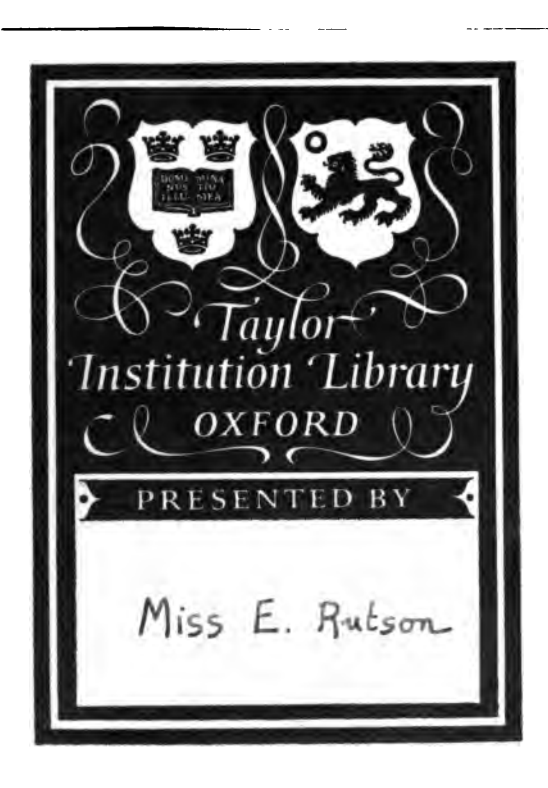

DOMI NVS ILLV MINA TIO MEA
Taylor
Institution Library
OXFORD
PRESENTED BY
Miss E. Rutson

REMARQUES
SUR
LA LANGUE FRANÇOISE.

Par M. l'Abbé D'OLIVET.



A PARIS,

Chez BARBOU, Imprimeur-Libraire, rue & vis-à-vis la Grille des Mathurins.



M. DCC. LXVII.



A MESSIEURS
DE
L'ACADÉMIE FRANÇOISE.

JE me crois, MESSIEURS, dans une de nos aſſemblées ordinaires, où rien de ce qu'on appelle cérémonie, n'eſt connu. Ainſi ne craignez pas de moi le ton d'épître dédicatoire. Je ne veux que vous rendre compte de trois Opuſcules, qu'on réunit dans ce volume, parce qu'ils tendent à un même but, qui eſt le principal objet de l'Académie.

I. On y retrouve d'abord ma *Prosodie Françoise.* Vous n'avez pas oublié que nous avons eu parmi nous un très-bel esprit, dont les talens réels, & dans plus d'un genre, brilloient avec tout l'éclat néceſſaire pour lui attirer une foule de partisans. Qui croiroit qu'il eût pu se persuader, & le persuader à d'autres; que l'harmonie dans le discours n'étoit qu'une chimère? Homme aimable, & du commerce le plus doux, il se laissoit contredire tant que nous voulions. Mais enfin, après la mort de M. de la Motte, nous crûmes voir que sa doctrine faisoit du progrès. On crut, dis-je, le voir dans les Pièces envoyées l'année suivante à l'Académie pour disputer le Prix : en sorte que tous ceux qui en furent les juges,

conclurent qu'il étoit temps, & plus que temps, de réveiller le ſouvenir de la proſodie, & de l'harmonie. J'entrai volontiers dans leurs vûes, & je publiai mes réflexions ſur ce ſujet, mais ſans laiſſer entrevoir à quelle occaſion j'avois pris la plume.

II. Quand nous eûmes fini la réviſion de notre Dictionnaire, pour donner l'édition qui parut en 1740, il fut réſolu que nous travaillerions en commun à une eſpèce de Code grammatical, où ſe trouveroient les notions & les principes qu'un Dictionnaire ne peut débrouiller, ni répéter à chaque mot.

Tout cela étoit bien au long dans la Grammaire de M. l'Abbé Regnier, & il nous auroit ſuffi de l'abréger, ſi ce ſavant Auteur ne ſuivoit pas d'un peu trop près

les traces de nos vieux Grammairiens, dont les plus anciens écrivirent ſous François I. On diroit qu'alors ils ſongeoient moins à enſeigner leur art, qu'à le rendre difficile. Pourquoi calquer leurs Grammaires ſur les Grecques & les Latines, qui ont ſi peu de rapport avec le François ? Pourquoi tant de termes adaptez de gré ou de force à une Langue vivante, dont le génie eſt ſi différent ? Car, quoique d'habiles Critiques aient jugé que notre phraſe approchoit fort de la Grecque ; & quoiqu'en effet cela ſoit ainſi par comparaiſon à la phraſe Latine, dont nous nous écartons preſque en tout ; il faut pourtant convenir, ſi l'on veut être de bonne foi, que cette prétendue conformité du François avec le Grec ne s'étend pas loin.

Mais, dira-t-on, le François étant visiblement tiré du Latin, comment le génie de ces deux Langues n'est-il donc pas le même ? Distinguons, Messieurs, entre le fond & le génie d'une Langue. Par le fond, j'entens tous les mots qui la composent. Par le génie, j'entens les tours qu'elle m'oblige de prendre pour être intelligible, correct, élégant. Or il n'est pas douteux que le fond de notre François ne vienne principalement du Latin, puisque le Latin lui seul nous a fourni une plus grande quantité de mots, que toutes les autres Langues ensemble. Mais pour le génie, cela ne prouve rien. De fréquens gallicismes déshonorent les vers Latins de l'éloquent *Balzac* : & de fréquens latinismes sont des taches dans la prose Françoise du

docte *Huet*. Regardons le Latin comme un ſuperbe édifice détruit par le temps, mais dont les pierres artiſtement retaillées, & autrement placées, ont ſervi à conſtruire un nouvel édifice, qui, pour n'être pas ſur le même plan, n'en eſt pas moins commode, ni moins régulier, ni moins beau.

Quoi qu'il en ſoit, l'Académie conſidérant que tout le jeu de notre Langue, ſi j'oſe ainſi parler, ſe renferme dans trois ſortes de mots, les uns qui ſe déclinent, d'autres qui ſe conjuguent, & d'autres enfin qui ne ſe déclinent, ni ne ſe conjuguent; ces trois objets furent partagez entre les trois Académiciens que l'on ſuppoſoit avoir le plus de loiſir, ou le plus de bonne volonté. Mais ce projet, que devint-il? Ceux qui connoiſſent les Compagnies, & ſur-tout

une Compagnie aussi libre que la nôtre, ne feront pas cette question. Je dirai seulement que M. l'Abbé Gédoyn, qui s'étoit chargé du *Verbe*, nous renvoyoit toujours de mois en mois, n'ayant pu encore, nous disoit-il, parvenir à se contenter lui-même. Pour M. l'Abbé de Rothelin, chargé des *Particules*, je suis certain qu'il y travailloit sérieusement, & que ses recherches, qui devoient embrasser nos Gallicismes, étoient fort avancées, lorsqu'une maladie lente & douloureuse nous l'enleva. Quant au dernier, il paya son tribut, & donna les *Essais de Grammaire*, qu'on vous remet ici sous les yeux.

III. Vous aviez fait, Messieurs, des Remarques sur l'*Athalie* de Racine ; & votre exemple m'inspira le courage d'aller plus avant.

Oui, le courage : car nous ne nous dissimulons pas à nous-mêmes qu'il en faut pour braver l'opinion presque générale, qui n'attache qu'une idée de petitesse à ce genre d'étude. Mais l'envie de vous plaire donne des forces. J'allois essayer sur Despréaux ce que j'avois fait sur Racine, lorsque M. le Cardinal de Fleury me proposa une occupation, qui étoit bien plus de mon goût. On désira pour l'éducation de M. le Dauphin une édition complette de Cicéron, le texte revû avec soin, & un choix des notes éparses dans les vastes commentaires, qui ont été multipliez depuis trois siècles. Je m'y engageai, sans me douter que ce magasin de notes, tout immense qu'il est, dût me laisser encore des vuides à remplir. J'avois, dans ma jeu-

nesse, traduit quelques ouvrages de Cicéron ; & j'entrepris de les commenter dans un âge plus mûr. Ainsi les plus agréables & les plus utiles momens de ma vie, je les ai passez avec vous, Messieurs, ou avec le plus éloquent des Orateurs, le plus sage des Philosophes. *Adolescentiam aluit, senectutem oblectat.*

Voilà du Latin que j'emprunte de lui, & qui sera cause que je reviendrai sur mes pas. Tout à l'heure je soutenois que la langue Françoise a son génie particulier, & qu'il seroit aussi dangereux qu'inutile de le chercher ailleurs. Mais, si l'on alloit tirer de là quelque conséquence contre les Langues savantes, une si folle erreur auroit bien-tôt entraîné la ruine des beaux arts. Veut-on savoir là-dessus le sen-

timent de l'Académie ? Qu'on ouvre le Recueil intitulé : *Poëtarum ex Academia Gallica, qui Latinè, aut Græcè ſcripſerunt, Carmina.* Je m'en avouerois l'éditeur, ſi je n'avois pas eu la témérité d'y mettre auſſi quelque choſe du mien. A cela près, on y verra que l'Académie, toujours émule de la belle Antiquité, comptoit parmi ceux de ſes membres qui ont exiſté ſous le règne de Louis XV, juſqu'à cinq ou ſix imitateurs de Virgile & d'Horace, ſans même y comprendre le Cardinal de Polignac, dont l'Anti-Lucrèce s'attirera les regards de nos derniers neveux.

Que me reſte-t-il, Meſſieurs, qu'à vous repréſenter que ce qui s'écrit ſur notre Langue, ne peut mériter la confiance du Public, à moins que votre Tribunal ne l'ait

confirmé. Auſſi ce volume n'eſt-il qu'un ſimple canevas, qui attend vos bons offices. Vous me voyez depuis plus de quarante ans la même aſſiduité, la même ardeur à partager vos travaux. Puis-je me flatter qu'un jour l'examen de ces Remarques vous dérobera quelques inſtans ? Ajoutez, retranchez, corrigez. Je prévois que vous aurez ſouvent à dire, *il s'eſt trompé.* Mais dites quelquefois, je vous en ſupplie, *il nous aimoit, il nous reſpectoit,*

30 Mars 1767.





Da veniam ſcriptis, quorum non gloria nobis
Cauſa, ſed utilitas officiumque, fuit.

OVIDIUS, ex Ponto, III. 9.



PROSODIE FRANÇOISE.

PROSODIE



PROSODIE FRANÇOISE.

Je réduis ce Traité à cinq Articles, dont le premier sera employé à éclaircir des questions préliminaires. Dans le second, je parlerai des Accens. Dans le troisième, de l'Aspiration. Dans le quatrième, de la Quantité. Et dans le dernier, je ferai voir à quoi peut servir la connoissance de notre Prosodie.

Je n'ai à offrir qu'un foible essai. Puisse-t-il quelque jour donner lieu d'approfondir un Art, qui feroit naître de nouvelles beautez, & comme une nouvelle Langue, dans celle que nous croyons savoir.

ARTICLE PREMIER.

Questions préliminaires.

ON peut ici proposer trois questions, sur lesquelles, avant que d'aller plus loin, il est à propos de satisfaire ceux qui pourroient, ou n'avoir pas étudié la matière dont il s'agit, ou avoir des préjugez contraires à la vérité.

I. Qu'est-ce que Prosodie ?

II. A-t-on connu autrefois notre Prosodie, & jusques à quel point ?

III. Pourquoi notre Prosodie, si elle a été fort connue autrefois, l'est-elle aujourd'hui si peu ?

I.

Par ce mot, *Prosodie*, on entend la manière de prononcer chaque syllabe régulièrement, c'est-à-dire, suivant ce qu'exige chaque syllabe prise à part, & considérée dans ses trois propriétez, qui sont, l'Accent, l'Aspiration, & la Quantité.

Premièrement, il eſt certain que toutes les ſyllabes ne pouvant être prononcées ſur le même ton, il y a par conſéquent diverſes inflexions de voix, les unes pour élever le ton, les autres pour le baiſſer : & c'eſt ce que les Grammairiens nomment *Accens*.

Quelques ſyllabes, en ſecond lieu, ont cela de particulier qu'elles ſe prononcent de la gorge : & c'eſt là ce que l'on nomme *Aſpiration*.

Troiſièmement, on met plus ou moins de temps à prononcer chaque ſyllabe, en ſorte que les unes ſont cenſées longues, & les autres brèves : & c'eſt ce qu'on appelle *Quantité*.

Voilà donc trois définitions bien diſtinctes, & qui ſont voir que dans la prononciation de chaque ſyllabe, la voix peut ſe modifier tout à la fois de trois différentes manières, dont je donnerai une plus ample explication, lorſque je viendrai à traiter de chacune en particulier.

Or il me paroît que ces trois principes, qui conſtituent la Proſodie, appartiennent à toutes les langues. Car enfin, quel fléau pour l'oreille, qu'une

constante & invariable monotonie ? Il n'y en a pas même d'exemple, ni dans le cri des animaux, ni dans quelque bruit que ce puisse être, pour peu qu'il soit continu.

Mais les principes de la Prosodie sont-ils fixes ? Sont-ils arbitraires ? Voilà ce que chacun doit examiner dans sa Langue. S'ils sont arbitraires, dispensons-nous de pousser plus loin nos recherches. S'ils sont fixes, il est honteux de les ignorer.

Pour moi, généralement parlant, je suis porté à les croire arbitraires dans deux sortes de langues : dans celles qui sont encore trop récentes, & dans celles qui n'ont cours que parmi un peuple grossier. Mais, par la même raison, je les crois fixes dans les langues, qui ont une certaine ancienneté, & qui sont dans la bouche d'une nation polie.

Toutes les langues, vrai-semblablement, ont été rudes & informes dans leur origine. Mais les hommes ayant un goût naturel pour l'ordre, ils s'entendent tous, sans y penser, & même sans le savoir, à écarter, ou du moins

à diminuer ce qui le blesse. J'appelle ordre, dans la question présente, les rapports que les sons doivent avoir les uns avec les autres, & leur conformité avec les organes, soit de celui qui parle, soit de celui qui entend.

Vouloir ici examiner qu'est-ce qui fait cette conformité, & en quoi consistent ces rapports, ce seroit nous engager dans une dispute obscure, d'où la Physique a peine à se tirer. Heureusement les leçons de la nature sont moins difficiles, & plus certaines. Ce n'est point par la voie du raisonnement, c'est par l'habitude qu'elle instruit. Il est vrai que cette manière d'enseigner nous paroît, à nous qui vivons si peu, d'une prodigieuse lenteur. Mais c'est la seule capable de réussir dans les arts, qui ont pour base le sentiment : & de ce nombre est l'art de donner à une langue ce qui lui est nécessaire, non pour subvenir à nos besoins seulement, mais pour flatter notre goût.

Je suppose donc un pays, où il n'y eut jamais de particulier, qui fût Mathématicien ; & je dis qu'il y aura ce-

pendant un esprit métaphysique & géométrique, répandu dans le Public. Ainsi le Public, guidé par cette espèce d'instinct, y fera peu à peu, & jusqu'à un certain point, toutes ces mêmes observations, dont l'assemblage compose un Art, lorsqu'elles viennent à être rédigées, & combinées par des hommes savans. On pourroit aisément montrer que cela est vrai de la Musique, qui n'est, à proprement parler, qu'une extension de la Prosodie.

Ajoutons que ces sortes de connoissances, qui se doivent, non au raisonnement, mais à l'habitude, dépendent absolument des organes : & qu'ainsi, lorsqu'un climat produit des hommes bien organisez, le progrès de ces connoissances y est non-seulement plus grand, mais encore plus rapide ; au-lieu qu'en d'autres pays, où les organes sont, pour ainsi parler, d'une trempe différente, les siècles depuis un temps infini se succèdent les uns aux autres, sans que les habitans de ces pays-là fassent rien pour les arts, qui n'intéressent que le sentiment.

On sait à quel point de perfection

les Grecs avoient porté leur Prosodie. On sait aussi, du moins en ce qui regarde les longues & les brèves, quelle étoit celle de la langue Latine. Pour ce qui est de l'Accent, l'exemple des Chinois nous fait voir de quelle délicatesse l'oreille est capable, puisque chez eux le même mot, n'étant que d'une syllabe, peut avoir jusqu'à onze sens très-différens, selon la différence de la prononciation. Mais évitons tout détail sur la Prosodie des autres peuples ; il ne s'agit que de la nôtre.

II.

Pour savoir depuis quand, & jusqu'à quel point la Prosodie a été connue parmi nous, il seroit inutile de remonter au-delà de François I. Les savans hommes & les beaux esprits, dont il fit l'ornement de sa Cour, donnèrent à notre langue *un caractère* (1) *d'élégance & de doctrine*, qu'elle n'avoit point auparavant. Ce grand Roi, qui a été, non pas le restaurateur, mais le père des

(1) *Entretiens d'Ariste & d'Eugène*. Quatrième édition de Cramoisy, page 149.

des beaux Arts en France transmit son goût aux héritiers de sa Couronne. Jamais la Poësie ne fut si fort en honneur que sous Charles IX. En un mot, l'Histoire nous prouve que les fondemens, sur lesquels nos bons écrivains ont bâti sous le règne de Louis XIV, furent tracez, & même posez en partie, dès le siècle précédent. Ainsi c'est dans les monumens de ce temps-là, qu'il faut chercher les premiers vestiges de notre Prosodie : & nous y trouverons plus de lumières sur ce sujet, qu'il ne s'en trouve, peut-être, dans toutes les Grammaires, & dans toutes les Rhétoriques imprimées de nos jours.

On a vû que la Prosodie renferme les Accens, l'Aspiration, & la Quantité. A l'égard des Accens, il n'est pas possible de savoir quels ils étoient autrefois, puisque l'accent *imprimé* n'est point l'accent *prosodique*, comme je l'expliquerai ci-après. Quant à l'Aspiration, il y a lieu de croire qu'elle a toujours été la même. Reste enfin la Quantité, qui est le point capital de la Prosodie, & sur lequel nos Anciens

ciens paroiſſent avoir été plus décidez, que nous ne le ſommes aujourd'hui.

Jodelle, l'un des Poëtes qui compoſoient la Pléïade fameuſe ſous Henri II, mit à la tête des Poëſies d'Olivier de Magny, imprimées en 1553, un Diſtique meſuré par dactyles & par ſpondées, à la manière des Grecs & des Latins. Ce n'eſt pas encore ici le lieu d'examiner ſi cette ſorte de verſification étoit conforme au génie de notre langue : j'y reviendrai ſur la fin de ce Traité : il me ſuffit, quant à préſent, d'en pouvoir conclure qu'elle ſuppoſe notre quantité bien connue dès-lors, & bien établie.

Paſquier, dans ſes Recherches, nous apprend qu'en l'année 1555, le Comte d'Alcinois (c'eſt-à-dire, Nicolas Deniſot, qui déguiſoit ainſi ſon nom) fit des vers hendécaſyllabes à la louange d'un Poëme, dont lui Paſquier étoit auteur. Paſquier ajoute qu'en 1556, à la prière de Ramus, *perſonnage de ſingulière recommandation*, *mais auſſi grandement déſireux de nouveautez*, il fit en ce genre un eſſai de *plus longue haleine* que les deux précé-

dens, qui étoient ce Distique de Jodelle, & ces Hendécasyllabes du Comte d'Alcinois. Pasquier (2) rapporte ensuite son essai, qu'il croit quelque chose de merveilleux, & qui consiste dans une élégie de vingt-huit vers.

Jusqu'alors ce nouveau genre de versification avoit peu réussi, puisqu'à peine deux ou trois Poëtes avoient osé s'y exercer, comme en passant. On étoit de tout temps accoutumé à la Rime ; c'est un son qui frappe les oreilles les plus grossières ; au-lieu que la cadence qui résulte des brèves & des longues, ne peut frapper qu'une oreille délicate. Aussi ne tarda-t-on pas à tâcher de réunir ces deux sortes d'agrémens, la Quantité & la Rime. Pasquier attribue l'invention des vers mesurez & rimez tout ensemble, à Marc Claude de Buttet, dont les Poësies parurent en 1561. Mais comme je n'entreprens pas ici l'Histoire de nos vers mesurez, je puis impunément supprimer beaucoup d'autres noms semblables,

(2) Recherches, liv. VII, chap. 12.

ſemblables, oubliez depuis long-temps; & c'eſt aſſez de ſavoir que cette nouveauté donna lieu à un établiſſement littéraire, dont le ſouvenir mérite bien d'être conſervé. Je parle d'une *Académie, qui fut établie ſur la fin de l'année 1570, pour travailler* (3) *à l'avancement du langage François, & à remettre ſus, tant la façon de la Poëſie, que la meſure & réglement de la Muſique anciennement uſitée par les Grecs & Romains.* Jean Antoine de Baïf, Poëte, & Joachim Thibault de Courville, Muſicien, furent les promoteurs de cet établiſſement. Par les Lettres patentes que le Roi leur accorda, ils ont pouvoir de ſe choiſir des Aſſociez, ſix deſquels jouïront des *priviléges, franchiſes, & libertez, dont jouiſſent*, dit Charles IX, *nos autres Domeſtiques : & à ce que ladite Académie ſoit ſuivie & honorée des plus Grands, nous avons libéralement accepté &*

(3) Voyez les *Lettres patentes*, rapportées tout au long, avec les Statuts de cette Académie, dans l'Hiſtoire de l'Univerſité de Paris, Tom. VI. pag. 714.

& acceptons le surnom de Protecteur & premier Auditeur d'icelle. Voilà, ou je suis bien trompé, la première Académie, qui ait été instituée pour notre Langue uniquement, & sans embrasser d'autres sciences. Henri III n'eut pas moins de goût que Charles IX, pour les exercices de cette Compagnie naissante ; ainsi qu'on le peut voir dans les (4) *Antiquitez de Paris*. Mais elle fut bien-tôt dérangée par les Guerres civiles : & la mort de Baïf, arrivée en 1591, acheva de mettre en déroute sa petite société d'Académiciens.

Passerat, Desportes, Rapin, & Scévole de Sainte-Marthe, ne laissèrent pas de continuer à faire des vers mesurez. Personne, que je sache, n'en a fait depuis. C'est dommage qu'aucun d'eux n'ait enseigné la théorie des Accens & de la Quantité. Henri (5) Estienne,

(4) *Histoire & Recherches des Antiquitez de la Ville de Paris*, par Sauval, Tom. II, pag. 493, &c.

(5) On peut voir sa *Précellence du langage François*, pag. 12, & ses *Hypomneses de Gallica lingua*, pag. 6, &c.

Estienne, le plus célèbre Grammairien du seizième siècle, n'en a parlé que superficiellement. Théodore de Bèze, dans son Traité (6) *de la bonne Prononciation du François*, est le seul auteur de ma connoissance, qui ait un peu approfondi cette matière. Son principal défaut, mais défaut qu'on a rarement occasion de reprocher à ceux qui se mêlent d'écrire, c'est d'être trop court. Il a voulu, dans quatre ou cinq pages, renfermer ce qui demandoit nécessairement un plus long détail.

J'en étois là de mes recherches, lorsqu'il m'est tombé entre les mains un (7) petit volume du fameux d'Aubigné, où, dans une Préface qu'il met à la tête de quelques Pseaumes traduits en vers mesurez, il dit que cette manière de vers n'a point été inventée par Jodelle, ou par Baïf, comme on le prétend : mais qu'il se souvient d'avoir

(6) *De Francicæ linguæ recta pronuntiatione Tractatus*. Genevæ, 1584.

(7) *Petites œuvres meslées du Sieur* (Théodore Agrippa) *d'Aubigné*. Genève, 1630.

d'avoir vu l'Iliade & l'Odyſſée traduites en vers héxamétres par un nommé *Mouſſet*, & imprimées avant que ni Baïf ni Jodelle fuſſent au monde. Que penſer, après cela, de Paſquier, auteur contemporain, qui nous vante le Diſtique fait en 1553, comme le premier eſſai de cette poëſie ? Que penſer de Ramus, qui, dans ſa Grammaire publiée en 1562, dit que pour rendre les règles de la Proſodie familières aux François, il faut ſouhaiter que nous ayons des Poëtes, qui meſurent leurs ſyllabes à la manière des Anciens ? Ramus, dix ans après, dans une nouvelle édition de cette même Grammaire, charmé de voir ſes vœux accomplis, ſe récrie avec une ſorte d'enthouſiaſme ſur deux pièces qui venoient de paroître, l'une en vers élégiaques, l'autre en vers ſaphiques. Pouvoit-il donc ignorer une Traduction entière de l'Iliade & de l'Odyſſée ? Mais peu nous importe de ſavoir la vraie époque des vers meſurez. Quoi qu'il en ſoit, nous voyons évidemment que nos ancêtres ont cru avoir des principes fixes ſur la Proſo-

die : & c'eſt à nous, par conſéquent, à examiner ce qui nous en reſte.

III.

Puiſque notre Proſodie fut autrefois ſi connue, pourquoi l'eſt-elle aujourd'hui ſi peu ? Pour pluſieurs raiſons, dont la première eſt fondée ſur le peu de beſoin qu'on croit en avoir.

Rien n'étoit plus néceſſaire, ni en même temps plus facile aux Grecs & aux Romains, que de ſavoir exactement leur Proſodie ; car elle faiſoit, non pas un ſimple agrément, mais l'eſſence même de leur verſification : & comme la lecture des Poëtes étoit un des principaux objets de leur éducation, ils apprenoient méthodiquement, & dès l'enfance, à bien prononcer. Un Romain, un Athénien de la lie du peuple auroit ſifflé un Acteur, qui eût allongé, ou accourci une ſyllabe mal à propos. Mais, ſi toute vérité étoit bonne à dire, nous avouerions qu'il n'eſt point rare qu'un François vieilliſſe ſans avoir, ni appris, ni ſoupçonné qu'il y ait des ſyllabes

plus ou moins longues les unes que les autres. Pour les Grecs & les Romains, la Prosodie étoit d'une obligation étroite. Pour nous, si l'on veut, elle ne sera qu'une délicatesse, qu'une beauté accessoire, soit dans notre prononciation, soit dans nos écrits. Je n'en demande pas davantage, & partant de ce principe, qu'on doit cependant étendre plus loin, je dis que nous faisons mal de négliger notre Prosodie, puisque la parole étant l'organe de la pensée, on est louable de s'appliquer à la rendre plus insinuante, plus propre à persuader, plus capable de peindre ce que nous pensons.

Une seconde raison, qui fait que notre Prosodie est si peu connue, c'est que ceux qui seroient le plus en état d'en approfondir les règles, sont précisément ceux qui apportent à cette étude le plus de préjugez. Un homme savant possède le Grec & le Latin : il admire la beauté de ces deux langues, & avec raison : mais de croire que nôtre Prosodie, si elle ne ressemble pas en tout à la leur, est donc nulle, c'est une erreur. Toutes les langues ont

leur génie particulier : & plus une langue aura été perfectionnée, c'est-à-dire, accommodée aux usages & au goût du peuple qui la parle, moins il lui restera de ressemblance avec la langue, qu'on suppose *matrice*, du moins par rapport à elle. Une règle générale dans le Latin, & qui ne souffre point d'exception, c'est que toute syllabe, qui finit par une consonne suivie d'une autre, est longue : mais en François, au contraire, le redoublement de la consonne, presque toujours, avertit que la syllabe est brève. Pour les voyelles, c'est une règle assez générale dans le Latin, que toutes les fois qu'il y en a deux de suite, la première abrége la syllabe où elle se trouve : mais toutes les fois, au contraire, que notre e muet finit un mot, où il est à la suite d'une autre voyelle, il allonge la pénultième. Tout ceci deviendra plus clair par les exemples que je rapporterai un peu plus bas. Je le répète, il faut qu'un Savant, pour étudier notre Prosodie, se départe de ses préjugez. Quinault, à ce qu'on dit, ne savoit que sa langue maternelle : & ses vers,

pourtant, étoient meilleurs à mettre en chant, que ceux des Poëtes qui savoient du Grec & du Latin.

Une troisième & dernière raison, qui fait que la connoissance de notre Prosodie se perd de plus en plus, ce sont les changemens introduits dans l'orthographe depuis soixante ans. On a supprimé la plupart des lettres, qui ne se faisoient pas sentir dans la prononciation. Mais, si nous entrons dans quelque détail, nous verrons que bien loin de nuire à la prononciation, elles servoient à la fixer. On écrivoit, *il plaist, il paist*, pour faire sentir qu'on doit appuyer sur cette syllabe, au lieu qu'on ne fait que glisser sur celle-ci, *il fait, il sait*. On écrivoit par la même raison, *flusté, crouste*, pour les distinguer de *culbute, déroute*. On redoubloit (8) la voyelle, pour allonger la syllabe. Au contraire, pour l'abréger,

(8) *Aage, roole, baailler, raaler*. On en a même usé ainsi dans les adverbes, dont la pénultième doit être appuyée : *expressément, séparéement*. Voyez les *Hypomneses* d'Henri Estienne, pag. 18.

bréger, on redoubloit la consonne. Je pourrois, par cent & cent exemples, montrer qu'en matière d'orthographe nos pères n'avoient rien fait sans de bonnes raisons : & ce qui le prouve bien, c'est que souvent, ils ont secoué le joug de l'étymologie ; comme dans *couronne*, *personne*, où ils redoublent la lettre *N*, de peur qu'on ne fasse la pénultième longue en François, ainsi qu'en Latin.

Peut-être y avoit-il des inconvéniens dans l'ancienne orthographe : mais à la bouleverser, comme on voudroit faire aujourd'hui, il y en auroit encore de plus grands. A la bonne heure, par exemple, qu'on supprime les lettres muettes, qui marquoient qu'une syllabe est longue, comme dans *teste*, dans *paste* ; car on peut me faire entendre la même chose par un accent, *tête*, *pâte*. Mais, quoique l'un des *T* soit muet dans *tette*, dans *patte*, c'est une nécessité de continuer à écrire ainsi, parce qu'en pareil cas il n'y a point d'autre signe que le redoublement de la consonne, qui puisse marquer la brièveté de la syllabe.

Quand je parle de l'ancienne orthographe, il ne faut pas croire que je renvoie à des temps bien éloignez. Je parle de celle que l'Académie Françoise adopta d'abord, & qui a été suivie dans les deux premières éditions de son Dictionnaire. On a voulu, dans la troisième, tenir un juste milieu : ne s'obstinant point à vouloir conserver des lettres, dont on peut se passer, & que le Public a tout-à-fait rejetées ; mais fuyant avec soin tous ces ridicules excès, où se portent l'ignorance des Imprimeurs, & la témérité de quelques Auteurs. Plus l'orthographe est menacée d'innovation, plus il devient essentiel de fixer, s'il se peut, la Prosodie.



ARTICLE SECOND.

Des Accens.

VOYONS d'abord ce que c'eſt qu'*Accent*, & nous répondrons enſuite à une objection, qui ſe fait contre l'accent François.

I.

On attache différentes idées à ce mot *Accent*. Mais, en l'accompagnant d'une épithète, on ſauvera l'équivoque. Ainſi diſtinguons l'accent *proſodique*, l'accent *oratoire*, l'accent *muſical*, l'accent *provincial*, l'accent *imprimé*.

Par l'accent *proſodique*, on entend, comme je l'ai dit ci-deſſus, une inflexion de la voix, qui s'élève, ou qui s'abaiſſe. Quelquefois auſſi, & l'on élève d'abord & l'on rabaiſſe enſuite la voix, ſur une même ſyllabe. Voilà ce qui forme trois accens, que les Grammairiens appellent l'*Aigu*, le *Grave*, & le *Circonflexe*; l'Aigu, qui

élève la voix ; le Grave, qui l'abaisse ; & le Circonflexe, qui, étant composé de tous les deux, sert à l'élever d'abord, & à la rabaisser ensuite, sur une même syllabe. Voilà, dis-je, ce qu'enseignent d'une manière uniforme, & sans autre éclaircissement, ceux qui ont traité de la Prosodie des Grecs. Mais une syllabe n'étant qu'une voyelle, ou seule, ou jointe à d'autres lettres articulées par une simple émission de voix ; quelques Grammairiens modernes ont demandé comment il étoit possible de hausser & de baisser successivement le ton sur une même syllabe ? Apparemment les Grecs n'y trouvoient nulle difficulté : mais le célèbre (9) Sanctius, à qui l'on peut bien s'en rapporter, prétend que l'accent *circonflexe* n'a point subsisté dans la langue Latine, & je doute qu'il puisse être d'usage dans la nôtre, si ce n'est dans quelque syllabe où domine une diphtongue.

Il y a, en second lieu, un accent *oratoire*, c'est-à-dire, une inflexion de voix

(9) *Minervæ lib.* I, *cap.* 3.

voix, qui résulte, non pas de la syllabe matérielle que nous prononçons, mais du sens qu'elle sert à former dans la phrase où elle se trouve. On interroge, on répond, on raconte, on fait un reproche, on querelle, on se plaint : il y a pour tout cela des tons différens ; & la voix humaine est si flexible, qu'elle prend naturellement, & sans effort, toutes les formes propres à caractériser la pensée, ou le sentiment. Car non seulement elle s'élève, ou s'abaisse ; mais elle se fortifie, ou s'affoiblit ; elle se durcit, ou s'amollit ; elle s'enfle, ou se rétrécit ; elle va même jusqu'à s'aigrir. Toutes les passions, en un mot, ont leur accent : & les degrez de chaque passion pouvant être subdivisez à l'infini, de là il s'ensuit que l'accent oratoire est susceptible d'une infinité de nuances, qui ne coûtent rien à la nature, & que l'oreille saisit, mais que l'art ne sauroit démêler.

A l'égard de l'accent *musical*, il consiste, ainsi que les précédens, à élever la voix, ou à la baisser ; mais avec cette différence essentielle, qu'il en su-

bordonne l'abaissement, ou l'élévation; à des intervalles certains, & qui sont tellement mesurez, que s'en départir le moins du monde, c'est enfreindre les loix de la Musique.

On entend assez ce que c'est que l'accent *provincial*. Accent, pris en ce sens, embrasse tout ce qui a rapport à la prononciation : & par conséquent, outre les diverses inflexions de la voix, il embrasse la Quantité. Ainsi l'accent Gascon, outre qu'il élève la voix où il ne faut pas, abrége beaucoup de syllabes longues : & l'accent Normand, outre qu'il baisse souvent la voix où il ne faut pas, allonge beaucoup de syllabes brèves. Pour les fautes qui regardent la Quantité, j'espére qu'un homme de province trouvera quelque secours dans le quatrième article de ce Traité. Pour la manière de gouverner sa voix, en quoi consiste proprement l'accent, elle ne s'enseigne point par écrit. On peut envoyer un Opéra en Canada, & il sera chanté à Québec, note pour note, sur le même ton qu'à Paris. Mais on ne sauroit envoyer une phrase de conversation à Montpellier,

ou

ou à Bordeaux, & faire qu'elle y soit prononcée, syllabe pour syllabe, comme à la Cour. Aussi est-ce une ancienne maxime, *Que pour bien parler François, il ne faut point avoir d'accent.* Par là, sans doute, on n'a pas voulu nous faire entendre qu'il falloit être monotone. On a seulement voulu dire qu'il ne faut point avoir l'accent de telle ou de telle province; car chaque province a le sien.

Quant à l'accent *imprimé*, personne n'ignore que ce sont de petites lignes tracées sur une voyelle. Pour marquer l'*aigu*, on tire la ligne de la droite à la gauche, comme dans *bonté*. Pour le *grave*, on la tire de la gauche à la droite, comme dans *progrès*. Pour le *circonflexe*, en réunissant ces deux lignes, on en fait la figure d'un *V* renversé, comme dans *tôt*. Mais, quoique ces signes soient précisément les mêmes que ceux qui marquoient l'accent *prosodique* des Grecs, ne croyons pas qu'en François ils aient la même destination. Je m'explique. Toutes les fois qu'une syllabe Grecque est marquée d'un accent aigu, cela nous apprend

que cette syllabe, relativement à celles qui la précédent & qui la suivent, doit être élevée. Toutes les fois, au contraire, qu'une syllabe Françoise est marquée d'un accent aigu, comme dans *bonté*, cela ne m'apprend rien autre chose si ce n'est que l'*E*, qui se trouve dans cette syllabe, est fermé, & doit se prononcer autrement que si c'étoit un *E* ouvert, ou un *E* muet. Pour ce qui est de l'accent grave, il ne nous sert, pareillement, que pour désigner l'*E* ouvert, comme dans *progrès*, & pour différencier certains mots, qui s'écrivent & se prononcent de même, mais sans avoir le même sens : par exemple, dans la préposition *à*, & dans les adverbes *là*, & *où*, afin qu'on les distingue d'*a*, venant du verbe *avoir*; de *la*, article ; & d'*ou*, conjonction. Plus souvent encore l'accent circonflexe ne sert qu'à marquer la suppression d'une lettre, qui étoit autrefois employée pour rendre la syllabe longue : comme dans *bête*, *tôt*, *aimât*, qui s'écrivoient autrefois, *beste*, *tost*, *aimast*. Ainsi en conservant le nom & la forme des accens écrits dans le Grec,

nous en avons presque dénaturé la valeur & l'emploi.

Revenons donc à l'accent *prosodique*, puisqu'on voit maintenant, à ne pouvoir s'y méprendre, que toutes les difficultez roulent sur celui-là seul. Avons-nous des syllabes, & quelles sont-elles, qui, considérées à part, & sans aucune rélation à ce que la phrase entière signifie, demandent d'être élevées, ou baissées dans une prononciation ordinaire & naturelle ? Voilà, le plus clairement qu'il m'est possible, l'état de la question.

Théodore de Bèze, le seul (1) de nos François, qui paroisse l'avoir examinée, la décide hardiment. *Toute* (2) *syllabe longue*,

(1) Quand j'ai écrit ceci, je n'avois pas encore vû la savante Lettre que M. l'Abbé Batteux m'a fait l'honneur de m'adresser, & qui est imprimée dans ses *Principes de Littérature*, tout à la fin du Tome V.

(2) *Illud autem certò dixerim, sic concurrere in Francica lingua tonum acutum cum tempore longo, ut nulla syllaba producatur, quæ itidem non attollatur : nec attollatur ulla, quæ non itidem acuatur : ac proinde sit eadem syllaba acuta quæ producta, & eadem gravis quæ correpta.* pag. 74.

longue, dit-il, *demande l'accent aigu*; *& toute ſyllabe brève, l'accent grave.* Mais cette prétendue Règle, à la prendre ſans reſtriction, eſt viſiblement fauſſe. Pour y trouver du vrai, il faut la réduire à ceci : Que pour l'ordinaire, ſi nous hauſſons la voix, c'eſt ſur une ſyllabe longue ; & ſi nous la baiſſons, c'eſt ſur une brève.

Au ſentiment de Bèze, on peut oppoſer celui (3) d'Eraſme. Car quoiqu'Eraſme n'ait en vûe que la prononciation du grec & du latin, cependant ſon principe, *Qu'entre Accent & Quantité il n'y a nulle rélation, nulle dépendance eſſentielle*, ne regarderoit-il pas toutes les langues en général ?

Qu'un habile Muſicien prenne une page de François, peu importe de quel livre. Qu'il la faſſe lire à haute voix, & bien diſtinctement, par cinq ou ſix femmes,

(3) *De rectâ græci latinique ſermonis pronuntiatione Dialogus*. Edition de Lyon, 1531. Pag. 79. *Accentus igitur incertus eſt index ſpatii ſyllabici*. Et pag. 81. *Unde nos ſumus uſque adeò ἄμυσοι, ut omnes acutas ſyllabas ſonemus productiore morâ, graves omnes corripiamus. &c.*

femmes, dont l'accent soit pur. Qu'elles lisent chacune en différens temps, en différens lieux, & l'une à l'insçu de l'autre, sans qu'elles sachent ce qu'on veut d'elles. Que ce Musicien ait l'art de nous bien marquer sur quelles syllabes elles auront haussé, ou baissé le ton. Alors, si l'uniformité s'y rencontre, non seulement nous serons persuadez, comme peut-être nous le sommes déja, que nous avons des syllabes, qui, prises matériellement, demandent qu'on élève la voix, ou qu'on la baisse; mais de plus, nous reconnoîtrons par le mêlange des élémens, voyelles & consonnes, quelle est la cause physique, qui fait que l'organe varie ainsi ses inflexions.

Jamais pareille épreuve ne s'est faite, ni ne pourra réussir. Non qu'il n'y ait dans toute lecture, dans tout discours, beaucoup de tons que l'on peut noter, parce qu'au moyen des intervalles fort sensibles, ils deviennent commensurables. Mais combien d'autres, qu'il ne sera pas possible de saisir, & de graduer? Je dis, graduer: car, si nous avons des longues plus ou moins lon-

gues, & des brèves plus ou moins brèves, nous avons également des inflexions de voix tantôt plus fortes, tantôt moins.

Tout détail plus ample sur notre accent se montre à moi comme un labyrinthe, où je craindrois de me perdre; & par la même raison je dois me taire sur les accens *nationaux*. Telle est, à cet égard, l'illusion de l'habitude, que personne n'est mécontent du sien. On fait plus, on trouve dans tout autre accent quelque chose qui déplaît. Une nation (4) se croit la seule qui sache prononcer, qui sache chanter: & si nous avons quelquefois censuré l'accent de nos voisins, ceux-ci usent de représailles.

Parmi les reproches qu'ils nous font, j'en choisis un, qui se répète volontiers depuis quelques années, & qui mérite un examen plus que superficiel.

II.

(4) *Angli concinendo jubilare, Hispani fletus promere, ululatus Germani, Itali caprizare, Galli soli cantare.* Le P. Mersenne, dans ses *Quæstiones in Genesim*, pag. 1610.

II.

On prétend que (5) *notre langue est la seule qui ait des mots terminez par des* E *muets, & que ces* E *qui ne sont pas prononcez dans la déclamation ordinaire, le sont dans la déclamation notée, & le sont d'une maniere uniforme*, gloi-reu, victoi-reu, barbari-eu, furi-eu. *Voilà*, dit-on, *ce qui rend la plusspart de nos airs, & notre récitatif insupportable à quiconque n'y est pas accoutumé.*

Que l'Auteur célèbre, dont je cite les paroles, nous permette d'examiner ces deux points. 1°. Est-il bien vrai que notre langue soit la seule qui ait des mots terminez par le son résultant de notre *E* muet ? 2°. Est-il bien vrai que ce son, dans la Musique, doive être celui d'*eu* ?

Posons d'abord un principe, qui n'est pas contesté : Que dans aucune langue,

(5) *Voltaire*, Article des Musiciens, dans son Siécle de Louis XIV.

gue, ni vivante, ni morte, il n'est possible de prononcer une consonne sans le secours d'une voyelle, ou écrite, ou sous-entendue; & qu'au défaut de toute autre voyelle, c'est ce que nous appellons l'*E* muet, écrit, ou non écrit, qui nous sert à prononcer une consonne, quand cette consonne est finale, comme dans *David*, ou immédiatement suivie d'une autre, comme dans *arbre*. On prononce nécessairement comme si l'orthographe de ces mots étoit *Davi-de*, & *are-be-re*. Une femme, il n'y a pas longtemps, m'écrivoit que le Régiment de son fils alloit à *Seteraceboure*, pour dire, *à Strasbourg*. Où l'usage ne reconnoît que deux syllabes, son oreille en trouvoit six, & la plume obéissoit à l'oreille.

Or, de ce principe concluons que si notre langue a quelque chose de singulier, & qui n'appartienne qu'à elle, c'est que ce son foible, sans lequel on ne peut prononcer une consonne isolée, ou finale, nous le marquons souvent par la lettre *E*, qui perd alors sa valeur

valeur naturelle, & qui, pour ainsi dire, demeure muette ; au lieu que les autres langues, pour faire retentir leurs consonnes, se passent d'un pareil secours. Ainsi l'oculaire peut nous être particulier, mais l'auriculaire est le même pour tous. Quand on nous parlera du *luxe*, ou d'un *Russe*, mots françois, l'oreille les distinguera-t-elle de *lux*, & de *rus*, mots latins ?

Mais nous-mêmes, pour faire retentir nos consonnes isolées, ou finales, nous ne les accompagnons pas toujours de notre E muet. Car nous écrivons *David*, & avide, un *bal*, & une balle ; un *aspic*, & une pique, le *sommeil*, & il sommeille ; *mortel*, & mortelle ; *caduc*, & caduque ; un *froc*, & il croque, &c. Jamais un aveugle de naissance ne soupçonneroit qu'il y eût une orthographe différente pour ces dernières syllabes, dont la désinence est absolument la même.

Aussi les Étrangers ont-ils peine à distinguer quand la consonne finale a besoin, ou non, d'être accompagnée d'un E muet. On peut en juger par les vers suivans :

(6) *La Nuit compagne du Repos,*
De son crêp *couvrant la lumière,*
Avoit jetté sur ma paupière
Les plus léthargiques pavots.

Vous y voyez *crêp*, au lieu de *crêpe*, qui est le seul usité. Assurément, si ces vers sont du Poëte à qui le Public les attribue, cela prouve que la supériorité du génie & des lumières, à quelque degré qu'elle soit portée, ne supplée point à la connoissance de ces petits riens, qui tiennent uniquement à l'usage. Il n'y a, en effet, que l'usage, & l'usage actuel, qui puisse nous apprendre que dans ce mot *crêpe*, la consonne finale n'est prononcée qu'à l'aide d'un *E*, quoiqu'elle s'en passe dans *cep*, dans *Alep*, dans *cap*, dans *hanap*, &c.

Ronsard, dans son Art Poëtique, nous fait voir que l'usage de son temps accordoit bien d'autres licences qui concernent l'*E* muet. On étoit maître alors, non seulement de le supprimer où

(6) *Lettre à Voltaire*, parmi les Œuvres du Philosophe de Sans-souci.

où il étoit de trop, mais encore de l'introduire où la mesure du vers le demandoit. Tantôt les versificateurs mettoient *Hercul'*, *Ulys'*, *hom'*, *el'*, *jou'*, pour *Hercule*, *Ulysse*, *homme*, *elle*, *joue*, &c. Tantôt, au lieu *d'esprit*, *larcin*, *soupçon*, *guerdon*, ils mettoient *esperit*, *larrecin*, *soupeçon*, *guerredon*, pour en faire des trissyllabes : & d'*orphelin*, au contraire, ils en faisoient *orflin*.

Par là, du moins, nous concevons que notre *E* muet, n'est pas tant une lettre qu'un signe prosodique, lequel signe auroit pu être telle autre figure qu'on auroit voulu, comme en effet nous venons de voir que les contemporains de Ronsard y employoient une apostrophe.

Mais, dira-t-on, pourquoi *David* & *avide*, *froc*, & *croque*, ne riment-ils pas ? Parce que nos Poëtes, jaloux de l'oculaire, n'ont voulu (7) compter pour

(7) Pure convention. Car, selon l'oreille, il y aura quatorze syllabes dans

N'est point le fruit tardif d'une lente vieillesse,

puisque la finale *dif*, n'est pas moins sonore

pour rimes féminines que celles où l'*E* muet seroit écrit.

Voici ma seconde question, & la plus importante. Est-il vrai que dans le chant on doive prononcer *gloi-reu*, *victoi-reu*, &c. Il s'agit, non du fait, mais du droit.

J'ai cherché à m'éclaircir là-dessus avec des Maîtres de l'art, & il m'a paru qu'en général, si le Grammairien sait peu de Musique, le Musicien sait encore moins de Grammaire. Quoi qu'il en soit, j'éléverai des doutes qu'un plus habile résoudra. Tout consiste, si je ne me trompe, dans la nature du son que l'*E* muet produit. Je le définis, une pure émission de voix, qui ne se fait entendre qu'à peine ; qui ne peut jamais commencer une syllabe ; qui, dans quelque endroit qu'elle se trouve, n'a jamais le son distinct & plein des voyelles proprement dites ; & qui même ne peut jamais se rencontrer devant aucune de celles-ci, sans être tout-à-fait

que celle de *griffe*, dissyllabe. Mais la convention étant si ancienne, il n'est plus temps de réclamer.

à-fait élidée. Au contraire, le ſon *eu*, tel qu'on l'entend deux fois dans *heureux*, eſt auſſi diſtinct & auſſi plein, il a même force & même conſiſtance que le ſon des voyelles proprement dites: & delà vient qu'il eſt compté par nos meilleurs Grammairiens au nombre des vraies voyelles françoiſes.

Que ſi l'on chante *gloi-reu*, cette déſinence acquiert tous les droits des voyelles, modulation, tremblement, tenue, port de voix: & par conſéquent on pourra fredonner ſur la dernière de *gloi-reu?* Oui ſans doute, ſi l'on ſe permet de prononcer ainſi.

Allons plus loin. Puiſque l'*E* muet écrit, ou non écrit, ne fait qu'une différence oculaire, voyons, de conſéquence en conſéquence, où ceci nous conduira. Voici des paroles à mettre en chant.

Eſprits, qui portez le tonnerre,
Impétueux tyrans des airs,
Qui faites le péril des mers,
Et les ravages de la terre,
Vents, &c. Ode du P. de la Rue.

J'avoue que mon oreille n'en ſait point aſſez pour diſtinguer le ſon de

ces quatre rimes. Je n'entends qu'*erre* par-tout, en ſuppoſant qu'on ne ſera pas mal-à-propos, & contre l'uſage, ſonner les *s*, d'*airs* & de *mers*, où elles ne ſont que ſignes du pluriel. Ainſi la même raiſon, s'il y en avoit une, qui fait chanter *gloi-reu*, ſera chanter *tonnè-reu* : & l'oreille qui goûtera *tonnè-reu*, demandera *mè-reu*, *ai-reu*.

Allons encore plus loin. Si cela ſe pratique dans le françois, pourquoi n'en ſera-t-il pas de même dans toutes les langues, dont les finales ſont retentiſſantes ? Attendons-nous donc à entendre chanter, *Patè-reu*, *noſtè-reu*, *qui-èſſeu*, &c. On croira que je plaiſante ; mais non, je ne veux que raiſonner conſéquemment.

Quoiqu'il ſoit inutile, & peut-être ridicule, de chercher l'origine de cette prononciation, *gloi-reu*, ailleurs que dans la bouche de nos villageois ; j'ai cependant eu la curioſité de ſavoir ſi nos vieux livres n'en diſoient rien : & j'ai appris qu'un Muſicien, qui écrivoit en 1668, ſe glorifie (8) de l'avoir

(8) *Remarques curieuſes ſur l'Art de bien*

voir introduite dans le chant françois. On le croira, si l'on veut. Au moins est-il certain qu'au Théâtre ce n'est pas chose rare qu'un Acteur, & sur-tout une Actrice, dont les talens sont admirez, fasse adopter un mauvais accent, une prononciation irrégulière, d'où naissent insensiblement des traditions locales, qui se perpétuent, si personne n'est attentif à les combattre.

J'en demeure là, sans toucher aux différens services que l'*E* muet nous rend dans l'écriture. Je n'en voulois qu'à cette absurdité, dont notre Musique est la victime.

chanter, &c. Par B. D. B. Page 266. Je ne vois rien de si général, que de mal prononcer l'*E* muet, à moins que d'observer soigneusement le remède *que je crois avoir trouvé*, qui est de le prononcer à peu près comme la voyelle composée *eu*.



ARTICLE TROISIÈME.

De l'Aspiration.

ASPIRER, c'eſt, ſuivant le Dictionnaire de l'Académie, prononcer de la gorge, en ſorte que la prononciation ſoit fortement marquée. Toutes les langues peuvent, à cet égard, avoir leurs uſages particuliers : mais puiſque l'aſpiration eſt ſi fréquente dans le Grec, & ſur-tout dans le dialecte Attique, croirons-nous qu'alors ce fût un effort violent du gozier & de la poitrine, tel qu'aujourd'hui nous l'entendons dans la bouche des Florentins & des Allemands ? Quoi qu'il en ſoit, la langue Françoiſe qui n'aime & ne cherche rien tant que la douceur, n'attribue nul autre effet à l'aſpiration, que celui de communiquer à la voyelle aſpirée les propriétez de la conſonne ; & c'eſt là tout ce qu'opère la lettre *H*, par où ſe diſtingue la voyelle aſpirée.

Prononçons *abeille*, & *haquenée*. Quant au ſon naturel de l'*A*, il eſt le

même dans ces deux mots. Toute la différence consiste en ce que l'*A* n'est pas aspiré dans le premier, & qu'il l'est dans le second. Par conséquent, le second ayant les propriétez d'une consonne, il arrive de là que si c'est une voyelle qui finisse le mot précédent, elle ne s'élide point ; & que si c'est une consonne, cette consonne n'est point sonore. Ainsi, quoiqu'on prononce *u-n-abeille*, *dè-z-abeilles*, on dira sans élision, *une haquenée* ; & sans liaison, *des haquenées*.

Rien ne feroit plus simple, plus aisé à concevoir, si l'*H* étoit toujours dans notre écriture, le signe de l'aspiration. Mais nos pères l'ont reçue comme signe d'étymologie dans une infinité de mots, où elle demeure absolument muette. *Honneur* & *honte* commencent par le même caractère, purement étymologique dans l'un, mais prosodique dans l'autre. Plusieurs de nos Grammairiens auroient voulu établir des Règles là-dessus : mais leurs prétendues Règles sont, & difficiles à retenir, & sujettes à trop d'exceptions. Il sera plus court, & plus sûr de rap-

porter une liſte exacte des mots qui s'aſpirent, au commencement, au milieu, ou à la fin. C'eſt ce que je vais faire d'abord. Je parlerai enſuite des mots douteux, & de ceux où ſe trouve l'équivalent d'une aſpiration, quoiqu'elle n'y ſoit pas marquée.

I.

Voici les mots où le Dictionnaire de l'Académie (*troiſième édition*) avertit que l'*H* initiale doit être aſpirée. Je me borne à ceux-là, quoiqu'il fût aiſé d'y en ajouter, mais dont la pluſpart ſont des mots techniques, qui n'entroient pas dans le plan de l'Académie.

Ha !
habler.
hache.
hagard.
haie.
haïe !
haillon.
haine.
haïr.
haire.
halage.
halbran.
halbrené.
hâle.
halener.
haler.
haleter.
halle.
hallebarde.
hallebreda.
hallecret.
hallier.
halte.
hameau.
hampe.
hanap.
hanche.
hangar.
hanneton.
hanter.
happelourde.
happer.
haquenée.
haquet.
harangue.
haras.
haraſſer.
harceler.
hardes.
hardi.
hareng.
hargneux.

haricot.	*héron.*	*houe.*
haridelle.	*héros.*	*houille.*
harnois.	*herſe.*	*houlette.*
haro.	*hêtre.*	*houlle.*
harpailler.	*heurter.*	*houppe.*
harpe.	*Hibou.*	*houppelande.*
harper.	*hic.*	*hourvari.*
harpie.	*hideux.*	*houſard.*
harpon.	*hie.*	*houſé.*
hart.	*hiérarchie.*	*houſeaux.*
haſard.	Ho !	*houſpiller.*
haſe.	*hobereau.*	*houſpillon.*
hâter.	*hoc.*	*houſſaie.*
haubert.	*hoca.*	*houſſe.*
have.	*hoche.*	*houſſer.*
havir.	*hochepot.*	*houſſine.*
havre.	*hocher.*	*houx.*
havreſac.	*hochet.*	*hoyau.*
hauſſer.	*hola !*	*Huche.*
haut.	*homard.*	*hucher.*
Hé !	*hongre.*	*huer.*
héaume.	*honnir.*	*huit.*
hem !	*honte.*	*hulotte.*
hennir.	*hoquet.*	*humer.*
héraut.	*hoqueton.*	*hune.*
hère.	*horion.*	*huppe.*
hériſſer.	*hors.*	*hure.*
hériſſon.	*hotte.*	*hurler.*
hernie.	*houblon.*	*hutte.*

Tous les mots dérivez des précédens & qui commencent par *H*, conſervent leur aſpiration initiale, excepté ceux

de *Héros*, qui ſont *héroïne*, *héroïſme*, *héroïde*, *héroïque*, *héroïquement*, où l'*H* n'étant que ſigne étymologique, demeure abſolument muette.

II.

Au milieu des mots qui ſont compoſez de quelqu'un des précédens, comme *déharnacher*, *enhardir*, *rehauſſer*, l'*H* s'y conſerve aſpirée comme elle l'étoit au commencement du mot primitif. Il n'y a d'exception que pour *exhauſſer*, *exhauſſement*, où l'*H* redevient muette.

Quand il s'en trouve une au milieu des mots ſimples & non dérivez des précédens, elle n'y eſt que l'équivalent du *tréma* pour ſéparer les deux voyelles, & pour empêcher que ces deux voyelles ne ſe préſentent à l'œil, comme ſi c'étoit une diphtongue : car dans le paſſage de la pénultième à la finale, on prononce *trahir*, *envahir*, de même que *jouir*, *haïr* ; & le ſon de l'*H* y étant imperceptible, cette lettre muette ne tire à conſéquence, ni pour la verſification, ni pour l'harmonie.

III.

A la fin des mots, l'*H* n'eſt aſpirée que dans ces trois interjections, *ah ! eh ! oh !* ſuivant la Grammaire de M. l'Abbé *Regnier*, la plus ample & la plus ſavante que nous ayons.

IV.

Quant aux mots douteux, c'eſt-à-dire, ſur leſquels on pourroit croire l'Uſage partagé, les voici, avec de courts éclairciſſemens.

Henri. On doit l'aſpirer dans un diſcours oratoire, & dans la Poëſie ſoutenue : mais hors de là, ce feroit une affectation.

Héſiter. Quoique nos auteurs les plus exacts aient toujours aſpiré l'*H* dans *héſiter*, cependant la négligence de la converſation a tellement prévalu, que ce n'eſt plus une faute d'écrire, *j'héſite, je n'héſite pas*, avec éliſion.

Hideux. Voici ce qui ſe lit dans les Obſervations de l'Académie ſur Vaugelas, pag. 221. *Le mot* Hideux *aſpiré a fait peine à quelques-uns dans*

la conversation, & ils aimeroient mieux dire, l'hideuse image que vous nous avez tracée, *que* la hideuse image. *Ce dernier*, ajoute-t-on, *est cependant le plus sûr*. Puisque c'est le plus sûr, il n'y a donc pas à balancer sur le choix.

Hollande. On doit toujours aspirer *Hollande*, & *Hollandois*, si ne n'est dans ces phrases, *toile d'Hollande*, *fromage d'Hollande*, qui ont passé du peuple dans le langage commun.

Hongrie. On dit de même, & par une semblable raison, *de l'eau de la Reine d'Hongrie*, *du point d'Hongrie*, quoique l'aspiration y soit nécessaire en toute autre occasion.

Onze. Remarquez, comme en avertit le Dictionnaire de l'Académie, » qu'encore que ce mot, & celui d'*on-* » *zième*, commencent par une voyel- » le, cependant il arrive quelquefois, » & sur-tout quand il est question de » dates, qu'on prononce, & qu'on écrit » sans élision, l'article ou la préposi- » tion qui les précède. *De onze enfans* » *qu'ils étoient, il en est mort dix. De* » *vingt, il n'en est resté que onze. La on-* » *zieme année.*

Oui, particule affirmative, ſe prononce quelquefois comme s'il y avoit une *H* aſpirée. Quoiqu'on diſe, *Je crois qu'oui*, cependant on dit, *le oui*, & *le non*; un *oui*; tous vos *oui* ne me perſuadent pas; & alors cette particule eſt priſe ſubſtantivement.

V.

Pour ne rien oublier de ce qui a rapport à l'aſpiration, il me reſte à parler de l'effet que font certaines terminaiſons ſourdes ou *naſales*, lorſqu'elles ſe trouvent devant un mot qui commence par une voyelle, comme dans ce vers:

Ah! j'attendrai long-temps: la nuit eſt loin *encore.*

Je commence par dire que cette obſervation ne regarde point ceux qui écrivent en proſe. Car la proſe ſouffre les *hiatus*, pourvû qu'ils ne ſoient, ni trop rudes, ni trop fréquens. Ils contribuent même à donner au diſcours un certain air naturel: & nous voyons, en effet, que la converſation des hon-

nêtes-gens eſt pleine (9) d'*hiatus* volontaires, qui ſont tellement autoriſez par l'Uſage, que ſi l'on parloit autrement, cela feroit d'un pédant, ou d'un provincial.

Mais il s'agit ici de ce qui doit être permis dans le vers. C'eſt aux Poëtes à examiner, ſi dans le choc des ſyllabes dont nous parlons, il n'y a pas cette ſorte de cacophonie, que l'on doit appeler *hiatus*, puiſqu'elle ne peut être ſauvée, ni par l'éliſion, ni par l'aſpiration. Je vais donc leur remettre devant les yeux ce que feu M. l'Abbé de Dangeau, excellent Académicien, a parfaitement bien remarqué dans ſon *Diſcours des Voyelles*, où il prétend que nos cinq terminaiſons, *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, ſont des ſons ſimples, & de

(9) Par exemple, lorſqu'un Acteur récite ces vers de la première Scène d'Athalie, *Je viens ... célébrer avec vous la fameuſe journée*, &, *Penſez-vous être ſaint*, il prononce comme s'il y avoit, *Célébré-r-avec vous*, & *Penſez-vou-s-être*. Mais dans la ſimple converſation, l'Uſage veut qu'on prononce comme s'il y avoit, *Célébré avec vous.... Penſez-vou être*, &c.

de

de véritables voyelles, dont, par conséquent, la rencontre avec d'autres voyelles fait des bâillemens, qui ne sont pas supportables dans le vers.

Remarquez, dit-il à Messieurs de l'Académie, ce qui arrive à ceux qui » récitent sur le Théâtre, ou à ceux » qui veulent chanter. Quand un Mu- » sicien voudra chanter ce vers :

Ah ! j'attendrai long-temps : la nuit est loin *encore.*

» il fera tout ce qu'il pourra pour évi- » viter le bâillement. Ou il prendra une » prononciation Normande, & dira : » *La nuit est loin*-n-*encore :* ou il met- » tra un petit *g* après *loin*, & dira, *la* » *nuit est loing encore :* ou il fera une » petite pause entre *loin* & *encore.* La » même chose arrive aux Comédiens » dans des rencontres semblables. Mais, » quelque expédient que prennent le » Musicien ou le Comédien, ils tombe- » ront dans de nouveaux inconvéniens, » en voulant éviter celui du bâille- » ment. Et les tempéramens qu'ils cher- » chent, montrent seulement que mon » systême est vrai. La nature toute seu-

» le leur en fait ſentir la vérité, ſans
» qu'ils aient étudié, comme nous, la
» nature des ſons.

Voilà, ajoute M. l'Abbé de Dangeau, comme j'avois raiſonné l'autre
» jour devant vous. En ſortant de l'A-
» cadémie, je penſai en moi-même,
» que ſi ce que je vous avois dit, étoit
» vrai, un Poëte Normand s'apperce-
» vroit moins qu'un autre de ces ſor-
» tes de bâillemens : & pour voir ſi
» j'avois bien rencontré, je lus le Cin-
» na de Corneille, & le Mithridate de
» Racine ; je marquai ſoigneuſement
» tous les endroits où le choc de mes
» voyelles *ſourdes* avec d'autres voyel-
» les faiſoit des bâillemens ; j'en trou-
» vai *vingt-ſix* dans Cinna, & je n'en
» trouvai qu'*onze* dans Mithridate ; &
» même la pluſpart de ceux de Mithri-
» date ſont dans des occaſions, où la
» prononciation ſépare de néceſſité le
» mot qui finit par une voyelle ſourde,
» d'avec celui qui commence par une
» autre voyelle. Je fus aſſez content de
» voir mon raiſonnement confirmé par
» cette expérience, & je voulus pouſ-
» ſer plus loin. Je jugeai qu'en prenant

» une pièce d'un homme qui fût en
» même temps acteur & auteur, j'y
» trouverois encore moins de ces bâil-
» lemens : je lus le Misantrope de Mo-
» lière, & je n'y en trouvai que *huit*.
» Continuant toujours à raisonner de
» la même manière, je crus que je
» trouverois encore moins de ces ren-
» contres de voyelles, si je lisois des
» pièces faites pour être chantées, &
» faites par un homme qui connût ce
» qui est propre à être chanté. Dans
» cette vûe, je lus un volume des Opé-
» ra de *Quinault*, qui contenoit qua-
» tre pièces : & de ces quatre pièces,
» il y en avoit une toute entière, où
» je ne trouvai pas un seul de ces bâil-
» lemens : il y en avoit fort peu dans
» les trois autres pièces : encore étoient-
» ils presque tous dans des endroits où
» le chant suspend de nécessité la pro-
» nonciation, & sépare si fort les
» voyelles sourdes d'avec les autres,
» que leur concours ne peut faire au-
» cune peine à l'oreille.

Joignons à l'autorité de M. l'Abbé de Dangeau, celle de M. l'Abbé Regnier. La preuve indubitable, dit ce

dernier dans sa Grammaire, que ces
» sons, *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, sont des
» sons simples, équivalans à de pures
» voyelles, est que dans la Musique
» on ne peut faire aucune modulation,
» aucun tremblement, aucune tenue,
» aucun port de voix que sur une pure
» voyelle. Or on peut faire des mo-
» dulations & des tenues sur tous les
» sons qu'on vient de marquer, de
» même que sur quelque voyelle que
» ce soit. Il est vrai que ces modula-
» tions ne sont pas si agréables que les
» autres, par la raison que le son en
» est plus étouffé, & plus sourd, &
» qu'il vient un peu du nez. Mais com-
» me le plus ou moins d'agrément ne
» change pas la nature des choses, cet-
» te différence n'empêche pas que ces
» sons ne doivent être considérez com-
» me de pures voyelles.

Après de telles autoritez, il est à croire que cette observation tiendra desormais lieu de précepte. C'est peu à peu, & de loin à loin, que l'oreille du François a reconnu les finesses, qui rendent notre vers harmonieux. Depuis le siècle de Marot, on en a trouvé

plusieurs. Celle-ci se doit à l'Opéra : & il étoit bien juste que le chant servît à rendre le vers plus délicat en quelque chose, puisqu'il a, vrai-semblablement, contribué à lui faire perdre de sa force & de son énergie.

VI.

Voilà ce qu'on lisoit dans la première édition de ces Remarques, & ce pourroit bien être l'opinion la plus sûre. Je vais cependant (1) hasarder une idée qui m'est venue depuis. Pour peu qu'elle fût goûtée, elle serviroit à diminuer le nombre des entraves poëtiques, & à ne pas voir des *hiatus* où Malherbe, où Racine, où Despréaux, & Quinault n'en ont pas vû.

Quelle est donc la nature des voyelles nasales ? Je les reconnois pour des sons vraiment simples & indivisibles ; mais de là s'ensuit-il que ce soient de pures & franches voyelles ? Pas plus, ce me semble, que si l'on attribuoit cette dénomination aux voyelles aspirées. Toute là

(1) *Potest non solùm aliud mihi ac tibi ; sed mihi ipsi aliud aliàs videri.* Cic. Orat.

la différence que j'y vois, c'eſt que dans les aſpirées, la conſonne *H* les précède ; au lieu que dans les naſales, la conſonne *N* les termine.

Pour caractériſer les premières, nous avons le terme d'*aſpiration* : & puiſqu'il n'y en a point encore d'établi pour les ſecondes, on me permettra celui de *naſalité*. Par l'aſpiration, la voix remonte de la gorge dans la bouche. Par la naſalité, elle redeſcend du nez dans la bouche. Ainſi le canal de la parole ayant deux extrémitez, celle du bas produit l'aſpiration ; & celle d'en haut produit la naſalité.

Or, ſi l'aſpiration empêche l'*hiatus* ; la naſalité ne l'empêchera-t-elle pas ? C'eſt là, préciſément, où j'en veux venir. Je me perſuade que les voyelles aſpirées & les naſales étant les unes auſſi-bien que les autres, non des voyelles pures & franches, mais des voyelles modifiées, elles peuvent les unes comme les autres empêcher l'*hiatus*.

Il y a, dit-on, *des occaſions* (2) *où la*

(2) *Opuſcules ſur la langue Françoiſe, par divers Académiciens*, page 261.

la Poëſie s'émancipe, comme dans ce vers,

Elle a le teint uni, belle bouche; beaux yeux.

*Il ſemble que pour éviter l'*hiatus, *on pourroit prononcer le* T, *& dire*, elle a le tein-t-uni. *Mais la Poëſie*, ajoute-t-on, *prononce* le tein uni, *& ſouffre cette cacophonie.*

A quoi bon biaiſer? Ou il faut adopter le ſyſtême de M. l'Abbé de Dangeau; & alors le *tein-uni* fait un *hiatus*, que la Poëſie ne peut ſouffrir. Ou la naſalité aura les mêmes prérogatives que l'aſpiration; & dès-lors point de cacophonie, point d'*hiatus* dans le *tein-uni*, quoique la dernière conſonne de *teint* ſoit muette.

Quand je récite à haute voix, *Souvent de tous nos maux la raiſon* eſt *le pire*, ou, *Jeune & vaillant* hé*ros*, je ne trouve pas plus de rudeſſe entre *zon-eſt*, qu'entre *ant-hé*: d'où je conclus qu'aſpiration & naſalité, qui ſe partagent les deux extrémitez du même canal, opèrent le même effet.

Autre obſervation: ces terminaiſons naſales, qu'on nous donne pour de ſim-

ples voyelles, conservent tellement la consonne *N*, que c'est de la position qu'il dépend que cette consonne soit muette, ou sonore. *On-n-arriva hier*, la voilà sonore. *Arriva-t-on hier*, la voilà muette. Puis-je donc me figurer que ce mot, *on*, soit pure voyelle dans l'une de ces phrases, lorsque dans l'autre j'entends distinctement sa consonne?

Au reste, l'usage le plus certain & le plus constant a décidé quand cette consonne devoit être muette, quand elle devoit être sonore, dans les terminaisons nasales. On reproche aux Normands de prononcer *du vi-n-admirable*, *mon cousi-n-est venu*. Peut-être que cette province ayant fourni aux Théâtres de Paris & des Auteurs & des Actrices du premier ordre, sa mauvaise prononciation deviendroit contagieuse, si l'on perdoit de vûe le principe qui tranche la difficulté. Et le voici, ce principe. Jamais ne faire sonner la terminaison nasale, à moins que le mot où elle se trouve, & le mot qui la suit, ne soient immédiatement, nécessairement, & inséparablement unis. Tel est *on* avant son verbe, *on arrive*,

on eſt arrivé. Tels ſont les adjectifs, qui précèdent leurs ſubſtantifs, *bon ange*, *certain auteur.* Tel eſt le monoſyllabe *en*, ſoit prépoſition, *en Italie*, *en honneur*, ſoit pronom, *je n'en ai point.* Tels ſont *bien*, & *rien*, adverbes, mais non ſubſtantifs, *il eſt bien élevé*, *il n'a rien oublié.*

Je me ſouviens, à ce ſujet, d'un conte que j'ai entendu faire au ſavant Evêque d'Avranches, M. Huet, dont ma plume n'écrit point le nom ſans que la reconnoiſſance me parle au fond du cœur. François I, le père des Lettres en France, diſons plus, l'ami des gens de Lettres, avoit permis à Melin de Saint-Gelais, ſon Bibliothécaire & ſon Aumônier, de parier que toutes les fois qu'il plairoit au Roi d'ouvrir le diſcours en vers, lui Saint-Gelais achèveroit la phraſe ſur les mêmes rimes. Un jour donc le Roi mettant le pied à l'étrier, & ayant regardé Saint-Gelais, apoſtropha ainſi ſon cheval :

Joli, gentil, petit cheval,
Bon à monter, bon à deſcendre ;

& à l'inſtant, Saint-Gelais ajouta :

Sans que tu sois un Bucéphal,
Tu portes plus grand qu'Alexandre.

Venons à M. Huet. Son illustre compatriote M. de Segrais lui écrivit au nom de l'Académie de Caen, pour inviter l'Académie Françoise à décider s'il falloit dire *bo-n-à monter*, *bo-n-à descendre*, ou ne point faire tinter la consonne finale de *bon*. Sur quoi l'Académie Françoise répondit que, puisqu'on pouvoit introduire un adverbe entre *bon*, & la particule *à*, comme si, par exemple, on vouloit dire, *bon rarement à monter*, *bon* cependant, *bon* quelquefois *à descendre*, de là il s'ensuivoit que *bon* doit être prononcé sans liaison avec la particule *à*. Mézeray, en qualité de Normand, fut seul d'un avis contraire. Mais, comme Secrétaire de la Compagnie, il fut contraint de rédiger la décision, à laquelle il ajouta, en riant, *Et sera ainsi prononcé nonobstant clameur de haro.*



ARTICLE QUATRIÈME.

De la Quantité.

ON a déjà vû qu'il ne falloit pas confondre Quantité & Accent : car l'Accent marque l'élévation, ou l'abaissement de la voix, dans la prononciation d'une syllabe ; au lieu que la Quantité marque le plus ou le moins de temps, qui s'emploie à la prononcer.

Puisqu'on mesure la durée des syllabes, il y en a donc, & de longues, & de brèves, mais rélativement les unes aux autres ; en sorte que la longue est longue par rapport à la brève ; & que la brève est brève par rapport à la longue. Quand nous prononçons *matin*, partie du jour, la première syllabe est brève, comparée à celle de *mâtin*, espèce de chien.

Une brève se prononce dans le moins de temps possible. Quand nous disons, *à Strasbourg*, il est clair que la première syllabe, qui n'est composée que d'une seule voyelle, nous prendra moins de temps que l'une des deux suivantes,

qui, outre la voyelle, renferment plusieurs consonnes. Mais les deux dernières, quoiqu'elles prennent chacune plus de temps que la première *à*, n'en sont pas moins essentiellement brèves, pourquoi? parce qu'elles se prononcent dans le moins de temps possible.

Il y a donc (3) des brèves moins brèves les unes que les autres; & par la même raison il y a des longues plus ou moins longues : sans cependant, que la moins brève puisse jamais être comptée parmi les longues, ni la moins longue parmi les brèves.

On mettra dans un rang à part notre syllabe féminine, plus brève que la plus brève des masculines. Je veux dire celle où entre l'E muet, dont je n'ai déjà que trop parlé. Quoiqu'on l'appelle *muet*, il ne l'est point; car il se fait entendre, mais à sa manière, soit qu'il

(3) Voyez Denys d'Halicarnasse, dans son Traité *de l'arrangement des mots*, chap. 15, & G. J. Vossius, *De arte Grammatica*, liv. II, chap. 12, où il a oublié ce passage formel de Quintilien, *Et longis longiores, & brevibus sunt breviores syllabæ*, IX, 4.

qu'il fasse la syllabe entière, comme il fait la dernière du mot *armée*; soit qu'il accompagne une consonne, comme dans les deux premières du mot *revenir*. Ainsi, à parler exactement, nous aurions cinq temps syllabiques, puisqu'on pourroit diviser nos syllabes en muettes, brèves, moins brèves, longues, & plus longues. Mais il est inutile de tant anatomiser les sons: & nous n'avons qu'à suivre l'exemple des Grecs & des Latins, qui ne connoissoient que brèves, longues, & douteuses.

Quant à celles-ci, distribuons-les en deux classes. Il y en a qui tiennent une espèce de milieu entre longue & brève, parce que l'oreille ne peut jusqu'à un certain point les apprécier: d'où il arrive que nos Poëtes les font pencher de quel côté ils veulent. Il y en a d'autres, que l'Usage a décidé qu'on devoit faire tantôt brèves, tantôt longues: mais de manière que ni leur brièveté, ni leur longueur n'est arbitraire, & qu'elle dépend absolument du lieu, où la syllabe est placée.

Je ne m'assujettirai pourtant pas

ſpécifier toujours de quelle claſſe eſt telle ou telle douteuſe, parce que cela demanderoit des explications égalément inutiles, & à ceux qui entendent la matière, & à ceux qui ne l'entendent point.

Une choſe à ne pas oublier, c'eſt qu'on meſure les ſyllabes, non pas rélativement à la lenteur, ou à la vîteſſe accidentelle de la prononciation; mais rélativement aux proportions immuables, qui les rendent, ou longues, ou brèves. Ainſi ces deux Médecins (4) de Molière, l'un qui allonge exceſſivement ſes mots, & l'autre qui bredouille, ne laiſſent pas d'obſerver également la Quantité; car, quoique le bredouilleur ait plus vîte prononcé une longue, que ſon camarade une brève, tous les deux ne laiſſent pas de faire exactement brèves celles qui ſont brèves, & longues celles qui ſont longues; avec cette différence ſeulement, qu'il faut à l'un ſept ou huit fois plus de temps qu'à l'autre, pour articuler.

Tâchons préſentement de faire connoître

(4) Dans l'Amour Médecin. *Acte* II.

noître nos *brèves*, nos *longues*, & nos *douteuſes*. Pour exécuter ce deſſein, ou du moins pour montrer qu'il ne ſeroit pas impoſſible de l'exécuter, je vais parcourir nos différentes terminaiſons, & inſiſter principalement ſur les pénultièmes ſyllabes, qui ſont toujours ſaiſies avec le plus d'avidité par l'oreille, dans notre langue ſur-tout, où il y a beaucoup de finales muettes. Je ne dois, au reſte, conſidérer ici que la prononciation ſoutenue, ſans toucher aux licences de la converſation.

A

Quand il ſe prend pour la première lettre de l'Alphabet, il eſt long : *un petit ā, une panſe d'ā, il ne ſait ni ā ni b.*

Quand il eſt prépoſition, il eſt bref : *je ſuis ă Paris, j'écris ă Rome, j'ai donné ă Paul*; & de même quand il vient du verbe avoir : *il ă de beaux livres, il ă été, il ă parlé.*

Au commencement du mot l'*A* eſt long, dans *ācre, āge, āffre, āgnus, āme, āne, ānus, āpre, ārrhes, ās*. Hors de là il eſt bref, ſoit que tout ſeul il compoſe la première ſyllabe du mot, comme dans *ăpôtre*; ſoit qu'il ſoit ſuivi d'une conſonne redoublée, comme dans *ăpprendre*; ſoit que les con-

fonnes soient différentes, comme dans *ăl-téré*, *ărgument*, &c.

A la fin du mot il est très-bref, dans les préterits, & dans les futurs : *il aimă*, *il aimeră*, *il chantă*, *il chanteră*. Dans l'article *lă*. Dans les pronoms, *mă*, *tă*, *să*. Dans les adverbes, *çă*, *lă*, *déjă*, *oui-dă*. On appuie un peu davantage sur les substantifs empruntez des langues étrangères : *sofă*, *hocă*, *duplicată*, *agendă*, &c.

ABE. Toujours bref, excepté dans *astrolābe*, & dans *crābe*, poisson de mer.

ABLE. Bref dans tous les adjectifs : *aimăble*, *raisonnăble*, *capăble*, &c. Long dans la plufpart des substantifs : *cāble*, *fāble*, *diāble*, *rāble*, *sāble*; & dans ces verbes, *on m'accāble*, *je m'ensāble*, *il hāble*.

ABRE. Toujours long : *sābre*, *cinābre*, *il se cābre*, *tout se délābre*. Et cette syllabe conserve sa longueur dans la terminaison masculine : *se cābrer*, *délābré*.

AC. Règle générale. Toute syllabe, dont la dernière voyelle est suivie d'une consonne finale, qui n'est ni *s*, ni *z*, est brève : *săc*, *nectăr*, *sĕl*, *fĭl*, *pŏt*, *tŭf*, &c.

Une fois pour toutes, faisons ici mention de cette autre Règle, qui est sans exception. Toute syllabe masculine, qu'elle soit brève ou non au singulier, est toujours longue au pluriel : *des sācs*, *des sēls*, *des pōts*, &c.

On doit même étendre cette Règle jusqu'aux singuliers masculins, dont la finale est l'une des caractéristiques du pluriel : *le tēmps*, *le nēz*, &c.

ACE. Long dans *grâce*, *espâce*, *on lâce* (5) *Madame*, *on la délâce*, *on entrelâce ses cheveux de perles.* Hors de là, toujours bref : *audăce*, *glăce*, *préfăce*, *tenăce*, *vorăce*, &c.

ACHE. Long dans (6) *lâche*, *tâche*, entreprise, *gâche*, *relâche*, *je mâche*, *on me fâche*. Et la même quantité se conserve avec la terminaison masculine : *mâcher*, *relâcher*, &c. Hors de là, bref : *tăche*, souillure, *moustăche*, *văche*, *il se căche*, &c.

ACLE. Long dans *il râcle*, & *il débâcle*. Hors de là douteux : *orăcle*, *mirăcle*, *obstăcle*; *tabernăcle*, *spectăcle*, &c.

ACRE. Long dans *âcre*, piquant; mais bref dans tout le reste : *Diăcre*, *năcre*, *ăcre* de terre, le *Săcre* du Roi, *săcre*, oiseau, &c.

ADE. Toujours bref : *aubăde*, *cascăde*, *făde*, *il persuăde*, *il s'évăde*, &c.

ADRE. Bref dans *lădre*. Long dans *câdre*, *escâdre*, *cela ne câdre pas*. Et cette syllabe est pareillement longue avec l'*E* fermé : *mâdré*, *encâdrer*.

AFE. APHE. Toujours bref : *carăfe*, *épităphe*, *agrăffe*, &c.

AFRE. AFFRE. Long dans *âffre*, frayeur, &

(5) Pourquoi *la* est-il long dans *lacer?* A cause du primitif *lacqs*.

(6) Pour montrer que ces syllabes sont longues, autrefois on écrivoit *lasche*, *tasche*, &c. Aujourd'hui dumoins on n'y doit pas oublier l'accent circonflexe : *lâche*, *tâche*, &c.

& dans *bâfre*, mot bas. Ailleurs bref : *balăfre*, *săfre*, &c.

AFLE. Long : *râfle*, *j'érâfle*. Et la même quantité se conserve quand l'*E* se ferme : *râfler*, *érâfler*.

AGE. Long dans le mot, *âge*. Mais tellement bref dans tout le reste, qu'on appuie un peu (7) sur la pénultième.

AGNE. Toujours bref, excepté ce seul mot, *je gâgne*, *gâgner*.

AGUE. Toujours bref : *băgue*, *dăgue*, *văgue*, *il extravăgue*, &c.

AI, fausse diphtongue, qui ne rend qu'un son simple. Quand c'est le son d'un *E* ouvert, la syllabe est douteuse : *vrăi*, *essăi*. Mais brève, quand le son approche plus de l'*E* fermé : *j'ăi*, *je chantăi*.

AIE. Toujours long : *hâie*, *plâie*, *vrâie*, &c. Voyez, sous la terminaison *ÉE*, la Règle générale.

Mais elle n'a pas lieu à l'égard des mots, dont la dernière syllabe est mouillée : cette dernière syllabe alors n'étant pas composée de l'*E* muet tout seul, puisqu'il y entre aussi un *I*. Car l'*Y* dans *je paye*, *il bégaye*, tient lieu de deux *I*, dont l'un affecte une syllabe, & l'autre une autre ; comme si l'on

(7) *Pronuntiationem habent talem, ut penultima syllaba produci potiùs quàm corripi dicenda sit ; sed tamen ita ut aures hanc productionem vix sentiant.* Ainsi parle H. Estienne dans ses *Hypomneses*, pag. 9. On peut en dire autant des adjectifs terminez en *ABLE*.

l'on écrivoit, *je pai-ïe, il bégai-ïe.* Et peu importe que la dernière ſoit féminine ou maſculine, la pénultième n'en eſt pas moins brève : *je păi-ïe, il bégăi-ïe, nous păi-ïons, vous bégăi-ïez,* &c.

AIGNE. Toujours bref ; *chatăigne, je dăigne, il ſe băigne, on le ſăigne,* &c.

AIGRE. Toujours bref : *ăigre, măigre.*

AIL. Règle générale. Quand un mot finit par *L* mouillée, la ſyllabe eſt brève : *éventăil, vermĕil, avrĭl, quenoŭille, ſautĕuil.*

AILLE. Bref dans *médăille,* & dans ces verbes, *je détăille, j'émăille, je travăille, je băille,* pour dire je donne. Mais long dans tout autre mot, quand même l'*E* devient fermé : *je râille, râillé, il ſe débrâille, débrâillé, il rimâille, rimâilleur.*

AILLET. AILLIR. Bref : *măillet, păillet, jăillir, aſſăillir.* On n'entend que l'*A* dans les pénultièmes, & l'*I* n'y eſt que pour mouiller la conſonne ſuivante : non plus que dans les deux articles précédens, & dans le ſuivant.

AILLON. Bref dans *médăillon, batăillon, nous émăillons, détăillons, travăillons.* Hors de là, il eſt long : *hâillon, bâillon, pénâillon, nous tâillons,* &c.

AIM. AIN. Voyelles naſales. Règle ſans exception. Quand elles ſont ſuivies d'une conſonne qui n'eſt pas la leur propre, c'eſt-à-dire qui n'eſt ni *M*, ni *N*, & qui commence une autre ſyllabe, elles rendent longue la ſyllabe où elles ſe trouvent : *jâmbe,*

jāmbon, *craīnte*, *trēmbler*, *peīndre*, *joīndre*, *tōmber*, *hūmble*, &c.

AIME. Cette terminaison, ainsi orthographiée, n'a lieu que dans le verbe *Aimer*, où elle est brève.

AINE. Long dans *haīne*, *chaīne*, *gaīne*, *je traīne*, & leurs dérivez. Hors de là, bref: *capitaĭne*, *fontaĭne*, &c.

AIR. AIRE. Le premier est douteux au singulier: *l'ăir*, *chăir*, *éclăir*, *păir*, &c. Le second est long: *une āire*, *une pāire*, *chāire*, *on m'éclāire*, &c.

AIS. AIX. AISE. AISSE. Tous longs: *palāis*, *pāix*, *fournāise*, *qu'il plāise*, *cāisse*, *qu'il se repāisse*, &c.

AIT. AITE. Brefs: *lăit*, *attrăit*, *il făit*, *parfăite*, *retrăite*, &c. Il faut excepter, *il plāît*, *il nāît*, *il repāît*, *fāîte*, sommet.

AITRE. Toujours long: *trāître*, *māître*, & autres terminaisons semblables, quoique l'orthographe soit différente, *parōître*, *connōître*, &c. Voyez *Etre*.

ALE. ALLE. Toujours brefs: *cigăle*, *scandăle*, *une măllе*, &c. Il en faut excepter (8) ces mots: *hāle*, *pāle*, *un māle*, *un rāle*, *il rāle*. Et quand la finale de ces mots est masculine, leur pénultième conserve sa longueur: *hālé*, *pāleur*, *rāler*.

AM. AN. Voyez ci-dessus la Règle des nasales,

(8) On y mettoit autrefois une *s* muette, *pasle*, *masle*, ou la voyelle s'y redoubloit, *raale*. Aujourd'hui un accent circonflexe.

nasales, où il faut ajouter que si leurs propres consonnes, *m*, ou *n*, se redoublent, cela rend brève la syllabe à laquelle appartient la première des consonnes redoublées, qui demeure alors muette, & n'est plus nasale : *épigrămme*, *qu'il prĕnne*, *consŏnne*, *persŏnne*, &c. Il n'y a d'exception que *flāmme*, dont la pénultième est longue.

Ame. Toujours bref : *Dăme*, *estăme*; *răme*, *on le diffăme*, *un cerf qui brăme*, &c. Il en faut excepter *āme*, *infāme*, *blāme*, *il se pāme*, *un Brāme Indien*.

Joignez-y les Aoristes, *nous aimāmes*; *nous chantāmes*, & de même sous les autres terminaisons, *nous écrivīmes*, *nous répondīmes*, *nous recūmes*.

Ane. Toujours bref : *cabăne*, *orgăne*; *pănne*, &c. Il en faut excepter, *āne*, *crāne*, *les Mānes*, *de la mānne*, *une mānne*, & *je dānne*, *je condānne*, qu'il seroit plus régulier d'écrire, *damne* & *condamne*, non seulement à cause de l'étymologie, mais de peur que la consonne redoublée ne donne lieu de prononcer mal.

Ant. Voyez sous *Ain* la Règle des nasales. Mais dans ce mot, *comptant*, il y a cette différence, qu'employé comme gérondif, il est long : *je me suis trompé en comptānt de l'argent*; & il est bref, quand on l'emploie substantivement, ou adverbialement : *il a du comptănt*, *j'aime à payer comptănt*.

Ap. Voyez la Règle sous *Ac*.

APE. APPE. Toujours brefs : *Păpe*, *Jăpe*, *frăppe*. Exceptez *rāpe*, & *rāper*, où il est ouvert, & long.

APRE. Toujours long.

AQUE. Toujours bref, à l'exception de *Pāques*, & *Jācque*.

AR. Voyez la Règle sous *A c*.

ARBE. Règle générale. Toute syllabe qui finit par *r*, & qui est suivie d'une syllabe commençant par toute autre consonne, est brève : *bărbe*, *bărque*, *bĕrceau*, *infĭrme*, *ŏrdre*, &c.

ARE. Long : *barbāre*, *je m'égāre*, *je prépāre*, &c. Mais quand la dernière syllabe n'est plus muette, il redevient bref : *égăré*, *prépărant*, *barbărie*, &c.

ARRE. Règle générale. Quelle que soit la voyelle qui précède deux *r*, quand les deux ensemble ne forment qu'un son indivisible, la syllabe est toujours longue : *ārrêt*, *bārre*, *bizārre*, *tonnērre*, *éclōrre*, &c.

ARI. ARRE. Toujours brefs : *mări*, *pări*, *Mărie*, *barbărie*. Exceptez *hourvāri*, *mārri*, *équārri*.

AS. Ordinairement long, car il y a peu de mots ainsi terminez, où l'A ne soit très-ouvert, soit qu'on prononce l'*s*, comme dans *Pallās*, un *ās* ; soit qu'on ne le prononce point, comme dans *tas*, *gras*, *tu as*, *tu joueras*, &c.

ASE. Toujours long : *hāse*, *Pégāse*, *emphāse*, *extāse*, *rāser*, &c. Règle générale, Qu'entre deux voyelles dont la dernière est

muette, les lettres *s* & *z*, allongent la pénultième : *bāſe*, *extāſe*, *diocēſe*, *il pēſe*, *bētiſe*, *franchīſe*, *rōſe*, *époūſe*, *rūſe*, *reclūſe*, &c.

Mais ſi la ſyllabe qui commence par une de ces lettres, eſt longue de ſa nature, elle conſerve ſa quantité, & ſouvent l'antépénultième devient brève : *il s'extăſie*, *pĕſée*, *époŭſée*, &c.

ASPE. Régle générale. Une *s* prononcée, qui ſuit une voyelle, & précède une autre conſonne, rend la ſyllabe toujours brève : *jăſpe*, *măſque*, *ăſtre*, *burlĕſque*, *funĕſte*, *pĭſte*, *rĭſque*, *pŏſte*, *brŭſque*, *jŭſte*.

On a vû ſous ARBE la même Règle.

ASSE. Bref, excepté dans les ſubſtantifs, *bāſſe*, *cāſſe*, *clāſſe*, *échāſſe*, *pāſſe*, *nāſſe*, *tāſſe*, *chāſſe* de Saint, & *māſſe*, terme de jeu ; dans les adjectifs féminins *bāſſe*, *grāſſe*, *lāſſe* ; & dans ces verbes, *il amāſſe*, *enchāſſe*, *cāſſe*, *pāſſe*, *compāſſe*, & *ſāſſe*, avec leurs compoſez.

Tous ces mots conſervent leur quantité, lors même qu'au lieu de la terminaiſon muette, ils en prennent une maſculine : *chāſſis*, *cāſſer*, *pāſſer*, &c.

Joignez-y la première & la ſeconde perſonne du ſingulier, avec la troiſième du pluriel, terminées en *āſſe*, *āſſes*, & *āſſent*, au Subjonctif : *Que j'aimāſſe*, *que tu aimāſſes*, *qu'ils aimāſſent*.

AT. Long dans (9) ces ſubſtantifs : *bāt* de

(9) Auſſi ces ſyllabes, & celles de la termi-

de mulet, *mât*, *appât*, *dégât*; & dans les troisièmes personnes du singulier au Subjonctif, *Qu'il aimât*, *qu'il chantât*, &c. Bref dans tous les autres substantifs, dans les adjectifs, & au Présent de l'indicatif: *avocăt*, *éclăt*, *plăt*, *chocolăt*, *on se băt*, &c.

ATE. ATES. Toujours brefs, excepté dans *hâte*, *pâte*, *il appâte*, *il gâte*, *il mâte*, *il démâte*; & dans les secondes personnes du pluriel, terminées en *âtes*, à l'Aoriste: *vous aimâtes*, *vous chantâtes*.

ATRE. ATTRE. Brefs dans *quătre*, & dans *băttre*, avec ses dérivez. Hors de là, toujours longs: *idolâtre*, *théâtre*, *opiniâtre*, *emplâtre*, &c.

AU, fausse diphtongue. Quand il forme une syllabe suivie de la terminaison muette, il est long: *âuge*, *âutre*, *âune*, *âube*, *tâupe*. Il est long pareillement, lorsque dans la dernière syllabe du mot il est suivi d'une consonne: *hâut*, *châud*, *châux*, *fâux*. Exceptez *Paul*. Mais il est douteux, quand il précède une syllabe masculine: *ăubade*, *ău-dace*, *ăutonne*, *ăugmenter*, *ăuteur*; & quand il est final: *Joyău*, *coteău*, &c.

AVE. Bref dans *răve*, *căve*, *on păve*, &c. Plus souvent long: *entrâve*, *grâve*, *conclâve*, &c. Mais lorsqu'au lieu de la syllabe muette, il en fait une masculine, la précédente

naison suivante, prenoient-elles toutes autrefois une *s* muette, *bast*, *mast*, *qu'il aimast*, *vous aimastes*. On n'y doit pas oublier aujourd'hui l'accent circonflexe.

dente est brève : *grăvier*, *conclăviste*, *aggrăver*, &c.

Quand *brave* précède son substantif, il est bref, *un brăve homme* : mais long, s'il ne vient qu'après, *un homme brāve.*

AVRE. Toujours long : *cadāvre*, &c.

AX. AXE. Toujours brefs : *Ajăx*, *thorăx*, *tăxe*, *parallăxe*, &c.

E.

On distingue trois principales sortes d'*E*, qui expriment divers sons, & dont la différence est sensible dans *fermeté*, dans *honnêteté*. On appelle *E ouvert*, celui qui se présente le premier dans ces deux mots : *E muet*, celui du milieu ; *E fermé*, celui qui est à la fin. On ne met point d'accent sur l'*E* muet : on met l'aigu sur le fermé : on met le grave ou le circonflexe sur l'*E* ouvert, & souvent on n'y en met point du tout, comme ici sur la première syllabe de *fermeté*.

Quand on dit *E* féminin, cela regarde uniquement l'*E* muet ; & quand on dit *E* masculin, cela regarde indifféremment les deux autres.

A l'égard de l'*E* muet, il suffit d'en savoir deux choses. La première, qu'il ne commence jamais un mot. La seconde, Qu'il ne se trouve jamais en plusieurs syllabes consécutives : ou que s'il s'y trouve, comme dans quelques mots composez, tels que *revenir*, *redevenir*, *entretenir*, c'est du moins ce qui n'arrive jamais à la fin d'un mot. Ainsi les

verbes, dont la pénultième est muette à l'Infinitif, comme *appeler*, *peser*, *mener*, *devoir*, *concevoir*, prennent dans les temps qui finissent par l'E muet, ou un E masculin, ou la diphtongue OI. *J'appelle, il pèse, il mène, ils doivent, ils conçoivent. Prenez, ils prennent. Venez, qu'il vienne.* On dit *chapelain, chapelle : chandelier, chandelle ; celui, celle.* Par la même raison, quoiqu'on dise, *j'aime, je chante*, nous disons, *aimé-je, chanté-je ?* Tel est le génie de notre langue ; & l'on doit, ce me semble, conclure de son uniformité sur ce point, qu'elle ne se gouverne nullement selon les loix d'un Usage arbitraire & aveugle ; mais qu'elle a, de temps immémorial, consulté les principes de l'Harmonie, qui demandent, ou que la pénultième soit fortifiée, si la dernière est muette ; ou que la pénultième soit foible, si la dernière est le siège où se trouve le soutien de la voix.

Il n'est donc plus question ici que de ce qui regarde nos E masculins. Celui qui est ouvert, peut être plus ou moins ouvert. Il l'est peu dans *fèrme* : il l'est tout-à-fait dans *procès*. Le moins ouvert est souvent bref : le très-ouvert est toujours long.

EBLE. EBRE. EC. ECE. Toujours brefs : *hièble, funèbre, bèc, nièce.*

ÊCHE. Long, & très-ouvert dans *bêche, lêche, grièche, pêche* action de pêcher, *pêche* fruit, *revêche, il empêche, il dépêche, il prêche.* Bref, & peu ouvert dans *calèche, flèche, mèche, crèche, sèche, brèche, on*

pĕche, lorſqu'il ſignifie, on fait un péché.

ECLE. ECT. ECTE. EDE. EDER. Tous brefs : *ſiĕclè*, *reſpĕct*, *inſĕcte*, *tiĕde*, *remĕde*, *cĕder*, *poſſĕder*, &c.

ÉE. Règle générale. Tous les mots qui finiſſent par un *e* muet, immédiatement précédé d'une voyelle, ont leur pénultième longue : *penſēe*, *armēe* ; *je līe*, *je me fīe* ; *jōie*, *j'envōie* ; *je lōue*, *il jōue* ; *je nūe*, *la rūe*.

Mais, ſi dans tous ces mêmes mots, l'*e* muet ſe change en un *e* fermé, alors la pénultième, de longue qu'elle étoit, devient brève : *lĭer*, *jŏyeux*, *lŏuer*, *nŭer*, &c.

EÉ. Règle générale. Quand une voyelle finit la ſyllabe, & qu'elle eſt ſuivie d'une autre voyelle qui n'eſt pas l'*e* muet, la ſyllabe eſt brève : *crĕé*, *fĕal*, *actĭon*, *hăir*, *dŏué*, *tŭer*, &c.

EF. EFFE. Le premier eſt bref : *chĕf*, *brĕf*. Le ſecond eſt long : *grēffe*.

EFFLE. Il eſt long dans *nēffle*, & bref dans *trĕffle*.

EGE. EGLE. Le premier long : *ſacrilēge*, *collēge*, *ſiēge*, &c. L'autre bref : *rĕgle*, *ſĕigle*, &c.

EGNE. EIGNE. Le premier eſt douteux : *rĕgne*, *douĕgne*. L'autre bref : *pĕigne*, *enſĕigne*, *qu'il fĕigne*, &c.

EGRE. EGUE. Brefs : *Nĕgre*, *intĕgre*, *bĕgue*, *collĕgue*, *il allĕgue*, &c.

EIL. EILLE. Brefs : *Solĕil*, *ſommĕil*, *abĕille*. Voyez la Règle ſous AIL. Il n'y a d'exception ſous EILLE, que *vīeille* ; *vīeillard*, *vīeilleſſe*.

EIN. EINT. Voyelles nasales.

EINE. Bref : *vĕine*, *pĕine*, &c. Ce seul mot, *Rĕine*, est long.

EINTE. Toujours long : *attēinte*, *dépēinte*, *fēinte*, &c.

EITRE. Nous n'avons qu'un mot ainsi terminé, *Rēitre*, long.

EL. Toujours bref : *sĕl*, *autĕl*, *cruĕl*.

EL. ELLE. Long (1) dans *zēle*, *poēle*, *frēle*, *pēle-mēle*, *grēle*, *il se fēle*, mouton qui *bēle*. Hors de là, bref : *modĕle*, *fidĕle*, *rebĕlle*, *mortĕlle*, &c.

EM. EN. Je n'ajoute rien ici à la Règle des voyelles nasales, si ce n'est que la consonne finale est sonore dans ces mots : *item*, *Bethleĕm*, *amĕn*, *hymĕn*, *examĕn*, &c.

EME. Douteux dans *crēme*. Bref dans *je sĕme*, *il sĕme*. Long par-tout ailleurs : *baptēme*, *chrēme*, *mēme*, &c.

ENE. ENNE. Longs, dans *chēne*, *cēne*, *scēne*, *gēne*, *alēne*, *rēne*, *frēne*, *arēne*, *pēne*, & dans les noms propres, *Athēnes*, *Diogēne*, *Mécēne*, &c. Bref dans *phénomĕne*, *ébĕne*, *étrĕnne*, *qu'il prĕnne*, *apprĕnne*, & partout où la consonne est redoublée.

EPE. ERE. Toujours longs : *guēpe*, *crēpe*, *Vēpres*. Exceptez *lĕpre*.

EPTE. EPTRE. Toujours brefs : *précĕpte*, *il accĕpte*, *scĕptre*, *spĕctre*.

(1) Voilà pourquoi anciennement toutes ces longues prenoient une *s* muette, *poësle*, *mesle*, &c. Exceptez *zèle*, dont l'orthographe a toujours suivi l'étymologie.

EQUE. ECQUE. Long dans *Evêque*, & *Archevêque*. Bref hors de là : *Grècque*, *bibliothèque*, *obsèques*, &c.

ER. Il est bref dans *Jupitĕr*, *Lucifĕr*, *éthĕr*, *chĕr*, *clĕrc*, *cancĕr*, *patĕr*, *magistĕr*, *fratĕr*, & quelques autres, ou noms propres, ou noms étrangers. Il est bien plus ouvert, & long, dans *fēr*, *enfēr*, *légēr*; *mēr*, *amēr*, *hivēr*. Il est douteux dans les Infinitifs, lorsqu'on fait sonner l'R avec la voyelle suivante, comme il le faut toujours en lisant des vers.

ERBE. ERCE. ERSE. ERCHE. ERCLE. ERDE. ERDRE. Tous brefs. Voyez sous la terminaison ARBE la Règle générale.

ERD. ERT. Douteux, *concĕrt*, *ouvĕrt*, *desĕrt*, *il pĕrd*, &c.

ERE. Douteux, & l'E un peu ouvert: *chimĕre*, *pĕre*, *sincĕre*, *il espĕre*, &c. Long au pluriel de l'Aoriste : *ils allērent*, *ils parlērent*, &c.

ERGE. ERGUE. ERLE. ERME. ERNE. ERPE. Tous brefs. Règle générale sous la terminaison ARBE.

ERR. Toujours long, suivant la Règle générale, quand les deux R ne forment qu'un son indivisible, comme dans *guērre*, *tonnērre*, *nous vērrons* : mais bref, lorsqu'elles se font entendre chacune séparément, comme dans *ĕrreur*, *tĕrreur*, *ĕrrant*, *ĕrroné*, *ĕrrata*.

ERTE. ERTRE. ERVE. Voyez la Règle sous la terminaison ARBE.

ESSE. Long dans *Abbēsse*, *profēsse*, *con-*

fesse, *presse*, *compresse*, *expresse*, *cesse*, *lesse*, *on s'empresse*, *il professe*. Hors de là bref: *tendresse*, *paresse*, *caresse*, &c.

ESQUE. ESTE. ESTRE. Voyez *ASPE*.

ET. Long (2) dans *arrêt*, *benêt*, *forêt*, *genêt*, *prêt*, *apprêt*, *acquêt*, *intérêt*, *têt*, *protêt*, *il est*. Hors de là, bref: *cadet*, *bidet*, *et* conjonction, *sujet*, *hochet*, &c.

ETE. Long dans *bête*, *fête*, *arbalête*, *boête*, *tempête*, *quête*, *conquête*, *enquête*, *requête*, *arrête*, *crête*, *tête*. Bref par-tout ailleurs, & le *T* s'y redouble, à moins que l'étymologie ne le défende : *prophete*, *poëte*, *comete*, *tablette*, *houlette*, *il tette*, *il crochette*, *il cachette*, &c.

Honnête, bref dans *honnête homme*, mais long dans *un homme honnête*, &c.

Vous êtes, seconde personne du verbe *être*, au présent de l'Indicatif, est au gré du Poëte, long, ou bref.

ETRE. Long dans *être*, *salpêtre*, *ancêtre*, *fenêtre*, *prêtre*, *champêtre*, *hêtre*, *chevêtre*, *guêtre*, *je me dépêtre*. Bref par-tout ailleurs, & le *T* s'y redouble, à moins que l'étymologie ne s'y oppose : *diametre*, *il pénetre*, *lettre*, *mettre*, &c.

EU, diphtongue oculaire, qui ne forme qu'un

(2) Tout ce qu'il y a de long dans cet article, & dans les deux suivans, s'écrivoit autrefois avec une *s* muette, qui ne s'est conservée que dans *est*, troisième personne du verbe *être*, au Présent de l'Indicatif.

qu'un ſon unique. Bref au ſingulier : *fĕu*, *blĕu*, *jĕu*, &c.

EVE. Long dans *trēve*, *la grēve*, *il rēve*; & la pénultième de ce verbe demeure longue dans tous ces temps : *rēver*, *je rēvois*. Douteux dans *fève*, *brève*, *il achève*, *il crève*, *il ſe lève*; & la pénultième de ces verbes, ſuivie d'une ſyllabe maſculine, devient muette, *achever*, *il ſe levoit*, *il creva*. Voyez page 90.

EUF. Bref : *veŭf*, *neŭf*, *un œŭf*, *un bœŭf*. On prononce l'F dans tous ces mots au ſingulier, mais non, au pluriel, ſi ce n'eſt dans *veuf*.

EUIL. Voyez AIL.

EULE. Long dans *mēule*, & *vēule*. Hors de là, bref : *ſĕule*, *guĕule*, &c.

EUNE. Il eſt long dans *jēune*, abſtinence; & bref dans *jĕune*, qui n'eſt pas vieux.

EUR. EURE. Le premier eſt bref au ſingulier : *odĕur*, *pĕur*, *majĕur*; & long au pluriel : *odēurs*, &c. Mais le ſecond eſt douteux; car ſi le mot en fait néceſſairement attendre un autre, la ſyllabe eſt brève : *une hĕure entière*, *la majĕure part*; & s'il ne fait rien attendre, elle eſt longue : *cette fille eſt majēure*, *j'attends depuis une hēure*.

EVRE. Douteux : *lèvre*, *chèvre*, *lièvre*, *orfèvre*, &c.

EUX. EUSE. Long : *dēux*, *précieux*, *précieuſe*, *Quêtēuſe*, *crēuſer*.

EX. Toujours bref : *ĕxemple*, *ĕxtirper*, *ſĕxe*, *perplĕx*. Voyez AX.

I.

Une observation, que l'on a déjà pu faire, mais qui deviendroit encore plus sensible dans les trois voyelles, dont il reste à parler, c'est que le nombre des brèves l'emporte de beaucoup sur celui des longues. Pour abréger donc, je supprimerai désormais toutes les terminaisons, sous lesquelles il ne se trouve que des brèves.

IDRE. Long : *Hīdre*, *cīdre*. On écrit *Hydre*, à cause de l'étymologie.

IE. diphtongue. Douteux : *mĭel*, *fĭel*, *fĭer*, *amitĭé*, *moitĭé*, *carrĭere*, *poussĭère*, *tĭen*, *mĭen*, *Dĭeu*, &c.

IE, dissyllabe. Long : *vīe*, *saisīe*, *il prīe*, &c. Voyez la Règle générale, sous la terminaison EE, ci-dessus.

IEN. Quand il est dissyllabe, les deux syllabes sont brèves : *lĭĕn*, *Parisĭĕn*. Quand il est diphtongue, la syllabe est douteuse, *le mĭen*, *soutĭen*, *rĭen*.

IGE. Douteux : *tĭge*, *prodĭge*, *litĭge*, *vestĭge*, *je m'oblĭge*, *il s'afflĭge*, &c. Mais bref dans les temps de ces verbes, qui ne finissent point par un E muet : *s'oblĭger*, *s'afflĭger*, &c.

ILE. Long : dans *īle*, *huīle*, *style*, *tuīle*, & *presqu'īle*.

IM. IN. ** Voyez sous AIM.

** Henri Estienne, dans ses *Hypomneses*, page 42, traite de licence outrée les Rimes de *Vain*, & *Vin*, de *Pain*, & *Pin*.

IME.

IME. Long dans *abyme*, & *dîxme*. Joignez-y ces pluriels de l'Aoriste : *nous vîmes*, *nous répondîmes*, &c.

IRE. Douteux : *empîre*, *Sîre*, *écrîre*, *il soupîre*. Long à l'Aoriste : *ils punîrent*, *ils fîrent*, &c. Mais bref devant le masculin : *soupîrer*, *desîrer*.

ISE. Long : *remîse*, *surprîse*, *j'épuîse* ; *Qu'ils lîsent*, *ils dîsent*. Voyez ASE.

ISSE. Toujours bref, excepté dans le Subjonctif : *Que je fîsse*, *que tu écrivîsses*, *qu'ils fîssent*, &c.

IT. Il n'est (3) long qu'au subjonctif : *Qu'il dît*, *qu'il fît*.

ITE. Long dans *bénîte*, *gîte*, *vîte*, & dans ces secondes personnes de l'Aoriste : *vous fîtes*, *vous vîtes*.

ITRE. Long dans *epître*, *huître*, *regître*. Que si l'on écrit *registre*, qui est le plus régulier, alors la pénultième est brève.

IVE. Long dans les adjectifs féminins, dont les masculins se terminent en IF : *tardîve*, *captîve*, *Juîve*, &c.

IVRE. *Vivre*, substantif, long.

O.

Quand il commence le mot, il est fermé, & bref, excepté dans *ôs*, *ôser*, *ôsier*, & *ôter*, où il est ouvert, & long : aussibien

(3) Autrefois on écrivoit *qu'il fist*, *qu'il dist*. On doit remplacer l's par un accent circonflexe.

bien que dans *hôte*, quoiqu'on dise *hŏtel*, & *hŏtellerie*.

OBE. Long, & ouvert dans *glōbe*, & *lōbe*. Bref, & fermé ailleurs.

ODE. Long dans *je rōde*. Bref par-tout ailleurs : *mŏde*, *antipŏde*, &c.

OGE. Long dans ce seul mot, *le Dōge*, & bref hors de là : *élŏge*, *horlŏge*, *on dérŏge*.

OI, diphtongue. Douteux à la fin du mot : *Rŏi*, *mŏi*, *emplŏi*, &c.

OIE. Long : *jōie*, *Qu'il vōie*, &c.

OIENT. Terminaison des troisièmes personnes du pluriel, dans quelques temps des verbes où il n'est pas diphtongue : *ils avōient*, *ils chantōient* ; au lieu que le singulier est bref : *il avŏit*, *il chantŏit*.

OIN. Voyez la Règle des nasales.

OIR. OIRE. Le premier, douteux : *espŏir*, *terrŏir*, &c. L'autre, long, *bōire*, *glōire*, *mémōire*, &c.

OIS. Toujours long, soit que la diphtongue s'y fasse sentir, comme dans *fōis*, *bourgeōis*, *Danōis* ; soit qu'elle n'y rende que le son de l'E ouvert, comme dans (4) certains temps des verbes : *j'étōis*, *je chanterōis* ; & dans certains noms de nation : *un Françōis*, *les Anglōis*.

OISE. OISSE. OITRE. OIVE. Tous longs ;

(4) Par la Grammaire de Ramus, qui vouloit conformer son orthographe à la prononciation de son temps, nous voyons qu'alors on prononçoit, *j'étoès*, *je chanteroès*, *Polonoès*, &c. Car voilà comme il orthographie.

longs : *framboise*, *paroisse* substantif, *cloître*, *poivre*, &c. De ces quatre terminaisons, la seconde & la troisième ne sonnent que comme l'E ouvert, dans tous les temps de ces deux verbes, *paroître*, & *connoître*, avec leurs dérivez.

OIT. Long dans *il paroit*, *il connoit*, & *il croit*, venant de *croître*.

OLE. Toujours bref, excepté dans ces mots : *drôle*, *pôle*, *geôle*, *môle*, *rôle*, *contrôle*, *il enjôle*, *il enrôle*.

Pour mettre de la différence entre *il vole*, il vole en l'air, & *il vole*, il dérobe, plusieurs le font long dans le dernier sens.

OM. ON. Voyez la Règle des nasales sous la terminaison AIN.

OME. ONE. Long : *atôme*, *axiôme*, *phantôme* ; *matrône*, *Amazône*, *thrône*, *prône*, *aumône*, &c. *Rôme* est à excepter. Pour les mots où la consonne est redoublée, ils suivent la Règle générale, *somme*, *pomme* ; *consonne*, *couronne*.

ONS. Toujours long : *nous aimons*, *fonds*, *ponts*, &c. Règle des pluriels.

OR. Toujours bref : *castor*, *butor*, *encor*, *sonner du cor*, *un cor au pied*, *bord*, *effort*. Mais suivi d'une *s*, il est long : *hors*, *alors*, *thrésors*, *le corps*, &c. Voyez AC.

ORE. ORRE. Longs : *encôre*, *pécôre*, *Aurôre*, *éclôre*. Mais avec cette différence, que les pénultièmes des verbes où il n'y a qu'une *R*, & qui sont longues au Présent de l'Indicatif, *je décôre*, *elle s'évapôre*, deviennent brèves, quand elles sont suivies

d'une terminaison masculine : *décōré*, *évapō-ré* ; au lieu que l'*R* étant redoublée, ces pénultièmes demeurent longues : *j'éclōrrois*, *j'éclōrrai*.

O s. O s e. Longs : *ōs*, *propōs* ; *dōse*, *chōse*, *il ōse*. Voyez As, & Ase.

O s s e. Long dans *grōsse*, *fōsse*, *endōsse* ; *il desōsse*, *il engrōsse* ; & si la suivante devient masculine, ces mots gardent leur quantité : *fōssé*, *endōsser*, *grōsseur*, *grōssesse*, &c.

O t. Long. (5) dans *impōt*, *tōt*, *dépōt*, *entrepōt*, *suppōt*, *rōt*, *prévōt*.

O t e. Long dans *hōte*, *cōte*, *maltōte*, *j'ōte*. Et la quantité des trois derniers est la même devant une finale masculine : *cōté*, *maltōtier*, &c.

O t r e. Nous n'avons que trois mots ainsi terminez, *Apôtre*, *nôtre*, & *vôtre*. Quant au premier il est toujours long. Pour les deux autres, ils sont douteux ; non que leur brièveté ou leur longueur soit arbitraire, car elle dépend de la place qu'ils occupent. Ils sont brefs, quand ils précèdent leurs substantifs ; & longs, quand ils suivent l'article. On dit : *Je suis vŏtre serviteur*. On répond : *Et moi le vōtre. C'est-là vŏtre avis, mais le nōtre est que*, &c. *Les nōtres sont excellens, mais les vōtres ne valent rien.*

Quand

(5) Pour marquer la longueur de ces mots, & de ceux qui sont dans l'article suivant, autrefois on y mettoit une *s* muette : *impost*, *rost*, *suppost*, *hoste*, *costé*. Et dans les brefs on a toujours redoublé la consonne : *hotte*, *cotte*, &c.

Quand on voudra étudier d'où vient cette différente prononciation du même mot, il ne sera pas difficile de voir que cela dépend des principes établis ci-dessus, au sujet de l'*E* muet. Si la finale est muette, comme dans cette phrase, *je suis le vôtre*, après laquelle mon oreille n'attend plus rien, alors la voix a besoin d'un soutien ; & ne le trouvant pas dans la finale, elle le prend dans la pénultième. Mais dans cette autre phrase, *je suis votre serviteur*, où j'attends nécessairement le substantif de *vôtre*, ce substantif est destiné à soutenir ma voix, parce qu'il ne m'est pas permis de mettre le moindre intervalle entre *votre* & *serviteur*.

Peut-être n'y a-t-il point de principe qui ait plus d'étendue que celui-là dans notre Prosodie. On en a déjà vu beaucoup d'autres applications. Une syllabe douteuse, & qu'on abrége dans le cours de la phrase, est allongée, si elle se trouve à la fin. Quelquefois même, & dans le discours ordinaire, aussi-bien que dans la déclamation, une longue devient brève par la transposition du mot : car on dit, *un homme honnête*, *un homme brâve* : mais on dit, *un brăve homme*, *un honnĕte homme*. J'ai déjà rapporté ces deux exemples ailleurs. Mais combien d'autres observations faudroit-il pour déterminer quand, & où la position change la quantité ?

OUDRE. OUE. Long : *pōudre*, *mōudre*, *résōudre*, &c. *bōue*, *jōue*, *il lōue*, &c. Mais suivis d'une terminaison masculine,

ils deviennent brefs : *pŏudré*, *mŏulu*, *rŏué*, *lŏué*.

OUILLE. Long dans *rōuille*, *il dérōuille*, *j'embrōuille*, *il débrōuille*. Mais bref, quand la terminaison devient masculine : *rŏuiller*, *brŏuillon*.

OULE. Long dans *mōule*, *elle est saōule*, *il se saōule*, *il fōule*, *la fōule*, *il rōule*, *écrōule*.

OURE. OURRE. Le premier est douteux : *bravŏure*, *ils cŏurent*. Le second est long : *de la bōurre*, *il bōurre*, *il fōurre*, *qu'il cōurre*. Mais la syllabe féminine devenant masculine, alors la précédente est brève, contre la Règle générale rapportée sous la terminaison ARRE : *cŏurrier*, *bŏurrade*, *rembŏurré*, &c. Ajoutons le futur de l'Indicatif, & l'imparfait du Subjonctif, *je mŏurrai*, *je cŏurrai*, *je mŏurrois*, *je cŏurrois*, où chacune des deux *R* se fait entendre.

OUSSE. Long dans *je pōusse*, & bref dans tout le reste; aussi bien que dans les terminaisons, qui en sont formées, comme *tŏusser*, *cŏussin*, &c.

OUT. Long dans *Aōut*, *cōut*, *gōut*, & *mōut*.

OUTE. Long dans *absōute*, *jōute*, *crōute*, *vōute*, *il côute*, *il brōute*, *je gōute*, *j'ajōute*. Mais le plus souvent bref au masculin : *ajŏuter*, *cŏuter*, &c.

OUTRE. Long dans *pōutre*, & dans *cōutre* : bref par-tout ailleurs.

U.

Il ne s'agit ici que de l'*u* voyelle ; car l'*v* consonne, par lui-même, ne produit aucun son, qui puisse être l'objet de la Quantité.

U CHE. Dans *bûche*, *embûche*, *on débûche*, l'u est long. Mais il devient bref dans *bûcher*, *débûcher*, &c.

U E, diphtongue, qui ne se trouve que dans *écuelle*, où elle est aussi brève que peut l'être une vraie diphtongue.

U E, dissyllabe. Toujours long : *vûe*, *tortûe*, *cohûe*, *je distribûe*, &c.

Voyez la Règle générale sous la terminaison ÉE, ci-dessus.

U GE. Douteux : *délûge*, *refûge*, *jûge* ; *ils jûgent* ; & absolument bref, quand la syllabe devient masculine : *jûger*, *réfûgier*, &c.

U I, diphtongue. Bref devant une syllabe masculine : *bûisson*, *cuîsine*, *ruîsseau*, &c.

U IE. Long : *plûie*, *trûie*, *il s'ennûie*, &c. Voyez la Règle générale sous la terminaison ÉE, ci-dessus.

U LE. Long dans le verbe, *brûler*.

U M. U N. Voyez sous AIN, la Règle générale des nasales.

UMES. Long dans les premières personnes de l'Aoriste au pluriel : *nous reçûmes*, *nous ne pûmes*, &c.

U RE. Long : *augûre*, *verdûre*, *parjûre* ;

on asſūre, &c. Long à l'Aoriſte : *ils ſūrent* : *ils voulūrent*. Mais bref devant le maſculin, *augŭrer*, *parjŭrer*, &c.

USE. Toujours long : *Mūſe*, *excūſe*, *inclūſe*, *rūſe*. *je récūſe*, &c. On dit pareillement, *rūſé*. Mais on dit, *excŭſer*, *refŭſer*, *récŭſer*, &c.

USSE. Au lieu que la terminaiſon UCE, réſervée pour des ſubſtantifs, eſt toujours brève, *pŭce*, *aumŭce*, *aſtŭce* ; celle-ci, à l'exception de quelques noms propres, comme *la Pruſſe*, *les Ruſſes*, où elle eſt brève auſſi, n'a lieu que dans les verbes, où elle eſt toujours longue : *Que je pūſſe*, *que je connūſſe*, *qu'ils accourūſſent*.

UT. Bref dans tous les ſubſtantifs, excepté *fūt*, tonneau, & *affūt*. Bref dans tous les verbes à l'Indicatif, *il fŭt*, *il vécŭt*, &c. Mais long au Subjonctif, *Qu'il fūt*, *qu'il mourūt*.

UTE. UTES. Bref dans tous les ſubſtantifs, excepté *flūte*. Mais toujours long dans les verbes : *vous lūtes*, &c.

RÉCAPITULATION.

Pourroit-on encore, après avoir vû tant d'analogies ſi marquées, ſi palpables, douter que notre Proſodie n'ait ſes principes, qu'il ſeroit fou d'attribuer au caprice ? Car le caprice ne connoît rien d'uniforme, rien d'im-

muable. Mais, pour aſſeoir là-deſſus un jugement plus certain, il eſt à propos de raſſembler ici les Règles éparſes dans cette longue liſte qu'on vient de parcourir.

1. Page 80. *Toute ſyllabe, dont la dernière voyelle eſt ſuivie d'une conſonne finale, qui n'eſt ni* S, *ni* Z, *eſt brève.*

2. Page 80. *Toute ſyllabe maſculine, qu'elle ſoit brève ou non au ſingulier, eſt toujours longue au pluriel.*

3. Page 80. *Tout ſingulier maſculin, dont la finale eſt l'une des caractériſtiques du pluriel, eſt long.*

4. Page 83. *Quand un mot finit par* L *mouillée, la ſyllabe eſt brève.*

5. Page 83. *Quand les voyelles naſales ſont ſuivies d'une conſonne qui n'eſt pas la leur propre, c'eſt-à-dire qui n'eſt ni* M, *ni* N, *& qui commence une autre ſyllabe, elles rendent longue la ſyllabe où elles ſe trouvent.*

6. Page 85. *Quand les propres conſonnes des voyelles naſales, c'eſt-à-dire* M, *ou* N, *ſe redoublent, cela rend brève la ſyllabe à laquelle appartient la première des conſonnes redoublées, qui*

demeure alors muette, & n'est plus nasale.

7. Page 86. *Quelle que soit la voyelle qui précède deux* R, *quand les deux ensemble ne forment qu'un son indivisible, la syllabe est toujours longue.*

8. Page 86. *Entre deux voyelles, dont la dernière est muette, les lettres* S, *&* Z, *allongent la syllabe.*

9. Pages 86, & 87. *Une* R, *ou une* S, *prononcées, qui suivent une voyelle, & précèdent une autre consonne, rendent la syllabe toujours brève.*

10. Page 91. *Tous les mots qui finissent par un* E *muet, immédiatement précédé d'une voyelle, ont leur pénultième longue.*

11. Page 91. *Quand une voyelle finit la syllabe, & qu'elle est suivie d'une autre voyelle, qui n'est pas l'*E *muet, la syllabe est brève.*

Je ne réponds pas que ces Règles soient toutes sans exception. Tant de combinaisons auroient demandé plus de lumières, &, s'il faut que je m'accuse moi-même, plus de patience que je n'en ai. Ce n'est pas que je me reproche d'avoir trop peu consulté : mais

je doute encore ſouvent. Je n'ai guères trouvé mes Oracles d'accord entre eux, & j'ai eu de plus à me défier de mes premières impreſſions. Vaugelas, éternellement digne de marcher à la tête de ceux qui ont le mieux connu, & le mieux ſervi notre Langue, n'avoit-il pas toute ſa vie conſervé (6) l'accent de ſa nourrice ? Quelle leçon pour moi perſonnellement ! Combien dois-je avoir fait de fautes ? Mais j'eſpère que d'habiles gens ſe feront un devoir de les relever, & qu'enfin, puiſque nous avons certainement une Proſodie, on ſera parvenu tôt ou tard à la bien connoître.

(6) Voiture, dans une de ſes Lettres à Mademoiſelle de Rambouillet, parlant du danger qu'il avoit couru dans un lieu du Piémont, où il y avoit une garniſon Eſpagnole : *On m'a*, dit-il, *interrogé. J'ai dit que j'étois Savoyard ; & pour paſſer pour tel, j'ai parlé le plus qu'il m'a été poſſible, comme M. de Vaugelas. Sur mon mauvais accent, on m'a laiſſé paſſer.* Voiture, ſans doute, vouloit plaiſanter, à ſon ordinaire : mais ſans doute auſſi, ce n'étoit pas ſans quelque fondement.

Pour finir ſur ce qui regarde la Quantité, voici ceux de nos *Homonymes*, dont elle ſert à diſtinguer les différentes ſignifications : & de peur qu'on ne s'y méprenne, le latin accompagnera le françois.

HOMONYMES.

ācre, acer.	*ăcre*, jugerum.
alēne, ſubula.	*halĕine*, ſpiritus.
bāiller, oſcitare.	*băiller*, dare.
bât, clitellæ.	*il băt*, verberat.
bâteleur, ludio.	*bătelier*, navita.
beāuté, forma.	*bŏtté*, ocreatus.
bēte, pecus.	*bĕtte*, beta.
boīte, pyxis.	*il boĭte*, claudicat.
bōnd, ſaltus.	*bŏn*, bonus.
chair, caro.	*chĕr*, carus.
chāſſe, capſa.	*chăſſe*, venatio.
clair, clarus.	*clĕrc*, clericus.
cōrps, corpus.	*cŏr*, cornu; *cŏr*, gemurſa.
cōte, coſta. *cōte*, collis.	*cŏtte*, crocota.
cuīre, coquere.	*cuĭr*, corium.
faīte, culmen. *fēte*, feſtum.	*făite*, facta.
faīx, onus.	*faĭt*, factum.
le foīe, jecur. *une foīs*, ſemel.	*la fŏi*, fides. *le fouĕt*, flagrum.
forēt, ſilva.	*forĕt*, terebra.
je goūte, guſto.	*une goŭtte*, gutta.

grāve, gravis.	*je grăve*, ſcalpo.
hāle, ſolis ardor.	*hălle*, forum.
hōte, hoſpes.	*hŏtte*, ſporta.
jeūne, jejunium.	*jeŭne*, juvenis.
lācs, laqueus.	*lăc*, lacus.
lēgs, legatum.	{ *laĭd*, deformis. { *lăit*, lac.
līs, lilium.	*lĭt*, cubile.
maītre, magiſter.	*mĕttre*, ponere.
māle, mas.	*mălle*, arca.
māſſe, luſoris pignus.	*măſſe*, moles.
māt, malus.	*mă*, mea.
mātin, canis.	*mătin*, mane.
moīs, menſis.	*mŏi*, ego.
mūr, maturus.	*mŭr*, murus.
il naīt, naſcitur. } *il n'eſt*, non eſt. }	*nĕt*, nitidus.
pāte, farina depſta.	*pătte*, pes.
pāume, palma.	*pŏmme*, malum.
pēcher, piſcari. } *pēcher*, perſica. }	*pĕcher*, peccare.
pēne, peſſulus.	*peĭne*, pœna.
rōt, caro aſſa.	*rŏt*, ructus.
ſās, cribrum.	*ſă*, ſua.
ſcēne, ſcena. } *cēne*, cœna. }	{ *ſaĭne*, ſana. { *la Seĭne*, Sequana.
tāche, conatus.	*tăche*, macula.
tēte, caput.	*tĕtte*, mamma.
vērs, metrum. } *vērs*, verſus. } *vērre*, vitrum. }	*vĕr*, vermis. *vĕrd*, viridis.

ARTICLE CINQUIÉME.

Utilité de la Prosodie.

PUISQUE la Prosodie nous enseigne la juste mesure des syllabes, elle est donc utile, elle est nécessaire pour bien parler. Mais ce seroit parler très-mal, que d'en observer les règles avec une exactitude, qui laisseroit entrevoir de l'affectation, ou de la contrainte. Tout respire une aimable liberté dans la conversation des honnêtes-gens. Vivacité, & douceur, c'est ce qui fait le caractère du François : & il faut que son caractère se retrouve dans son langage. Aussi ceux qui formèrent peu à peu notre Langue, se proposèrent-ils évidemment ces deux fins. Pour la rendre vive, ou ils ont abrégé les mots empruntez du Latin; ou, lorsqu'ils n'ont pu diminuer le nombre des syllabes, du moins ils en ont diminué la valeur, en faisant brèves la plupart de celles qui étoient longues. Pour la rendre douce, ils ont multiplié l'*E* muet,

qui rend nos élisions coulantes : & comme les articles & les pronoms reviennent souvent, ils en ont banni (7) l'*hiatus*, jugeant une cacophonie pire qu'une irrégularité.

Toutes les syllabes paroissent brèves dans la conversation. Cependant, si l'oreille se rend attentive, elle sent que la Prosodie est observée par les personnes qui parlent bien. Les femmes, ordinairement, parlent mieux que les hommes. Si l'on en croit Cicéron, cela vient de ce qu'étant (8) moins répandues, elles conservent plus fidélement l'accent d'une bonne éducation, & risquent moins de le corrompre par un accent étranger. Cette raison pouvoit être bonne pour les Dames Romaines : mais il y en a une meilleure pour celles de la Cour & de Paris : c'est qu'elles ont les organes plus délicats que nous, & plus d'habitude

(7) *L'épée* pour *la épée*. *Mon amitié*, pour *ma amitié*. Impetratum est à consuetudine, ut peccare suavitatis causâ liceret. *Orat.* 47.

(8) *De Orat.* liv. III. chap. 21.

d'habitude à discerner ce qui plaît, ou ne plaît pas.

Plus la prononciation est lente, plus la Prosodie devient sensible. On lit plus lentement qu'on ne parle ; ainsi la Prosodie doit être plus marquée dans la lecture ; & bien plus encore au Barreau, dans la Chaire, sur le Théâtre. Mais les bornes que je me suis prescrites, ne permettent pas que je m'arrête à ce qui distingue la conversation, la lecture, la déclamation ; & je ne considère l'utilité de la Prosodie, que par rapport à la Poësie & à l'Eloquence.

I.

Quand j'ai parlé de nos vers mesurez à la manière des Grecs & des Latins, j'ai seulement voulu en conclure que notre Prosodie avoit été fort connue dès le temps de Charles IX. Je n'ai prétendu dire, ni que cette sorte de versification fût possible en notre Langue : ni, en la supposant possible, qu'elle nous convînt.

Premièrement, elle ne me paroît pas possible.

possible. Car, quoique notre Langue nous fournisse des longues & des brèves, ce n'est pas avec le pouvoir de les placer à notre gré. Telle est la construction de nos phrases, que l'ordre naturel y doit être toujours observé, en vers comme en prose. On fait marcher le nominatif avant le verbe ; il faut que l'adjectif touche immédiatement le substantif, avant ou après ; & lors même qu'en faveur de la netteté, ou de l'énergie, nous faisons de légères inversions, elles ont aussi leurs règles, qui nous ôtent la liberté de les glisser où il nous plaît. Un de nos Poëtes n'est donc pas maître d'arranger ses paroles comme bon lui semble, pour attraper la mesure dont il a besoin : & quand, par hasard, il auroit rencontré la mesure d'un vers Saphique, ou Alcaïque, ce n'est pas à dire qu'il pût en faire un second, ni, à plus forte raison, une Ode entière, comme les Poëtes du seizième siècle l'avoient entrepris. Parmi plus de mille vers mesurez, que j'ai eu la curiosité de lire, je n'en ai pas trouvé un seul de bon, ni même de supportable.

Mais en second lieu, quand même les vers mesurez seroient pour nous quelque chose de possible, &, si l'on veut, de facile : où Jodelle & Baïf avoient-ils pris que cette espèce d'harmonie nous convînt ? Quand, dis-je, notre Langue nous permettroit de faire des vers mesurez, sur quel fondement a-t-on voulu que les mesures des Grecs (9) fussent aussi les nôtres ? Il est aisé de voir que nos François, il y a cent cinquante ans, n'étoient point encore assez en garde contre les abus de l'érudition, qui ne faisoit proprement que de naître chez eux. L'érudition, sans doute, est nécessaire pour former, & pour assûrer le goût : mais le goût, à son tour, est nécessaire pour digérer l'érudition, si j'ose ainsi parler, & pour empêcher que l'esprit ne convertisse en poison ce qui est destiné à être sa plus saine nourriture. On doit également

(9) Vers *coriambique-dimétre-hypercatalectique*. Vers *dactylo-trochaïque-tétrametrebrachycatalectique*. Termes employez par Baïf. Peut-on rien imaginer de plus burlesque dans la bouche d'un François ?

également craindre, & l'ignorance, & le pédantiſme. Ceux qui négligent de s'inſtruire avec l'Antiquité, riſquent d'être bien neufs toute leur vie : & ceux qui ne veulent connoître que l'Antiquité, ne ſont jamais, ni de leur temps, ni de leur nation.

Voyons donc en quoi, & juſqu'à quel point nous pouvons tourner à nos uſages, les ſecours que nos Anciens tiroient de leur Proſodie. Il eſt clair que ſa vertu conſiſte dans ce qu'ils appeloient le *Rythme*, c'eſt-à-dire, *l'aſſemblage de pluſieurs temps, qui gardent entre eux certain ordre, ou certaines* (1) *proportions*. Or il y a ici deux choſes à diſtinguer : la première, *Que c'eſt un aſſemblage de pluſieurs temps.* : la ſeconde, *Que ces temps gardent entre eux certaines proportions*. Quant à la première, nous ſommes tout-à-fait de niveau avec les Anciens, puiſque nous avons, comme eux,

(1) C'eſt la définition d'Ariſtide-Quintilien, rapportée dans les Mémoires de l'Académie des Belles-lettres, Tom. V. p. 152.

eux, nos temps syllabiques. Quant à la seconde, *Que ces temps gardent entre eux certaines proportions*, je demande si cette contrainte étoit préférable à notre liberté ? Un arrangement régulier des temps syllabiques ; mais perpétuellement le même dans la même espèce de Poësie, valoit-il mieux, & donnoit-il plus de jeu à l'esprit ? Au moins conviendra-t-on que le Poëte François se trouve précisément dans le cas où étoient les Orateurs, & Grecs & Latins. Ils n'avoient point de règles fixes pour la distribution des longues & des brèves dans leur prose ; mais ils ne laissoient pas de les distribuer avec art ; & nos Poëtes ont la même facilité, d'où résultent les mêmes avantages.

Arrêtons-nous, cela étant, à l'effet que le Rythme est capable de produire. Or son effet propre & unique, c'est de rendre le discours, ou plus lent, ou plus vif. Plus lent, si l'on multiplie les pieds, où dominent les longues. Plus vif, si l'on multiplie les pieds, où dominent les brèves. Car les pieds sont dans les vers, ce que

ſont les pas dans la danſe. Il eſt vrai que les Anciens étant maîtres de l'arrangement des mots, pouvoient faire tout de ſuite autant de vers qu'ils vouloient, composez des mêmes pieds. Mais ce n'eſt pas de quoi il s'agit ; & nous ne leur diſputons pas cet avantage, ſi c'en eſt un. Peut-être, au fond, que ce retour uniforme de la même cadence, quelque régulière qu'elle ſoit, ne fait qu'une ſorte de beauté, qui, tout préjugé à part, ne tient pas moins que la Rime, à l'arbitraire. Quoi qu'il en ſoit, l'utilité réelle de leur Proſodie, c'eſt de pouvoir donner au diſcours, ou de la vivacité, ou de la lenteur : & nous le pouvons auſſi bien qu'eux. J'irois même juſqu'à dire que nous le pouvons plus aiſément : puiſque nous ne ſommes pas obligez, comme eux, d'aſſembler des pieds, & de tels pieds ; mais qu'il nous ſuffit de mettre enſemble, ou un peu plus de brèves, ou un peu plus de longues, ſuivant le beſoin.

On peut, dit poſitivement le P. Merſenne, *tranſporter dans nos vers rimez toute la richeſſe, la variété, & la beauté*

des mouvemens, qui sont dans les Poësies des Grecs, sans qu'il soit nécessaire (2) *de pratiquer les vers mesurez.* Un aveu si formel est glorieux à notre Langue ; car le P. Mersenne paroît d'ailleurs l'homme du monde le plus entêté du rythme ancien, soit dans son Traité de l'*Harmonie Universelle*, soit dans ses Commentaires sur la Genèse, où il rapporte, avec des éloges infinis, quelques morceaux de la Musique faite sur les vers mesurez de Baïf. *Tels vers*, dit le Sieur d'Aubigné, *de peu de grace à les lire & prononcer, en ont beaucoup à être chantez : comme j'ai vû en de grands concerts faits par les Musiques* (3) *du Roi.* Un Auteur que Sauval (4) ne cite point, & qui étoit, dit-il, contemporain de Baïf, nous donne encore une plus grande idée de ces vers mesurez, & des effets admirables qu'ils produisoient, accompagnez du chant.

(2) *Harmonie Univ.* liv. VI, Propos. 27.
(3) Dans l'ouvrage cité pag. 15.
(4) *Antiquitez de Paris*, tom. II. p. 493.

chant. Vossius (5) nous invite à en reprendre la méthode : que s'ils ont échoué autrefois, c'est parce que de mauvais Poëtes s'en mêloient ; mais qu'aujourd'hui nous en aurions de plus habiles.

Je conclus de toutes ces autoritez, non pas que nous fassions des vers mesurez, car la chose est démontrée impossible ; mais qu'on pourroit quelquefois rendre nos airs plus conformes qu'ils ne sont ordinairement, à la Prosodie. On est content du Musicien, lorsque son Air exprime le sens des paroles : peut-être qu'en même temps il pourroit répondre à la Prosodie ; & ce seroit une nouvelle source d'agrémens. Pourquoi le Musicien ne le pourroit-il pas, puisque le Poëte le peut parfaitement ; comme le P. Mersenne l'avoue, & comme je vais le prouver ?

Qu'on me permette d'essayer sur Despréaux ce que Scaliger & beaucoup d'autres ont fait sur Homère & sur Virgile. Prenons, au hasard, les quatre

(5) *De viribus Rythmi*, pag. 131.

quatre vers, par où finit le second Chant du Lutrin.

Du moins ne permets pas.... La Mollesse oppressée
Dans sa bouche à ce mot sent sa langue glacée;
Et lasse de parler, succombant sous l'effort,
Soupire, étend les bras, ferme l'œil, & s'endort.

Quel est ici l'objet du Poëte? D'achever le portrait de la Mollesse. Et comment la peindroit-il mieux, qu'en la supposant hors d'état de finir sa phrase? Des cinq derniers mots qu'elle articule, il y en a quatre de monosyllabes, *Du moins ne* permets *pas*, & si peu de chose suffit pour épuiser ce qui lui reste de forces. Ajoutons que ces deux finales, *mets*, *pas*, marquent bien sa lassitude.

Oppressée, est moins un mot qu'une image. Deux syllabes traînantes, & la dernière qui n'est composée que de l'E muet, ne font-elles pas sentir de plus en plus le poids qui l'accable?

Tant de monosyllabes dans le vers suivant, continuent à me peindre l'é-

tat

tat de la Molleſſe, & je vois effectivement *ſa langue glacée*, je le vois par l'embarras que cauſe la rencontre de ces monoſyllabes, *ſa*, *ce*, *ſent*, *ſa*, qui augmente encore par *langue glacée*, où *gue-gla* me fait preſque à moi-même l'effet qu'on dépeint.

Je cours au dernier vers. Commençons par en marquer la quantité.

Soūpīre, ĕtēnd lēs brās, fĕrmĕ l'œīl, & s'ēndōrt.

Aſſurément, ſi des ſyllabes peuvent figurer un ſoupir, c'eſt une longue précédée d'une brève, & ſuivie d'une muette, *ſoūpire*. Dans l'action d'étendre les bras, le commencement eſt prompt, mais le progrès demande une lenteur continuée, *etēnd les bras*. Voici qu'enfin la Molleſſe parvient où elle vouloit, *fĕrme l'œil*. Avec quelle vîteſſe ? Trois brèves. Et de là, par un monoſyllabe bref, ſuivi de deux longues, *& s'endort*, elle ſe précipite dans un profond aſſoupiſſement.

On peut lire ſur ce ſujet un excellent Diſcours (6) de M. Racine le fils,

(6) Parmi les Mémoires de l'Académie des Belles-lettres, *Tom*, XV, *pag.* 223.

fils, où il cite ces deux autres vers de Despréaux :

N'attendoit pas qu'un bœuf pressé
de l'aiguillon
Traçât à pas tardifs un pénible sillon.

» On est contraint, dit-il, de les pro-
» noncer avec peine & lenteur ; au lieu
» qu'on est emporté malgré soi dans
» une prononciation douce & rapide
» par celui-ci :

Le moment où je parle est déjà loin
de moi.

Je ne prétens point que Despréaux ait eu de pareilles attentions. Je n'en soupçonne pas plus Homère ni Virgile, quoique leurs Interprètes soient en possession de le dire. Mais ce que je croirois volontiers, c'est que la Nature, quand elle a formé un grand Poëte, un grand Orateur, le dirige par des ressorts cachez, qui le rendent docile à un art, dont lui-même il ne se doute pas, comme elle apprend au petit enfant d'un Pâtre sur quel ton il doit prier, appeler, caresser, se plaindre.

Pardonnons à un grave Philosophe de mépriser, & même d'ignorer les avantages de la Prosodie : mais un

Poëte, mais un Musicien peut-il en avoir une connoissance trop étendue ?

Quoique notre Poësie, dit M. Burette aux Musiciens, *ne se mesure point suivant les longues & les brèves, cela n'empêche pas que le chant ne doive faire sentir exactement par la durée des sons, la quantité de chaque syllabe : & c'est ignorance ou négligence au Musicien* (7) *d'en violer les règles.*

Que les Comédiens, sur-tout, n'oublient pas le reproche que leur fait M. de Voltaire, à sa tête de sa dernière Tragédie. *La misérable habitude*, dit-il, *de débiter des vers comme de la prose, de méconnoître le rythme & l'harmonie, a presque anéanti l'art de la déclamation.*

Pour les Poëtes, ne savent-ils pas que la Rime ne les dispense jamais d'observer les loix de la Prosodie ? Une brève, à la rigueur, ne doit rimer qu'avec une brève ; ni une longue qu'avec une longue. Toute la licence qu'on peut prendre, ne regarde que les syllabes douteuses. Je n'entrerai

(7) Voyez les Mémoires de l'Académie des Belles-lettres, *Tom.* V, pag. 164.

rai point ici dans un détail, qui déplairoit à nos Poëtes. Mais enfin, s'ils trouvent qu'on les gêne trop, je les conjure de faire attention à leurs propres intérêts, qui leur défendent sévérement de se relâcher sur la Rime. Car ne croyons point que ce soit, comme quelques-uns l'ont dit, une invention de nos siécles barbares, puisqu'elle se trouve usitée parmi les plus anciens (8) peuples de l'Asie, de l'Afrique, & de l'Amérique même. Tout le mal qu'on dit d'elle, n'est vrai, qu'entre les mains d'un homme sans génie, ou qui plaint sa peine. Elle a enfanté mille & mille beaux vers. Souvent elle est au Poëte, comme un génie étranger, qui vient au secours du sien. Je comprens qu'elle se fait quelquefois acheter : mais ceux qui joignent

(8) *Consuetudinem hanc servant, non Arabes tantùm, & Persæ, & Afri, sed & Tartari, & Sinenses, & complures quoque Americanæ gentes ; ut dubitari vix possit, quin ipsa natura unà cum cantu hanc poëseos rationem mortalibus tradiderit.* Isaac Vossius, de Poëmatum cantu, & viribus Rythmi, pag. 25.

gnent un grand courage à un grand t
lent, ces hommes rares que la R
nommée divinise, quelquefois mên
pendant leur vie, doivent être cha
mez que leur art soit entouré de gra
des difficultez, qui le rendent inacce
sible aux esprits médiocres, & q
maintiennent la Poësie dans la posse
sion où elle est depuis l'origine d
Arts, d'être le langage des Dieux.

Je finis par quelques observations
qui concernent l'Orateur.

II.

Avant que de rechercher en quoi
Prosodie est utile à l'Orateur, po
qu'il donne de l'harmonie au discour
c'est une nécessité de faire voir, m
en peu de mots, que cette harmo
est quelque chose de réel.

Personne, je crois, ne peut nier
les trente plus méchans vers de C
pelain, & les trente meilleurs vers
Racine ou de Despréaux, ne fasse
l'oreille un effet bien différent. On j
ceux-ci plus harmonieux que ceu
Or est-il que tout jugement, qu

ſait par comparaiſon, ſuppoſe qu'on a de quoi former un jugement abſolu. Par conſéquent il porte ſur des principes, leſquels nous fuſſent-ils entièrement inconnus, ou même impénétrables, n'en ſeroient pas moins certains, & n'en prouveroient pas moins la réalité (9) de l'harmonie dans le diſcours.

Mais bien loin que ce ſoit un myſtère difficile à pénétrer, Ariſtote & Cicéron en ont parlé très-clairement. Tous les deux adoptent les mêmes principes ; & s'ils n'en font pas toujours la même application, c'eſt que leurs langues ne ſont pas les mêmes. Voyons, à leur exemple, ce que la nôtre demande, ce qu'elle défend. Je m'attacherai à Cicéron, qui eſt ici (1) plus étendu, plus méthodique même qu'Ariſtote.

(9) *Eſſe igitur in oratione numerum quemdam, non eſt difficile cognoſcere. Judicat enim ſenſus. In quo iniquum eſt, quod accidit, non agnoſcere, ſi, cur id accidat, reperire nequeamus.* Orat. cap. LV.

(1) Voyez le dernier livre *de Oratore*, depuis le chap. XLIX, & l'*Orator*, depuis le chap. LII juſqu'à la fin.

qu'Ariſtote. On apprend de lui, premièrement, à qui ſont dues les plus anciennes obſervations, que l'on ait faites ſur l'harmonie de la proſe : en ſecond lieu, ſur quel fondement, & à quelle occaſion elles ſe firent : troiſièmement, en quoi cette harmonie conſiſte : & enfin comment on doit en uſer. Voici donc, ſur ces quatre points, le précis de ſa doctrine, mais dépouillé de ce qui n'a rapport qu'au Latin, & accompagné de ce qui regarde le François.

Premièrement, il eſt certain que le nombre oratoire n'a été trouvé, ou du moins réduit en art, que longtemps après la meſure du vers. Cicéron en reconnoît Iſocrate pour le principal Auteur, & Iſocrate n'a vécu que plus de ſix cents ans après Homère. Pour ce qui eſt des Romains, il paroît que Cicéron, à cet égard, fut leur Iſocrate. Quoi qu'il en ſoit, les Romains n'ont jamais ſu que ce qu'ils apprirent des Grecs. Aujourd'hui encore, quoique tous les ſiècles & tous les peuples nous ſoient connus, il faut convenir qu'en ce qui concerne les

beaux Arts, les Grecs du bon ſiècle, qui fut celui de Philippe & d'Alexandre, ſont toujours eux ſeuls, ou du moins préférablement à tous autres, les précepteurs du genre humain. Puiſqu'une nation, ſi attentive d'ailleurs aux graces du langage, tarda ſi long-temps à trouver le nombre oratoire; c'eſt une conſolation pour nous, qui ne connoiſſons ce genre d'harmonie, que depuis Malherbe dans les vers, & depuis Balzac dans la proſe. Je parle de Malherbe, parce qu'en effet le *nombre* dont il s'agit ici, n'eſt nullement la *meſure* du vers : & au reſte je dis indifféremment, *nombre*, *harmonie*, *cadence*, pour exprimer la même idée, qui dans un moment ſe débrouillera tout-à-fait.

Mais, en ſecond lieu, comment le nombre oratoire fut-il obſervé, & ſur quel fondement? Rien de plus ſimple, dit Cicéron : & je m'étonne, ajoute-t-il, que cette découverte ait été faite ſi tard, puiſqu'il ſuffiſoit pour cela de remarquer une choſe toute naturelle, Qu'une phraſe bien cadencée, comme le haſard en produit ſouvent, eſt

plus agréable qu'une autre, dont le tour n'aura rien d'harmonieux. Telle est, en effet, la justesse de l'oreille, ou plustôt de l'esprit, à qui l'oreille fait son rapport, qu'ayant la mesure des mots en nous-mêmes, d'abord nous sentons s'il y a dans la phrase du trop, ou du trop peu ; quelque chose d'excédent, ou de tronqué. Voilà par où l'on parvint (2) à déterminer la mesure du vers : ce ne fut point par des démonstrations mathématiques, ni par de grands efforts de raisonnement : l'oreille jugea : & de même qu'elle avoit elle seule trouvé la juste mesure du vers, elle fit aussi, quoique long-temps après, observer le nombre oratoire, par la comparaison d'une phrase bien tournée, bien cadencée, avec une phrase sans cadence & sans tour.

Qu'est-ce donc précisément que cette cadence ? Troisième point à examiner dans l'ordre de Cicéron, & sur lequel ni lui ni Aristote n'ont jugé à propos de rien dire de formel, parce qu'une

(2) *Neque enim ipse versus ratione est cogitus, sed naturâ atque sensu.* Orat. cap. LV.

qu'une définition sèche eſt ſouvent plus capable d'embrouiller que d'éclaircir les idées, qui tiennent immédiatement au goût, & au ſentiment. Quelque danger qu'il y ait à vouloir faire ce que ces grands maîtres n'ont point voulu, il me ſemble pourtant qu'on peut, en rapprochant leurs principes, définir le nombre oratoire, *Une ſorte de modulation, qui réſulte, non ſeulement de la valeur ſyllabique, mais encore de la qualité, & de l'arrangement des mots.* Peſons tous ces termes.

Je dis, *une ſorte de modulation*, parce que c'eſt une ſuite de pluſieurs tons inégaux, qui n'ont pas été diſtribuez arbitrairement, mais où il doit ſe trouver de certaines proportions, ſans leſquelles ce ne ſeroient que des ſons indépendans les uns des autres, & dont l'aſſemblage confus ne formeroit rien de flatteur pour l'oreille.

Je donne pour première cauſe de cette modulation, *la valeur ſyllabique* des mots, dont une phraſe eſt compoſée : c'eſt-à-dire leurs longues & leurs brèves, non point aſſemblées

fortuitement, mais assorties de manière qu'elles précipitent, ou ralentissent la prononciation, au gré de l'oreille.

J'ajoûte qu'il faut avoir égard à la *qualité* des mots. Et par-là je n'entends point ce qui en caractérise la noblesse, la bassesse, l'énergie, la foiblesse : c'est l'affaire de la Rhétorique. Quant à la Prosodie, elle ne les considère que matériellement, & comme des sons, ou éclatans, ou sourds ; ou lents, ou rapides ; ou rudes, ou doux. Or nous ne créons pas les mots : c'est une nécessité de les employer tels qu'ils sont : & il y auroit une délicatesse outrée, il y auroit même de la bisarrerie à vouloir en rejeter quelques-uns, sous prétexte que notre oreille ne s'en accommode pas. Un des plus importants secrets de la Prosodie, c'est de tempérer les sons l'un par l'autre. Il n'y a point de si rude syllabe, qui ne puisse être adoucie ; il n'y en a point de si foible, qui ne puisse être fortifiée ; tout cela dépend des syllabes qui précèdent, ou qui suivent celle dont l'oreille se plaint.

J'ai donné (3) pour dernière cause de l'harmonie, l'*arrangement* des mots. Car, quoique notre langue aime un arrangement simple, naturel, & régulier, cela n'exclud que les inversions, qui sont violentes : & souvent on est obligé de transposer, ou des mots, ou même des membres de phrases, non seulement pour être plus clair, ou plus énergique, mais encore pour attraper un tour harmonieux. Je ne finirois point, si j'en voulois rapporter des exemples. Qu'on prenne au hasard quelque période un peu sonore, ou dans Fléchier, ou dans Bossuet : que l'on en conserve toutes les paroles, mais qu'on les dérange seulement : le sens demeurera le même, & l'harmonie disparoîtra.

Une phrase bien cadencée est donc un tissu de syllabes bien choisies, & mises dans un tel ordre, que les organes, soit de celui qui parle, soit de celui qui écoute, soient agréablement flattez par une sorte de modulation, qui

(3) *Non numero solùm numerosa oratio, sed & compositione fit.* Orat. LXV.

qui fait que le diſcours n'a rien de dur, ni de lâche ; rien de trop long, ni de trop court ; rien de peſant, ni de ſautillant.

Quatriéme & dernier point à éclaircir, l'uſage qu'on doit faire du nombre oratoire : c'eſt-à-dire, quelle eſt ſa véritable place ; s'il doit être varié, & comment ; en quoi il s'éloigne du nombre poëtique, & juſqu'où il peut en approcher.

Que la véritable place du nombre oratoire, ce ſoit le commencement & la fin d'une période, j'avoue que Cicéron en fait une loi : d'autant plus ſenſée, qu'en effet l'attention de l'auditeur eſt plus vive au commencement de la phraſe ; & que l'oreille, ſi d'abord on ne la contente pas, veut bien ſuſpendre un peu ſon jugement, dans l'eſpérance qu'on ne finira point ſans la contenter. Mais en notre langue ce n'eſt pas tout-à-fait la même choſe. On ne ſauroit exiger de nous, que nous gardions pour la fin de la phraſe les termes les plus ſonores ; car nous ſommes forcez de ſuivre l'ordre naturel ; & comme l'oreille du Fran-

çois ne s'attend point qu'on la dédommage à la fin de la période, aussi ne permet-elle pas d'en négliger le milieu.

Toutes nos phrases, d'un bout à l'autre, doivent donc être nombreuses. Mais la cadence doit perpétuellement varier : car, d'être uniforme dans son harmonie, ou de n'en avoir point, ce sont deux extrémitez aussi vicieuses l'une que l'autre. Tantôt la période sera de deux membres, tantôt de trois, tantôt de quatre. Quelquefois elle ira même plus loin : car il faut de toute nécessité, que la marche du discours se proportionne à celle de l'esprit, qui peut de temps en temps avoir besoin d'un plus grand espace pour se déployer. Quelquefois aussi, & plus souvent encore, il lui arrive de se renfermer dans l'espace le plus court. Un mot lui suffit ? Un mot sera toute la phrase.

On voudroit inférer de là, que tout est donc arbitraire dans le style : puisque, suivant les maîtres de l'Art, il nous est permis de faire nos phrases, & aussi longues, & aussi courtes qu'il

nous plaît : puiſque nous pouvons y faire entrer toute ſorte de mots, & les plus rudes auſſi-bien que les plus coulans : puiſqu'enfin la diſtribution des longues & des brèves n'a rien, ni de borné quant au nombre, ni de fixe quant au lieu.

Je conviens des principes. Ariſtote & Cicéron les reçoivent, les établiſſent. Je nie ſeulement les conſéquences, qu'on en veut tirer. Rien n'eſt déterminé, ni preſcrit ; cela eſt vrai. Tout eſt donc arbitraire ; cela eſt faux. Ici nos Métaphyſiciens auroient beau ſe récrier : ils ont affaire à un Juge qui en ſait plus qu'eux, & qui même (4) pouſſe l'orgueil encore plus loin qu'eux. Quel eſt-il ? l'oreille. Juge, en effet, le plus orgueilleux qu'on puiſſe imaginer : car il prend ſon parti dans l'inſtant, & ſans daigner, ni écouter aucune remontrance, ni rendre aucune raiſon de ſes arrêts.

Pour obéir à l'oreille, jamais ne négligeons le nombre, mais varions-le ſouvent,

(4) *Aures, quarum eſt judicium ſuperbiſſimum.* Orat. cap. XLIV.

ſouvent. Elle demande qu'on ſoit attentif à lui plaire, ſans que cette attention ſe faſſe remarquer. Une ſuite de périodes, toutes de la même étendue, dont les membres ſeroient également partagez, & qui produiroient un nombre uniforme, ne manqueroit pas de fatiguer, & décéleroit un art odieux. Il faut couper nos phraſes à propos, Mais il y a une manière de les couper, qui, bien loin d'interrompre l'harmonie, ſert à la continuer, & la rend plus agréable. Car ne confondons pas le ſtyle qui n'eſt pas périodique, avec le ſtyle qui n'eſt point lié. On peut n'être pas toujours périodique ; il y a même plus de grace à ne l'être pas toujours : mais on doit toujours lier ſes phraſes, de manière qu'elles ſoient enchaînées l'une avec l'autre. Je porte envie aux Grecs, dont la langue étoit ſi abondante en conjonctions : au lieu que la nôtre n'en conſerve que très-peu ; encore voudroit-on nous en priver. Rien de plus contraire à l'harmonie, que des repos trop fréquens, & qui ne gardent nulle proportion entre eux. Aujourd'hui pour-

tant

tant c'est le style qu'on voudroit mettre à la mode. On aime un tissu de petites phrases isolées, décousues, hachées, déchiquetées. Il semble que la valeur d'une ligne soit une immense carrière, qui suffise pour épuiser les forces de l'Auteur ; & qu'ensuite, tout hors d'haleine, il ait besoin de faire une pause, qui le mette en état de recommencer à penser. Ordinairement ces sortes de gens ont des idées aussi bornées, & aussi peu liées, que leurs phrases. Vraies copies de cet Hégésias, dont Cicéron (5) dit, que si quelqu'un cherche un *sot* écrivain, il n'a qu'à prendre celui-là.

Par tout ce qu'on vient de lire, il est aisé de voir en quoi les loix de l'harmonie sont les mêmes pour le Poëte, & pour l'Orateur ; en quoi elles sont différentes. L'un doit comme

(5) *Quam* (numerosam comprehensionem) *perversè fugiens Hegesias .... saltat, incidens particulas : & is quidem non minùs sententiis peccat, quàm verbis : ut non quæras quem appelles ineptum, qui illum cognoverit.* Orat. cap. LXVII.

me l'autre, donner à son discours cette sorte de modulation, *qui résulte, non seulement de la valeur syllabique, mais encore de la qualité, & de l'arrangement des mots.* L'un doit comme l'autre, varier toujours son harmonie, & de manière que jamais elle ne soit interrompue. Jusque-là l'Orateur & le Poëte François marchent de compagnie. Mais deux choses aisées à remarquer, la Mesure & la Rime, distinguent essentiellement le Poëte, & lui font une espèce particulière d'harmonie, qui n'a plus rien de commun avec celle de l'Orateur. Aussi est-il permis au Poëte, il lui est même ordonné de faire bien sentir son harmonie : tandis que l'Orateur, s'il est sage, fuira les cadences poëtiques, autant qu'il recherchera celles qui lui sont propres. De là vient qu'en faveur de ces sons mélodieux, que le Poëte seul a droit de nous faire entendre, non seulement nous lui pardonnons des inversions plus fortes, & plus fréquentes ; mais pour le rendre inexcusable, s'il manque à nous flatter l'oreille, nous lui accordons, & plus de

liberté dans le choix des mots, & *moins* de contrainte dans la structure de ses phrases, & plus de hardiesse dans ses tours.

Poëtes, & Orateurs, écoutez comment vous parle Denys d'Halicarnasse à la fin d'un (6) ample Traité, où il démêle admirablement, & pour sa Langue, ce que je n'ai fait qu'entrevoir pour la nôtre.

» On auroit tort, dit-il, de trouver » mauvais qu'un aussi grand homme » que Démosthène, dont le mérite a » obscurci la gloire de tous ceux qui » s'étoient montrez avant lui dans la » carrière de l'Eloquence, voulant » composer des écrits immortels, & » ayant le courage de se livrer à l'e- » xamen (7) de l'*Envie* & du *Temps*, » Juges formidables, il ait apporté une » attention

(6) *De l'arrangement des mots*, chap. 25.

(7) De ces deux Juges, l'un est à mépriser pour un honnête homme. Mais plus un Auteur sera honnête homme, plus il fera d'efforts pour se concilier l'autre. *Servi igitur iis etiam Judicibus, qui multis post sæculis de te judicabunt.* Cic. pro Marcello, cap. 9.

» attention si scrupuleuse, non seule-
» ment à la solidité & à l'ordre des
» pensées, mais encore au choix & à
» l'arrangement des mots. On ne trou-
» vera rien là d'étonnant, si l'on con-
» sidère que les auteurs de son temps
» se piquoient, non pas simplement
» d'écrire, mais de buriner, & de sculp-
» ter leurs ouvrages. Isocrate employa
» dix années, au moins, à composer
» son (8) Panégyrique. Platon, à l'âge
» de quatre-vingts ans, retouchoit en-
» core ses Dialogues, & sans cesse
» travailloit à y mettre de l'élégance.
» Quoi, ne loue-t-on pas un Peintre,
» un Graveur, de rechercher leurs ou-
» vrages avec la dernière exactitude ?
» Un Orateur doit, à bien plus forte
» raison, se donner les mêmes soins.
» Outre que ces soins ne sont, ni pé-
» nibles, ni ingrats, du moment que
l'expérience

(8) *Le Panégyrique d'Isocrate* n'est pas l'éloge de cet Orateur : mais le titre d'un de ses plus fameux Discours : & c'est un terme consacré en notre langue, comme l'a remarqué M. Despréaux sur le chap. III de Longin.

» l'expérience les rend familiers : & » sur-tout lorsqu'à l'exemple de Démosthène, une jeunesse studieuse » aura bien fait tout ce qu'il faut pour » se former le goût & l'oreille.

Ainsi parle ce docte Rhéteur, dont les sages réflexions pourroient n'être pas inutiles dans le siècle où nous sommes, bien différent de ce siècle où l'on ne souffroit que des ouvrages *sculptez & burinez*. On veut trop écrire aujourd'hui, on ne veut prendre ni le temps, ni les soins nécessaires pour produire du bon ; & parce qu'on lit peu les Originaux, peu de gens ont l'idée du parfait. Au moins ne devroit-on pas négliger ce qui résulte plustôt de l'art, que du génie. On n'est pas maître de se donner des talens ; on est maître de se donner des connoissances, qui toutes seules, à la vérité, ne feront pas un bon écrivain, mais sans lesquelles aussi on ne sauroit bien écrire. Telle est la science de la Prosodie : la plus facile & la moindre des sciences pour qui veut l'acquerir, mais aussi une de celles dont l'ignorance peut le plus nuire. Quatre ou cinq de nos Poëtes nous

ont fait sentir parfaitement, que notre Langue se prêtoit à l'harmonie : quelques morceaux choisis de nos Orateurs ne laissent pas lieu d'en douter : pourquoi donc ne pas étudier les moyens de perfectionner un Art, dont nous connoissons le prix, & dont nous voyons que les progrès ont été déjà si heureux ?



ESSAIS
DE
GRAMMAIRE.


ESSAIS



ESSAIS DE GRAMMAIRE.

On veut que j'écrive sur nos quatre espèces de mots déclinables, qui sont les *Noms*, l'*Article*, les *Pronoms*, & les *Participes*.

Un nouvel ouvrage sur ces sortes de matières, s'il ne contenoit rien de neuf dans le fond, ni dans la forme, seroit inutile. Plus inutile encore, si j'en allois exclure le nécessaire, sous prétexte qu'il a été dit mille & mille fois. Je dois donc me proposer d'y faire entrer tout ce qui m'aura paru digne d'attention ; mais en moins de mots, &, si je puis, avec plus d'ordre qu'on ne l'eût trouvé ailleurs.

CHAPITRE PREMIER.

Des Noms.

TROIS points à discuter. I. Ce que c'est que *Nom*. II. Les différentes espèces de *Noms*. III. Quelle place les *Noms* occupent dans le discours.

I.

Un *Nom* est le mot qui sert à désigner, ou à qualifier une personne, une chose, dans la langue qu'on est convenu de parler. Mais il s'agit d'une définition grammaticale. Pour me borner donc à notre Langue, le Nom est un mot *susceptible de nombre & de genre ; qui, s'il est substantif, peut régir, ou être régi ; & s'il est adjectif, doit toujours être régi par le substantif.*

1. On appelle *Nombre*, ce qui distingue un Nom qui exprime unité, *le Roi*, d'avec lui-même exprimant pluralité, *les Rois*. Il y a donc deux nombres, le *singulier*, & le *pluriel* : ce-

lui-ci ne différant de l'autre que par une espèce d'augment, qui consiste dans une lettre (1) caractéristique. Quelques noms, mais en très petite quantité, manquent les uns de singulier, & les autres de pluriel.

2. On appelle *Genre*, ce qui distingue un nom d'avec un autre, conformément à la différence que la Nature a mise entre les deux sexes. Ainsi, selon cette idée, nous avons deux genres en Grammaire : le *masculin*, comme quand nous disons, *le Soleil* ; & le *féminin*, comme quand nous disons, *la Lune*. Tout nom, quel qu'il soit, est de l'un des deux : car nous ne connoissons point le *neutre*, dont le grec & le latin font un troisième genre.

3. On appelle *Substantif*, le nom qui par lui-même, & sans avoir besoin d'être accompagné d'un autre mot, signifie quelque être, ou réel, comme *le*

(1) Ou la lettre *s*, comme dans *noms*, pluriel de *nom*. Ou *x*, comme dans *loix*, pluriel de *loi* Ou *z*, comme dans *bontez*, que d'autres depuis quelque temps écrivent *bontés*, pluriel de bonté.

le Soleil, *la Terre*; ou réalisé en quelque sorte par l'idée que nous nous en faisons, comme *l'abondance*, *la blancheur*, *le grand*, *le médiocre*.

4. On appelle *Adjectif*, le nom qui s'ajoute au substantif pour le qualifier, c'est-à-dire, pour marquer ce qu'il a de propre, ou d'accidentel. Ainsi le substantif nomme une chose, & l'adjectif la qualifie. *Une fleur* jaune, *un* aimable *Prince*, on voit que *jaune* & *aimable* sont des adjectifs.

5. *Régir*, c'est obliger un mot à occuper telle ou telle place dans le discours : & si ce mot est (2) *déclinable*, c'est-à-dire, susceptible de plusieurs terminaisons, lui imposer la loi d'en prendre l'une, & non l'autre, dans l'endroit où il est placé.

Que si quelques-unes de ces notions paroissent

(2) Un mot est *déclinable*, lorsqu'il peut & doit varier sa terminaison. C'est ce qui n'arrive en notre Langue, que lorsqu'un Nom passe du singulier au pluriel, ou du masculin au féminin. Gardons-nous donc bien de croire que la valeur de ce terme, *Déclinaison*, soit en François la même qu'en Latin, ou en Grec.

paroissent un peu obscures, j'y reviendrai ; & avant la fin de ce premier Chapitre, elles seront éclaircies.

II.

Voilà d'abord les deux principales espèces de Noms, *Substantifs* & *Adjectifs* : mais elles se divisent chacune en plusieurs autres.

On divise les Substantifs en noms *propres*, & noms *communs*, autrement dits *appellatifs*. Noms propres, *Alexandre*, *César*, *Louis*, tous ceux qui signifient quelque individu. Noms communs, *homme*, *oiseau*, *arbre*, tous ceux qui conviennent généralement à chaque individu de la même espèce.

On met dans la classe des noms communs les termes *abstraits*, les *collectifs*, les *primitifs*, les *dérivez*, &c. Termes abstraits, *vérité*, *blancheur*, tous ceux qui désignent une qualité considérée toute seule, & détachée de son sujet. Termes collectifs, *royaume*, *forêt*, *armée*, tous ceux qui, n'étant qu'au singulier, désignent plusieurs personnes, plusieurs choses de même espèce. Ter-

mes primitifs, *soldat*, *arbre*, *cheval*, par rapport à *soldatesque*, *arbuste*, *chevalerie*, qui en dérivent.

J'avoue que ces différences peuvent intéresser la Logique & la Métaphysique ; car la justesse du raisonnement pourroit quelquefois en dépendre. Mais tous nos Substantifs, à quelque genre, à quelque espèce qu'ils appartiennent, sont regardez (3) du même œil par la Grammaire, qui n'y voit que des masculins, ou des féminins ; des singuliers, ou des pluriels.

Passons à l'Adjectif, qui ne peut jamais être mis tout seul, & sans porter sur un Substantif, parce qu'il n'offriroit, lui seul, qu'une idée vague & confuse : n'y ayant rien, faute d'un Substantif, à quoi l'esprit pût attacher cette idée.

On retrouve dans l'Adjectif ces mêmes différences que nous avons vûes dans le Substantif, comme d'être commun, abstrait, collectif, distributif, &c.

Je

(3) *La Grammaire ne considère dans les mots, que les propriétez qui la regardent*, dit l'Abbé Regnier dans sa Gramm. pag. 191.

Je ne mets pas dans une claſſe à part les Adjectifs *verbaux*, puiſqu'ils ne diffèrent des autres par nul endroit. J'avertis ſeulement, qu'il ne faut pas les confondre avec les Participes actifs, puiſque ceux-ci (4) ſont indéclinables.

Rien ne diſtingue plus eſſentiellement l'Adjectif, que la propriété qu'il a

(4) Voyez dans les *Opuſcules ſur la Langue*, page 341, la déciſion de l'Académie, du 3 Juin 1679, confirmée vingt-cinq ans après, dans ſes Obſervations ſur Vaugelas, où il eſt dit : *Il n'y a que les participes paſſifs, comme* aimé, aimée, *qui aient un ſingulier, & un pluriel. Les participes*, comme *aimant, ſont indéclinables. Que ſi on oppoſe qu'on dit fort bien*, des femmes jouiſſantes de leurs droits, des maiſons appartenantes à un tel, *on répond que ces mots*, jouiſſans, & appartenans, *ſont des adjectifs verbaux*, *& non pas des participes actifs.*

Pour les diſtinguer, il ſuffit de ſavoir que l'adjectif va très-bien avec le Verbe *être*; mais le Participe, nullement. On dit très-bien, *je ſuis prévenant*, *vous êtes raviſſant*, *il eſt ſéduiſant*. On ne dira pas, *je ſuis liſant*, *vous êtes ſoupant*, *il eſt dormant*.

Ailleurs nous verrons ſi le nom de *Gérondif* ne conviendroit pas mieux à ce qu'on appelle Participe actif.

a d'être susceptible de plus ou de moins. Un homme est un homme, une fleur est une fleur : mais un tel homme est *plus savant* qu'un autre ; une telle fleur est *plus belle* qu'une autre. Plusieurs langues donnent à l'Adjectif certaines inflexions, qui le rendent *comparatif*, ou *superlatif* : mais dans la nôtre nous n'avons de vrais comparatifs que *meilleur*, *pire*, & *moindre* : si cependant on ne les regarde pas comme de simples adjectifs, qui ont, ainsi que tous autres, leur signification particulière. Pour les superlatifs, nous n'en avons que dans quelques titres d'honneur, *Illustrissime*, *Eminentissime*, *Sérénissime*, que nous devons à la politesse de l'Italie. Hors de là, tous nos degrez de comparaison se marquent (5) avec des particules, qui précèdent les adjectifs, & qui sont *plus*, *mieux*, ou *moins* pour le comparatif ; *très*, ou *fort* pour le superlatif.

Mais

(5) Dans le Chapitre suivant on verra quand l'addition de l'Article fait du comparatif un superlatif. Voyez aussi Remarques sur Racine, *Rem.* LII.

Mais en quelle claſſe mettrons-nous les *Noms de nombre ?* Tantôt ils ſont adjectifs, tantôt ſubſtantifs : comme tantôt ils ſervent à compter, tantôt ils peuvent être comptez eux-mêmes. Quand ils ſervent à compter, ce ſont de purs adjectifs, & ils précèdent leurs ſubſtantifs : *une piſtole, quatre écus, dix louis.* Quand ils peuvent être comptez, ce ſont de vrais ſubſtantifs, précédez eux-mêmes par un autre nom de nombre, ou par un article : *un trois & un quatre de ſuite en chiffre Arabe, font trente-quatre. Vous avez le ſix de cœur, le ſept de pique*, &c.

Par rapport au *genre*, il n'y a dans la claſſe des noms de nombre qu'*un*, dont la terminaiſon varie, ſelon qu'elle doit être maſculine, ou féminine : *un tableau, une bouteille.* Par rapport au *nombre*, il n'y a que *vingt*, & *cent*, qui, lorſqu'ils ſont au pluriel, en reçoivent la lettre caractériſtique : *quatre vingts ans, deux cents hommes.* A cela près, tous les autres noms de nombre ſont indéclinables, dans quelque ſens qu'on les emploie, ſubſtantifs, ou adjectifs. *Trois, quatre, dix mille.*

III.

Voyons maintenant quelle place chaque Nom doit occuper dans le discours : & là-dessus consultons la Logique, qui seule doit nous apprendre ce que c'est que parler.

Parler, c'est rendre ma pensée par des sons distincts & articulez, qu'on appelle des mots. Une pensée ainsi rendue, est ce que la Logique appelle une *proposition*. Or nulle proposition ne sera intelligible, sans qu'on y emploie (6) l'équivalent de trois mots pour le moins. Un mot, qui signifie la personne ou l'objet dont je veux parler : & c'est ce que les Logiciens nomment le *sujet* de la proposition. Un mot, qui signifie ce que je pense de cet objet : & c'est ce qu'ils nomment *l'attribut* de la proposition. Un mot enfin, qui lie ces deux idées, en affirmant que ce qui est *l'attribut*, appartient

(6) Deux mots, *je lis*, font une proposition complette : mais la Logique enseigne que ces deux mots en valent trois.

partient à ce qui est le sujet : & c'est ce que fait le Verbe, dont il sera parlé ailleurs.

Par exemple, *Cicéron est éloquent*. Voilà trois mots, dont le premier désigne l'objet de ma pensée, & dont le dernier exprime la qualité, que j'attribue à l'objet de ma pensée. Quant au premier, c'est, en termes de Logique, le *sujet* de ma proposition; & en termes de Grammaire, *le nominatif* (7) du Verbe. Quant au dernier, c'est *l'attribut* en termes de Logique, & *le régime* du Verbe, en termes de Grammaire. Mais pour lier ces deux idées, j'ai eu besoin d'un Verbe, sans quoi ma phrase n'offroit pas un sens complet, qui affirme, ou qui nie.

Un *Nom*, pour le définir philosophiquement, est donc *un mot qui sert à exprimer, ou le sujet, ou l'attribut d'une proposition, & souvent aussi des circonstances*

(7) Je suppose que *Nominatif* est un terme connu; car il entre dans quelques phrases du langage commun; au lieu que bien des gens peuvent impunément ne savoir ce que c'est que *génitif*, *datif*, &c.

circonstances qui tiennent à l'un ou à l'autre.

Mais comment distinguer en notre Langue quand un Nom est sujet, ou attribut ; nominatif, ou régime ? Je dis, en notre Langue, parce qu'elle n'a point les déclinaisons du Grec & du Latin, dont elle se passe aisément. Rien de plus naturel, rien de plus simple que l'arrangement de nos mots : & c'est à leur arrangement que leur valeur se connoît. On suit l'ordre des idées ; c'est-à-dire, la parole peint les idées à mesure que l'esprit les conçoit. Or il s'ensuit de là, que le tissu de nos mots n'est nullement arbitraire. Tout mot, dans la phrase dont il fait partie, a sa place marquée : & c'est seulement par la place où il est, que nous jugeons de son emploi grammatical. Par exemple, dans ces deux phrases, *le fils aime le père*, ou, *le père aime le fils*, ce sont les mêmes mots, mais qui, différemment arrangez, présentent un sens tout différent. Il est donc d'une nécessité absolue, que nous sachions démêler quel est, dans le tissu d'un discours, l'emploi gramma-

tical de chaque mot. Quant à présent, il ne s'agit que des Noms. Je commence par les Substantifs, qui ne sont guère placez que de cinq manières essentiellement différentes.

1. Ou ils marchent à la tête d'une phrase, & d'abord après leur article & leur adjectif, s'ils en ont un, *l'éloquent Cicéron plaira toujours* : & alors leur fonction est de représenter ce qu'en Logique on nomme le sujet de la proposition, ou en Grammaire le nominatif du Verbe.

Quelquefois cependant ils ne viennent qu'après le Verbe : mais ce n'est que sous l'une des conditions suivantes. La première, que le Verbe aura pour régime un pronom, qui le précède : *la nouvelle qu'apporta le courrier*. Ici *le courrier* est nominatif ; & *que*, pronom, est le régime. La seconde, que le Verbe n'aura nul régime : *aussi-tôt entrèrent le Roi, la Reine*, &c. La troisième, que le Verbe formera une parenthèse : *Pompée*, dit Plutarque, *s'avance*, &c. La quatrième, que la phrase sera interrogative : *Que peuvent les richesses pour*, &c. La cin-

quième & dernière, que la phrase exprimera un souhait : *Puissent vos années égaler celles de Nestor!*

2. Ou le Substantif marche après un Verbe qui est précédé d'un autre substantif, *Cicéron inspire la vertu :* & la fonction de ce dernier substantif, *la vertu*, est d'exprimer ce qu'en Logique on appelle l'attribut de la proposition, ou plustôt le complément de l'attribut. Pour m'exprimer grammaticalement, l'un est le nominatif du Verbe, & l'autre son régime.

3. Ou le Substantif ne paroît qu'à la suite d'une particule, *Cicéron inspire la vertu à ses lecteurs :* & dans la place où est ce substantif, *lecteurs*, je l'appellerai substantif *particulé*, pour m'épargner une circonlocution. J'aurai souvent besoin, j'en avertis, d'employer ce terme nouveau, *particulé*, mais toujours dans le même sens, & par la même raison. Voudra-t-on bien me le permettre, d'autant plus que je renonce à une infinité d'autres termes, dont jusqu'ici nos Grammairiens avoient cru ne pouvoir se passer ?

4. Ou le Substantif est employé dans

une apoſtrophe, & par conſéquent ſans article. Alors il eſt toujours iſolé, & pourvû qu'on ne coupe point (8) des mots inſéparables, il ſe place où l'on veut. On dira également, *Seigneur! exaucez ma prière. Exaucez, Seigneur! ma prière. Exaucez ma prière, Seigneur!*

5. Ou le Subſtantif n'eſt accompagné ni de verbe, ni de prépoſition. *Toutes charges payées, cette Abbaie vaut tant.* On appelle ces ſortes de phraſes, *Toutes charges payées*, des phraſes *abſolues*, parce qu'elles paroiſſent ne dépendre de rien. On pourroit auſſi les appeler *elliptiques*, parce que le verbe dont néceſſairement elles dépendent, eſt ſouſentendu.

A l'égard de *l'Adjectif*, c'eſt aſſez de ſavoir que ſon unique deſtination étant

(8) Cette phraſe eſt citée dans l'Encyclopédie, *Tom.* I, *pag.* 734, au bas de la ſeconde colonne, pour montrer que *point*, négation, peut ne tomber que ſur le Verbe, ſans influer ſur le régime. Il y en aura une preuve des plus fortes dans mes Remarques ſur Racine, *Rem.* XLIII.

étant de qualifier le ſubſtantif, il doit toujours, ou le précéder, ou le ſuivre immédiatement. Le choix, pour l'ordinaire, eſt au gré de l'écrivain. Il y a cependant des cas où la place de l'Adjectif eſt fixée par l'Uſage : mais ils ſont rares. Vaugelas (9) ne trouvant point ici de Règle à établir, ſe contente d'avertir qu'il n'y a pas un plus grand ſecret que de conſulter l'oreille. Tenons-nous-en là.

Que ſi les Poëtes & les Orateurs ſe permettent certaines tranſpoſitions, qui contribuent infiniment à l'élégance, à l'énergie, à l'harmonie du diſcours ; ce ſont des figures, ce ſont d'heureuſes licences ; & je dois ici me borner à ce qu'il y a de conforme aux loix générales, que le génie de notre Langue nous preſcrit.

(9) *Remarque* CLXXXVI.



CHAPITRE

CHAPITRE SECOND.

De l'Article.

PUISQUE l'*Article* sert uniquement à modifier les *Noms*, il m'a paru d'une indispensable nécessité, que l'on se fût mis au fait de ce qui concerne les *Noms*, avant que d'étudier ce qui regarde l'*Article*.

Qu'est-ce donc que l'*Article ?* Quand faut-il, ou l'employer, ou l'omettre ?

I.

Qu'est-ce que l'*Article ?* Je le définis, *un Adjectif qui précède les noms communs, pour annoncer qu'ils doivent être pris, non dans un sens vague, mais dans un sens déterminé.*

Avant que de mettre ceci dans un plus grand jour, il faut savoir quel est le mot nommé *Article*. C'est *le*, pour le singulier masculin ; *la*, pour le singulier féminin ; *les*, pour les pluriels des deux genres.

Voilà, quant au matériel, le mot nommé *Article*, & le ſeul qui ſoit *Article*. Mais comme il eſt ſouvent précédé d'une particule, à laquelle il s'incorpore, diſtinguons Article *ſimple*, & Article *particulé*.

Il n'y a que ces deux particules, *à*, & *de*, auxquelles il s'incorpore, & cela par une contraction qui ſe fait au ſingulier, mais au maſculin ſeulement, avant les noms qui commencent par une conſonne. On dit *au*, pour *à le*; & *du*, pour *de le*. Je vais *au* jardin. Je ſors *du* jardin.

Au ſingulier, tant maſculin que féminin, ſi le nom commence par une voyelle, il n'y a plus de contraction, mais l'Article s'élide, *l'amour*, *de l'amour*, *l'amitié*, *de l'amitié*.

Au pluriel, ſoit maſculin, ſoit féminin, & quoique le nom commence par une voyelle, la contraction a toujours lieu. On dit toujours *aux*, pour *à les*, & *des*, pour *de les*. Parler *aux* hommes, cultiver *des* fleurs.

Il n'y a qu'un ſeul mot qui empêche que cette contraction ne ſe faſſe. C'eſt l'adjectif *tous*, parce

qu'il se place toujours entre la particule & l'article. Quoiqu'on dise, *au* monde, & *du* monde, on doit dire, *à* tout *le* monde, & *de* tout *le* monde. *Aux* hommes, *à* tous *les* hommes.

Présentement reprenons notre définition, parce que tout ce qu'il y a de vrai & de solide à dire sur l'*Article*, doit partir de la définition même, ou peut-être de quelque différence que nous supposerions entre l'article *simple*, & l'article *particulé*.

J'ai dit, en premier lieu, que l'Article est un Adjectif : & si je n'avois pas craint d'entasser trop de choses à la fois, j'aurois volontiers ajouté que cet Adjectif est tiré de la classe (1) des *Pronoms*. Quand il précède un substantif, on le nomme *Article* : *la Pièce nouvelle se joue demain* ; & quand il précède ou suit un verbe, *je la verrai*,

(1) Apollonius, pag. 15. *Articuli, juncti nominibus, vim & potestatem suam exserunt : non-juncti, transeunt in pronomina.* Je cite la Traduction de François Portus, édition de Francfort, 1590.

Priscien, livre XI. *Stoïci articulum & pronomen unam partem orationis accipiebant.*

sei, *voyez-la*, on l'appelle *pronom*. Mais d'ailleurs, n'est-ce pas une chose qui convient à la plufpart des *pronoms adjectifs*, d'être mis avant le Nom, à l'exclusion de l'Article, & avec la même propriété, comme quand je dis, *ce papier*, *cette plume*, &c. *mon frere*, *votre sœur*, &c. Ainsi l'Article est un pronom tel que bien d'autres, mais auquel on a donné par excellence le nom d'*Article*, parce qu'il est d'un plus fréquent usage qu'aucun des autres.

J'ai dit, en second lieu, qu'il doit précéder le *Nom* : & il le précède immédiatement, à moins que ce nom, étant substantif, ne soit lui-même précédé par un adjectif qu'il régisse, *la belle saison*, *les beaux vers*. Alors l'Article cède à l'adjectif le voisinage du substantif, & il marche avant tous les deux. Hors de là, il n'y a que l'adjectif *Tout*, qui, comme nous l'avons déjà remarqué, précède toujours l'Article *simple*, & divise le *particulé*.

J'ai dit, en dernier lieu, que la propriété de l'Article, c'est d'annoncer qu'à des noms *communs*, ou employez comme tels, on a voulu attacher un

ſens précis. Car un nom, à le prendre tout ſeul, ne renferme que la ſimple idée de la choſe, à la ſignification de laquelle il eſt deſtiné. Mais cette idée pouvant être vague ou déterminée, générale ou reſtreinte, c'eſt à moi à déſigner quelle étendue je donne à cette idée. Or c'eſt ce que je ne puis faire que par un Article, ou par quelque choſe d'équivalent. *Pain*, ne préſente que l'idée de ce qu'on appelle pain. Mais en diſant, *j'aime le pain*, ou *donnez-moi du pain*, ou *donnez-moi un pain*, je fais concevoir pour quelle idée préciſe je veux qu'on reçoive ce mot, *pain*.

II.

Quand faut-il employer l'*Article* ? Toutes les fois qu'il faut annoncer que des noms *communs* doivent être pris dans un ſens déterminé. Or la quantité de ces noms-là n'eſt limitée, ni ne peut l'être, puiſque l'Article ſubſtantiſe & modifie des mots de toute eſpèce, conformément à des règles, ou à des uſages qui, comme nous l'allons voir, ne varient pas.

1. *Noms propres.* Quoiqu'ils n'appartiennent qu'à des individus, & que par conséquent leur acception n'ait pas besoin d'être autrement déterminée; cependant ils demandent l'article quand on les accompagne d'un adjectif. Mais il y a cette différence à remarquer: Que si l'adjectif précède le nom propre, il énonce une qualité, qui pourroit être commune à plusieurs; au lieu que s'il ne vient qu'après, il exprime une qualité distinctive. Quand je dirai, *Cicéron soupa chez le riche Lucullé*, je donne seulement à Lucullé la qualité de riche. Mais si je disois, *chez Lucullé le riche*, ce seroit pour le distinguer des autres Luculles. Voilà de ces petites différences, qui ne peuvent être imaginées, ni réduites en principe, que par un peuple ami de la précision & de la clarté dans son langage.

Quelquefois aussi l'Article fait que le nom *propre* change de nature, comme quand nous disons que Molière est *le Térence* moderne; que *l'Alexandre* de Racine est trop doucereux, &c. On donne même des pluriels à ces sortes de noms, *les Térences*, *les Ale-*

xandres, &c. Telle est ici la force de l'Article, qu'il met ces noms au rang de ceux qu'on appelle *communs*; c'est-à-dire, dont l'idée est communicable à plusieurs individus.

Au contraire, l'Article fait (2) que le nom *commun*, & même l'épithète, deviennent noms *propres*. Quand nos Prédicateurs disent *l'Apôtre*, c'est Saint Paul; *le Sage*, c'est Salomon. Personne n'ignore que les Grecs, pour désigner Homère, disoient *le Poëte*; & nous apprenons d'Henri Estienne (3) qu'anciennement on a dit, *le Poëte François*, pour désigner Marot: *lequel titre*, ajoute-t-il, *eut depuis tant de compétiteurs, qu'on n'a sçu à qui le donner sans faire tort aux autres.*

Que si l'Article se trouve dans une infinité de noms *propres*, soit noms de villes ou de villages, *le Catelet*, *la Flèche*, *la Rochelle*; soit noms de fa-

mille,

(2) Apollonius, pag. 44. *Facit ut epithetum habeat eandem proprietatem, quam habet nomen proprium.*

(3) Traité de la conformité du langage François avec le Grec, pag. 78.

mille, *le Tellier*, *le Noir*, *la Fontaine*; il est aisé de voir qu'originairement ce furent des noms *appellatifs*, où dans la suite l'Article ne s'est conservé que comme une syllabe inhérente, qui n'a plus de propriété, & qui demeure indéclinable, sans égard au sexe des personnes ainsi nommées.

On se permet quelquefois de mettre l'Article à des noms *propres*, & sur-tout en parlant de certaines femmes extrêmement connues, soit en bien, soit en mal. Ainsi l'on dira, *la Chammeslé*, fameuse actrice; *la Brinvilliers*, célèbre empoisonneuse. Mais n'oublions pas que ces manières de parler ne sortent point de la conversation, ou du moins n'entrent que dans un style qui, comme l'a sagement observé M. l'Abbé Regnier, marque de la familiarité, ou du mépris.

Quoique les quatre parties du monde, quelques astres, les royaumes, les provinces, les rivières, les montagnes, aient leur nom particulier, dont l'acception semble déterminée par elle-même; nous ne laissons pas d'y ajouter souvent l'Article, mais sans règle, sans uniformité.

uniformité. On dit avec l'Article, *les Rois* du *Japon*, *l'or* du *Pérou*, *la porcelaine de* la *Chine* : mais on dit sans article, *les Rois de France*, *l'argent d'Allemagne*, *la porcelaine de Saxe*. Je renvoie pour un plus grand détail à la Grammaire de M. l'Abbé Regnier, & je conclus avec lui qu'en ce qui regarde ces sortes de noms *propres*, tout n'étant guère fondé que sur le bon plaisir de l'Usage, on l'apprendra dans le commerce du monde, & dans les Ouvrages bien écrits.

2. *Adjectifs*. J'ai déjà dit que l'Article avoit la vertu de convertir en substantifs les mots d'une tout autre espèce. Ainsi la plupart des adjectifs vont être substantifiez par l'addition de l'Article. On dira, *le vrai*, *le beau*, *le sublime*, *le nouveau*, *le fâcheux*, *l'affecté*, *le recherché*, &c. Tous ces mots, de simples adjectifs qu'ils étoient, passent à la qualité de substantifs, & ils en acquièrent toutes les propriétez, qui sont de pouvoir être mis sans adjectif, *rien n'est beau que le vrai* : de pouvoir être accompagnez d'un adjectif qu'ils régissent, *le vrai seul* : de

pouvoir être ce que la Logique nomme le sujet de la proposition, *le vrai seul est aimable.*

Hors de là, jamais l'Article ne précède un adjectif détaché de son substantif, si ce n'est dans les phrases où il y a ellipse. *J'aime* la *bonne compagnie*, *mais je hais*, *ou je crains* la *mauvaise. Si ce sont deux sœurs que la langue Italienne*, *&* *l'Espagnole*, *celle-ci est* la *prude*, *&* *l'autre* la *coquette.* Ici l'Article n'est pas seulement démonstratif, mais de plus il est corrélatif.

Telle est aussi la vertu de l'Article, que comme en s'unissant à l'adjectif, il le substantifie ; de même en se détachant du substantif, nom *commun*, il le réduit à n'être qu'adjectif. *Rarement les Philosophes sont poëtes*, *& plus rarement les Poëtes sont philosophes.* Un même mot, *Philosophe*, est substantif dans la première proposition, & adjectif dans la seconde. Un même mot, *Poëte*, est adjectif dans la première proposition, & substantif dans la seconde. Ainsi l'acception du nom *commun* est déterminée par l'addition, ou la suppression de l'Article.

Pour former nos ſuperlatifs, il ſuffit que le comparatif (4) ſoit précédé de l'Article, mais toujours précédé immédiatement. Car ſi nous diſons, *les plus ſavans hommes*, alors l'Article ſert en même temps, & au ſubſtantif, & au ſuperlatif, mais en mettant le ſuperlatif après le ſubſtantif, il faut répéter l'Article, & dire, *les hommes les plus ſavans.*

Je viens d'avancer, que l'Article ſe répéte quand le ſuperlatif ne ſe montre qu'après le ſubſtantif : & maintenant j'ajoûte que c'eſt toujours l'Article *ſimple*, lors même que ſon ſubſtantif a reçu l'Article *particulé.* Un ou deux exemples me feront entendre. *C'eſt la coutume* des *peuples* les *plus barbares. J'ai obéi* au *commandement* le *plus juſte.* Pourquoi d'abord, *des*, & *au*, mais enſuite, *les*, & *le* ? Parce que le ſuperlatif demande la répétition & la proximité de l'Article, ſans lequel il ne ſeroit pas ſuperlatif, mais n'a nul beſoin de la particule incorporée dans l'Article du ſubſtantif.

On

(4) Voyez ci-deſſus, page 152.

On voit également cette particule incorporée dans l'Article du Substantif, quand nous dirons, *voilà de l'eau*, *donnez-moi du vin*. Mais l'article disparoîtra quand nous ferons précéder un adjectif : *voilà de bonne eau*, *donnez-moi de bon vin*. Et l'article reparoîtra, quand l'adjectif ne sera mis qu'après le substantif, *voilà de l'eau claire*, *donnez-moi du vin pur*.

3. *Verbes*. On lit dans la Grammaire de M. l'Abbé Regnier, que l'usage de l'Article devant l'Infinitif des verbes, est presque renfermé dans certaines façons de parler, *le boire & le manger*, *le dîner*, *le souper*, *le lever & le coucher du soleil*, *être au lever du Roi*, *au petit coucher du Roi*, *quand ce vint au fait & au prendre*, *au partir de là*, *au pis aller*, *avoir le rire agréable*. Mais quoi, y auroit-il grand mal à étendre un peu cette liberté de créer (5) des substantifs dans ce goût-là, puisqu'elle peut occasionner des expressions neuves

(5) Apollonius, pag. 36. *Illud in genere constituendum est, quemlibet infinitum esse nomen verbi.*

ves & heureuses ? Témoin la réponse de *l'Angeli*, ce Fou de la vieille Cour, immortalisé par Despréaux. Un jour le Roi lui ayant demandé pourquoi on ne le voyoit jamais au Sermon : *Sire*, dit-il, *c'est que je n'entends pas le raisonner ; & je n'aime pas le brâiller.*

4. *Particules*. J'y renferme tous nos petits mots indéclinables, qui, précédez de l'Article, s'emploient substantivement. Adverbes, *le pourquoi*, *le comment*, &c. Prépositions, *le pour*, *le contre*, &c. Conjonctions, *les si*, *les mais*, *les car*, *les &c.*

Voilà, à peu près, ce qu'il y avoit à dire pour faire connoître quels noms reçoivent l'Article. Mais examinons tout de nouveau, & plus particulièrement, quel effet il produit sur ces noms. Or l'effet qu'il produit, consiste, ainsi que j'ai dit, en ce qu'il détermine leur acception, qui, sans l'Article, demeureroit vague & incertaine.

Je puis, quand j'emploie un nom *commun*, donner plus ou moins d'étendue à l'idée qu'il présente. Je puis, d'abord, laisser à cette idée toute l'étendue qu'elle peut avoir. Je puis, en

ſecond lieu, la reſtreindre ou à plusieurs, ou à un ſeul des individus, que cette idée générale comprend. Je puis, enfin, ne vouloir donner à entendre qu'une portion indéterminée, ou de toute une eſpèce, ou de quelque individu. Voyons comment notre Article nous ſert à marquer ces trois différentes acceptions d'un même mot.

Premièrement, ſi je veux laiſſer à un nom *commun* toute l'étendue de l'acception qu'il peut avoir, je me ſers pour cela de l'Article *ſimple*. Par exemple, dans ces phraſes, *l'homme eſt mortel, la Poëſie eſt attrayante, les villes pendant l'hiver ſont préférables à la campagne*; je préſente l'idée d'*homme*, de *Poëſie*, de *ville*, de *campagne*, ſans reſtriction, & dans toute l'univerſalité, qui peut lui convenir.

Mais, en ſecond lieu, ſi je veux au contraire borner mon idée, & ne l'appliquer qu'à certains individus, ou qu'à un ſeul; comment faire? Pour cela j'ai beſoin, non ſeulement de l'Article *ſimple*, mais encore d'une reſtriction tacite, ou exprimée. Reſtriction tacite, & qui naît des circonſtances où je

parle : comme quand je dis à Paris, *le Roi*, on voit assez que j'entens le Roi de France ; & lorsqu'étant à table, je dirai, *avancez la salière*, on voit assez de quelle salière il s'agit. Restriction exprimée, ou par un adjectif, *les hommes* vertueux *modèrent leurs passions* ; ou par un pronom suivi d'un verbe, *les hommes* qui aiment l'étude, *sont avares de leur temps*.

On demandera sans doute à quoi sert ici l'Article, puisque c'est par l'adjectif, ou par le pronom suivi d'un verbe, & non par l'Article, que l'acception du nom *commun* est déterminée ? Réponse. C'est l'Article seul, qui fonde ici le droit que j'ai d'y faire entrer cet adjectif, ou ce pronom, lesquels ne pourroient (6) se mettre après un nom si l'Article ne l'avoit précédé.

Je puis, enfin, vouloir tellement restreindre mon idée, qu'on l'applique seulement

(6) Apollonius, pag. 22. *Nomina per se nullam relationem habent, nisi assumant articulum.* C'est la fameuse Règle de Vaugelas, dont j'ai tant parlé dans mes Remarques sur Racine, *Rem.* XXII, & suivantes.

ſeulement à une portion indéterminée, ou de l'eſpèce, ou de quelque individu. Alors il faut que j'emploie l'Article *particulé*, qui eſt *du* pour le ſingulier, & *des* pour le pluriel. *Il y a* des *voyageurs qui aſſurent*, &c. *J'ai* du *pain*, de *l'argent*, &c. Mais ces mêmes phraſes, ſi d'affirmatives elles devenoient négatives, perdroient l'Article : *Il n'y a point* de *voyageurs*, *qui*, &c. *Je n'ai point* de *pain*, &c. Il n'y reſteroit que la ſimple particule, & ce qu'elle opère d'elle-même. Voyons donc en quels cas, & pourquoi l'Article ceſſe d'avoir lieu.

III.

Quand faut-il omettre l'*Article ?* Premièrement, lorſque des noms *propres* s'emploient préciſément comme tels. Car, puiſqu'ils ne ſignifient que des individus, ils n'ont pas beſoin qu'on détermine leur acception. Auſſi ne leur donne-t-on point (8) d'article. *Rome*, *Alexandre*,

(7) Si ce n'eſt à quelques noms Italiens, *le Dante*, *l'Arioſte*, *le Taſſe*, &c.

Alexandre, *Virgile*. Et de là vient qu'on n'en donne point non plus à des noms *communs*, lorsqu'ils sont l'objet (8) d'une apostrophe. Quelque matériel, & quelque insensible que puisse être cet objet, c'est le personnifier que de lui adresser la parole. Tout nom, de *commun* qu'il étoit, devient alors un nom particulier, & déterminé par la position où il est, à ce qu'on veut qu'il signifie dans ce moment.

Ajouterai-je que si l'Article entre quelquefois dans l'apostrophe, comme quand on dira, *la belle enfant*, *répondez : l'homme aux rubans verts*, *en tenez-vous ?* Ce n'est que dans des phrases très-familières, où il est clair que *vous* est sous-entendu.

Reste à examiner ce qui regarde les noms *communs*, quelque place qu'ils occupent ailleurs que dans une apostrophe. Par le détail où il est nécessaire que j'entre, on verra quand ils demandent la suppression de l'Article.

1. *Quand*

(8) *Déployez toutes vos rages*,
Princes, *Vents*, *Peuples*, *Frimas*.
DESPREAUX, Ode sur la prise de Namur.

1. *Quand ils sont employez comme adjectifs.* J'en ai déjà cité un exemple: *Rarement les Philosophes sont poëtes.* Mais la traduction de ces paroles qui se lisent dans l'Evangile, *si Filius Dei es*, fournit un exemple plus palpable & plus connu. On les peut rendre ainsi, *Etes-vous Fils de Dieu ?* ou ainsi: *Etes-vous* le *Fils de Dieu ?* Or ce sont deux propositions essentiellement distinctes, puisque le mot, *fils*, en tant que précédé de l'Article, est dans la seconde, un substantif individualisé; au lieu que dans la première, où il n'a point d'Article, il n'est qu'adjectif, qui marque simplement une qualité, & par conséquent quelque chose de communicable.

2. *Quand le nom commun est précédé d'un nom de nombre.* Par exemple, *Un ami, deux amis, cent pistoles.* Mais cela n'est vrai que dans le cas où ces termes sont employez précisément pour calculer. Ont-ils déjà servi au calcul ? Y a-t-il quelque raison de les répéter, ou quelque rélation sous-entendue ? Alors il faut l'Article. *Les deux amis que j'attendois. Les cent pistoles n'arrivent pas.*

Puisque nous en sommes aux noms de nombre, je devrois avertir que plusieurs de nos Grammairiens nous donnent mal à propos *Un* pour Article. Je ne m'explique pas encore, mais j'y reviendrai dans un moment.

3. *Quand le nom* commun *est précédé d'un adjectif qui soit pronom, ou de la même classe.* Tels sont ceux qui par eux-mêmes individualisent le nom commun, *ce*, *mon*, *notre*, *ton*, *votre*, *son*, *leur* : ceux qui le restreignent plus ou moins, *quelque*, *chaque*, *certain*, *plusieurs* : ceux qui nient sans restriction, *aucun*, *nul* : ou enfin, *tout*, qui produit l'effet contraire.

4. *Quand le nom, mis après le verbe, ne fait qu'un avec le verbe, dont il restreint l'acception.* Rien de si fréquent. *Avoir peur*, *avoir pitié*, *avoir patience*, *avoir bec & ongles*, *Faire peur*, *faire pitié*, *faire amitié*, *faire justice*, &c. Même règle à observer si le nom tient au verbe par une particule, *regarder en pitié*, *donner en spectacle*, *songer à malice*, *agir de tête*, *trembler de froid*, &c. Remarquons qu'en toutes ces phrases, & mille autres sem-

blables, le nom demeure indéterminé.

5. *Quand l'énumération finit par un mot qui affirme, ou qui nie sans restriction.* Tour oratoire des plus communs. *Patens, étrangers, amis, ennemis, tous l'ont pleuré. Prières, bienfaits, offres, menaces, larmes d'un père & d'une mère, rien ne l'a ébranlé.*

Tous autres cas où l'on supprime l'Article, rentreront dans quelqu'un de ceux que je viens d'exposer ici : & il est temps que j'en revienne, comme je l'ai promis, à l'examen de cette opinion, qui nous donne *Un* pour Article. Ou plustôt, il est inutile de l'examiner, puisqu'elle porte uniquement sur ce préjugé, que la langue Françoise, à l'exemple de la Latine, connoît des *génitifs*, *datifs*, &c. Préjugé, dont il me semble qu'on est assez revenu aujourd'hui, pour qu'il ne soit plus nécessaire de le combattre. *Un* ne fut jamais (9) confondu avec *le*.

J'admire

(9) Cette particule * *Un*, s'appelle improprement Article... Tant s'en faut qu'elle soit Article, que même elle lui est opposée. *Voilà un galant. Voilà le galant.* On

* Particule *signifie ici*, petit mot.

J'admire M. l'Abbé Regnier, qui, convaincu de cette vérité, & après l'avoir solidement prouvée, ne laisse pas de se prêter au systême de ceux qui déclinent en François comme en Latin, & qui là-dessus ont forgé leur prétendu article *indéfini*. Quelle chimère! Tenons pour certain qu'il n'y a d'Article que *le*, *la*, *les*, qui subsiste dans *au*, & *des*, où ils sont incorporez à l'une de ces deux prépositions, *à*, & *de*, lesquelles prépositions y conservent leur valeur propre, ainsi que l'Article y conserve la sienne.

Autre erreur, de s'imaginer que l'Article ait été institué, comme plusieurs de nos Modernes continuent à l'écrire, pour marquer les genres (1) & les nombres des mots qu'ils précèdent. Mais

pourra dire, *voilà un galant*, de celui qu'on n'aura jamais vû auparavant, & même dont on n'aura point ouï parler; mais, *voilà le galant*, ne se dira que de celui dont on aura tenu quelque propos auparavant. *H. Estienne*, *Conformité*, &c. *pag.* 76.

(1) Apollonius, pag. 28. *Nonnulli lapsi sunt non leviter, cùm existimarent articulos adjungi nominibus ut genera distinguant.*

Mais ne sont-ce pas ces mots, qui, comme substantifs, décident le genre & le nombre de l'Article ?

Un rien à remarquer, parce qu'il fait voir combien les Savans avoient médité sur l'Article, c'est qu'il ne se met jamais qu'avant des noms, dont la signification soit déjà connue de la personne à qui l'on parle. Apprend-on l'alphabet (2) à un enfant ? On lui dit, *voilà* A, *voilà* B, &c. Quand il connoîtra ses lettres, on lui dira, s'il se trompe, *vous prenez* l'A *pour* le B, &c. Ainsi le premier qui apporta le caffé en France, dit sans doute, *les Arabes ont une espèce de fève, qu'ils appellent* caffé : mais ensuite, *le caffé a telle vertu, le caffé se prépare ainsi*, &c.

Je dois cette dernière observation, & la plupart des précédentes, à un Grammairien du second siècle, *Apollonius* d'Alexandrie. Puisque l'Article nous vient des Grecs, à qui devons-nous

(2) Apollonius, *pag.* 34, emploie ce même exemple.
Page 50, il dit : *Articulus adjunctus repetit memoriam rerum jam cognitarum.*

nous recourir qu'aux Grecs eux-mêmes, pour en connoître les propriétez?

Au reste, n'oublions pas que l'Article, pris séparément, ne signifie rien. Une jolie (3) comparaison, tirée du même Auteur, servira de preuve. Il y a, dit-il, cette différence entre la Consonne & la Voyelle, que celle-ci, sans aucun secours étranger, fait entendre un son distinct : au lieu que la Consonne a besoin de l'autre, pour pouvoir être articulée. A la Voyelle il faut, ajoute-t-il, comparer le Nom, le Verbe, l'Adverbe, & le Participe, qui, par eux-mêmes, offrent à l'esprit une idée précise : mais à la Consonne il faut comparer l'Article, la Conjonction, & la Préposition, tous mots qui, pour être significatifs, doivent être accompagnez d'autres mots.

(3) Apollonius, *pag.* 14, & 15.



CHAPITRE TROISIÈME.

Des Pronoms.

ON appelle *Pronom*, un mot qui se met à la place d'un *Nom*, pour signifier l'équivalent. Peut-être la définition ne convient-elle pas *omni*, *&* *soli*: mais nous ne sommes pas ici sur les bancs de l'École. Quoi qu'il en soit, les Pronoms eux-mêmes sont de vrais noms : les uns, purs *substantifs*; les autres, purs *adjectifs*; & d'autres enfin, tantôt *substantifs*, tantôt *adjectifs*. Je suivrai cette division, qui me paroît la plus grammaticale, & la plus commode pour bien démêler ce que les Pronoms de chaque espèce ont de particulier.

I.

On distingue en Grammaire trois personnes, dont la première est celle qui parle ; la seconde, celle à qui l'on parle ; la troisième, celle dont on parle. Et comme il seroit ennuyeux d'avoir sans cesse à répéter le nom de la personne

ſonne dont il s'agit, c'eſt pour abréger le diſcours, ſans nuire à la clarté, qu'on uſe de certains Pronoms, qui, parce qu'ils ſuppléent au nom des perſonnes, ſont appelez *perſonnels*.

Tous ces Pronoms perſonnels ſont de vrais ſubſtantifs : ni plus ni moins que les noms mêmes, à la place deſquels ils ſont mis.

Pour la première perſonne, au ſingulier, on en a trois, *je*, *moi*, & *me*, qui préſentent abſolument la même idée, mais qu'on ne ſauroit cependant mettre l'un pour l'autre. Ce qui décide du choix, c'eſt la place que le Pronom doit occuper dans le diſcours.

Il faut, *je*, s'il eſt régiſſant, & à la tête d'une phraſe, ou principale ou incidente : *Je crois que je partirai demain*. Mais il ne ſe met qu'après le Verbe, ſoit dans une interrogation, *chanterai-je ? chanté-je ?* ſoit dans une exclamation, *où ſuis-je !* ſoit dans une parenthèſe, *croyez-moi, vous dis-je :* ſoit enfin quand le Verbe eſt précédé d'*auſſi*, *encore*, *peut-être*, *à peine*, & autres ſemblables, qui ſervent à marquer une conſéquence de ce qui vient

d'être dit. *Vous me flattez, aussi ne vous crois-je pas. Encore devrois-je*, &c. *Peut-être devrois-je*, &c. *A peine fus-je arrivé*, &c.

Il faut, *moi*, premièrement, lorsqu'on le joint à *je*, ou à *me*, par une espèce d'appofition : *moi, je vous tromperois? me soupçonner, moi votre ami?* En second lieu, toutes les fois qu'il suit le Verbe : *c'est moi, sauvez-moi.* Troisièmement, lorsqu'il tient par une conjonction à un autre nom : *Paul & moi, lui ou moi.* Enfin, lorsqu'il est précédé d'une particule exprimée, *fiez-vous à moi*, ou sous-entendue, *parlez-moi.*

Il faut, *me*, quand il est régi par le verbe, & il doit le précéder : *je vous prie de* me *suivre, ne* me *trompez pas.* Ce qui est si vrai, qu'en faisant deux phrases de suite, comme celles-ci, *écoutez-moi, & me croyez*; on dit *moi* dans la première, parce qu'il vient après le verbe; & *me* dans la seconde, parce qu'il va devant. Il n'y a qu'un cas où *me* doive être mis après le verbe; mais seulement après le verbe employé dans une apostrophe; & c'est quand il est suivi de la particule *en*, prise dans un

ſens pronominal : *parlez-m'en*. Encore cela n'eſt-il vrai que dans les propoſitions affirmatives ; car dans les négatives le Pronom va toujours avant le verbe : *ne m'en parlez pas*.

Au reſte, il n'en eſt pas tout-à-fait de même de la particule *y*. Car quoiqu'*en* ſe puiſſe mettre après le Verbe, *parlez-m'en* ; on ne dira pas, *menez-m'y*, comme on dit très-bien, *vous m'y mènerez*. Pourquoi *m'y* après le Verbe n'eſt-il pas d'uſage ? Parce que cette déſinence déplaît à l'oreille : & c'eſt ſe tourmenter à crédit que d'en chercher une autre raiſon.

Quant au pluriel, on dit toujours, *nous* ; & il ne diffère en rien des autres ſubſtantifs, par rapport à la place qu'il doit occuper dans le diſcours, ſi ce n'eſt qu'étant régi par le Verbe, il le précède : *nous* nous *flattons ſouvent*.

Pour la ſeconde perſonne, nous avons *tu*, *toi*, *te*, au ſingulier, & *vous*, au pluriel ; dont la ſyntaxe eſt abſolument la même que celle du Pronom, qui déſigne la première perſonne. Remarquons ſeulement, que *vous*, quoique pluriel, ſouvent ne s'adreſſe qu'à

une ſeule perſonne ; & alors n'a que la valeur d'un ſingulier.

A l'égard du genre, quoique ni *je*, ni *vous*, n'en marquent pas plus l'un que l'autre par eux-mêmes, ils ne laiſſent pas d'en régir l'un des deux, ſelon que c'eſt un homme ou une femme qui dit *je*, ou à qui l'on dit *vous*.

Pour la troiſième perſonne, le maſculin demande, *il*, *lui*, ou *le*, au ſingulier ; *ils*, *eux*, *les*, ou *leur*, au pluriel : & le féminin demande, *elle*, *la*, ou *lui*, au ſingulier ; *elles*, *les*, ou *leur*, au pluriel. Il s'agit de *leur*, indéclinable, qu'il ne faut pas confondre avec *leur*, adjectif, dont je parlerai plus bas.

Ici la ſyntaxe eſt encore la même pour *il* & *elle*, que pour *je* : ſi ce n'eſt que la fonction du Pronom, *elle*, ne ſe borne pas toujours à être *régiſſant*. Car il eſt ſouvent *régi*, ſoit par une particule, *ſans elle*, *pour elle* ; ſoit par le verbe, dans les propoſitions négatives, *vous ne voyez qu'elle*. Partout ailleurs, *elle* ſe change en *la*, & précède le verbe, *vous la voyez*.

Quoique l'analogie de *lui* à *le*, ſoit celle de *moi* à *me* ; cependant au lieu

que *moi* ſe change en *me* devant les verbes qui ont un régime particulé, *vous me prêterez ce volume*, on ne change point *lui* en pareil cas, & on dit, *vous lui prêterez ce volume.*

Ajoutons, qu'il n'y a que le régime particulé, où *lui* appartienne indifféremment aux deux genres. *Parlez-lui*, peut auſſi-bien s'entendre d'une femme, que d'un homme. Hors du régime où la particule eſt ſous-entendue, *lui* ne peut ſe prendre qu'au maſculin.

On pourroit regarder *eux*, comme le pluriel de *lui*: & véritablement l'analogie eſt parfaite, lorſqu'il eſt mis, ou avec *ils* par appoſition, *eux, ils n'en feront rien*; ou avec une particule exprimée, *on ne dit rien d'eux, je me fie à eux*. Mais hors de là, *eux* n'eſt point le pluriel de *lui*. Avec le Verbe, il faut *les*, ſi c'eſt un régime ſimple, *je les vois*: & *leur*, ſi c'eſt régime particulé, *donnez-leur*. Remarquons que ce dernier régime eſt le ſeul cas où l'on puiſſe employer *leur*, ſubſtantif.

Pour le pluriel *elles*, la ſyntaxe eſt la même que pour *eux*. Ainſi *leur* ſe dit également pour *à eux*, & *à elles*.

Il précède toujours le Verbe, *je leur donnerai*, si ce n'est dans une apostrophe, *donnez-leur*, quand la proposition est affirmative. Car si elle est négative, il va devant : *ne leur donnez pas.*

Quand *le*, *la*, & *les*, ne sont pas *article*, mais Pronom personnel, leur unique fonction est de faire le régime simple d'un Verbe, qu'ils précèdent toujours. On parlera d'un homme, *je le connois :* d'une maison de campagne, *je ne la connois pas :* de quelques volumes, *je les ai lus.*

Une grande différence, & la plus remarquable qu'il y ait, entre les Pronoms de la troisième personne, & ceux des deux premières ; c'est que ceux-ci ne peuvent jamais désigner que des personnes : au lieu que ceux-là servent à désigner, & les personnes, & les choses. Cette différence influe particuliérement sur *elle*, *lui*, *eux*, & *leur*. On dira indifféremment d'une femme & d'une prairie, *elle est belle :* mais *elle*, lorsqu'il est régi, ou particulé, ne se dit point de choses inanimées : non plus que *lui*, *eux*, ni *leur*. On y supplée par les pronoms, *le*, *la*, *les*, ou

par les particules *en*, & *y*. A ces demandes, *est-ce-là votre canne? sont-ce vos gants?* vous répondrez, *ce ne l'est pas, ce les sont*; & non, *ce n'est pas elle, ce sont eux*. Vous ne direz pas d'une maison, *je lui ajoûterai un pavillon*; mais, *j'y ajoûterai un pavillon*. Vous direz d'un Poëte, *que pense-t-on de lui?* mais de ses vers il faudra dire, *qu'en pense-t-on?*

J'aurai quelque éclaircissement à donner là-dessus, en parlant de l'adjectif, *son*: & cela me fait songer à ne point oublier ici le pronom (4) réciproque *soi*, qui appartient à la troisième personne, substantif de tout genre, & seulement du nombre singulier.

Pour la syntaxe; il y a la même analogie de *soi*, à *se*, que de *moi*, à *me*: c'est-à-dire, que *soi* ne se met jamais qu'après le Verbe, ou après une particule; & *se* va toujours devant le Verbe. *Quiconque n'aime que* soi, *ne se fait guère d'amis*.

Quand

(4) J'aurai occasion d'en parler encore dans mes Remarques sur Racine, *Rem.* LXXX, où ceci est plus détaillé.

Quand *soi* se dit des personnes, il ne va qu'avec des termes collectifs & indéfinis, comme *on*, *quiconque*, *chacun*, &c. Quand il se dit des choses, ce n'est jamais qu'à l'aide d'une particule : *la vertu est aimable* de *soi*, *porte sa récompense* avec *soi*. Et il faut que le nom auquel il se rapporte, soit au singulier. Car si c'est un pluriel, on ne peut plus dire *de soi*, mais il faut *d'eux-mêmes*, ou *d'elles-mêmes*, selon le genre de ce pluriel qui régit.

On, Pronom indéfini, appartient encore à la troisième personne, & il est toujours régissant : de sorte qu'il se conforme à la syntaxe du Pronom *je*, par rapport au verbe. *On dit. Vient-on ?* Quoiqu'indéfini, & collectif de sa nature, il ne laisse pas de se mettre quelquefois à la place d'une personne seule : *on demande à vous parler.* Et quoiqu'il n'appartienne proprement qu'à la troisième personne, il s'emploie quelquefois pour la première, ou pour la seconde. Car, à un homme que je n'aurai point vû depuis long-temps, & que je viens à rencontrer, je lui dirai, *il y a long-temps qu'on ne vous a vû :*

&

& à un malade, *se porte-t-on mieux aujourd'hui?* Mais, comme il n'y a que les circonstances qui puissent ainsi déterminer le sens, ces manières de parler ne peuvent guère sortir de la plus simple conversation.

Pour éviter un *hiatus*, ou pour rompre la mesure du vers dans la prose, il est très-permis d'écrire *l'on*: & c'est le seul de nos Pronoms substantifs, qui, par lui-même, & sans que cela change rien à sa nature, souffre quelquefois l'article. Je dis, le seul. Car si, dans cette jolie scène où il est question des deux Sosies, *moi* est tant de fois accompagné de l'article, c'est afin de pouvoir lui donner un sens distributif, & qui distingue *le moi battant* d'avec *le moi battu*.

Avant que de quitter cette matière, il est à propos de nous remettre devant les yeux une remarque importante, sur laquelle je n'ai fait que glisser, & dont l'utilité se fera encore mieux sentir, lorsque j'en serai aux *Participes*. C'est que souvent un Verbe a deux régimes, dont l'un est simple, & l'autre particulé. Quand je dis, *payez le tribut à*

César, ces derniers mots, *à César*, sont le régime particulé du verbe *payer*. Or si nous mettons à la place de ces deux noms, *tribut* & *César*, deux Pronoms; la phrase alors sera ainsi conçue, *payez-le lui;* & par conséquent la particule *à*, sousentendue devant *lui :* comme il faut la sousentendre devant tout autre Pronom employé pour second régime du verbe. *Vous me le direz*, *je vous le rendrai*, c'est-à-dire, *vous le direz* à *moi*, *je le rendrai* à *vous*.

Quelle raison, au reste, peut vouloir que dans ces deux phrases, *payez-le* lui, *je* vous *le rendrai*, les pronoms changent ainsi de place ? A l'Impératif, *payez-le lui*, le régime particulé n'arrive que le dernier ; & dans les autres modes du Verbe, c'est tout le contraire. Qui diroit, *payez-lui le*, ou, *je le vous rendrai*, seroit barbare. Pourquoi cette différence ? Tel est le bon plaisir de l'Usage, maître absolu des Langues, qui toutes, outre l'essentiel, ont de l'arbitraire ; mais arbitraire, qui, du moment que l'Usage s'est fixé, devient lui-même essentiel.

II.

Je passe aux Pronoms *adjectifs*, qui comprennent principalement ceux que l'on appelle *possessifs*, dont la fonction est de marquer à qui appartient la chose signifiée par leur substantif. Quand ils le précèdent, ils ne souffrent point d'articles. Quand ils ne viennent qu'après, ils demandent l'article. Voilà donc deux espèces de Pronoms *possessifs*, & d'autant plus faciles à distinguer, que, comme on le verra tout à l'heure, ils n'ont point les mêmes terminaisons.

Pour le singulier de chaque personne, il y a trois Pronoms de la première espèce. Un masculin, *mon*, *ton*, *son*; & un (5) féminin, *ma*, *ta*, *sa*, pour le singulier; avec un autre pour le

(5) On dit cependant, *mon ame*, *ton épée*, *son audace*, &c. En voici la raison. Consule veritatem, reprehendet: refer ad aures, probabunt. Quære, cur? ita se dicent juvari. Voluptati autem aurium morigerari debet oratio. *Cic. Orat.* 48.

le pluriel, *mes*, *tes*, *ſes*, commun aux deux genres.

Quand il s'agit de plusieurs perſonnes, il y a de même trois Pronoms. Au ſingulier, *nôtre*, *vôtre*, *leur*. Au pluriel, *nos*, *vos*, *leurs*. Et ces Pronoms, tant au ſingulier qu'au pluriel, ſont communs aux deux genres.

J'avertis qu'on retrouvera *nôtre*, *vôtre*, *leur*, & *leurs*, au nombre de ces autres Pronoms, qui demandent un article. Mais allons par ordre. Quant à préſent, je ne les conſidère que comme appartenans à ces Pronoms poſſeſſifs de la première éſpèce, qui ne ſouffrent point d'article, mais qui en ſervent eux-mêmes à leur ſubſtantif, avec lequel ils s'accordent en genre, comme en nombre, & qu'ils doivent immédiatement précéder, à moins qu'il ne s'y gliſſe un pur adjectif entre deux. Voilà en quoi conſiſte toute la ſyntaxe de ces Pronoms : & il n'y a ici nulle difficulté, que ſur celui de la troiſième perſonne.

Pour ſentir cette difficulté, & même pour la réſoudre, c'eſt aſſez de ſavoir que les Pronoms poſſeſſifs, *ſon*, *ſa*,

ſes, *leur*, & *leurs*, ne s'appliquent qu'aux perſonnes, & aux choſes qu'on aura en quelque ſorte perſonnifiées, ſi l'on a eu l'art de les amener, & d'y préparer par quelque expreſſion, qui ne convienne qu'à des perſonnes. Ainſi ce Pronom poſſeſſif a lieu dans la pluſpart des phraſes où entre le verbe *Avoir*, quoique la propoſition ait pour ſujet une choſe inanimée. On dit donc très-bien, *chaque fruit a ſon goût*, *un triangle a ſes trois côtez*, *tout corps a ſes dimenſions*. Mais, en parlant d'une choſe inanimée, ou de quelque bête, ſans qu'il y ait rien qui la perſonnifie, on doit remplacer le Pronom poſſeſſif par les *particules* deſtinées à cela, *en*, ou *y*, qui ſont miſes elles-mêmes au rang des Pronoms. Témoin ce proverbe, *Quand on parle du loup, on en voit la queue*; & non pas, *on voit ſa queue*. On diroit cependant, *Rien n'appartient plus au loup que ſa queue*, parce que dans cette dernière phraſe, & non dans la précédente, il s'y trouve un Verbe qui dénote la poſſeſſion. Or le ſujet à qui convient la poſſeſſion, ſi par accident ce n'eſt pas une per-

sonne, est cependant regardé toujours comme une personne. Voilà, je crois, un principe certain : & s'il y a des exceptions autorisées par l'usage, c'est de l'usage même qu'on l'apprendra.

Venons à l'autre espèce de Pronoms *possessifs*, qui sont ceux que l'article doit immédiatement précéder.

Quand le Pronom ne désigne qu'une seule personne, c'est à la premiere, *le mien*, & *la mienne ; les miens*, & *les miennes*. A la seconde, *le tien*, & *la tienne ; les tiens*, & *les tiennes*. A la troisième, *le sien*, & *la sienne ; les siens*, & *les siennes*.

Quand il désigne plusieurs personnes, c'est à la première, *le nôtre*, *la nôtre*, *les nôtres*. A la seconde, *le vôtre*, *la vôtre*, *les vôtres*. A la troisième, *le leur*, *la leur*, *les leurs*.

On retrouve encore ici, au sujet de la troisième personne, cette même difficulté, qui vient de nous arrêter il n'y a qu'un moment, & qui consiste en ce que le Pronom possessif ne s'applique pas en toute occasion aux choses, comme aux personnes. Mais les principes ne varient point. Ainsi nous

dirons très-bien, *cet arpent-là est le sien*, quand nous voudrons dire que c'est l'arpent d'un tel : mais nous parlerions mal, si c'étoit pour dire que c'est l'arpent du parterre, ou du potager : & cela, parce que le Pronom possessif qui prend l'article, ne doit s'appliquer aux choses, que dans les mêmes occasions, où nous avons vû qu'il est permis d'employer celui qui n'admet point d'article.

Il me reste à dire, que celui qui prend l'article, peut s'employer comme substantif, & au singulier, & au pluriel, mais au masculin seulement. Au singulier, *le mien*, *le vôtre*, pour signifier ce qui m'appartient, ce qui vous appartient. Au pluriel, *les miens*, *les vôtres*, pour signifier nos proches, nos alliez, ceux qui sont en quelque façon à nous. Mais en ce sens il faut que le pronom possessif soit précédé du personnel : *moi, & les miens ; vous, & les vôtres ; eux, & les leurs.*

On voit par là qu'il y a des Pronoms qui peuvent être, tantôt *substantifs*, tantôt *adjectifs*. Troisième & dernière espèce, dont j'ai à parler.

III.

Puiſqu'un même Pronom eſt ſuſceptible de plus d'une acception, & par conſéquent peut appartenir à plus d'une claſſe, il m'a ſemblé que ce n'étoit pas trop la peine de conſerver le ſtyle ordinaire des Grammairiens, qui diviſent les Pronoms en *rélatifs*, *démonſtratifs*, *interrogatifs*, &c. Un même Pronom, interrogatif dans telle phraſe, rélatif dans telle autre, ne doit-il pas ſa dénomination à la phraſe même où il ſe trouve ? Ainſi le mieux eſt que je m'en tienne à l'ordre alphabétique, pour ceux dont il me reſte à parler.

1. *Ce*, ſubſtantif, préſente l'idée d'une choſe qui n'a pas beſoin d'être ſpécifiée, ou qui l'a été, ou qui va l'être. Qui n'en a pas beſoin, *ce qui eſt vrai aujourd'hui, le ſera demain.* Qui l'a été, *vous aimez les Romans, ce n'eſt pas mon goût.* Qui va l'être, *c'eſt un tréſor qu'un ami.* Et comme ce qui ſert à lier les deux idées de cette dernière phraſe, c'eſt la particule *que*; de là vient qu'il n'eſt pas inutile de la conſerver avant un infinitif, *c'eſt un*

trésor que *d'avoir un ami*. On peut cependant la supprimer, *c'est folie de compter sur l'avenir.*

Quand ce Pronom est régi, il demande toujours d'être suivi d'un rélatif. *Je sais ce* qui *vous fâche. Pourroit-on savoir ce* que *vous pensez?*

Je n'ai rien à dire sur *ce*, adjectif, si ce n'est qu'il se change en *cet*, devant un nom qui commence par une voyelle, *cet honneur* : & qu'au contraire dans *ce*, substantif, il y a élision avant le Verbe, *c'est*, *ç'a été.*

On voit assez que *ce*, substantif, ne peut jamais être qu'un singulier. Cependant, s'il est suivi d'un substantif pluriel, & que la proposition (6) soit identique, le Verbe doit être au pluriel : *ce sont de bonnes gens.* Mais la proposition n'étant pas identique, le verbe reste au singulier : *c'est de bonnes gens qu'on a besoin.*

Assez souvent ce Pronom s'associe l'une de ces deux particules, *ci*, ou *là*, dont la première marque plus de proximité,

(6) Proposition *identique*, dont le sujet & l'attribut ne font qu'un seul & même objet.

proximité, & l'autre moins. Ainsi, de ce qui est plus près de moi, je dirai, *ceci est bon* : & de ce qui en est plus éloigné, *cela est meilleur*. Priorité de temps se distingue comme proximité de lieu, *cette année-ci*, *cette année-là*. Et par ce dernier exemple on voit que ces particules *ci*, & *là*, au lieu de se joindre au Pronom, se joignent à un nom.

Remarquons la même analogie dans les autres Pronoms substantifs, qui se forment de l'adjectif *ce*, joint à *lui*, à *elle*. Quand ils reçoivent l'une de ces particules, ils s'emploient absolument : *celui-ci est bon*, *ceux-là sont meilleurs*. Hors de là, ils veulent être suivis d'un rélatif, *ceux* que *je vois*, *celle* qui *vous parle* ; ou de la particule *de*, soit devant un nom, soit devant certaines prépositions : *celui* de *nos Poëtes qu'on estime le plus*, *celui* d'*entre vous*, &c.

2. *Il*, substantif, entre dans une infinité de phrases, où il présente l'idée de *chose*, mais indéfiniment : & peut-être faudroit-il un long discours, qui ne seroit pas des plus clairs, pour expliquer ce que tout le monde entend, parce que l'usage le rend familier. *Il*

eſt vrai, il y a, il m'eſt arrivé, &c.

Ajoûtons ſeulement, que dans les propoſitions identiques, où le Verbe eſt ſuivi d'un ſubſtantif, qui eſt au pluriel, *il* ne laiſſe pas de régir le Verbe au ſingulier : *il eſt ſix heures, il eſt arrivé deux mille hommes.*

Quand j'ai parlé d'*il*, Pronom perſonnel, & de ſon féminin *elle*, j'ai oublié d'avertir qu'ils ſe mettent conjointement avec le ſubſtantif, & par une ſorte de redondance, mais qui eſt néceſſaire pour faire voir que c'eſt une interrogation : *le Roi eſt*-il *à Verſailles ? la Reine ſe porte-t*-elle *bien ?* de manière que le Pronom ſuit immédiatement le Verbe, tandis que le ſubſtantif dominant marche à la tête de la phraſe.

3. *Le*, mis abſolument, veut à peu près dire *cela*, & il a la vertu de repréſenter non ſeulement un adjectif, mais toute une propoſition, qui aura précédé. *Ariſtote croyoit que le monde étoit de toute éternité, mais Platon ne* le *croyoit pas.* J'ai dit qu'il repréſentoit (7) un

(7) Voyez Remarque LXXXVI ſur Racine, où la même difficulté reviendra.

un adjectif. *Vous étiez malade hier, je* le *suis aujourd'hui.* Qu'on demande donc à une fille, *êtes-vous mariée ?* Elle doit répondre, *je ne* le *suis pas*, comme pour dire, *je ne suis pas ce que vous dites.* Mais qu'on lui demande, *êtes-vous la nouvelle mariée ?* Elle répondra, *je ne* la *suis pas*, comme pour dire, *je ne suis pas elle, je ne suis pas celle que vous dites.*

J'ai dit plus haut ce qu'il y avoit à dire sur ce Pronom, employé comme article, ou comme Pronom personnel, & susceptible alors des deux genres, & des deux nombres.

4. *Que*, mis absolument, est une sorte de substantif, & signifie *quelle chose*, comme dans une interrogation, *Que lui dire ? que vous est-il arrivé ?* ou après le Verbe *savoir*, & quelques autres semblables, *je ne sais que lui répondre, j'ai trouvé que lui répondre.*

Rélatif, il se dit au singulier, & au pluriel, tant des personnes que des choses. Jamais il n'est régissant, ni particulé, & il précéde toujours le verbe, ou l'équivalent du Verbe, dont il est le régime. *Un livre* que *je lis*,

l'homme que *voilà*, *l'air* que *je respire.* Nulle difficulté là-dessus.

Je n'ai point à examiner ici ce qui regarde *Que*, conjonction.

5. *Quel*, n'est par lui-même qu'un adjectif, ne pouvant aller sans un substantif. Mais, quoique *lequel* ne s'écrive depuis long-temps que comme un seul mot, on voit assez que c'est l'adjectif *quel*, employé dans un sens distributif, & par cette raison, accompagné d'un article, qui peut lui donner la vertu grammaticale d'un substantif. Par exemple, *de ces deux étoffes choisissez laquelle il vous plaira.* Ou dans l'interrogation, *lequel goûtez-vous le plus, de Corneille ou de Racine?*

Il y a une autre acception, où *lequel* n'est qu'adjectif. *Qui*, ne pouvant désigner par lui-même ni le genre, ni le nombre; cela peut donner lieu à de fréquentes équivoques. C'est donc pour les éviter, que nous pouvons, au pronom *qui*, en substituer un autre, qui renferme précisément la même idée, & qui, par l'article qu'il reçoit, & par ses différentes terminaisons, est propre à distinguer le genre & le nombre du

ſubſtantif auquel il ſe rapporte. Voilà l'un des ſervices que nous rend ce pronom, *lequel*, *laquelle*, *leſquels*, & *leſquelles*, mis à la place de *qui*. D'ailleurs nous allons voir qu'en parlant des choſes, il n'eſt pas toujours permis d'employer *qui*. Pour y ſuppléer, nous avons *lequel*, joint à quelque particule, ou qui eſt incorporée avec l'article, *duquel*, *auquel*; ou qui en eſt ſéparée, *par lequel*, *ſur lequel*, &c.

6. *Qui*, s'emploie *abſolument*, ſoit pour ſignifier *quelle perſonne*, comme dans une interrogation, *Qui ſont ces gens-là ? à qui m'étois-je fié ?* ſoit pour ſignifier indéfiniment *toute perſonne*, comme, *Qui ne deſire rien, eſt heureux*. Par ces phraſes, on voit qu'il précède toujours le Verbe, & qu'il peut être, ou régiſſant, ou particulé. Ajoutons qu'il peut auſſi être régi, mais dans l'interrogation ſeulement: *Qui connoiſſez-vous ? Qui croirai-je ?*

Rélatif, il ſe dit auſſi-bien des choſes que des perſonnes, mais ſeulement lorſqu'il eſt régiſſant : *Un homme qui m'a parlé, une horloge qui ſonne, des oiſeaux qui volent*. Quand il eſt parti-

culé, il ne convient qu'aux perſonnes: *l'homme à qui je dois le plus, ſur qui je compte le plus.* On ne diroit pas de même, *le bâton ſur qui je m'appuie, la plante à qui je crois le plus de vertu.* On dira, *le bâton ſur* lequel *je m'appuie, la plante à* laquelle *je crois,* &c. Mais comme je viens de le dire, la néceſſité d'employer *lequel* pour *qui*, n'a lieu que dans les phraſes où il eſt précédé d'une particule. Car lorſqu'il eſt régiſſant, on emploie *qui*, pluſtôt que *lequel*, à moins qu'il n'y ait une équivoque à ſauver. Ainſi nous dirons, *le bâton qui m'a ſoutenu, la plante qui me paroît avoir le plus de vertu*, &c.

7. *Quoi*, employé abſolument, ſignifie *quelle choſe*, comme, *ſur quoi vous fondez-vous?* & à un homme qui aura dit, *Il m'eſt arrivé un triſte accident*, on lui demandera, *quoi?* S'il eſt ſuivi d'un adjectif, il le régit avec la particule *de*, comme, *à quoi* de *plus grand pouviez-vous aſpirer?* Il ſe traduiroit par *quelque choſe*, dans ces phraſes, *quoi qu'il en ſoit, quoi qu'il en arrive*, &c. Ordinairement il ſuit une prépoſition, *à quoi, de quoi, contre*

quoi, *sur quoi*, *après quoi*, &c. Au reste il se dit, non des personnes, mais des choses uniquement, & il garde toujours sa terminaison, sans égard au genre ni au nombre du substantif, dont il rappelle l'idée.

Je ne fais point mention de plusieurs autres mots, que nos Grammairiens ont coutume de ranger dans la classe des Pronoms. Tels sont, *quiconque*, *personne*, *autrui*, *quelqu'un*, *chacun*, &c. J'avoue que, comme les Pronoms personnels, ils se mettent sans article : mais pourquoi ? parce qu'ils ont d'eux-mêmes un sens déterminé, & par conséquent n'ont pas besoin d'article : en quoi ils ressemblent aux noms de nombre, & à divers adjectifs, *plusieurs*, *quelque*, *certain*, *aucun*, *nul*, &c. Ainsi nulle nécessité, ce me semble, que la Grammaire s'embarrasse de leur donner un rang à part.

Que si j'omets, *Dont*, c'est parce que les Grammairiens ne s'accordent pas à le regarder comme un *Pronom*; la plupart ne l'ayant reconnu que pour une simple *particule*. Quoi qu'il en soit, *dont* signifie la même chose que *duquel*,

duquel, ou *de quoi*, & ſe dit également des perſonnes & des choſes, ſans varier ſa terminaiſon, de quelque genre & en quelque nombre que ſoit le nom pour lequel il ſupplée. Il eſt toujours précédé d'un ſubſtantif, & ſuivi d'un autre ſubſtantif, *Virgile*, dont *le mérite eſt ſi connu*; ou d'un verbe qui le régit, *les perſonnes* dont *je me loue*.

Voilà ce qu'il y avoit d'eſſentiel à dire ſur nos Pronoms, qui ſont en ſi grand nombre, & qui pour la pluſpart ont des terminaiſons ſi différentes, qu'en parcourant ce que je viens d'en rapporter, on aura ſans doute jugé qu'ici notre langue s'écartoit un peu de cette ſimplicité, &, ſi j'oſe parler ainſi, de cette parcimonie, dont elle paroît ſi jalouſe en toute autre occaſion. Car peut-être n'a-t-elle point de parfaits ſynonymes, que ces Pronoms, *je*, *moi*, *me*, & autres ſemblables, qui répondent bien préciſément à une même idée, unique & indiviſible.

Pourquoi donc, dans la claſſe des pronoms, cette richeſſe extraordinaire? Parce que l'occaſion d'employer des pronoms étant ſi fréquente, on a cher-

ché à pouvoir mettre de la variété dans le discours.

Vaugelas, au reste, nous a suffisamment avertis que le plus grand de tous les vices contre la netteté du style, ce sont les équivoques, *dont la plusspart*, dit-il, *se forment par les Pronoms*. Rien de plus essentiel, rien qui mérite plus une attention portée jusqu'au scrupule, & je serois inexcusable de ne pas entrer ici dans le plus minutieux détail, si ce grand Maître ne m'avoit pas prévenu. Je ne puis que renvoyer à la dernière de ses Remarques, qui devroit avoir été mise à la tête des autres, parce qu'il n'y en a point contre laquelle il arrive qu'on péche plus aisément, mais moins impunément.



CHAPITRE QUATRIÈME.

Des Participes.

TOUTES nos Grammaires nous parlent, & d'un Participe *actif*, comme *chantant*, *lisant* ; & d'un Participe *passif*, comme *chanté*, *lu*. Mais ne faudroit-il pas à chacun de ces Participes sa dénomination propre, d'autant plus qu'il y a entre eux une différence essentielle, qui consiste en ce qu'aujourd'hui l'actif (8) n'est susceptible, ni de genre, ni de nombre ?

Oserois-je proposer une nouveauté, qui seroit d'assigner au Participe actif le nom de *Gérondif*, & de conserver le nom de *Participe*, au passif lui seul ? Puisque l'actif, *chantant*, *lisant*, est une modification du substantif, d'où émane l'action de chanter, de lire ; il me semble que l'étymologie seule de *Gérondif* justifie le nom que je voudrois lui donner. Quoi qu'il en

(8) Voyez ci-dessus, pag. 151. Rem. 4.

en ſoit, le choix des termes eſt permis à tout écrivain, qui aura pris la précaution d'en déterminer le ſens. Pour uſer donc de mes droits, j'avertis que *Gérondif*, dans ma bouche, renferme tout ce que Participe actif ſignifie ailleurs ; mais que *Participe*, tout court, ne doit s'entendre que du Participe paſſif, dans le langage que je tiendrai.

Vaugelas dit que la queſtion des Participes eſt ce qu'il y a dans toute la Grammaire Françoiſe de plus *important*, & de plus *ignoré*. J'aimerois mieux dire, ce qu'il y a de plus embarraſſant : non qu'il ſoit impoſſible de poſer des principes certains ; mais il n'eſt pas aiſé d'en faire toujours une juſte application ; nos Grammairiens étant là-deſſus ſi peu d'accord entre eux, qu'après les avoir tous conſultez, on ne ſait la pluſpart du temps à quoi s'en tenir. Par nos Grammairiens, qu'il faut nommer ſuivant leur ordre d'ancienneté, j'entens Vaugelas, Ménage, le P. Bouhours, & M. l'Abbé Regnier. Voilà du moins les plus célèbres ; & ceux qui paroiſſent avoir, comme à l'envi, le plus étudié cette queſtion.

Avant que de nous y embarquer, reſſouvenons-nous que, ſans parler du Verbe ſubſtantif, dont le Participe eſt indéclinable, dans quelque cas que ce puiſſe être, il y a trois autres eſpèces de Verbes; l'*Actif*, le *Réciproque*, & le *Neutre*. Or le Participe dans chaque eſpèce, a quelques loix particulières: & ſi nous voulons ne rien confondre, il eſt à propos que chaque eſpèce ait ſon article ſéparé.

PREMIÈRE SECTION.

Verbes Actifs.

REGLE unique. *Quand le Participe des Verbes actifs précède ſon régime ſimple, il ne ſe décline jamais; & au contraire, quand il en eſt précédé, il ſe décline toujours.*

Pour nous familiariſer avec des termes qui reviendront ſouvent, rappelons ce que j'ai déjà dit, qu'un Verbe actif peut avoir deux régimes, dont l'un eſt ſimple, & l'autre particulé. Quand je dis, *payez le tribut à Céſar*, c'eſt *le tribut* que j'appelle un régime

ſimple, parce qu'il eſt uni à ſon Verbe immédiatement, & ſans le ſecours d'aucun terme intermédiaire. Mais *à César*, eſt ce que j'appelle un régime particulé, parce que *Céſar* n'a de rapport & de liaiſon avec ſon Verbe, qu'au moyen d'une particule, qui eſt *à*.

Remarquons en ſecond lieu, que la particule *à* n'eſt jamais exprimée, quoique toujours ſouſentendue, devant les Pronoms qui ſervent au régime particulé. Car après avoir parlé de Céſar, nous dirons, *payez-lui le tribut* : & ce *lui* ſuppoſe une particule dont il devroit être précédé, puiſque c'eſt comme ſi l'Uſage permettoit de dire, *payez le tribut* à *lui*.

Remarquons en troiſième lieu, qu'il n'y a que les Pronoms ſeuls qui puiſſent régulièrement précéder le Verbe, dont ils ſont le régime ſimple. Or notre Règle dit expreſſément que le Participe ne ſe décline jamais, à moins qu'il ne ſoit précédé de ſon régime ſimple. Par conſéquent il n'y a que des Pronoms, employez comme *régime ſimple*, qui puiſſent & qui doivent faire décliner le Participe.

Remarquons enfin, que de tous les Pronoms il n'y a que ceux-ci, *me*, *nous*, *te*, *vous*, *le*, *la*, *les*, & *que* rélatif, qui puissent être employez comme régime simple.

Voilà d'abord cette grande question réduite à une bien petite quantité d'objets, puisqu'elle se renferme dans quelques Pronoms, employez comme régime simple.

Que reste-t-il donc pour faciliter l'application de notre Règle unique & générale, si ce n'est de la vérifier par divers exemples ? Voici ceux de Vaugelas, pour ce qui regarde le Verbe actif, dont il s'agit présentement, & qui est celui où se trouve le plus d'embarras.

I. *J'ai reçu vos lettres.* Bon.

II. *Les lettres que j'ai reçues.* Bon.

III. *Les habitans nous ont rendu maîtres de la ville.* Disons, *rendus*.

IV. *Le commerce*, parlant d'une ville, *l'a rendu puissante.* Disons, *rendue*.

V. *Je l'ai fait peindre, je les ai fait peindre.*

VI. *C'est une fortification que j'ai appris à faire.*

On verra que le quatrième exemple ne fait qu'un avec le troisième. J'en dis autant du sixième avec le cinquième. Mais pour épuiser, s'il est possible, toutes les combinaisons, en voici encore d'autres.

VII. *Les peines que m'a donné cette affaire.* Disons, *données.*

VIII. *Plus d'exploits que les autres n'en ont lû.* Bon.

IX. *Les chaleurs qu'il a fait.* Bon.

Reprenons maintenant toutes ces phrases l'une après l'autre, sans perdre de vûe la Règle unique, qui doit en décider.

I.

J'ai reçu vos lettres.] Tous conviennent que c'est ainsi qu'il faut parler, conformément à la Règle, qui veut que le Participe, lorsqu'il précède son régime, ne se décline point.

On dira également au pluriel, *nous avons* reçu *vos lettres* : & une femme qui diroit, *j'ai* reçue *vos lettres*, parleroit mal. Pourquoi ? Parce que le Nominatif de la phrase n'exerce aucun droit sur le Participe, qui se construit

truit avec le Verbe *avoir*. Il en eſt autrement de celui qui ſe conſtruit avec le Verbe *être*. Mais gardons-nous de les confondre, & n'oublions point qu'à préſent il ne s'agit que du premier, qui eſt le verbe actif.

Au reſte, ſi l'on demande, comme ont fait quelques Grammairiens, pourquoi le Participe ſe décline, lorſqu'il vient après ſon régime ; & qu'au contraire, lorſqu'il le précède, il ne ſe décline pas : je m'imagine qu'en cela nos François, ſans y entendre fineſſe, n'ont ſongé qu'à leur plus grande commodité. On commence une phraſe, quelquefois ſans bien ſavoir quel ſubſtantif viendra enſuite. Il eſt donc plus commode, pour ne pas s'enferrer par trop de précipitation, de laiſſer indéclinable un Participe, dont le ſubſtantif n'eſt point encore annoncé, & peut-être n'eſt point encore prévû. Mais une réponſe qui vaut mieux, parce qu'elle diſpenſe de toute autre, c'eſt que dans les Langues il eſt inutile de chercher la raiſon d'une choſe convenue, & qui n'eſt conteſtée de perſonne, à dater de François I. Car ſi nous remon-

tons jusqu'au temps où notre Langue étoit au berceau, nous verrons qu'alors le Participe se déclinoit aussi-bien devant qu'après son régime. Mais ce qu'aujourd'hui l'on appelle du Gaulois, ne prouve rien pour le temps présent ; non plus que l'Italien & l'Espagnol, où M. l'Abbé Regnier va chercher des exemples. Véritablement ces deux Langues sont sœurs de la nôtre, sans qu'on puisse bien dire laquelle des trois sœurs est l'aînée, ou la mieux partagée. Mais enfin, quelque air de ressemblance qu'elles aient, il n'est point permis de prendre l'une pour l'autre : chacune ayant des traits qui la distinguent, & des manières qui sont à elle.

II.

Les lettres que j'ai reçues.] Quand le Participe est précédé de son régime simple, alors la Règle veut qu'il se décline, c'est-à-dire, qu'il prenne le genre & le nombre de son régime. Or le régime, c'est *que*, Pronom rélatif, qui a pour antécédent le sub-

stantif *lettres*, féminin, & au pluriel. *Reçues* est donc, & devoit être, comme on le voit clairement, du genre féminin, & au pluriel.

Vaugelas & Ménage n'ont nullement douté que toute phrase semblable à celle-là ne fût soumise à la même loi : & cette loi, si respectée dans toutes les Langues, c'est la concordance de l'adjectif avec son substantif.

Qui croiroit que le P. Bouhours & M. l'Abbé Regnier ne la regardent ici que comme un conseil ? Au défaut de raisons, ils ont recours à des autoritez ; & le P. Bouhours tire les siennes de M. l'Abbé Regnier lui-même, qui, dans plusieurs endroits de son Rodriguez, s'étoit dispensé de la loi.

Qu'ensuite le Traducteur de Rodriguez, séduit par un amour-propre d'Auteur, cite en sa faveur deux passages, l'un d'Amyot, l'autre de Racine, nous lui répondrons que l'esprit des grands écrivains doit se chercher, non dans un passage seul, qui pourroit n'être qu'une faute d'impression ; mais dans l'usage constant & uniforme, auquel nous les

voyons attachez par-tout ailleurs.

Tenons-donc pour très-certain ce qu'enseigne Vaugelas, qu'il faut toujours, *à peine de faire un solécisme*, accorder le Participe avec son régime, dans les phrases semblables à celle que nous examinons. Il y a cependant quelques Participes, entr'autres ceux de *plaindre* & de *craindre*, qu'il est bon d'éviter au féminin, parce que ces Verbes ont formé des substantifs, dont la désinence est la même que celle du Participe féminin. Qui diroit, *c'est une personne que j'ai plainte, c'est une maladie que j'ai crainte*, obéiroit à la Grammaire, mais révolteroit l'oreille. A l'égard du masculin, nulle difficulté. On dira, *les hommes que j'ai plaints, les accidens que j'ai craints*. On emploiera même le féminin, pourvû qu'on ait l'art de le placer, en sorte qu'il ne puisse être confondu avec le substantif. On diroit fort bien, *plus crainte qu'aimée* : exemple approuvé par Vaugelas, à cause que le *plus*, qui précède, ne laisse pas ombre d'équivoque.

Toute équivoque est vicieuse, sans

doute : mais on ne doit pas remédier à une faute par une autre. Que je dise, en parlant de livres ou de papiers, *je les ai rangez par ordre dans mon cabinet*, je laisse (9) en doute » si c'est moi qui ai pris le soin de » les ranger ; ou si je veux dire seu» lement, que je les ai, & qu'ils y » sont rangez par ordre ; & je ne fais » aucune distinction entre l'action de » la personne, & l'état de la chose. A cela, suivant M. l'Abbé Regnier, le remède seroit que l'on dît, *je les ai rangé*, pour marquer l'action ; &, *je les ai rangez*, pour marquer l'état. Mais dans l'un & dans l'autre sens, notre Langue n'admet que *rangez* : & comme elle fournit d'autres tours en abondance, c'est notre affaire d'en choisir un, qui, sans être obscur, soit régulier. Ici, l'équivoque vient de ce qu'*avoir* est verbe auxiliaire dans cette phrase, *je les ai rangez*, si j'entens que c'est moi qui ai rangé mes livres ; au lieu que dans l'autre sens il est

(9) Regnier, Grammaire, pag. 490.

est verbe actif, signifiant la même chose que *posséder*.

Autrefois, la Règle dont nous parlons, avoit lieu dans une construction telle que celle-ci,

Quand les tièdes (1) *Zéphirs ont l'herbe rajeunie*,

où l'on voit que le régime, *l'herbe*, se trouve placé entre l'Auxiliaire & le Participe. Ainsi le régime, quelque substantif que ce fût, rendoit anciennement le Participe déclinable, lorsqu'il le précédoit. Aujourd'hui cette faculté de précéder le Participe n'appartient qu'à ce petit nombre de Pronoms, dont j'ai donné la liste ci-dessus. Tant mieux : car la Règle étant ainsi restreinte, elle n'en devient que plus facile à retenir.

III, & IV.

Les habitans nous ont rendu maîtres de la ville. Le commerce, parlant d'une ville,

(1) La Fontaine, dans ses Fables. Voyez *Remarques sur Racine*, Rem. XV.

ville, *l'a rendu puissante.*]. Toute la différence que Vaugelas met entre ces deux phrases, c'est que le Participe est suivi d'un substantif dans la première, & d'un adjectif dans la seconde. Mais, à parler exactement, il n'y a nulle différence pour la syntaxe & la valeur grammaticale, entre un pur adjectif & un substantif, qui est de la classe des noms communs, surtout lorsqu'il n'est pas accompagné de l'article : d'où il s'ensuit, que *maîtres* & *puissante* ne donnent lieu qu'à une seule & même question.

On vient de voir que le Participe se décline, lorsque terminant le sens d'une phrase, ou d'un membre de phrase, il n'a pour tout régime que le Pronom, dont il est précédé. Présentement il s'agit du Participe, précédé de ce Pronom, & suivi d'un autre régime, qui est un pur adjectif, ou un substantif pris adjectivement.

Vaugelas, le Pere Bouhours ; & M. l'Abbé Regnier sont ici pour ne pas décliner. Il n'y a que Ménage qui pense autrement. Ainsi la décision seroit prompte, s'il ne falloit que comp-

ter les voix. J'aimerois mieux que nous eussions à peser les raisons, mais il n'y en a d'alléguées ni de part ni d'autre.

Que faire donc ? Recourir à l'Usage ? Oui, si l'Usage étoit suffisamment connu. Pour le connoître, nous n'avons que deux moyens : écouter les personnes qui parlent bien, & lire les livres bien écrits. Or il est difficile que l'oreille la plus attentive distingue parfaitement si l'on prononce, *rendu*, *rendus*, ou *rendue*, lorsqu'il n'y a point de repos entre le participe & l'adjectif suivant ; comme en effet il n'y en peut avoir entre ces deux mots, *rendu maîtres*, ou *rendu puissante*. A l'égard de nos lectures, elles ne peuvent que redoubler notre embarras, puisqu'elles nous offrent, souvent dans un même Auteur, le pour & le contre. Il faut cependant avoir le courage de prendre une bonne fois son parti. Car qu'y a-t-il de si cruel que d'être arrêté, quand on a la plume à la main, par ces misérables doutes, qui renaissent à chaque instant ?

Pour moi, tout idolâtre que je suis

de Vaugelas, je donne ici la préférence à Ménage, parce que son opinion est conforme à cette Règle générale, qui, dans les ténèbres où l'Usage nous a laissez, peut seule nous servir de flambeau. Ainsi je dirai sans hésiter, *Cette ville qui n'étoit rien autrefois, le commerce l'a* rendue *puissante;* & avec Phédre, parlant de l'épée d'Hippolyte :

Je l'ai rendue (2) *horrible à ses yeux inhumains.*

Ailleurs, après avoir fait mention de la Grèce, Racine a écrit :

De soins (3) *plus importans je l'ai* crue *agitée.*

Voilà, dis-je, ce qui me paroîtroit le plus raisonnable. Car puisqu'il est incontestablement reçu que le Participe se décline, quand il est précédé d'un rélatif, qui fait son régime seul ; on doit, ce me semble, pour agir conséquemment, le décliner aussi, quand, outre

(2) *Phèdre*, III. 1. (3) *Androm.* I. 2.

outre le rélatif, il régit encore un nom qui se rapporte & se lie nécessairement au rélatif : en sorte que le rélatif, le participe, & le nom suivant, ont ensemble un rapport d'identité, qui les soumet tous les trois aux mêmes loix grammaticales, & par conséquent les oblige tous les trois à s'accorder en genre & en nombre.

J'avoue que le raisonnement est inutile, ou même ridicule, quand l'Usage a décidé. Mais ici l'Usage nous abandonne le choix, & dès-lors pouvons-nous mieux faire que de consulter l'analogie, dont l'Usage est lui-même l'auteur ? Puisqu'il veut que je dise, *les lettres que j'ai reçues* ; ne dirai-je pas également, *les lettres que j'ai reçues ouvertes*, si je ne les ai reçues que décachetées ?

Par cette dernière ligne, que je viens d'écrire tout uniment & sans dessein, je m'apperçois que *reçues*, & *décachetées*, s'accordent en genre & en nombre, sans que mon oreille m'ait averti de rien ; & cela vient de ce que dans cette ligne, *je ne les ai reçues que décachetées*, ces deux participes ou ad-

jectifs, *reçues*, *décachetées*, sont un peu séparez par la particule *que.*

Autres exemples. *Cette ville, qui n'étoit rien autrefois, le commerce l'a rendue*, en moins de trois ans, assez *puissante pour tenir tête à ses voisins. Les ennemis nous ont rendus*, au bout de vingt-quatre heures, *maîtres de la place.* Il me semble qu'au moyen de quelques mots glissez entre le Participe & l'adjectif, on sent que le Participe doit être décliné. Or, si cela est, il ne reste donc nulle raison de ne pas décliner, lorsqu'il n'y a rien qui les sépare.

Phrases, où le Participe & l'Adjectif se montrent les premiers. *Rendue puissante par le commerce, la Hollande s'est fait craindre. Rendus maîtres de nos passions, nous en vivrons plus heureux.* Quelqu'un se feroit-il une peine de parler ainsi ? Ou plustôt, quelqu'un parleroit-il autrement ?

Tout le monde dit, *une signature* reconnue *fausse*, *une Comédie* trouvée *mauvaise.* Pourquoi, lorsqu'on y aura introduit le verbe auxiliaire, voudra-t-on dire, *une signature que les Ju-*

ges ont reconnu *fausse*, *une Comédie que le Parterre* a trouvé *mauvaise* ? Je défie qu'on puisse m'en apporter la raison : & c'est, comme on dit, chercher de la différence entre deux gouttes d'eau.

Je l'ai faite *religieuse*, *je l'ai* trouvée *guérie*, *je l'ai* vûe *belle*, *je l'ai* crue *bonne*, & cent autres phrases sur lesquelles on a tant disputé, doivent donc être, si je ne me trompe, assujéties toutes à cette Règle inviolable, qui prescrit la concordance de l'adjectif avec son substantif.

Il est bien vrai que deux mots qui ont la même désinence, & qui se touchent, par exemple, *je l'ai trouvée changée*, *je l'ai vûe émue*, font une consonance peu agréable ; & c'est ce qui arrive assez souvent lorsque deux Participes se trouvent ensemble, l'un comme tel, l'autre comme pur adjectif. Mais la Grammaire ne se charge que de nous enseigner à parler correctement. Elle laisse à notre oreille, & à nos réflexions, le soin de nous apprendre en quoi consistent les graces du discours.

V, & VI.

Je les ai fait peindre. C'est une fortification que j'ai appris à faire.] On regrette, & avec raison, beaucoup de termes qu'il a plû à l'Usage de proscrire. *Icelui* étoit d'une commodité infinie. Qu'il me soit permis de le rappeler pour un moment, & de le mettre ici à la place des Pronoms rélatifs, qui entrent dans les deux exemples que nous venons de réunir. *J'ai fait peindre iceux. C'est une fortification, j'ai appris à faire icelle.* On voit déjà, sans aller plus loin, que ces deux phrases n'ont rien de commun avec la Règle, dont nous continuons l'examen. Cette importante Règle dit que le Participe se déclinera, toutes les fois qu'il sera précédé du Pronom rélatif, qui est son régime. Or ces Pronoms rélatifs, *les* & *que*, sont ici le régime, non du Participe, mais de l'Infinitif; car *les* se rapporte à *peindre*; & *que* se rapporte à *faire*.

Tant d'autres phrases entassées par M. l'Abbé Regnier, *C'est une chose*

que j'ai cru vous devoir dire ; la conséquence que j'ai prétendu vous en faire tirer ; une clause qu'on a desiré y ajouter ; la maison que l'on a commencé à bâtir ; toutes ces phrases, dis-je, sont visiblement dans le même cas, qui n'est point celui où le Participe doit être décliné, puisque le régime tombe, non sur le Participe, mais sur l'Infinitif.

Aussi nos Grammairiens sont-ils tous d'accord sur ce point. Mais la question jusque-là n'est qu'effleurée. Pour l'approfondir, il falloit demander en général quand le Participe doit être décliné, ou non, étant suivi d'un Infinitif. Distinguons. Ou le Pronom rélatif, qui est régi, se rapporte au Participe même, ou il se rapporte à l'Infinitif. Dans le premier cas, le Participe se décline. Dans le second cas, il ne se décline point.

Jusqu'ici donc les phrases proposées ne regardent qu'une partie de la question. Un seul exemple rassemblera le tout, & fera en même temps voir que notre Langue, autant qu'il dépendoit d'elle, a prévenu les équi-

voques. *Je l'ai* vû *peindre*, ou, *je l'ai* vûe *peindre*. On dira l'un & l'autre, mais en des ſens très-différens. *Je l'ai* vû *peindre*, c'eſt-à-dire, j'ai vû faire ſon portrait. *Je l'ai* vûe *peindre*, c'eſt-à-dire, je lui ai vû le pinceau à la main. Pourquoi *vû* dans le premier ſens? Parce que le régime ſe rapporte à l'Infinitif. *Vidi, cùm eam pingerent.* Pourquoi *vûe* dans l'autre ſens? Parce que le régime ſe rapporte au Participe. *Vidi eam, cùm pingeret.*

Racine, dans Britannicus, où il fait dire à Néron, en parlant de Junie,

Cette nuit (4) *je l'ai* vûe *arriver en ces lieux ;*

Racine, dis-je, avoit mis dans ſa première édition, *je l'ai* vû *cette nuit*, *&c.* Il ſe corrigea. Pourquoi? Parce que *vûe* ſe rapporte à Junie, & non pas à l'Infinitif qui ſuit.

Puiſqu'il faut dire, *je l'ai* vûe *arriver*, on dira par conſéquent, *je l'ai* vûe *partir*, *je l'ai* vûe *paſſer ;* & ainſi de tous les Infinitifs, qui ſont Ver-

bes

(4) *Britannicus*, Acte II, Scène II.

bes neutres. Car les neutres n'ayant point de régime, c'est une nécessité que le régime se rapporte au Participe, qui précède ces Infinitifs, & que le Participe s'accorde avec le régime.

On dira, *je l'ai* entendue *chanter*, si l'on parle d'une Musicienne ; & alors *chanter* est pris neutralement. On dira, *je l'ai* entendu *chanter*, si c'est d'une Cantate qu'on veut parler; & alors *chanter* est actif.

Ajoutons que l'Infinitif est quelquefois sousentendu, & que le Participe doit alors demeurer indéclinable, comme dans ces phrases, *je lui ai fait toutes les caresses que j'ai dû, il a eu de la Cour toutes les graces qu'il a voulu.* On sousentend *faire* & *avoir*; & c'est à ces verbes, que le régime doit se rapporter. Ainsi *dûes* & *voulues* seroient des fautes grossières.

Je dois encore avertir qu'on ne décline point le Participe de *faire*, devant un Infinitif, quand *faire* est pris dans le sens d'*ordonner*, *être cause que.* Par exemple, *ces troupes que le Général a* fait *marcher.* Et la raison de cela, est que *faire marcher* n'est regardé

gardé que comme un ſeul mot ; ou du moins ce ſont deux mots inſéparables, & qui ne préſentent qu'une ſeule idée à l'eſprit. Car ſi le Participe étoit ſéparé de l'Infinitif, la phraſe ne diroit plus ce qu'on a voulu dire. Ainſi le féminin *que*, dans l'exemple allégué, ne ſe rapporte pas uniquement au Participe *fait*, & ne peut pas non plus être régi par *marcher*, verbe neutre ; mais il ſe rapporte à tous les deux conjointement, parce que *fait* ne faiſant qu'un avec *marcher*, lui communique la faculté qu'il a de régir.

VII.

Les peines que m'a donné cette affaire.] Tous nos Grammairiens ſont d'accord ſur cette phraſe, ils l'approuvent, & cependant j'oſerai n'être pas de leur avis. Ou pluſtôt, étant, comme je le ſuis, perſuadé que le mien n'eſt d'aucun poids, je me bornerai à dire que l'Académie, depuis ſi long-temps que je ſuis à portée d'entendre ſes leçons, m'a paru, toutes les fois que cette queſtion a été agitée, ſe dé-

cider pour le parti que j'embrasse.

Une légère transposition de mots cause ici toute la difficulté. Il s'agit du Participe mis avant son nominatif, au lieu d'être après. Faut-il alors le décliner, ou non ?

Vaugelas, dans sa première remarque sur les Participes, admet notre principe, Que tout Participe qui est précédé de son régime, doit se décliner : & dans une seconde remarque intitulée, *Belle & curieuse exception à la règle*, il prétend que ce principe cesse d'être vrai, quand le Participe précède son nominatif. Ainsi, selon lui, nous dirions : *les peines que cette affaire m'a données :* & au contraire, *les peines que m'a donné cette affaire.*

Véritablement, si je convenois de l'exception, je la trouverois *belle & curieuse*. Mais pour donner atteinte à une Règle générale, il faudroit que l'Usage nous eût parlé de manière à ne laisser aucun doute. Or je vois que nos meilleurs écrivains ont été les plus fidèles observateurs de la Règle générale, & n'ont point eu

d'égard à cette prétendue exception.

Tout le monde ſait une jolie Epigramme, traduite du Latin :

Pauvre Didon, où t'a réduite
De deux amans le triſte ſort ?
L'un en mourant, cauſe ta fuite ;
L'autre en fuyant, cauſe ta mort.

Et pour s'aſſurer que ce n'eſt point la rime qui amène *réduite*, ne lit-on pas dans Racine, au milieu du Vers,

Ces yeux (5) *que n'ont* émus *ni ſoupirs ni terreur ?*

On lit dans la ſeptième Réflexion ſur Longin, *la Langue qu'ont* écrite *Cicéron & Virgile*. On lit dans le Tite-Live de Malherbe, *la Légion qu'avoit* eue *Fabius*, &c.

A quoi bon un plus grand nombre d'autoritez ? Car j'avoue qu'il eſt aiſé d'en produire de toutes contraires. Ainſi, l'Uſage étant partagé, nous ne pouvons mieux faire que d'en revenir toujours à notre Règle générale, contre laquelle il n'y a rien ici à nous objecter,

(5) *Britannicus*, Acte V, Scène I.

objecter, pour acquérir le droit de la restreindre, si ce n'est que nous prononçons, *les peines que m'a données cette affaire*, sans faire sentir les deux lettres finales du mot *données*. Hé combien d'autres lettres supprimées par la prononciation, mais dont la suppression, dans l'écriture, seroit un solécisme ?

VIII.

Plus d'exploits que les autres n'en ont lû.] Voici la phrase entière, tirée du Remerciment de M. Despréaux à l'Académie. *Quand ils diront de Louis le Grand, à meilleur titre qu'on ne l'a dit d'un fameux Capitaine de l'Antiquité, qu'il a fait lui seul plus d'exploits, que les autres n'en ont lû*, c'est-à-dire, qu'ils n'ont lû d'exploits. Assurément, *lûs* auroit été une faute; mais de ces fautes, qui, lorsqu'on n'est pas averti, échappent aisément, puisqu'un de nos Maîtres en l'art d'écrire, traduisant le passage Latin, auquel M. Despréaux fait allusion, dit, *qui a plus achevé de guerres, que les autres n'en ont lûes*, c'est-à-dire, qu'ils n'ont lû de guerres.

Pour sentir en quoi la faute consiste, il ne faut que se rappeler notre Règle générale, qui rend le Participe déclinable, quand il est précédé, non de son régime *particulé*, mais de son régime *simple*. Or le régime, c'est *en*, particule rélative & partitive, laquelle suppose toujours dans son corrélatif la préposition *de*, & par conséquent ne répond jamais à un régime simple. Ainsi la phrase de M. Despréaux, qui ne décline pas, est correcte; & celle de M. d'Ablancourt, qui décline, est irrégulière.

I X.

Les chaleurs qu'il a fait.] Personne n'a jamais songé à dire, *les chaleurs qu'il a* faites *pendant l'été, les grandes pluies qu'il a* faites *en automne, la disette qu'il y a* eue *pendant l'hiver dernier*. Personne, dis-je, n'ignore que le Participe est indéclinable dans ces sortes de phrases, & tel est le privilége des Verbes qu'on appelle impersonnels. Une exception de cette nature étant seule, & si connue de tout le monde, n'est propre qu'à confirmer

notre Règle, & qu'à lui assurer de plus en plus le titre de Règle générale, toujours la même dans tous les cas imaginables, où le Participe des Verbes actifs peut se placer.

SECONDE SECTION.

Verbes Réciproques.

REGLE unique. *Quand le Participe des Verbes réciproques est précédé de son régime particulé, il ne se décline jamais; & au contraire quand il l'est de son régime simple, il se décline toujours.*

Je renferme dans la classe des Verbes réciproques, tout Verbe qui forme avec l'Auxiliaire *être* ses temps composez, & dont le régime, ou l'un des régimes, quand il y en a deux, est nécessairement un Pronom, signifiant la même personne, ou la même chose que son Nominatif. Ainsi, *se louer*, *s'admirer*, *se repentir*, sont également regardez comme Verbes réciproques, au Participe desquels la Grammaire impose les mêmes loix; & ce n'est

pas ici le lieu d'expliquer plus au long la nature (6) de ces Verbes, qui dans le fond ne diffèrent point, les uns de l'actif, les autres du neutre, si ce n'est par le Pronom qui les précède, & par leur conjugaison.

Jamais leur Participe ne peut donc manquer d'être précédé d'un régime; & c'est d'abord par-là qu'il ne ressemble point à celui du Verbe actif. On dit, *j'ai reçu des lettres*; mais avec le Participe du Verbe réciproque, on ne

(6) On pourroit être curieux de savoir leur origine. Je l'ai trouvée dans un livre assez rare. *Multæ sunt reciprocæ locutiones in veteri Anglo-Saxonum idiomate. Hoc loquendi genus à Gothis deduxere majores nostri. Talia sunt multa in hodierna Gallorum lingua, ut,* je me repens, il se trompe, je me réjouis, vous vous égarez, ils se promènent. *Unde Græcorum & Latinorum verba passiva, & neutro-passiva reciprocis phrasibus verti possunt quandoque apud Gallos, haud secus ac apud Gothos. Ex quibus constat reciprocas locutiones linguæ Gallicæ esse planè Gothicismos, vel Theoticismos;* &c. Voyez page 91 dès *Institutiones grammaticæ Anglo-Saxonicæ, & Mæso-Gothicæ.* Auctore Georgio Hickesio.

ne sauroit faire une phrase semblable, où il ne paroisse aucun régime qu'après le Verbe. Ajoutons que ce Participe ne peut entrer dans aucune phrase où le Verbe soit pris impersonnellement. À cela près, tout ce que nous avons dit sur le Participe du Verbe actif, convient à celui du Verbe réciproque, comme on va le voir dans l'examen des phrases suivantes.

I. *Nous nous sommes rendus maîtres.*

II. *Nous nous sommes rendus puissans.*

III. *La désobéissance s'est trouvée montée au plus haut point.*

IV. *Elle s'est fait peindre, ils se sont fait peindre.*

V. *Elle s'est mis des chimères dans l'esprit.*

VI. *Les Loix que s'étoient prescrites les Romains.*

Un mot sur chacune de ces phrases, dont les trois premières, proposées par Vaugelas, ne forment, à mon avis, qu'une même difficulté.

I, II, & III.

Nous nous sommes rendus maîtres.

Nous

Nous nous sommes rendus puissans. La désobéissance s'est trouvée montée au plus haut point.] Vaugelas décline dans les deux premiers exemples, & non dans le troisième. Au contraire, M. l'Abbé Regnier décline dans le troisième, & non dans les deux premiers. Quant à Ménage, il décline dans tous les trois ; & son opinion est celle qui paroît avoir entièrement prévalu.

Tout le raisonnement de M. l'Abbé Regnier porte sur ce principe, dont la Grammaire de Port-royal avoit déjà fait sentir la solidité, Que dans les temps des Verbes réciproques, où *Etre* prend la place d'*Avoir*, il signifie précisément la même chose qu'*Avoir*, & donne au Participe un sens actif. C'est ce qui deviendra très-clair, si nous rapprochons les deux exemples que voici. *Cette femme s'est reconnue coupable. Cette autre s'est trouvée innocente.* Dans le premier, c'est comme si l'on disoit, *elle a reconnu qu'elle étoit coupable.* Dans le second, c'est comme si l'on disoit, *elle a été trouvée innocente.* Ainsi le sens du Participe est actif dans le premier, & passif dans le second.

Autres phrases qui rendront cette distinction de l'actif & du passif, encore plus marquée. *Ces femmes se sont louées avec malignité*, c'est-à-dire, *ont loué elles. Ces maisons se sont louées trop cher*, c'est-à-dire, *ont été louées*.

Je renvoie à la Grammaire même de M. l'Abbé Regnier, ceux qui seront curieux de voir comment, de ce principe qu'on ne lui conteste pas, il prétend conclure que le Participe, lorsqu'il est actif, ne se décline point, & que par conséquent il faut dire, *Ces femmes se sont* loué, *elle s'est* reconnu *coupable*.

Vaugelas croit le contraire, puisqu'il approuve, *nous nous sommes* rendus *puissans*. Mais je ne trouve pas qu'il agisse conséquemment, de vouloir qu'on dise, *la désobéissance s'est* trouvé *montée*. Il nous assure que ce n'est point à cause de la cacophonie, puisqu'il faudroit dire de même, selon lui, *elle s'est* trouvé *guérie*. Pour moi, jusqu'à ce qu'on m'ai fait sentir la différence qu'il y a entre les deux, je croirai que celui qui dit *rendus* dans la première phrase, doit

auſſi dire *trouvée* dans la ſeconde.

Revenons-en donc à Ménage, puiſqu'il eſt ici le ſeul d'accord avec lui-même, & ne craignons point de reconnoître pour Règle invariable, que le Participe du Verbe réciproque ſe décline toujours, quand c'eſt ſon régime ſimple qui le précède : ſans que nous ayons à diſtinguer ſi ce Participe eſt actif ou paſſif ; ni s'il eſt ſuivi, ou non, d'un Adjectif. Car ſuppoſé que l'obſervation de cette Règle nous faſſe tomber dans quelque équivoque, ou dans quelque cacophonie ; ce ne ſera point la faute de la Règle ; ce ſera la faute de celui qui ne connoîtra point d'autres tours, ou qui ne ſe donnera pas la peine d'en chercher.

IV.

Elle s'eſt fait peindre, ils ſe ſont fait peindre.] Voilà le Participe ſuivi d'un Infinitif. Pour appliquer ici notre Règle générale, il ne faut que conſidérer auquel des deux le régime ſe rapporte. Car à moins qu'il ne tombe ſur le Participe, celui-ci ne ſe décline

point. Or le régime se rapporte à *peindre*, puisqu'il est clair qu'on n'a pas voulu dire qu'elles se sont faites, qu'ils se sont faits.

En changeant le Pronom, & mettant le Verbe réciproque à l'actif, on diroit, *elle a fait peindre elle, ils ont fait peindre eux*, si l'Usage l'avoit permis.

Quand l'Infinitif est précédé d'une particule, il est encore moins facile de s'y tromper. *C'est un procès qu'ils se sont* déterminez *à finir. C'est un honneur qu'elle s'est* vantée *d'obtenir.* Il y a deux régimes, *que* & *se*, dont le premier tombe sur l'Infinitif, & l'autre sur le Participe. Plus on relira notre Règle, générale & unique, plus on se convaincra qu'elle dit tout.

V.

Elle s'est mis des chimères dans l'esprit.] C'est ici qu'on péche le plus souvent ; & il ne faudroit cependant, pour être impeccable, que se mettre notre Règle devant les yeux. *Quand le Participe est précédé de son régime*

particulé, il ne se décline jamais. Or, dans la phrase proposée, le Pronom *se*, qui précède le Participe, est un régime particulé ; car il est mis là pour *à soi. Elle a mis à soi.*

Au contraire on diroit, *Cette femme s'est* mise *à la tête des Cabaleurs ;* & il y faudroit *mise*, parce que le Pronom *se*, qui précède ce Participe, est un régime simple, *elle a mis elle.*

Parcourons d'autres phrases. *Elle s'est* proposé *de vous aller voir. Elle s'est* proposée *pour modele à ses compagnes.* Dans la première le régime est particulé ; car c'est comme si l'on disoit, *elle a proposé à elle.* Dans l'autre, le régime est simple ; car c'est comme si l'on disoit, *elle a proposé elle.*

Régime particulé. *Quelques-uns de nos Modernes se sont* imaginé *qu'ils surpassoient les Anciens.*

Régime simple, *Il y a des Anciens qui se sont* dévouez *pour la Patrie.*

On voit constamment que ce qui décide du Participe, c'est toujours le régime, en tant qu'il est, ou simple, ou particulé.

VI.

Les loix que s'étoient prescrites les Romains.] Il y a ici deux régimes, le simple, & le particulé. *Que*, pronom rélatif, est le simple : & *se*, pronom personnel, est le particulé. A l'égard de celui-ci, nous venons de voir sous le numéro précédent, qu'il ne fait point décliner le Participe. Quant au régime simple, nous avons déjà vû qu'il oblige à décliner ; & qu'ainsi on diroit sans difficulté, *les loix que les Romains s'étoient prescrites*. Tout ce qu'il y a de nouveau dans ce dernier exemple, c'est d'y trouver le Nominatif après le Verbe. Or là-dessus je n'ai rien à dire qui n'ait été dit, *Article* I, *numéro* VII. Pourquoi une simple transposition de mots, usitée de tous les temps, changeroit-elle la syntaxe du Participe ? *Ainsi se sont* perdues *celles qui l'ont cru. Comment s'est* aigrie *votre querelle, pour durer si long-temps ? Les pénitences que se sont* imposées *les Solitaires de la Thébaïde.* Je sais que la prononciation ne fait guère sentir ces féminins, ni ces pluriels. Mais autre

chose est de parler, ou d'écrire. Car si l'on veut s'arrêter aux licences de la conversation, c'est le vrai moyen d'estropier la Langue à tout moment. J'abrège, pour en venir à la troisième espèce de nos Verbes, qui ne nous tiendra pas long-temps.

TROISIÈME SECTION.

Verbes Neutres.

REGLE unique. *Quand le Participe des Verbes neutres se construit avec l'Auxiliaire* avoir, *il ne se décline jamais ; & au contraire quand il se construit avec l'Auxiliaire* être, *il se décline toujours.*

A l'égard des Verbes actifs, & des réciproques, c'est le régime qui, comme nous l'avons vû, décide de leur déclinaison ; mais pour les Verbes neutres, c'est le Nominatif.

Une partie (7) des Verbes neutres se

(7) La plus grande partie, & de beaucoup. Car d'environ 600, à quoi se monte

se conjugue avec l'Auxiliaire *avoir* : une autre partie (8) avec l'Auxiliaire *être* : quelques-uns (9) se conjuguent des deux façons.

Tous, conformément à la manière dont ils se conjuguent, sont assujettis à la Règle que je viens de rapporter ; ensorte qu'il seroït inutile d'en citer des exemples, puisqu'il n'y a point d'exception.

Quand ils se conjuguent avec l'Auxiliaire *être*, leur Participe n'est regardé que comme un pur Adjectif ; & il a cela de commun avec les Participes des Verbes actifs, qui sont employez dans un sens passif. On dit, *elle est arrivée*, comme on dit, *elle est aimée* ; & l'un & l'autre, comme on diroit, *elle est grande*, *elle est petite*.

Finissons

le nombre de nos Verbes neutres, il y en a plus de 550, dont *Avoir* est le seul auxiliaire.

(8) *Accoucher*, *aller*, *arriver*, *choir* & *déchoir*, *entrer*, *mourir*, *naître*, *partir*, *retourner*, *sortir*, *tomber*, *venir*, &c.

(9) *Accourir*, *apparoître*, *disparoître*, *cesser*, *croître*, *déborder*, *demeurer*, *descendre*, *monter*, *passer*, *périr*, *rester*, &c.

Finiſſons par une idée un peu ſingulière de M. l'Abbé Regnier ſur ces deux Participes, *allé* & *venu.* Il veut qu'on diſe, *elle eſt* allée *ſe plaindre*, *elle eſt* venue *nous voir :* mais que ſi le régime vient à être tranſporté, on diſe, *elle s'eſt* allé *plaindre*, *elle nous eſt* venu *voir.* En vérité, ſi cela étoit, l'Uſage auroit bien mérité le reproche qu'on lui fait ſouvent, & peut-être injuſtement, d'être plein de caprices. Quoi qu'il en ſoit, moins la Grammaire autoriſera d'exceptions, moins elle aura d'épines : & rien ne me paroît ſi capable que des Règles générales, de faire honneur à une Langue ſavante & polie.

Pour obtenir que ces *Eſſais* puiſſent être parcourus ſans dégoût, je prie les perſonnes judicieuſes de ſe rappeler ce paſſage de Quintilien.*

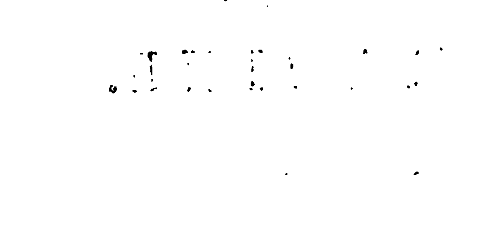
» Il me vient, diſoit-il, à l'eſprit, » qu'il y aura des gens qui mépriſeront » tout ce que je viens de dire, comme » des minuties, & qui le regarderont

* *Livre* I, *chap.* 7. *Traduction de M. l'Abbé Gédoyn.*

» même comme un obſtacle aux grands
» deſſeins que nous avons. Je leur ré-
» pondrai que je ne prétends pas non
» plus qu'on épluche ces difficultez avec
» un ſoin qui aille juſqu'à l'anxiété &
» au ſcrupule. Je ſuis perſuadé auſſi-bien
» qu'eux, que ces petites ſubtilitez ré-
» tréciſſent l'eſprit, & le tiennent com-
» me en braſſière. Mais de toute la
» Grammaire, rien ne nuit que ce qui
» eſt inutile... Ces connoiſſances ne
» nuiſent pas à qui s'en ſert comme d'un
» degré pour s'élever à d'autres; mais
» à qui s'y arrête, & s'y borne uni-
» quement.



REMARQUES
SUR
RACINE.





REMARQUES SUR RACINE.

POUR annoncer d'abord mon dessein, il me suffira de rappeler ici une idée de M. Despréaux, que j'ai déjà exposée dans l'Histoire de l'Académie Françoise.

» Je voudrois, disoit-il, que la France » pût avoir ses Auteurs classiques, aussi-» bien que l'Italie. Pour cela, il nous » faudroit un certain nombre de livres, » qui fussent déclarez exempts de fau-» tes, quant au style. Quel est le Tri-» bunal qui aura droit de prononcer là-» dessus, si ce n'est l'Académie ? Je » voudrois qu'elle prît d'abord le peu » que nous avons de bonnes Traduc-» tions ; qu'elle invitât ceux qui le » peuvent, à en faire de nouvelles ; &

» que si elle ne jugeoit pas à propos de
» corriger tout ce qu'elle y trouveroit
» d'équivoque, de hasardé, de négli-
» gé, elle fût au moins exacte à le mar-
» quer au bas des pages, dans une es-
» pèce de commentaire, qui ne fût que
» grammatical. Mais pourquoi veux-je
» que cela se fasse sur des Traductions ?
» Parce que des Traductions avouées
» par l'Académie, en même temps
» qu'elles seroient lûes comme des mo-
» dèles pour bien écrire, serviroient
» aussi de modèles pour bien penser, &
» rendroient le goût de la bonne Anti-
» quité familier à ceux qui ne sont pas
» en état de lire les Originaux.

Voilà, certainement, une idée solide ; & je ne doute pas que l'Académie ne se fasse une loi de rendre cet important service au Public, lorsqu'elle aura satisfait à d'autres engagemens, qui ne sont pas moins dignes de son zèle. Je doute seulement qu'il convienne de préférer des Traductions, comme le prétendoit M. Despréaux, à ceux de nos ouvrages François, dont le mérite, depuis cinquante ou soixante ans, est avoué de tout le monde. Car enfin,

toute prévention à part, il me ſemble que la langue Françoiſe a des Auteurs, qui peuvent également ſervir de modèles, & pour bien penſer, & pour bien écrire. Je ne ſais même ſi le nombre de nos excellens Originaux, quelque borné qu'il ſoit, ne l'eſt pas encore moins que celui de nos bonnes Traductions.

Quoi qu'il en ſoit, je crois ne pouvoir mieux ſeconder les vûes de M. Deſpréaux, qu'en m'attachant à quelques Pièces de ſon ami Racine; perſuadé comme je le ſuis avec toute la France, qu'ils mériteroient inconteſtablement tous les deux d'être mis à la tête de nos Auteurs claſſiques, ſi l'on avoit marqué le très-petit nombre de fautes où ils ſont tombez.

Qu'on ne s'étonne pas, au reſte; qu'ayant pour but d'être utile à quiconque veut cultiver l'art d'écrire, je cherche des modèles parmi les Poëtes, pluſtôt que parmi ceux qui ont écrit en proſe. Car notre langue ne reſſemble pas à quelques autres, où la Poëſie & la Proſe ſont, pour ainſi dire, deux langages différens. Ce n'eſt pourtant pas que le François ne connoiſſe qu'un même ſtyle

pour ces deux genres d'écrire. Mais les différences qui doivent les caractériser, ne sont pas grammaticales pour la plûpart : & dès-lors, puisque ma Critique se borne aux fautes de Grammaire, il étoit assez indifférent qu'elle tombât sur des Poëtes, ou sur des Orateurs.

J'ai préféré un Poëte, parce qu'il me semble que d'excellens vers se font lire & relire plus volontiers, qu'une prose également bonne en son genre. Ainsi la sècheresse de mes Remarques sera un peu corrigée par le charme des vers, dont elles rappelleront le souvenir.

Une autre raison encore, qui seule auroit emporté la balance, c'est qu'en vérité, si nous y regardons de bien près, il y a moins à reprendre dans Racine ou dans Despréaux, que dans nos Ouvrages de prose les plus estimez. Cela ne doit pas nous surprendre. On travaille les vers avec plus de soin que la prose : & cependant la prose, pour être portée à sa perfection, ne coûteroit guère moins que les vers.

J'avois, dans la première édition de ces Remarques, suivi Racine pas à pas : c'est-à-dire, j'avois observé ses fautes,

ou

ou négligences, à mesure qu'elles me frappoient dans une lecture non interrompue. Je relevois dans chaque Pièce, acte par acte, scène par scène, tout ce qui m'arrêtoit, pour ainsi dire, malgré moi. On m'a représenté que souvent une Remarque servoit à éclaircir, ou à confirmer l'autre : qu'ainsi le mieux étoit de rapprocher celles qui ont quelque liaison ensemble. C'est le plan que je vais suivre. Réunissons d'abord tout ce qui paroît avoir vieilli. De là nous passerons aux phrases où j'aurai cru entrevoir quelque sorte d'irrégularité.

I.

(1) . . . . . . *Ses sacriléges mains*
Dessous un même joug rangent tous les humains.

Autrefois *dessous*, *dessus*, *dedans*, étoient prépositions, aussi-bien qu'adverbes. Vaugelas les souffre encore dans le vers, comme prépositions. Mais au-

(1) *Alexandre*, I. 1. 13. De ces trois chiffres, *le premier désigne* quel est l'Acte de la Pièce : *le second*, quelle est la Scène de ce même Acte : *& le troisième*, quel est le Vers de cette même Scène.

jourd'hui la Poësie se pique d'être à cet égard aussi exacte que la prose.

Racan, comme nous apprenons de Ménage, disoit que Malherbe se blâmoit d'avoir écrit, *dessus mes volontez*, au lieu de, *sur mes volontez*. Ainsi la différence qu'aujourd'hui nous mettons tous ici, a été sentie depuis long-temps: & Racine n'a manqué à l'observer que dans ce seul endroit.

Je renvoie au Dictionnaire de l'Académie, où l'on trouvera en quels cas *dessous*, *dessus*, *dedans*, sont adverbes, ou substantifs, ou même prépositions, mais seulement lorsqu'une autre préposition les précède, *au dessous de*, *par dessus le*, &c. Rien qui donne au discours plus de justesse, plus de précision, que ces acceptions différentes, établies dans la Langue peu à peu, & aujourd'hui fixées invariablement.

II.

(2) . . . . . . *Ah! devant qu'il expire.*

Vaugelas (3) permettoit encore de

(2) *Andromaque*, V. 1. 37.
(3) *Remarque* CCLXXIV, suivant l'Edi-

mettre ces deux prépositions, *Avant*, & *Devant*, l'une pour l'autre. Aujourd'hui l'usage est qu'on les distingue, soit en vers, soit en prose. *Avant* est rélatif au Temps : *avant votre départ*, *avant que vous partiez*. Mais *devant* est rélatif au Lieu : *j'ai paru devant le Roi*, *vous passerez devant ma porte*. Ajoûtons que *Devant* ne sauroit être suivi d'un *Que*. Par conséquent il y a, selon l'usage présent, double faute dans *Devant qu'il*. Je dis, selon l'usage présent ; car il ne faut pas faire un crime à Racine d'avoir quelquefois usé d'expressions, qui n'étoient pas encore vieilles de son temps.

III.

(4) *Mais avant que partir, je me ferai justice.*

On doit toujours dire en prose, *avant que de*. Mais en vers on se permet de supprimer ou *que*, ou *de*, quand la mesure y oblige. Racine & Despréaux ont

tion faite à Paris, en 1738, la seule où les Remarques soient numérotées, & que, par cette raison, je citerai toujours.

(4) *Mithridate*, III. 1. 233.

toujours dit, *avant que*, comme plus conforme à l'étymologie, qui est l'*antequàm* du Latin. Aujourd'hui la plus-part de nos Poëtes préfèrent *avant de*. Rien n'est plus arbitraire, à mon gré. Mais plusieurs de ceux qui écrivent aujourd'hui en prose, & qui se piquent de bien écrire, veulent, à la manière des Poëtes, dire *avant de*. Je suis persuadé qu'en cela ils se pressent un peu trop, & sans raison. Pourquoi toucher à des manières de parler, qui sont aussi anciennes que la Langue ? Trouvent-ils quelque rudesse dans *avant que de* ? Vaugelas leur répondra, qu'*Il n'y a ni cacophonie, ni répétition, ni quoi que ce puisse être, qui blesse l'oreille, lorsqu'un long usage l'a établi, & que l'oreille y est accoûtumée.* Il m'arrivera souvent de citer Vaugelas, *le plus sage des écrivains de nôtre Langue*, dit en propres termes (5) M. Despréaux. Et dans quelle bouche l'éloge de Vaugelas auroit-il plus de force que dans celle de M. Despréaux ?

(5) *Première Réflexion sur Longin.*

IV.

(6) *Et m'acquitter vers vous de mes respects profonds.*

Je doute qu'aujourd'hui les Poëtes aient encore le privilége d'employer *Vers*, pour *Envers* : ces deux prépositions ayant des sens tout-à-fait différens. Et quoique *Respects* & *Devoirs* soient presque synonymes, on ne dit pas *S'acquitter de ses respects*, comme on dit, *S'acquitter des ses devoirs*.

V.

(7) *Pour vous régler sur eux, que sont-ils près de vous ?*

Voilà encore une préposition, qui, dans le sens où elle est ici employée, pourroit bien avoir vieilli. *Près de vous*, pour dire, à votre égard, en comparaison, au prix de ce que vous êtes. Je ne crois pas que l'usage actuel souffre cette manière de parler.

(6) *Bajazet*, III. 2. 37.
(7) *Esther*, II. 5. 19.

VI.

(8) *J'écrivis en Argos.* . . . .

Argos étant un nom de Ville, il falloit, *à Argos*, quoique cette Ville donne son nom à un Royaume. On diroit, *J'écrivis à Maroc*, & non, *en Maroc*. Autrefois on mettoit *en*, devant les noms de Villes qui commencent par une voyelle, *en Avignon*, *en Orléans*. Mais *en*, depuis long-temps, ne va plus qu'avec des noms de grands pays, *en Angleterre*, *en Italie*, &c.

VII.

(9) . . . . *D'où vient que d'un soin si cruel L'injuste Agamemnon m'arrache de l'autel?*

Rien n'est si familier à Racine & à Despréaux, que l'emploi de la préposition *de*, dans le sens d'*avec*, ou de *par*. Il y a cependant des endroits où cela paroît, aujourd'hui du moins, avoir

(8) *Iphigénie*, I. 1. 94.
(9) *Iphigénie*, III. 2. 1.

quelque chose de sauvage. Par exemple, dans Alexandre, II. 1. 64.

..... *Vaincu du pouvoir de vos charmes.*

Dans Athalie, IV. 3. 90.

Et d'un sceptre de fer veut être gouverné.

Mais à propos de cette préposition *de*, ne brave-t-elle pas la Grammaire dans certaines phrases du style familier ? *Un honnête homme* de *père*, dit Molière dans l'Avare. *Un fripon d'enfant, un saint homme* de *chat*, dit la Fontaine dans ses Fables. Je m'imagine que c'est un latinisme, car il y en a des exemples dans (1) Plaute & ailleurs.

Phrase non moins extraordinaire, *On eût dit* d'un *Démoniaque, quand il récitoit ses vers*, dans une lettre à moi écrite par M. Despréaux, où il étoit question du fameux Santeul : & je la retrouve cette phrase dans une Comédie assez récente, dont j'aurois du plaisir à nommer l'auteur, si je ne m'étois imposé la loi de ne parler, ni en bien, ni en mal, d'aucun écrivain vivant.

..... *Quelle main, quand il s'agit de prendre ?*

(1) *Scelus viri.* Truculent. II. 7. 60. *Monstrum mulieris.* Pœnul. I. 2. 61.

Vous diriez d'un ressort qui vient à se détendre.

Autre phrase encore, à peu près dans le même goût, & qui est ancienne, *Si j'étois que de vous.* Molière, dans ses Femmes Savantes, IV. 2.

Je ne souffrirois pas, si j'étois que de vous,
Que jamais d'Henriette il pût être l'époux.

Toutes ces phrases, au moyen de l'Ellipse, rentreront dans les règles de la Syntaxe ordinaire.

VIII.

(2) *M'entretenir moi seule avecque mes douleurs.*

Avecque, de trois syllabes, n'est plus que dans ce seul endroit de Racine; car il l'a corrigé par-tout ailleurs où ses premières éditions nous apprennent qu'il l'avoit employé.

Vaugelas (3) avertit qu'il faut toujours prononcer le *c* d'*avec* devant quelque lettre qu'il se rencontre, & se garder

(2) *Alexandre*, IV. 1. 4.
(3) *Remarque* CCLXVIII.

der bien de dire, *avè moi*, *avè un de mes amis*. On ne sauroit, dit-il encore, prononcer *avec vous*, que de la même façon que l'on prononce *avecque vous*. Puisque cela est certain, & que personne n'en doute, je demande qu'est-ce que gagnoit l'oreille aux trois dernières lettres d'*avecque*, lesquelles forment une syllabe, qui n'a de réalité que pour les yeux? Aussi l'Académie, dans ses Observations sur Vaugelas, disoit-elle aux Poëtes, il y a plus de soixante ans, qu'il est bon de ne conserver qu'*avec*.

I X.

(4) . . . . . *Ho, Monsieur, je vous tien.*

Autrefois, comme on le peut voir dans la Grammaire de R. Estienne, les premières personnes des verbes, au singulier, ne prenoient point d'*s* à la fin. On réservoit cette lettre pour les secondes personnes, & on mettoit un *T* aux troisièmes. Par-là, chaque personne ayant sa lettre caractéristique, nos conjugaisons étoient plus régulières. Car ne croyons pas que notre Langue soit l'ou-

(4) *Plaideurs*, I. 3. 5.

vrage de l'ignorance, ou du hasard. Elle a ses principes, & qui sont très-uniformes, dès le temps de François I. A la vérité, l'Usage depuis deux siècles a introduit divers changemens, dont plusieurs ne valent peut-être pas ce qu'ils nous ont fait perdre. Mais, que la raison ou le caprice les ait dictez, ils n'en sont pas moins une loi pour nous, du moment que l'Usage nous condamne à les recevoir.

Tel est le changement (5) d'orthographe aux premières personnes des verbes. D'abord les Poëtes s'enhardirent à y mettre une *s*, afin d'éviter la fréquente cacophonie qu'elles auroient faite sans cela devant les mots qui commencent par une voyelle. Comme ils n'avoient rien de semblable à craindre des verbes qui finissent par un *E* muet, parce que ceux-là s'élident, ce sont les seuls qu'ils ont laissez sans *s*, & insensiblement l'usage des Poëtes est devenu si général, qu'enfin l'omission de l'*s* aux premières personnes des verbes qui finissent par une consonne, ou par toute autre voyelle que l'*E* muet,

(5) Vaugelas, *Rem.* CXXXVI.

a été regardée comme une négligence dans la prose, & comme une licence dans le vers. Racine en fournit plusieurs exemples. Vous trouvez dans Bajazet, *Je vous en averti*, qui rime avec *parti*. Ailleurs, *je reçoi*, *je croi*, *je voi*, riment avec *emploi*, avec *moi*.

Au reste, les Commentateurs de Vaugelas auroient dû faire observer que le verbe *Avoir* est le seul de son espèce, qui n'ait pas subi la loi commune. On écrit toujours *j'ai*, & point autrement, quoiqu'on écrive *je sais*, &c.

X.

(6) *Comment! c'est un exploit que ma fille lisoit.*

Pour la rime, il faut prononcer *lisoit*, comme *exploit*, par où finit le vers précédent. Vaugelas (7) nous apprend que les gens de Palais prononçoient encore de son temps, *à pleine bouche*, la diphtongue *Oi* : & cette

(6) *Plaideurs*, II. 3. 15.

(7) *Remarque* CX, où il examine *Quand la diphtongue* Oi *doit être prononcée comme elle est écrite, ou bien en* Ai.

coutume, ſans doute, s'étoit conſervée juſqu'au temps de Racine, du moins parmi les vieux Procureurs. Ainſi c'eſt à deſſein, & avec grace, qu'il fait parler de cette ſorte Chicaneau, plaideur de profeſſion.

Juſqu'à l'arrivée de Catherine de Médicis en France, jamais cette diphtongue ne s'étoit prononcée autrement que comme nous faiſons dans *Roi*, dans *exploit*. Mais les Italiens, dont la Cour fut alors inondée, n'ayant pas ce ſon dans leur idiôme, voulurent y ſubſtituer le ſon de l'E ouvert : & bien-tôt leur prononciation, affectée par le Courtiſan pour plaire à la Reine, fut adoptée par le Bourgeois. On n'oſa plus, ſelon un Auteur (8) contemporain, dont

(8) Henri Eſtienne, *Du nouveau langage François, italianiſé*, page 22. Théodore de Bèze, mérite fort qu'on l'écoute là-deſſus. *Hujus diphthongi pinguiorem & latiorem ſonum nonnulli vitantes, expungunt* O, *& ſolam diphthongum* Ai, *id eſt*, E *apertum*, *retinuerunt, ut Normanni, qui pro* foi, fides, *ſcribunt & pronuntiant*, fai : *& vulgus Pariſienſium*, parlet, allet, venet, *pro* parloit, alloit, venoit : *& Italo-Franci pro* Anglois,

dont voici les termes, *dire* Francois, & Francoise, *sur peine d'estre appelé pédant : mais faut dire* Francès, & Francèses, *comme* Anglès, & Anglèses. *Pareillement*, j'estès, je faisès, je disès, j'allès, je venès : *non pas* j'estois, je faisois, je disois, j'allois, je venois : & *ainsi ès autres il faut user du même changement.*

Un tel changement ne se fait pas tout d'un coup, & d'une manière uniforme. Aujourd'hui encore c'est une pierre d'achoppement que notre diphtongue *Oi*, sur la prononciation de laquelle on peut consulter Vaugelas & Ménage, qui en ont traité bien au long.

X I.

(9) *Va, je t'achetterai le Praticien François.*

Mais

François, *pronuntiant* Anglès, Françès, *per* E *apertum*, *ab Italis nominibus*, Inglese, Francese. *Nam ab hac diphthongo sic abhorret Italica lingua, ut* toi, moi, & *similia per dialysin, producto etiam* O, *pronuntiant* to-i, & mo-i, *dissyllaba.* De recta Francicæ linguæ pronuntiatione, *pag.* 48.

(9) *Plaideurs*, II. 3. 18.

Mais diantre, il ne faut pas déchirer les exploits.

Je ne sais si *Praticien* ne seroit pas mieux de quatre syllabes. A cet égard, les Poëtes doivent être juges en leur propre cause. Mais examinons s'il est juste de les troubler dans la possession où ils sont de rimer, comme fait ici Racine, *François*, avec *exploits*.

Une chose assez singulière, & qui, peut-être, ne se trouve que dans notre Langue, c'est que nous avons deux manières de prononcer ; l'une pour la conversation, l'autre pour la déclamation. Celle-ci donne de la force & du poids aux paroles, & laisse à chaque syllabe l'étendue qu'elle peut comporter : au lieu que celle-là, pour être coulante & légère, adoucit certaines diphtongues, & supprime des lettres finales. Voilà, dit l'Abbé (1) Tallemant, ce qui est cause que peu de personnes savent bien lire des vers, faute de savoir cette différence de prononciation. Car les vers

(1) Remarques & Décisions de l'Académie Françoise, recueillies par M. L. T. & imprimées en 1698. *page* 108.

doivent toujours être prononcez comme en déclamant. Ainsi la prose, continue cet Auteur, adoucit la prononciation à beaucoup de mots : comme » *croire*, qu'elle prononce *craire* ; les » *François*, qu'elle prononce *Français*. » Mais la Poësie, quand elle veut rimer, » rétablit la véritable prononciation, & » dit *croire*, de même que *gloire* ; *Fran-* » *çois*, comme *loix*.

Qu'on n'aille pas cependant conclure de là que *François*, en vers, se prononce toujours comme *loix*, & jamais comme *succès*. Tous les deux sont autorisez par l'Usage, ce maître bizarre, à qui les Poëtes & les Orateurs ne font pas mal d'obéir le plus tard qu'ils peuvent, lorsqu'il tend à efféminer le discours. On peut seulement conseiller aux Poëtes d'avoir une petite attention, qui est de placer la rime non douteuse avant l'autre. Je m'explique. Quand je lirai qu'un jour Apollon

(2) *Voulant pousser à bout tous les rimeurs François,*
Inventa du Sonnet les rigoureuses loix,

j'hésiterai au mot *François*, je ne sau-

(2) *Art Poëtique, Chant* II.

rai comment le prononcer, n'ayant pas encore vû quelle rime ſuivra. Au lieu que ſi je lis,

(3) *C'eſt lui dont les Dieux ont fait choix*
Pour combler le bonheur de l'Empire François,

je n'héſite plus : la rime qui s'eſt préſentée au premier vers, m'avertit que *François* ſera prononcé *à pleine bouche*, comme parle Vaugelas.

X I I.

(4) *Ma colère revient, & je me reconnois.*
Immolons en partant trois ingrats à la fois.

Il n'en eſt pas de, *je reconnois*, comme de *François*, dont j'ai parlé ci-deſſus. L'uſage, dès le temps de Racine, avoit décidé qu'il falloit toujours prononcer, *je reconnais* ; & par conſéquent l'autre prononciation ne doit être regardée dans Racine, que comme on regarde les archaïſmes dans Virgile.

On demandera comment il faut écrire, *je reconnois*, lorſqu'on veut au-

(3) *Prologue de l'Opéra d'Iſis.*
(4) *Mithridate*, IV, 5. 7.

jourd'hui le mettre en rime avec un mot qui se termine en *ais?*

Racine avoit mis dans la première édition de son Andromaque, III. 1. 43,

. . . . Lassé de ses trompeurs attraits,
Au lieu de l'enlever, Seigneur, je la fuirais.

Apparemment il se fit scrupule d'avoir défiguré notre orthographe pour rimer aux yeux, & il corrigea dans les éditions suivantes :

. . . . Lassé de ses trompeurs attraits,
Au lieu de l'enlever, fuyez-la pour jamais.

Racine n'avoit point à se corriger, puisqu'on permet aux Poëtes ce petit changement d'orthographe, fondé sur ce que l'agrément de la rime est double, lorsqu'elle frappe en même temps & l'œil & l'oreille.

Autre question. Hors de la rime, & même en prose, faut-il écrire *ils chantaient*, *je chantais*, & ainsi des autres mots semblables?

Un nommé *Bérain*, qui se dit Avocat au Parlement de Paris, fit imprimer en 1675, à Rouen, des Remarques sur notre Langue, dans la pre-

mière desquelles il tient pour l'affirmative. On doit, selon lui, écrire, je *dînais*, je *voudrais*, &c. Quoi qu'il en *soit*, il fait *froid*, je le *crois*, un homme *droit*. » Pour moi, dit-il, je ne vois » rien qui s'oppose à cette orthographe, » qu'un ancien usage, qui doit blesser » la vûe & la raison.

O ! que la raison est bien placée là ! Mais combien de mots qui se prononçoient en 1675, autrement que nous ne les prononçons ? Ménage, dont les *Observations* parurent vers ce temps-là, veut qu'on dise *courtais*, *courtaisie*, &c. Tant il est vrai que notre prononciation étant si variable, on peut bien appliquer aux Novateurs en orthographe, ce qu'a dit Térence (5) sur un tout autre sujet.

Pourquoi toucher à notre orthographe ? Pour faciliter, disent-ils, la lecture de nos livres aux étrangers. Comme si les voyelles portoient toujours à l'oreille d'un Anglois, d'un Polonois, le même son qu'elles portent à la mien-

(5) . . . . . *Incerta hæc si postulas*
Ratione certa facere, nihilo plus agas,
Quàm si des operam, ut cum ratione insanias.

ne. Qui ne ſait que des Savans de nations différentes, s'ils veulent ſe parler en Latin, ont peine à s'entendre, ou même ne s'entendent point du tout, quoique l'orthographe du Latin ſoit préciſément & invariablement la même pour toutes les nations ?

Pluſieurs de nos jeunes Auteurs ſe plaiſent depuis un certain temps à écrire, *ils chantaient*, *je chantais* : & il n'eſt pas difficile d'en deviner la raiſon. Ainſi les courtiſans d'Alexandre ſe croyoient parvenus à être des héros, lorſqu'à l'exemple de leur maître ils penchoient la tête d'un côté.

XIII.

(6) *Ont vu bénir le cours de leurs deſtins proſpères.*

Proſpère ne ſe dit preſque plus en proſe. Mais en vers il eſt toujours beau. Et ce mot n'eſt pas le ſeul qui, à meſure qu'il vieillit pour la proſe, n'en devient que plus poëtique. *Jadis*, *ennui*, pour ſignifier en général toute ſorte

(6) *Eſther*, III. 4. 34.

d'affliction, *naguères*, *mensonger*, *un penser*, & quelques autres que je ne me rappelle pas présentement, se trouvent dans Racine. Mais il ne s'y trouve pas un mot nouveau, c'est-à-dire, pas un de ces mots qui se faisoient de son temps; comme il s'en est toujours fait, & comme il s'en fera toujours. Un écrivain judicieux, & qui ne veut pas risquer de survivre à ses propres expressions, donne aux mots le temps de s'établir assez bien pour n'avoir plus rien à craindre de la fortune. Ce n'est point à nous à employer ceux que nous voyons naître. S'ils peuvent vivre, ce sera une richesse pour nos neveux : mais à condition que nos neveux, s'ils sont sages, ne seront pas comme nous, qui avons perdu par caprice une infinité d'anciens mots, pour les remplacer par d'autres moins propres & moins significatifs. On a voulu épurer notre langue depuis François I. Peut-être a-t-on fait comme ces Médecins, qui, à force de saigner & de purger, précipitent leur malade dans un état de foiblesse, d'où il a bien de la peine à revenir.

XIV.

(7) *Sais-je pas que Taxile est une ame incertaine?*

Au lieu de, *Ne sais-je pas*, &c. De même, dans les Plaideurs, I. 5. 39.

. . . . *Suis-je pas fils de maître?*

Au lieu de, *Ne suis-je pas fils de maître?* Vaugelas (8) dit que ces deux manières de parler sont bonnes. Mais l'Académie, dans ses Observations. sur Vaugelas, traite de négligence & même de faute la suppression de l'une des négatives. Pour la prose, cela est incontestable. Pour les vers, c'est une licence, dont aujourd'hui les oreilles délicates sont blessées, & que Racine, dans toutes ses Tragédies, ne s'est permise que trois ou quatre fois.

Thomas Corneille faisoit des vers: nous avons ses Notes sur Vaugelas: écoutons-le. *D'ôter ici la négative, ce peut*, dit-il, *être une commodité pour les Poëtes: mais ils doivent donner un*

(7) *Alexandre*, I. 3. 33.
(8) Remarque CCII, qui a pour titre: *N'ont-ils pas fait*, & *Ont-ils pas fait?*

tour aisé à leurs vers, sans que ce soit aux dépens de la véritable construction.

X V.

(9) *Sur qui sera d'abord sa vengeance exercée?*

Remarquons ici le verbe auxiliaire, *sera*, mis avant son nominatif : & le nominatif, mis avant le Participe, *exercée*, qui répond au verbe auxiliaire. Il s'en trouve un autre exemple dans Esther, II. 8. 34.

. . . . *Quand sera le voile arraché,*
Qui sur tout l'Univers jette une nuit si sombre?

Aujourd'hui nos Poëtes n'osent presque plus employer ces transpositions, qui cependant ne peuvent faire qu'un bon effet. Pour peu qu'ils continuent à ne vouloir que des tours prosaïques, à la fin nous n'aurons plus de vers : c'est-à-dire, nous ne conserverons, entre la prose & le vers, aucune différence qui soit purement grammaticale. Car la Grammaire n'embrasse que les mots, & l'arrangement des mots. Or, à l'ex-

(9) *Bajazet*, V. 5. 18.

ception d'un très-petit nombre de mots, qui ont vieilli dans la prose, mais dont la Poësie fait encore un excellent usage, nos Poëtes & nos Orateurs n'ont absolument que les mêmes mots à employer. Il seroit donc à souhaiter que, du moins en ce qui regarde l'arrangement des mots, notre Poësie fût attentive à maintenir ses priviléges. Elle en a perdu quelques-uns depuis moins d'un siècle, puisqu'autrefois on se permettoit l'inversion du participe, non seulement avec l'auxiliaire *Etre*, mais encore avec l'auxiliaire *Avoir.*

O Dieu, dont les bontez de nos larmes touchées,
Ont aux vaines fureurs les armes arrachées,

pour dire, *ont arraché les armes.* Et cette inversion étoit d'une grande commodité pour la rime, parce qu'elle rend le participe déclinable; au lieu qu'étant mis avant son régime, il ne se décline jamais. Pourquoi nos Poëtes se privent-ils d'une douceur, que l'usage leur accordoit? Car l'Académie, dans l'examen qu'elle fit des Stances de Malherbe, qui commencent par les deux

vers que je viens de citer, ne censura (1) nullement cette inversion.

Joignons à l'exemple de Malherbe celui de la Fontaine, Fable 8. Liv. V.

. . . . *Un certain Loup, dans la saison*
Où les tièdes zéphirs ont l'herbe rajeunie.

XVI.

(2) *Je ne prends point plaisir à croître ma misère.*

Aujourd'hui *Croître* n'est que verbe neutre, soit en prose, soit en vers. Mais il a été long-temps permis aux Poëtes de le faire actif. Racine en fournit deux autres exemples.

(3) *Tu verras que les Dieux n'ont dicté cet Oracle,*
Que pour croître à la fois sa gloire & mon tourment.

Et dans Esther, III. 3. 13.

Que ce nouvel honneur va croître son audace!

(1) *Voyez Pellisson*, Hist. de l'Académie.
(2) *Bajazet*, III. 3. 25.
(3) *Iphigénie*, IV. 1. 16.

XVII.

(4) *Attaquons dans leurs murs ces Conquérans si fiers ;*
Qu'ils tremblent à leur tour pour leurs propres foyers.

Dans *foyer*, c'est un *é* fermé, après lequel on ne fait point sentir l'*r*, ou du moins on ne la fait sonner que bien peu. Mais dans *fier*, c'est un *è* ouvert, après lequel on fait entendre l'*r* à plein. Ces deux sons (5) étant si différens, ne peuvent donc pas rimer ensemble. Car la rime est faite, non pour les yeux, mais pour l'oreille. On appelle ces sortes de rimes, *des rimes Normandes*, que nos Versificateurs les plus exacts

(4) *Mithridate*, III. 1. 79.

(5) On retrouve la même rime dans cette même Tragédie, IV. 6. 5. On l'avoit déjà vûe dans Bajazet, II. 1. 47. Et l'adjectif *Cher*, dont l'*è* s'ouvre, est mis en rime avec *chercher*, dans Bérénice, V. 6. 63 ; avec *approcher*, dans Phédre, III. 5. 51 ; & avec *marcher*, là-même, V. 1. 47. Cependant l'*e*, dans tous les infinitifs, est fermé, lorsque l'*r* ne s'y fait point sentir, c'est-à-dire, lorsqu'il n'y a point de voyelle qui suive.

exacts ſe permettoient autrefois, & que l'uſage préſent ne ſouffre plus.

XVIII.

(6) *L'offre de mon hymen l'eût-il tant effrayé ?*

Quelques-uns de nos ſubſtantifs ont été ſujets à changer de genre, mais particuliérement ceux qui commencent par une voyelle : l'éliſion de l'article étant cauſe que l'oreille ne peut pas diſtinguer ſi l'on dit *le*, ou *la*; *un*, ou *une*. Quelques-uns ont même conſervé les deux genres tout à la fois. Tel eſt ce mot, *équivoque*, plaiſamment appelé par Deſpréaux, *du langage François bizarre Hermaphrodite*. Aujourd'hui, *Offre*, que Racine fait ici maſculin, n'eſt plus que féminin. On ne fera point mal de conſulter la premiére partie des Obſervations de Ménage, Chapitre LXXIV, où ſe trouve une très-longue liſte des *Noms de genre douteux*.

(6) *Bajazet*, III. 7. 28.

XIX.

(7) *Je demeurai sans voix, & sans ressentiment.*

On vient de lire dans les Commentaires de M. de Voltaire sur le Théatre du grand Corneille : *Ce mot*, ressentiment, *est le seul employé par Racine, qui ait été hors d'usage depuis lui.* Ressentiment *n'est plus employé que pour exprimer le souvenir des outrages, & non celui des bienfaits.*

Présentement je demande si un seul mot dont la signification a été restreinte, & quelques particules dont l'usage a varié, comme on l'a vû dans les Remarques précédentes : je demande s'il y a là de quoi accuser la langue Françoise d'aimer le changement ? Car enfin, à remonter du jour où j'écris ceci jusqu'au temps où parurent (8) les premières Tragédies de Racine, nous avons un siècle révolu.

(7) *Bérénice*, II. 4. 6.

(8) Les Frères ennemis furent jouez en 1664. Alexandre en 1666. Les Plaideurs en 1667. Or ceci s'imprime en 1767.

Voit-on ailleurs cette pureté inaltérable, &, si j'osois parler ainsi, cette fraîcheur de style, toujours la même au bout de tant d'années ? Je l'attribue sur-tout à ce que Racine suivoit exactement le conseil que donnoit César, de fuir comme (9) un écueil toute expression qui ne seroit pas marquée au coin de l'usage le plus certain & le plus connu. Racine, peut-être, n'a pas employé un terme qui ne soit dans Amyot. Mais des termes les plus communs, il avoit le secret d'en faire un langage qui lui appartient, & n'appartient qu'à lui.

Après avoir exposé le peu qui a vieilli dans ses ouvrages, passons aux expressions qui pourroient être, ou mal assorties, ou mal construites.

X X.

(1) *Pourquoi détournois-tu mon funeste dessein ?*

(9) *Tanquam scopulum, sic fugias insolens verbum.* Aulu-Gelle, I. 10.

(1) *Phédre*, III. 1. 11.

(2) *Tout ce qui convaincra leurs perfides amours.*

(3) *Détrompez son erreur.*

On diroit en prose, *Pourquoi me détournois-tu de mon funeste dessein ?*

On ne peut *convaincre* que les personnes. Mais pour les choses, il faut les faire connoître, les prouver.

On diroit en prose, *Détrompez-le de son erreur.*

Je ne fais remarquer que comme des hardiesses, *Détromper une erreur*, *Convaincre des amours*, *Détourner un dessein*. Oui, les Poëtes ont le droit de personnifier tout ce qu'ils veulent. Mais encore faut-il qu'on sache à quel style appartiennent ces manières de parler, si l'on veut discerner en quoi l'exemple de nos bons Auteurs peut faire loi, ou n'être pas suivi aveuglément.

X X I.

(4) *Vous les verriez plantez jusque sur vos tranchées*,

(2) *Bajazet*, IV. 3. 34.
(3) *Phédre*, I. 5. 21.
(4) *Alexandre*, II. 2. 9.

Et de sang & de morts vos campagnes jonchées.

J'ai deux doutes à proposer sur ce dernier vers. Premièrement, *des campagnes jonchées de sang*, est-ce une métaphore qu'on puisse recevoir ? On doit dire, ce me semble, *des campagnes* arrosées *de sang*, *&* jonchées *de morts*. Une métaphore doit être suivie, & ne point rapprocher dans la même phrase deux idées, dont l'une exclut l'autre. Voilà ce qui fit condamner ce vers de Chimène :

Malgré des feux si beaux qui rompent ma colère.

Corneille *passe mal d'une métaphore à une autre*, dit l'Académie dans ses Sentimens sur le Cid, *& ce verbe*, rompre, *ne s'accommode pas avec* feux.

Revenons aux vers de Racine, où je trouve une seconde faute, qui regarde la construction. Quand le nominatif & le verbe se trouvent séparez par un rélatif, comme ici, *Vous* les *verriez*, ce même verbe ne doit pas avoir encore un autre régime, amené par la conjonction *&*. Je suppose qu'a-

près avoir dit de la vertu, *Vous la verrez honorée par-tout*, j'ajoute, *& le vice détesté*; ma phrase ne vaudra rien. Il faut que je répéte mon verbe, *& vous verrez le vice détesté*: à moins que je ne prenne un autre tour, qui me sauve une répétition peu agréable.

XXII.

(5) *Quand je me fais justice, il faut qu'on se la fasse.*

Tout nom qui n'a point d'article, ne peut avoir après soi un pronom rélatif, qui se rapporte à ce nom-là. Vaugelas (6) établit ce principe solidement: & c'est là-dessus que le P. Bouhours condamne les deux phrases suivantes. *Vous avez droit de chasse, & je le trouve bien fondé. Le Roi lui a fait grace, & il l'a reçue allant au supplice.* Mais il excepte celle-ci de la règle générale: *Si vous ne me faites pas justice, je me la ferai moi-même.* Par-là il sauve le vers de Racine, que j'attaque ici. Pour moi, je consens que cette phra-

(5) *Mithridate*, III. 5. 18.
(6) *Remarque* CCCLXIX.

ſe, à force de revenir ſouvent dans la converſation, ait acquis le droit de ne paroître pas irrégulière. Mais elle ne laiſſe pas de l'être, ſur-tout dans le ſtyle ſoûtenu. *Faire grace*, ſuivant le P. Bouhours lui-même, ne ſauroit être ſuivi d'un Pronom. *Faire juſtice*, n'eſt-il donc pas de même nature ?

Au reſte, cette fameuſe règle de Vaugelas, pour ne tromper perſonne, demande une petite addition, qui déveloperoit ſa penſée. Au lieu de, *Tout nom employé ſans article*, je dirois, *Tout nom employé ſans article, ou ſans quelque équivalent de l'article*, &c.

J'entens par équivalent de l'article, non-ſeulement divers pronoms adjectifs, & les noms de nombre ; mais encore des phraſes elliptiques, ou qui ſont naturellement convertibles en d'autres phraſes, dans leſquelles l'article vient ſe placer de lui-même.

Pour éclaircir ma penſée, j'ai recours à des exemples, qui ſeront ceux-là-mêmes que l'Auteur de la Grammaire (7) générale avoit choiſis : & quoique les ſolutions que nous donnons lui & moi,

(7) *Seconde Partie, Chap. 10.*

paroiſſent

paroissent d'abord un peu différentes, on verra qu'au fond elles partent des mêmes principes, & arrivent au même but.

1. *Il n'y a point d'injustice qu'il ne commette. Il n'y a homme qui sache cela. Est-il ville dans le Royaume qui soit plus obéissante? Je suis homme qui parle franchement.* Pour moi, dans ces quatre phrases, je ne vois qu'une Ellipse des plus simples. *Il n'y a pas* une *injustice*, &c. *Il n'y a pas* un *homme*, &c. *Est-il* une *ville*, &c. *Je suis* un *homme qui*, &c. Il n'est pas douteux que l'adjectif numérique, *un*, ne tienne lieu de l'article; & par conséquent aucune de ces quatre phrases n'est contraire à la Règle de Vaugelas.

2. *Une sorte de fruit qui est mûr en hiver. Une espèce de bois qui est fort dur.* Tournez ainsi ces deux phrases: *Un fruit de telle sorte est mûr*, &c. *Un bois de telle sorte est dur.* On voit par là pourquoi le pronom rélatif & l'adjectif suivant, qui est masculin, ne se rapportent ni à *sorte*, ni à *espèce*. Voilà donc la Règle de Vaugelas toujours suivie.

3. *Il agit en Roi qui sait régner. Il*

parle en homme qui entend ses affaires. Peut-on ne pas voir que ces phrases-là reviennent à celles-ci ? *Il agit comme doit agir un Roi, qui,* &c. *Il parle comme doit parler un homme, qui,* &c. Toujours l'adjectif numérique, *un*, équivalent de l'article.

4. *Il est accablé de maux qui lui font perdre patience. Il est chargé de dettes qui vont au-delà de son bien.* Puisque *maux* & *dettes* sont au pluriel, on sous-entend *plusieurs*, qui est un autre équivalent de l'article. N'est-ce pas encore une Ellipse des plus simples ?

5. *C'est grêle qui tombe*, pour dire, *Ce qui tombe, est grêle :* pure inversion.

6. *Ce sont gens habiles qui m'ont dit cela.* Quel embarras peut causer ici l'omission de l'article ? Pour le remplacer, il n'y a qu'à dire, *Ce sont des gens habiles qui m'ont dit cela ;* & même c'est ainsi qu'on parle aujourd'hui le plus communément. Je soupçonne que l'autre manière de parler est un reste de notre ancien langage, qui supprimoit volontiers l'article, sur-tout dans les phrases où il étoit si aisé de le sous-entendre. Témoin une infinité de ces

vieux proverbes, que nous conservons encore tels qu'ils étoient.

XXIII.

(8) *Nulle paix pour l'Impie. Il la cherche, elle fuit.*

Je doute que les pronoms rélatifs, *la*, & *elle*, puissent être mis après *nulle paix*, deux mots inséparables, & qui ne sont, ni ne peuvent être précédez d'un article.

Tout pronom rappelle son antécédent. Or l'antécédent est, *nulle paix*. Ainsi ce vers, à l'éplucher grammaticalement, signifieroit que l'Impie cherche *nulle paix*, & que *nulle paix* le fuit.

Aucun, & *Nul*, selon l'Auteur de la Grammaire générale, *déterminent aussi-bien que les articles*; & peuvent par conséquent être suivis d'un rélatif. Cela est-il vrai? Oui, cela l'est à l'égard du rélatif *qui*; mais ne l'est pas à l'égard du rélatif *le*.

On dira donc très-bien, *Nulle paix*, qui *soit durable. Je n'en reçois aucune*

(8) *Esther*, II. 8. 101.

nouvelle, dont *je ſois content. Il n'y a perſonne*, qui *ne vous honore.* Mais on ne dira pas, *Perſonne n'eſt venu à ma campagne; s'il vient, je* le *recevrai de mon mieux. Aucun écrivain n'eſt exempt de fautes, je ne laiſſe pas de* l'*eſtimer. Nulle récompenſe pour les poltrons*, *&* *vous* la *demandez.* Voilà pourtant la phraſe de Racine, *Nulle paix pour l'Impie. Il la cherche.*

Je crois qu'on pourroit rendre raiſon de ces différences; & il y en auroit même encore d'autres à remarquer, par rapport aux pronoms rélatifs. Mais ceux qui liront ſur cette queſtion la *Grammaire générale*, où cependant il s'en faut beaucoup qu'elle ne ſoit épuiſée, jugeront combien il y entre de Métaphyſique. J'ai tâché de me mettre à la portée du commun des Lecteurs, dans la Remarque précédente.

J'ajoûterai ſeulement ici, qu'*Aucun* & *Nul*, quand on les met dans la ſignification négative de *Perſonne*, n'ont jamais de pluriel, ſoit qu'on les emploie comme pronoms, en ſous-entendant *homme*; ſoit qu'on les emploie comme adjectifs, *nulle paix*, *aucun mal.* Et

cette observation est d'autant plus nécessaire, que d'habiles écrivains ne l'ont pas toujours suivie. Ce qui les a trompez, c'est que ces mêmes mots ont un pluriel, mais dans une autre signification. Car quelquefois *Nul* signifie, Qui n'est d'aucune valeur; & alors on lui peut donner un pluriel, *Vos procédures sont nulles*. Pour ce qui est d'*Aucun*, il signifioit autrefois l'*aliquis* des Latins, comme on le voit dans le Dictionnaire de R. Estienne, qui cite cet exemple : *Aucuns hommes sont venus*. Mais en ce sens il n'est plus usité que dans quelques phrases du Palais.

Un docte Grammairien, feu M. du Marsais, examinant après moi ce même vers de Racine, dans l'Encyclopédie, au mot ARTICLE : *Je crois*, dit-il, *que la vivacité, le feu, l'enthousiasme, que le style poëtique demande, ont pu autoriser Racine à dire*, Nulle paix pour l'Impie : il la cherche, elle fuit. *Mais*, ajoute-il, *cette expression ne seroit pas régulière en prose, parce que la première proposition étant universelle négative, & où* Nulle *emporte toute paix pour l'Impie, les pronoms* la *&* elle,

des propositions qui suivent, ne doivent pas rappeler dans un sens affirmatif & individuel un mot qui a d'abord été pris dans un sens négatif universel. Voilà précisément ma pensée, mise dans un jour philosophique.

XXIV.

(9) *Jamais tant de beauté fut-elle couronnée?*

Puisqu'un nom sans *article* ne doit point, selon Vaugelas, être suivi d'un pronom rélatif, il ne devroit pas non plus être suivi d'un adjectif, qui se rapporte à ce nom-là : & cependant *beauté* qui est sans article, régit *couronnée.*

Ainsi raisonnoit un Critique, dont j'oserai combattre l'opinion. Car nous avons déjà (1) reconnu qu'il y avoit divers équivalens de l'Article ; & ne voit-on pas que *Tant de beauté*, c'est absolument comme si l'on disoit, *une si grande beauté?* Or, quelle phrase plus

(9) *Esther*, III. 9. 32.
(1) Voyez ci-dessus, *pag.* 288.

régulière que celle-ci, *Jamais une si grande beauté fut-elle couronnée ?*

Personne n'ignore qu'un adverbe est incapable de régir. Ce n'est donc pas l'adverbe *Tant*, qui régit ici le verbe *fut*, & le participe *couronnée*. Mais l'adverbe de quantité a cela de remarquable, qu'étant uni à un substantif par la particule *de*, il n'est à l'égard de ce substantif que comme un simple adjectif, puisque l'un & l'autre ensemble ne présentent qu'une idée totale & indivisible. Aussi est-ce une Règle sans exception, que dans toutes les phrases où l'adverbe de quantité fait partie du nominatif, la syntaxe est fondée sur le nombre & le genre du substantif. *Tant de Philosophes se sont égarez*, voilà le pluriel & le masculin. *Tant de beauté fut couronnée*, voilà le singulier & le féminin.

X X V.

(2) *Aucuns monstres par moi domptez jusqu'aujourd'hui.*

Voilà *aucuns* dans le sens négatif,

(2) *Phèdre*, I. 1. 99.

au pluriel. On ne lui en donne un, que dans le ſtyle Marotique, ou dans le ſtyle du Palais ; & alors il ſignifie *quelques-uns*. Je n'ajoute rien à ce que j'en ai dit, *pag.* 293, ſi ce n'eſt que ceux qui voudroient douter de ce que j'y avance, n'auront qu'à ouvrir le Dictionnaire de l'Académie, aux mots *Aucun*, & *Nul*.

On pourra en même temps le conſulter ſur *aujourd'hui*. On y verra qu'en proſe il faudroit dire *juſqu'à aujourd'hui*, comme on dit *juſqu'à hier*, *juſqu'à demain*. Mais il eſt bien juſte de permettre aux Poëtes, *juſqu'aujourd'hui* : ſans quoi, à cauſe de l'*hiatus*, ils ne pourroient jamais uſer de cette expreſſion.

XXVI.

(3) . . . . *On va donner en ſpectacle funeſte*
De ſon corps tout ſanglant le miſérable reſte.

On dit abſolument, *donner en ſpectacle*, comme *regarder en pitié*, & beau-

(3) *Eſther*, III. 8. 3.

coup de phrases semblables, où le substantif joint au verbe par la préposition *en*, ne peut être accompagné d'un adjectif. *Donner en spectacle funeste*, est un *barbarisme*. Pourquoi adoucir les termes, comme si deux ou trois brins de mauvaise herbe gâtoient un parterre émaillé des plus belles fleurs?

XXVII.

(4) . . . . . *Mon ame inquiétée*
D'un crainte si juste est sans cesse agitée.

Et dans Andromaque, I. 2. 31.
La Grèce en ma faveur est trop inquiétée.

Inquiet, adjectif, & *inquiété*, participe, ne présentent pas le même sens. Il falloit dans le premier exemple, *mon ame inquiète* : & dans le second, *la Grèce en ma faveur est trop inquiète*, ou mieux encore, *s'inquiète trop*. Ainsi ne confondons point, *être inquiet*, *être inquiétée*, & *s'inquièter*. Ce sont trois sens différens. *Etre inquiet*, ne signifie qu'une certaine situation de l'ame, sans

(4) *Alexandre*, II. 1. 77.

qu'on ait égard à la cause d'où cette situation peut venir. *Etre inquiété*, renferme tout à la fois, & l'idée de cette situation, & l'idée d'une cause étrangère d'où elle vient. Par *s'inquiéter*, non-seulement nous entendons quelle est la situation d'une ame, mais aussi nous entendons que cette ame est la cause qui agit sur elle-même.

Je n'irai pas plus loin sans déclarer que cette Remarque, & un grand nombre d'autres, ont été contredites (5) par M. Racine, de l'Académie des Belles-Lettres, digne fils d'un illustre père; mais contredites sans amertume, & sur le seul ton qui convienne à l'honnête homme, tel qu'il étoit. Je lui parois avoir porté souvent la sévérité au delà des bornes : & il me paroît, à moi, avoir quelquefois donné trop au respect filial. Tous les deux nous avons eu le même but, qui est d'instruire, & nous y allons par des chemins différens.

(5) On peut voir l'Ouvrage intitulé *Remarques sur les Tragédies de Jean Racine*, &c. *Par Louis Racine.* Paris, 1752.

XXVIII.

(6). . . . . *Ma langue embarrassée*
Dans ma bouche vingt fois a demeuré glacée.

J'ai demeuré, & *Je suis demeuré*, présentent des sens différens. *J'ai demeuré à Rome*, c'est-à-dire, j'y ai fait quelque séjour. *Je suis demeuré muet*, c'est-à-dire, je suis resté bouche close. Or, dans le vers que j'examine, *Demeurer* ne sauroit être pris que dans le sens de *Rester*. Ainsi, *ma langue* est demeurée *glacée dans ma bouche*, étoit la seule bonne manière de parler.

Un moment d'inattention suffit pour faire qu'on se trompe à ces verbes neutres, qui se conjuguent avec nos deux auxiliaires, mais toujours en des sens différens. Despréaux, parlant à des Nobles entêtez de leurs aïeux, *Savez-vous*, dit-il,

. . . *Si leur sang tout pur, ainsi que leur noblesse,*
Est passé jusqu'à vous de Lucrèce en Lucrèce.

Je crois qu'*a passé* valoit mieux.

(6) *Bérénice*, II. 2. 138.

XXIX.

(7) . . . . *A ce mot, ce Hérós expiré*
N'a laissé dans mes bras qu'un corps défiguré.

On ne doute point que le verbe *Expirer* ne soit du nombre des verbes neutres, qui admettent les deux auxiliaires, *Etre*, & *Avoir.* Mais distinguons dans *Expirer*, le sens propre, & le figuré. Dans le propre, il convient aux personnes, & se conjugue avec l'auxiliaire *Avoir.* Dans le figuré, il convient aux choses, & se conjugue avec l'auxiliaire *Etre.* On dira donc très-bien, *Je n'en ai plus que pour six mois, & mon bail* expiré, *il faut que je me retire :* ou, *la trêve expirée, on reprendra les armes ;* parce que, devant *expiré*, il y a de sous-entendu *étant*, dont la suppression est souvent permise. Mais, *ayant*, ne se supprime jamais : & par conséquent, *ce Héros expiré*, n'est pas plus François, que *ce Héros parlé*, pour, *ayant parlé.*

Je ne voudrois cependant pas qu'un Poëte écoutât les remontrances de la

(7) *Phédre*, V. 6. 80.

Grammaire, dans les précieux momens où sa verve le favorise. Racine, dans son récit de Théramène, jouissoit d'un de ces momens heureux. Mais son ami Despréaux nous donne en pareil cas un sage conseil : *Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage.*

XXX.

(8) *Il en étoit sorti lorsque j'y suis couru.*

Je doute fort qu'il en soit du simple, *Courir*, comme de son composé, *Accourir*. On dit indifféremment, *J'ai accouru*, *je suis accouru*. Mais, *je suis couru*, me paroît une de ces distractions, dont les meilleurs écrivains ne sont pas toujours exempts. Personne n'ignore que ce vers de l'Art Poëtique,

Que votre ame & vos mœurs peints dans tous vos ouvrages;

fut imprimé, & plus d'une fois, sans que l'Auteur s'apperçût qu'un adjectif masculin suivoit deux substantifs féminins. Parlerai-je de ce qui s'est passé sous mes yeux ? Feu M. de Fontenelle apporta à l'Académie un de ses ouvrages, qu'il venoit de publier,

(8) *Bérénice*, II. 1. 4.

Quelqu'un des préſens, à l'ouverture du livre, ayant lû ces mots, *la pluie avoit tombé*, feignit que des femmes l'avoient prié de mettre en queſtion, ſi, *j'ai tombé*, ne pouvoit pas auſſi bien ſe dire que, *je ſuis tombé*. On alla aux voix: & M. de Fontenelle prenant la parole, fronda merveilleuſement ces ſortes d'innovations. A peine finiſſoit-il, qu'on lui fit voir la page & la ligne où étoit la phraſe que j'ai rapportée. Point de réponſe à cela, ſi ce n'eſt celle d'un galant homme, qui reconnoît ſes fautes ſans biaiſer.

X X X I.

(9) *Il y ſeroit couché ſans manger & ſans boire.*

Il y ſeroit couché, n'eſt pas François, pour ſignifier, *Il y auroit paſſé la nuit*. On dit en des ſens très-différens, *Coucher*, & *Se coucher*. Le premier eſt tantôt actif, tantôt employé neutralement, & il prend toujours l'auxiliaire *Avoir*. Le ſecond eſt réciproque, & prend l'auxiliaire *Etre*. Cela

(9) *Plaideurs*, I. 1. 24.

étant marqué dans tous les Dictionnaires, je ne m'y arrête pas.

M. Racine le fils prétend que c'est ici une faute d'impression, & qu'on doit lire, *Il s'y seroit couché*, &c. Mais il n'a donc pas fait réfléxion que *Se coucher* signifie simplement Se mettre au lit, ou s'étendre tout de son long sur quelque chose. Or ce n'est assurément point là ce que l'Auteur a voulu dire. Pourquoi ne pas avouer qu'étant jeune alors, son père pourroit s'être mépris : ou (ce qui est plus vrai-semblable) que dans une Comédie où il met tant d'autres barbarismes dans la bouche de ce Suisse venu d'Amiens, la faute que nous relevons avoit été faite exprès ? Quoi qu'il en soit, je puis assûrer que l'édition faite en 1668, porte, *Il y seroit couché* : & je trouve que la correction de M. Racine le fils a été fort mal à propos suivie dans l'édition faite en 1760.

XXXII.

(1) *Tu prétens faire ici de moi ce qui te plaît.*

(1) *Plaideurs*, II. 13. 6.

Il y a de la différence entre *Ce qui te plaît*, & *Ce qu'il te plaît*. Car le premier signifie, *Ce qui t'est agréable* : mais le second, *Ce que tu veux*. Or il est visible qu'ici ce n'est pas le premier, c'est le second qu'il eût fallu.

Vaugelas a fait sentir parfaitement cette différence. Mais il ne parle pas d'une autre, qui n'est pas moins importante, & qui regarde le régime de *Plaire*. Quand ce verbe signifie *Vouloir*, il ne s'emploie qu'impersonnellement, & il régit la particule *de*. *Il me plaît d'aller là*. Quand il est verbe réciproque, *Se plaire*, il régit la particule *à*. *Je me plais à être seul.* Ainsi, dans le dernier Chœur d'Esther,

. . . . . *Relevez les superbes portiques*
Du Temple où notre Dieu se plaît d'*être adoré*,

on auroit dit, se *plaît à être adoré*, si l'*hiatus* l'avoit permis.

XXXIII.

(2) *Peut-être avant la nuit l'heureuse Bérénice*

(2) *Bérénice*, I. 3. 9.

Change

Change le nom de Reine au nom d'Impératrice.

On ne dit point, *Changer une chose à une autre*, mais, *en une autre*. Il est vrai que la préposition *en*, ne se met pas devant un article masculin, *en le nom* : si ce n'est devant quelques mots, dont l'article s'élide, *en l'honneur*. Ici donc il faudroit chercher un mot, qui n'eût pas besoin d'article : par exemple, si le vers l'avoit permis, *Change le nom de Reine en celui d'Impératrice.*

Je ne dois pas omettre que le Dictionnaire de l'Académie, au mot *Changer*, cite un exemple qui paroît autoriser Racine. *Dans le Sacrement de l'Eucharistie, le pain est changé au Corps de Notre-Seigneur.* Mais n'est-ce point une phrase consacrée, qui ne fait pas loi pour le langage commun ?

Malherbe a été repris par Ménage, d'avoir dit *Faire échange à*, dans une de ses Odes. Il est, je l'avoue, plus aisé de blâmer, ou plustôt de plaindre un Poëte en pareil cas, que de lui suggérer un tour plus heureux.

XXXIV.

(3) *C'est pour un mariage, & vous saurez d'abord*
Qu'il ne tient plus qu'à vous, & que tout est d'accord.
La fille le veut bien. Son amant le respire.

Respirer, pris figurément, signifie, Désirer avec ardeur. *Vous ne respirez que les plaisirs, vous ne respirez que la guerre.* Mais, ce qui paroît une bizarrerie dans notre Langue, il ne se dit guère qu'avec (4) la négative. Car on ne diroit pas, à beaucoup près, aussi correctement, *Vous respirez les plaisirs, vous respirez la guerre.*

Peut-être cela vient-il de ce que *Respirer*, employé sans négative, a communément un autre sens. *Tout respire ici la piété*, signifie, non pas que *Tout désire ici la piété*, mais que *Tout donne ici des marques de piété.*

Par cette raison, il est évident que l'expression de Racine, *Son amant*

(3) *Plaideurs*, III. 4. 22.
(4) Voyez le Dictionnaire de l'Académie.

respire ce mariage, n'eſt ni aſſez claire, ni tout-à-fait correcte.

J'ai dit, que de reſtreindre ce verbe, pris en ſon premier ſens, à la négative, *Ne reſpirer que*, cela paroiſſoit une eſpèce de bizarrerie dans notre langue. J'aurois dû bien pluſtôt l'appeler une délicateſſe, une fineſſe, qui eſt de nature à ne pouvoir ſe trouver que dans une langue extrêmement cultivée. Or c'eſt un point eſſentiel que de bien connoître non ſeulement la propriété des termes, mais, ſi j'oſois parler ainſi, leurs nuances.

XXXV.

(5) *Prêt à ſuivre par-tout le déplorable Oreſte.*

On dit bien, *Mon ſort eſt déplorable :* mais on ne dira pas, *je ſuis déplorable*. C'eſt un mot qui ne s'applique qu'aux choſes ; & le Dictionnaire de l'Académie en avertit expreſſément. Il y a cependant d'autres endroits où Racine l'applique à des perſonnes, &

(5) *Andromaque*, I. 1. 46.

même dans ſes dernières (6) Tragédies. Quand une faute ne ſe trouve qu'une ſeule fois dans un Auteur, il eſt naturel de la croire l'effet d'une ſimple inadvertance, qui ne prouve rien. Mais, ſi l'expreſſion eſt répétée dans des ouvrages différens, & qui ont été faits à dix ou douze ans l'un de l'autre, cela prouve que c'étoit une expreſſion avouée par l'Auteur : & dès-lors quand il s'agit d'un Auteur tel que Racine, il eſt toujours à propos d'obſerver quelles ſont les manières de parler, qui ont pu ne lui pas déplaire, quoique l'uſage ne les eût pas autoriſées.

Pardonnable eſt dans le même cas que *déplorable* ; il ne ſe dit que des choſes, & non des perſonnes.

XXXVI.

(7) *Et ne le forçons pas par ce cruel mépris,*
D'achever un deſſein qu'il peut n'avoir pas pris.

On dit, *Exécuter un deſſein*, & non,

(6) *Phédre*, II. 2. 67. *Athalie*, I. 1, 149.
(7) *Alexandre*, I. 3. 15.

Achever un dessein, à moins qu'on n'entende par-là l'ouvrage d'un homme qui dessine. Pourquoi *achever*, joint à *dessein*, me paroît-il un terme impropre ? Parce qu'*achever* ne se dit que de ce qui est commencé. Or ce qui est un *dessein*, n'est pas quelque chose de commencé : ou si c'est quelque chose de commencé, ce n'est plus un *dessein*, c'est une entreprise.

XXXVII.

(8) *Mais admire avec moi le sort, dont la poursuite*
Me fait courir alors au piége que j'évite.

Peut-on dire, *la poursuite du sort* ? Un exemple fera entendre ma difficulté. Quand on dit, *la poursuite des ennemis*, *la poursuite des voleurs*, cela signifie l'action par laquelle les ennemis ou les voleurs sont poursuivis. Mais si, par la *poursuite des ennemis*, on vouloit signifier les mouvemens que les ennemis font eux-mêmes pour atteindre ceux qui les attaquent, je crois que l'expression seroit obscure.

(8) *Andromaque*, I. 1. 65.

Il y a des mots équivoques par eux-mêmes, en ce qu'ils peuvent également se prendre dans le sens actif, & dans le passif. Témoin le mot qui frappe le plus agréablement l'oreille, le mot d'*ami*. Quand j'entendrai dire, *un tel est l'ami d'un tel*, pourrai-je, supposé que leur amitié ne soit pas mutuelle, comprendre lequel des deux est aimé de l'autre ? Tout ce qu'un écrivain peut & doit en pareil cas, c'est de recourir à quelque circonstance, dont il accompagne le mot équivoque, pour en fixer le sens.

XXXVIII.

(9) *Mais parmi ce plaisir, quel chagrin me dévore ?*

Parmi se met devant un pluriel, ou devant un mot collectif, qui renferme équivalemment plusieurs choses particulières. *Vous avez mis de faux argent parmi du bon. Parmi les plaisirs de la campagne, il y en a de préférables à ceux de la Cour.* Mais lorsqu'on dit *ce plaisir*, cela exclut tout sens composé :

(9) *Britannicus*, II. 6. 3.

ce plaisir est réduit à l'unité : & par conséquent je doute si, *parmi ce plaisir*, est bien exact.

XXXIX.

(1) *Aux affronts d'un refus craignant de vous commettre.*

On dit bien commettre quelqu'un, & se commettre, pour signifier *exposer* quelqu'un, & *s'exposer* soi-même à recevoir un déplaisir. Mais ce verbe ne s'emploie qu'absolument, & l'on ne dit point, *Se commettre à quelque chose.* Ainsi, *Craignant de vous commettre aux affronts d'un refus*, n'est pas François. Outre qu'il faudroit, *l'affront d'un refus*, plustôt que *les affronts d'un refus.* Et même, si je ne me faisois une peine de tant insister sur cette phrase, j'ajoûterois que l'affront de quelque chose, n'est guère bon. *Affront* va tout seul : à moins qu'il ne soit suivi d'un verbe avec la préposition *de*. Car on dira, *l'affront d'être refusé*, bien mieux qu'on ne diroit *l'affront d'un refus.*

(1) *Iphigénie*, II. 4. 5.

X L.

(2) . . . . *Savez-vous si demain*
Sa liberté, ses jours seront en votre main ?

On dit bien, *sa vie est entre vos mains*, pour dire, dépend de vous. Mais, *sa vie est en votre main*, est-ce une phrase à recevoir ? J'en douterois, d'autant plus que ces manières de parler, qui reviennent dans la conversation à tout moment, ne veulent point être changées. Il ne faut que parcourir les Dictionnaires, au mot, *Main*, pour voir combien il y a de phrases qui n'admettent que l'un des deux, ou le singulier, ou le pluriel ; & qui même font des sens tout différens, selon que l'un ou l'autre s'y trouve. Par exemple, *Donner la main*, &, *Donner les mains*.

X L I.

(3) *Grace aux Dieux ! mon malheur passe mon espérance.*

Racine avoit sans doute en vûe ces

(2) *Bajazet*, I. 3. 7.
(3) *Andromaque*, V. 5. 31.

paroles

paroles de Didon dans Virgile : *Hunc ego si potui tantum sperare dolorem.* Quintilien (4) n'est pas content de cette expression, qui pourtant se lit encore dans un autre endroit de l'Enéïde. Il ne l'a condamnée, vraisemblablement, que comme trop forte pour convenir à un Orateur. Quoi qu'il en soit, permettons aux Philosophes de la trouver impropre, puisque l'espérance ne peut réellement avoir que le bien pour objet. Mais prions-les en même temps d'avoir un peu d'indulgence pour nous, qui croyons sentir que ces sortes de hardiesses sont un merveilleux effet dans la Poësie, lorsqu'elles sont placées à propos, & de loin à loin.

XLII.

(5) . . . *Me cherchiez-vous, Madame ?*
Un espoir si charmant me seroit-il permis ?

Pyrrhus veut dire : *Me seroit-il permis de croire que vous me cherchiez ?* Ainsi c'est sur le présent que tombe ce

(4) Livre VIII. chap. 2.
(5) *Andromaque*, I. 4. 2.

mot, *espoir*, dont cependant le sens propre ne regarde que des choses qui sont à venir.

J'adresse cette Remarque & la précédente, à ceux qui écrivent en prose. On ne peut trop leur redire qu'ils sont obligez d'avoir une attention infinie à la propriété des termes. Quant aux Poëtes, sachons-leur gré de leurs hardiesses, lorsqu'elles sont dictées par le goût, & avouées par le bon sens.

XLIII.

(6) *Je ne vous ferai point des reproches frivoles.*

Voilà ce que portent les anciennes & bonnes éditions de Racine; & voici la Note de son fils. *La négation*, dit-il, *ôtant le nom du général*, de *n'est plus article, mais interjection : ainsi il faut* de reproches, *& non pas* des reproches.

Une négation, qui *ôte le nom du général !* Un *de*, qui n'est *plus article, mais interjection !* Je n'entens pas ce langage. Venons au fait.

(6) *Bajazet*, V. 4. 1, Voyez pag. 159.

Roxane veut-elle dire à Bajazet, qu'elle ne lui ſera nul reproche, de quelque eſpèce que ce puiſſe être ? Point du tout. Au contraire, elle lui en fait d'un bout à l'autre de cette Scène, mais qui ne ſont pas *frivoles*.

Obſervons la différence qu'il y a entre *de*, ſimple prépoſition, & *des*, article *particulé*, c'eſt-à-dire, qui renferme une particule, & ici par conſéquent ſignifie *de les*, comme ſi l'on diſoit *de ceux qui*, &c. Roxane a donc très-bien dit, *Je ne vous ferai point* des *reproches frivoles :* parce qu'elle a voulu dire, *de ces reproches qui ne ſeroient que frivoles.*

Au reſte, mon deſſein n'étant nullement de cenſurer M. Racine le fils, je ne relève ici ſa prétendue correction, que pour empêcher qu'elle ne ſoit perpétuée dans les éditions ſuivantes. Elle s'eſt déjà gliſſée dans la ſuperbe édition *in* 4°. faite à Paris en 1760.

Quand il s'agit d'un Auteur tel que Racine, ſon vrai texte doit être ſcrupuleuſement repréſenté, ſans la moindre altération.

XLIV.

(7) *Qui ſait . . . . ſi ce Roi . . . .*
N'accuſe point le Ciel qui le laiſſe outrager,
Et des indignes fils qui n'oſent le venger?

On vient de voir *des* où il devoit être, dans le vers qui donne lieu à la Remarque précédente. Mais il eſt ici, où il ne devroit pas être.

Vaugelas (8) a expliqué cette Règle non conteſtée, qu'en toutes phraſes ſemblables à celles-ci, *Il y a d'excellens hommes*, &, *Il y a des hommes excellens*, on mettra *des*, article particulé, quand le ſubſtantif précéde l'adjectif, *Il y a des hommes excellens*; & au contraire ſi l'adjectif précéde le ſubſtantif, on mettra *de*, prépoſition ſimple, qui s'élide devant une voyelle, *Il y a d'excellens hommes.*

Préſentement il eſt clair, que dans l'endroit dont il s'agit, il falloit de toute néceſſité, non pas *des indignes fils*,

(7) *Mithridate*, I. 3. 76.
(8) *Remarque* CCXCII.

Mais *d'indignes fils qui n'osent*, &c.

Aussi la faute que nous reprenons, ne vient-elle que de l'Imprimeur, si l'on en croit M. Racine le fils, qui convient qu'elle s'est conservée dans toutes les éditions, mais qui soupçonne (sur quel fondement ?) que son père avoit écrit, *deux indignes fils*.

X. L. V.

(9) *Le Ciel s'est fait sans doute une joie inhumaine*
A rassembler sur moi tous les traits de sa haine.

Après *se faire une joie*, il étoit plus naturel & plus régulier de mettre *de*, qu'*à*. On dit, *J'ai de la joie* à *vous voir*; & *Je me fais une joie* de *vous voir*. Voyez ci-dessus, *Rem.* XXXII.

J'avoue que c'est-là une observation bien légère. Mais je m'y arrête exprès pour faire sentir à ceux qui connoissent le mérite de l'exactitude, que toute négligence qui n'est pas raisonnée, fait peine au Lecteur, sur-tout quand l'Auteur pouvoit l'éviter à si peu de frais.

(9) *Iphigénie*, II. 4. 5.

J'appelle négligence raiſonnée, celle qu'on ſe permettroit avec mûre réflexion, & pour donner une ſorte de grace au diſcours. *Quædam etiam* (1) *negligentia eſt diligens*, nous dit le grand Maître en l'art d'écrire.

XLVI.

(2) . . . . . . *Vos bontez à leur tour*
Dans les cœurs les plus durs inſpireront l'amour.

Inſpirer dans, ne me paroît pas François. On dit, *Inſpirer à*. Pour conſerver *dans*, il faudroit, *Dans les cœurs les plus durs feront naître l'amour*, ou *feront entrer l'amour*, ou quelque autre verbe de cette eſpèce. Non que je prétende ſubſtituer ici un vers à celui de l'Auteur : mais je veux ſeulement faire ſentir qu'avec *Inſpirer*, notre langue ne ſouffre pas *dans*. On diroit en proſe : *Inſpireroit de l'amour aux cœurs les plus durs*. L'emploi des prépoſitions demande une attention infinie.

(1) *Cic. Orator*, cap. 23.
(2) *Alexandre*, III. 6. 25.

XLVII.

(3) . . . . *Ces mêmes dignitez*
Ont rendu Bérénice ingrate à vos bontez.

Vaugelas, dans une (4) de ses Remarques, a écrit : *Ingrat à la fortune* ; & Patru fait là-dessus une Note, où il témoigne qu'*Ingrat à*, pour *Ingrat envers*, lui paroît hardi.

On lit dans Britannicus, *Impuissant à trahir* ; & dans Iphigénie, *Complaisant à vos désirs*. Peut-être qu'à l'égard de ces deux expressions, le scrupule de Patru n'auroit pas été moins fondé.

Il y a des adjectifs, qui ne peuvent guère aller seuls. *Digne*, *incapable*, il faut dire, de quoi. *Propre*, *comparable*, il faut dire à quoi.

Il y en a qui ne gouvernent jamais rien, & c'est le plus grand nombre.

Il y en a enfin qui se mettent indifféremment, ou avec un régime, *Je vis content de ma fortune* ; ou sans régime, *Je vis content*.

On n'a de conseil à prendre que de

(3) *Bérénice*, I. 3. 39.
(4) *Remarque* CLXVII.

l'usage, dans une matière où le raisonnement n'entre pour rien.

XLVIII.

(5) *Mais c'est pousser trop loin ses droits injurieux,*
Qu'y joindre le tourment que je souffre en ces lieux.

On diroit en prose, *Que* d'y *joindre :* & c'est assez l'ordinaire des infinitifs qui suivent la conjonction *que*, d'être précédez de la particule *de*. Mais ne concluons pas de là qu'il soit indifférent, ou de supprimer, ou d'employer cette particule avant les infinitifs. Personne n'ignore que ces deux phrases, *Il ne fait que sortir*, & *Il ne fait que de sortir*, présentent des sens qui ne sont pas les mêmes. J'en apporterai un autre exemple, qui me paroît digne d'attention. *Aimer mieux*, signifie tantôt Préférer la chose qui flatte le plus notre goût, & tantôt, Préférer celle qui est la plus conforme à notre volonté. Or le premier de ces deux sens exige la suppression de la particule

(5) *Iphigénie*, III. 4. 29.

de, & l'autre exige qu'on l'emploie. Préférence de goût, *J'aime mieux dîner, que souper. J'aime mieux lire, que jouer.* Préférence de volonté, *J'aime mieux ne rien avoir, que d'avoir le bien d'autrui. J'aime mieux mourir, que de me deshonorer.*

Plus on étudiera notre langue, plus on admirera l'usage qu'elle fait faire de ses prépositions, ou particules : entre lesquelles distinguons-en deux, *à*, & *de*, qui soutiennent presque tout l'édifice du langage François.

XLIX.

(6) *On ne veut pas rien faire ici qui vous déplaise.*

Voilà précisément le cas pour lequel ces deux Savantes de Molière vouloient que leur servante fût chassée.

De pas, *mis avec* rien, *tu fais la récidive,*
Et c'est, comme on t'a dit, trop d'une négative.

Racine n'a usé de ce barbarisme que pour faire rire : & peut-être auroit-il

(6) *Plaideurs*, II. 6. 13.

encore mieux fait de s'en paſſer. Un barbariſme que Molière, l'incomparable Molière, n'emploie ici qu'à propos, & pour mieux peindre ces ridicules Savantes, Racine l'emploie gratuitement. Pourquoi chercher dans un langage corrompu le germe de la bonne plaiſanterie ? Peut-être l'introduction du patois ſur la Scène Françoiſe n'eſt-elle qu'un reſte de ce miſérable goût que nos pères ont eu pendant un temps pour le burleſque.

L.

(7) *Je puis l'inſtruire au moins, combien ſa confidence*, &c.

On ne peut donner ici à *Inſtruire*, que l'un de ces deux ſens, ou *Enſeigner*, ou *Informer*. Or la phraſe de Racine n'eſt Françoiſe, à ce qu'il me ſemble, ni dans l'un, ni dans l'autre cas: puiſqu'il faudroit, comme la Remarque ſuivante le montrera, qu'on pût dire, *Je puis l'inſtruire telle choſe*, *Je puis l'inſtruire que*, pour pouvoir dire, *Je puis l'inſtruire combien*, &c.

(7) *Britannicus*, I. 2. 40.

Mais il ne faut pas toujours conclure de l'actif au passif. Je fais cette remarque une fois pour toutes. Quoiqu'on ne dise pas, *Instruire que*, je crois que cette même construction, après le participe, ne blessera personne dans les deux exemples suivans. Bérénice, acte I, scène 3, vers 13.

. . . . . . Bérénice est instruite
Que vous voulez ici la voir seule & sans suite.

Athalie, IV. 3. 24.

Bientôt de Jézabel la fille meurtrière,
Instruite que Joas voit encor la lumière.

L I.

(8) *Ne vous informez point ce que je deviendrai.*

Il faudroit, *Ne vous informez point de ce que je deviendrai.* Et pourquoi le faudroit-il ? Parce qu'aucun verbe ne peut avoir deux régimes *simples*, quoique plusieurs verbes puissent avoir deux régimes, l'un simple, l'autre *particulé*. J'explique ailleurs ces termes, dont je vais faire l'application.

(8) *Bajazet*, II. 5. 39.

Racine dit, *Ne vous informez point ce*, c'est-à-dire, la chose, *que je deviendrai.* Alors *vous*, & *ce*, sont deux régimes simples, ou deux Accusatifs, comme on parleroit en Latin. Or, nous posons pour principe qu'il n'y a point de verbes qui puissent avoir tout à la fois deux régimes simples.

Mais si je dis, *Ne me demandez point ce que je deviendrai*, ma phrase est correcte, parce qu'il y a plusieurs verbes, du nombre desquels est *Demander*, qui souffrent le régime simple, & le particulé. Or, *me*, est ici pour *à moi*, & par conséquent régime particulé : de sorte que *Demander* n'a qu'un régime simple, qui est *ce*.

Je ne doute point que l'anatomie de ces phrases ne déplaise au plus grand nombre des Lecteurs. Mais je leur dirai en style figuré, il faut passer au travers des épines, pour arriver aux riantes prairies de l'Eloquence, ou sur les monts escarpez de la Poësie.



L I I.

(9) *Déja sur un vaisseau dans le port préparé,*
Chargeant de mon débris les reliques plus chères.
Je méditois ma fuite, &c.

Quand *Plus* est mis absolument, c'est-à-dire, sans article, il fait que l'adjectif qu'il précéde, est comparatif: mais alors le second terme de la comparaison doit toujours être exprimé, ou clairement sous-entendu. *Votre santé m'est plus chère que la mienne, Racine est plus élégant que Corneille.*

Quand le second terme de la comparaison n'est pas exprimé, alors *Plus* est précédé de l'article, & il forme une espèce de superlatif. *Les plus chères reliques*, ou *les reliques les plus chères de mon débris*. Et c'est ainsi qu'il falloit dire en cette occasion.

Vaugelas (1) établit les mêmes principes; mais nous les tournons chacun

(9) *Bajazet*, III. 2. 30.
(1) Dans sa Remarque LXXXV, où cette Règle est mise dans un grand jour.

à notre manière. Thomas Corneille ajoute qu'il est d'une indispensable nécessité de s'assujettir à la règle de Vaugelas : & je suis bien persuadé qu'elle fait loi pour les Poëtes, comme pour les autres. Voyez ci-dessus, *pag.* 171.

LIII.

(2) *Amurat est content, si nous le voulons croire,*
Et sembloit se promettre une heureuse victoire.

Je doute, s'il est bien de passer si brusquement du présent *est*, à l'imparfait, *sembloit*. Mais du moins il est certain, que le changement de temps au second verbe demandoit le Pronom, qui répéte le nominatif. *Amurat est content, & il sembloit*, &c.

LIV.

(3) *Comme vous je me perds d'autant plus que j'y pense.*

Par les exemples accumulez dans le

(2) *Bajazet*, I. 1. 33.
(3) *Bérénice*, II. 5. 4.

Dictionnaire de l'Académie, on verra qu'ici *d'autant plus* ne répond point à l'idée de Racine, qui vouloit dire, *Plus j'y pense, plus je me perds.*

O vous ! qui briguez les faveurs des Muses, ne prenez point pour vos ennemis ceux qui vous disent : *Qu'en vos écrits la langue révérée, Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.* Vos ennemis sont ceux qui, sous prétexte de vous rendre votre art moins difficile, voudroient mettre les barbarismes au rang de vos priviléges. Racine & Despréaux sont-ils jamais plus Poëtes que dans les endroits où il ne se trouve pas une expression, qui puisse effaroucher le plus timide Grammairien ?

Toujours de grandes & de belles idées ; toujours vérité, & variété dans les images ; hardiesse, ou plustôt audace dans les figures ; propriété, naïveté, noblesse, énergie dans la diction ; vivacité, nouveauté dans les tours ; continuité d'harmonie ; il y auroit bien là de quoi faire un *Auteur divin.* Oui : mais *sans la Langue*, sans la pureté du style, ce sera, *quoi qu'il fasse, un méchant Ecrivain.*

L V.

(4) *Oui, les Grecs sur le fils persécutent le père.*

Rien de si clair que *persécuter quelqu'un*. Mais persécuter quelqu'un *sur un autre*, ne seroit-ce point là de ces mots, qui, comme on parle quelquefois en riant, doivent être bien étonnez de se trouver ensemble ?

L V I.

(5) *Jusqu'ici la Fortune & la Victoire mêmes*
Cachoient mes cheveux blancs sous trente Diadêmes.

Tantôt *même* est adverbe, & signifie *mêmement*, qui se disoit autrefois. Tantôt il est adjectif, & répond à des idées un peu différentes, selon qu'il précéde, ou qu'il suit son substantif. *Vous êtes la bonté même. J'ai toujours les mêmes amis*, Pour mieux entendre ces différences, il ne faut que con-

(4) *Andromaque*, I. 2. 83.
(5) *Mithridate*, III. 5. 5.

sulter

fulter le Dictionnaire de l'Académie.

Autre observation à faire ici, c'est que *même*, adverbe, pouvoit autrefois s'écrire, ou *même*, ou *mêmes* : d'où Vaugelas (6) concluoit que pour empêcher *même* adverbe d'être confondu avec *même* adjectif, il falloit écrire *même* après un substantif pluriel, *les choses* même *que je vous ai dites* ; & au contraire, *mêmes*, après un substantif singulier, *la chose* mêmes *que je vous ai dite*.

Aujourd'hui, & depuis long-temps, on ne met plus d'*s* à la fin de *même* adverbe : en sorte que l'expédient suggéré par Vaugelas n'est plus d'aucune utilité pour nous. Je n'en ai fait mention que parce qu'il nous aide à connoître ce qu'est *mêmes* dans cette phrase, *la Fortune & la Victoire mêmes*, &c. Veut-on qu'il soit adjectif, régi par les deux substantifs précédens ? Pour cela il eût fallu les rappeler par un pronom, qui leur soit commun, & dire, *la Fortune & la Victoire* elles-*mêmes*. Je suis donc persuadé que *mêmes* est ici adverbe, comme s'il y avoit, *& même*

(6) *Remarque* XX.

la Victoire. Racine a écrit *mêmes*, parce que la Rime le demandoit, & que l'orthographe de son temps ne s'y opposoit pas. Autrement ce seroit un solécisme, dont il n'étoit pas capable.

L V I I.

(7) *Va. Mais nous-même, allons, précipitons nos pas.*

Je conviens avec M. Racine le fils, que le sens de ce vers n'est pas, *allons y aussi*, mais *allons y nous-mêmes* : & que par conséquent *même* n'est pas ici adverbe, mais adjectif. Reste à savoir pourquoi cet adjectif n'est pas au pluriel, puisqu'il se rapporte à *Nous* ?

Pourquoi ? Parce qu'en notre Langue *Nous* & *Vous* ne sont pas toujours des pluriels. A l'égard de *Vous*, y a-t-il rien de plus commun, & de plus ordonné par l'usage, que de l'employer au lieu du singulier *Toi*, en parlant au plus simple particulier ? Quant à *Nous*, il n'est guère permis qu'à des personnes d'un certain rang d'écrire, *Nous soussigné*, & non pas, *soussignez* :

(7) *Bajazet*, IV. 5. 71.

Nous Evêque, *Nous Maréchal de France*, &c. Voilà des exemples de *Nous* reconnu pour l'équivalent d'un ſingulier. Peut-être me trompé-je, mais il me ſemble qu'un homme qui voudroit, dans une criſe, s'exhorter tacitement lui-même, ſe diroit, *ſoyons brave*, *ſoyons patient*, l'adjectif demeurant au ſingulier. Roxane, ſi cela eſt, a donc pu dire, *Mais nous-même allons*. Ou il faut recourir à ce ſubterfuge, ou il faut reconnoître que l'Auteur s'eſt bien mépris, quand il a dit *Nous-même*, au lieu de *Nous-mêmes*. Mais du moins cette Remarque & la précédente font voir que je ne cherche pas toujours à le critiquer.

L V I I I.

(8) *Il l'aime. Mais enfin cette veuve inhumaine*
N'a payé juſqu'ici ſon amour que de haine ;
Et chaque jour encore, on lui voit tout tenter,
Pour fléchir ſa Captive, &c.

Ici le ſens & la Grammaire ne s'ac-

(8) *Andromaque*, I. 1. 109.

cordent point ; car le ſens veut que ce *lui* du troiſième vers ſoit rapporté à Pyrrhus : & la Grammaire, qu'il le ſoit, à cette *veuve inhumaine.*

Parmi les équivoques qui naiſſent de pronoms mal placez, je ne relèverai que celle-là. Un exemple ſuffit. Rien, je l'avoue, ne coûte tant que d'éviter toujours les équivoques de cette ſorte. Mais, où la néceſſité ſe trouve, la difficulté n'excuſe pas.

L I X.

(9) *Elle voit diſſiper ſa jeuneſſe en regrets,*
Mon amour en fumée, & ſon bien en procès.

Voyons ſi *Diſſiper* peut également convenir à ces trois ſubſtantifs. Qu'un père *diſſipe en procès le bien* de ſa fille, cela eſt clair. Mais, qu'il *diſſipe ſa jeuneſſe en regrets*, je ne l'entends pas ſi bien. A l'égard du troiſième : pour mieux comprendre qu'il ne fait pas un ſens juſte, mettons-le à la ſeconde perſonne, & ſuppoſons que Léandre

(9) *Plaideurs*, I. 1. 25.

dise au Pere d'Isabelle, *Vous dissipez mon amour en fumée.* Assurément Léandre n'auroit pu tenir ce langage. Car il aime toujours, & un autre n'a pas le pouvoir de faire que son amour *se dissipe* en fumée. Je me sers du réciproque, *se dissipe*, parce qu'en effet l'actif n'est pas ici ce qu'il faut.

L X.

(1) *Je vois mes honneurs croître, & tomber mon crédit.*

Pardonnons cette inversion à un Poëte ; car la contrainte du vers a ses privilèges. Mais en prose, comme rien n'empêche d'être régulier, aussi rien ne permet de ne l'être pas. On diroit, *Je vois croître mes honneurs, & tomber mon crédit* ; ou, *Je vois mes honneurs croître, & mon crédit tomber.*

Vaugelas a repris quantité de phrases semblables. Toutes ses Remarques sont remplies d'importantes loix sur le style. Je veux qu'il y en ait d'abrogées par l'usage : mais cela ne tombe guère que sur certaines façons de parler. A

(1) *Britannicus*, I. 1. 89.

Puisque ce vers est tiré des Chœurs d'Esther, je ne puis me refuser ici une courte digression. Racine me paroît incomparable dans le Lyrique. Une diction précise & serrée; de la douceur, mais avec de l'énergie ; des figures variées ; de riches & nobles images ; une mesure libre, mais qui pourtant ne marche pas au hasard. Pourquoi nos paroles d'Opéra ne se font-elles pas toujours d'après ce grand modèle ? Quinault est sans doute un homme rare, & très-rare en son genre : mais, il faut l'avouer, Racine est plus Poëte que lui. Je m'étois imaginé autrefois, que des vers, pour être bons à mettre en chant, ne devoient avoir, ni une *grande force*, ni une *grande élévation*. J'étois tombé dans cette erreur, parce que je m'en étois rapporté à Despréaux. Mais, s'il est bien vrai, comme des connoisseurs me l'ont assuré, que la Musique des Chœurs d'Esther & d'Athalie soit parfaitement belle ; il est donc faux que la Musique demande des vers, qui manquent de *force* & *d'élévation*. Racine & son Musicien ont pensé, ont exécuté le contraire.

LXIII.

LXIII.

(4) *Par un indigne obstacle il n'est point retenu,*
Et fixant de ses vœux l'inconstance fatale,
Phèdre depuis long-temps ne craint plus de rivale.

Pendant qu'on lit le second vers, on se persuade, & avec raison, qu'il se rapporte au nominatif énoncé dans le premier. On n'est détrompé que par le troisième vers, qui prouve que tout ce qui est dit dans le second, se rapporte à *Phèdre*. Il faudroit, pour parler clairement, dire : *Et depuis long-temps Phèdre, fixant l'inconstance de ses vœux, ne craint plus de rivale.*

J'avoue, & je devrois être las de le répéter, que beaucoup de transpositions, qui seroient de vraies fautes dans la prose, sont de grands ornemens dans la Poësie. Mais ni l'une ni l'autre ne connoissent aucune sorte

(4) *Phèdre*, I. 1. 24.

de beauté, en faveur de laquelle il puisse être permis de donner la plus légère atteinte à la clarté du discours.

LXIV.

(5) *Et voyant de son bras voler par-tout l'effroi,*
L'Inde sembla m'ouvrir un champ digne de moi.

Premièrement on pourroit demander si *l'effroi de son bras*, signifie *l'effroi que cause son bras*; ou *l'effroi qu'éprouve son bras*. Est-il actif, ou passif?

Autre chose à remarquer, & plus importante encore, dans les vers dont il s'agit. *Voyant* se rapporte, non pas à l'Inde, qui est le nominatif suivant; mais à la personne qui parle. Il se rapporteroit au nominatif suivant, si la phrase étoit conçue ainsi:

Et voyant de son bras voler par-tout l'effroi,
Je crus alors m'ouvrir &c.

Voyant ne seroit en ce cas-là qu'une

(5) *Alexandre*, IV. 2. 27.

ſorte d'*appoſition*, très-permiſe. Mais de la manière dont il eſt placé, on diroit que c'eſt l'Inde qui voyoit &c.

L X V.

(6) *C'eſt ce qui l'arrachant du ſein de ſes Etats,*
Au thrône de Cyrus lui fit porter ſes pas,
Et du plus ferme Empire ébranlant les colonnes,
Attaquer, conquérir, & rendre les Couronnes.

On eſt d'abord tenté de croire que ces deux gérondifs, *arrachant*, *ébranlant*, ſe rapportent au même ſubſtantif. Et cela, effectivement, devroit être ainſi pour la netteté du diſcours. Cependant il eſt certain que le premier ſe rapporte à la Gloire, qui *arrache* Alexandre du ſein de ſes Etats : au lieu que le ſecond eſt dit d'Alexandre lui-même, qui *ébranle* les colonnes, &c. Il eſt bien vrai que la force du ſens empêche qu'on ne s'y puiſſe méprendre, ſi l'on veut y donner atten-

(6) *Alexandre*, II. 2. 145.

tion : mais pour ne point être à la merci de nos Lecteurs, suivons l'avis de Quintilien, & faisons en sorte, non-seulement qu'on nous entende, mais qu'on ne puisse pas même, le voulût-on, ne pas nous entendre.

Quand on a la plume à la main, il ne faut point, dans la chaleur de la composition, amortir son feu par des chicanes grammaticales. Mais l'ouvrage étant sur le papier, il faut, quand nous venons à l'éplucher de sang froid, nous figurer que nous avons à nos côtez un Despréaux, qui nous diroit, comme il n'y auroit pas manqué, sur le voisinage de ces deux gérondifs que j'attaque : *Votre construction semble un peu s'obscurcir. Ce terme est équivoque, il le faut éclaircir.*

LXVI.

(7) . . . . . . *Ou lassez, ou soumis,*
Ma funeste amitié pèse à tous mes amis.

Voilà encore une inversion vicieuse, parce que ces deux participes, *lassez* & *soumis*, sont coupez par un nomina-

(7) *Mithridate*, III. 1. 27.

tif, auquel ils n'appartiennent pas ; & que d'ailleurs la particule *à*, qui vient après, fait qu'ils ne peuvent pas être immédiatement unis avec leur substantif. Je tâcherai de m'expliquer.

Tout participe est adjectif, mais tout adjectif n'est pas participe. Distinction, qui va éclaircir ce qu'a dit M. Pellisson dans son Histoire de l'Académie : *Que Malherbe & Gombauld se promenant un jour ensemble, & parlant de certains vers où il y avoit,*

Quoi faut-il que Henri, ce redouté
Monarque,

Malherbe assura plusieurs fois, que cette fin lui déplaisoit, sans qu'il pût dire pourquoi : que cela engagea Gombauld d'y penser avec attention ; & que sur l'heure même en ayant découvert la raison, il la dit à Malherbe, qui en fut aussi aise que s'il eût trouvé un thrésor, & qui forma depuis une Règle générale. Quelle est cette Règle ? *Que ces adjectifs qui ont la terminaison en é masculin, ne doivent jamais être mis devant le substantif, mais après.*

Or il me semble que cette Règle est trop générale, & qu'en même temps

elle ne l'eſt point aſſez. Trop générale, ſi elle s'étend ſur toute ſorte d'adjectifs, non participes, terminez en *é* maſculin. Quelqu'un a-t-il jamais critiqué dans le fameux Sonnet de Malleville, *Sacrez flambeaux du jour, n'en ſoyez point jaloux ?* J'ai lû dans un Poëte moderne, *Ce fortuné ſéjour qu'embelliſſent vos yeux*. J'ai lû dans un autre, *L'effronté plagiaire* &c. Ainſi ne confondons pas avec les participes, vrais participes, ces purs adjectifs non dérivez de verbes qui aient été, ou du moins qui ſoient en uſage.

Mais d'autre côté, la Règle ne ſera point aſſez générale, ſi elle n'embraſſe que les participes terminez en *é* maſculin. *Un entendu concert, un ſoumis valet*, révolteroient autant & plus qu'un *rédouté Monarque*. Ainſi, quelle que ſoit la terminaiſon d'un participe, il ne peut jamais être mis entre l'article & le ſubſtantif. Que s'il précéde l'article, c'eſt une inverſion auſſi permiſe en proſe qu'en vers, pourvû qu'elle ne péche point par quelque autre endroit.

LXVII.

(8) *Mes soins en apparence épargnant ses douleurs,*
De son fils, en mourant, lui cachèrent les pleurs.

A qui se rapporte ce Gérondif, *en mourant ?* Est-ce au fils de Claudius, ou à Claudius lui-même ? C'est sans doute à l'un des deux. Et quand il n'y auroit que cette équivoque, ne seroit-ce pas déjà beaucoup ? Mais il y a plus.

Telle est la nature de notre Gérondif, qu'il sert à désigner une circonstance liée avec le verbe qui le régit, *Vous me répondez en riant ;* & par conséquent il ne peut se rapporter qu'au substantif, qui est le nominatif de ce verbe, ou qui lui tient lieu de nominatif. J'ajoute, *qui lui en tient lieu*, parce qu'en effet il y a des phrases, comme celle-ci, *On ne voit guère les hommes plaisanter en mourant*, où d'abord il semble que le gérondif ne se rapporte pas à un nominatif. Mais c'est comme si l'on disoit, *On ne voit guère*

(8) *Britannicus*, IV. 2. 67.

que les hommes plaisantent en mourant. Ainsi la Règle subsiste toujours, *Que le gérondif doit se rapporter au substantif, qui sert de nominatif au verbe, dont il exprime une circonstance.*

Pour en revenir donc à la phrase de Racine, mettons-la dans son ordre naturel : *Mes soins, en mourant, lui cachèrent les pleurs de son fils.* Or, peut-on dire que des soins *meurent*, & qu'ils fassent quelque chose *en mourant ?* Aussi n'est-ce pas là ce que l'Auteur nous a voulu dire : mais la construction de sa phrase le dit malgré lui.

LXVIII.

(9) *Du fruit de tant de soins à peine jouissant,*
En avez-vous six mois paru reconnoissant.

Qui ne croiroit qu'*à peine* doit se lier avec *jouissant :* comme s'il y avoit, *Du fruit de tant de soins jouissant à peine,* pour dire, ne faisant que commencer à jouir ? Et cependant *à peine* doit nécessairement se lier avec le vers sui-

(9) *Britannicus*, IV. 2. 83.

vant : *A peine en avez-vous*, &c. Rien n'excuse cette inversion.

L X I X.

(1) *Je sais que votre cœur se fait quelques plaisirs,*
De me prouver sa foi dans ses derniers soupirs.

On ne doutera pas que ce ne soit uniquement la rime qui amène ici ce pluriel, *quelques plaisirs*. Mais notre Langue étoit assez abondante pour fournir un autre tour, & Racine assez ingénieux pour le trouver.

Je répondrai à ceux qui m'accuseroient de m'arrêter sur des bagatelles, que l'Académie, dans ses Sentimens sur le Cid, s'arrêta pareillement sur ces deux vers de Corneille :

Quelle douce nouvelle à ces jeunes amans !
Et que tout se dispose à leurs contentemens !

Il eût été mieux, *à leur contentement*, dit l'Académie. Et moi, dans un cas encore moins favorable, que dis-je autre chose ?

(1) *Bazajet*, II. 5. 31.

L X X.

(2) *De mille autres secrets j'aurois compte à vous rendre.*

Quand nos verbes régissent un substantif, qui n'a point d'article, ils doivent être suivis immédiatement de ce substantif, comme si l'un & l'autre ne composoient qu'un seul mot. *Avoir faim, avoir pitié, donner parole, rendre raison, rendre compte, &c.* Jamais ces verbes, dis-je, ne souffrent la transposition de leur régime : & l'on ne peut jamais rien mettre entre le verbe & le régime, si ce n'est un pronom, *Donnez*-moi *parole*; ou une particule, *Ayez*-en *pitié*; ou enfin un adverbe, *Donnez* hardiment *parole*. Je ne crois donc pas qu'on puisse excuser cette transposition, *J'aurois* compte *à vous rendre*. Il faut nécessairement ; *J'aurois à vous rendre compte.*

Je ne sais même, si, entre ces sortes de verbes & leur régime, la voix peut se reposer autant que le demande

(2) *Britannicus*, III. 7. 63. Voyez ce qui a été dit ci-dessus, *pag.* 179.

la césure. On en jugera par le vers suivant, tiré de cette même Tragédie, Acte IV, Scène 1. vers 104.

Je vous ai demandé raison de tant d'injures.

Quel repos pratiquer entre *demandé*, & *raison* ? Aussi est-ce là le seul exemple que tout Racine m'en ait fourni.

L X X I.

(3) *Vien, sui-moi, la Sultane en ce lieu se doit rendre.*

On ne verra rien à reprendre en cette phrase. Aussi ne m'y arrêté-je que pour faire observer la situation du pronom *se*. Presque tous nos écrivains aujourd'hui, se font un loi de placer immédiatement ces pronoms avant l'Infinitif, qui les régit. Ainsi, dans la phrase présente, ils diroient, *la Sultane en ce lieu doit se rendre*, & non pas, *se doit rendre*. Je conviens que l'un (4) est aussi bon que l'autre, pour l'ordi-

(3) *Bajazet*, I. 1. 1.

(4) Voyez la Remarque CCCLVII de Vaugelas, intitulée, *Il se vient justifier, il vient se justifier.*

naire. Mais quelques-uns (5) de nos Maîtres, dont l'autorité pourroit être séduisante, jugent l'un des deux meilleur de beaucoup : & c'est, par conséquent, ne laisser que l'un des deux en usage ; puisqu'en Grammaire, comme en tout le reste, il faut toujours choisir le meilleur.

Pour moi, que j'étudie Amyot & Vaugelas, les deux hommes qui sont le plus entrez dans le génie de notre Langue, je vois qu'ils n'ont point connu cette prétendue régularité. Racine pouvoit aisément dire ici, *en ce lieu doit se rendre* : & même par-là il auroit plus éloigné ces deux monosyllabes, *ce*, *se*, dont le son ne diffère en rien. Racine a cependant préféré l'autre manière, parce qu'il l'a trouvée, apparemment, plus naïve.

Que ce soient là des minuties, à la bonne heure. Vaugelas, comme on vient de voir, n'a pourtant pas dédaigné de s'y arrêter : & si j'y reviens, c'est parce que notre Langue étant déjà si gênée dans l'arrangement des mots,

(5) Feu M. de la Motte, car je puis aujourd'hui le désigner nommément.

je ne vois pas à quel propos on lui chercheroit de nouvelles entraves.

LXXII.

(6) *Ils regrettent le temps à leur grand cœur si doux ;*
Lorsqu'assurez de vaincre ils combattoient sous vous.

On est d'abord tenté de condamner cette construction, *Ils regrettent le temps lorsque*. Car nous sommes accoutumez à dire en prose ; *Je regrette le temps que j'étois jeune*, *Je regrette le temps où j'étois jeune*. Et c'est ainsi que parle Despréaux :

Hélas ! qu'est devenu ce temps, ces heureux temps,
Où les Rois s'honoroient du nom de fainéans ?

Véritablement, la phrase de Racine me paroîtroit blâmable, si *lorsque* suivoit immédiatement *le temps*. Mais, comme il y a quelque chose entre deux, cela fait à l'œil & à l'oreille un effet tout différent.

(6) *Bajazet*, I. 1. 47.

LXXIII.

(7) *Craignez-vous que mes yeux versent trop peu de larmes ?*

Toutes les fois que *Craindre* est suivi de la conjonction *Que*, la particule *Ne* doit se trouver, ou dans le premier, ou dans le second membre de la phrase. Dans le premier, *Je ne crains pas qu'il verse trop de larmes :* & ici cette particule est négative. Dans le second, *Je crains qu'il ne verse trop de larmes :* & ici la même particule (je dis la même, si l'on n'a égard qu'au son) est prohibitive.

Racine lui-même nous donne un bel exemple de l'un & de l'autre en deux vers qui se suivent, & qui sont dits par Andromaque parlant de son fils à Pyrrhus, Acte I, Scène 4.

Hélas ! on ne craint point qu'il venge un jour son père ;
On craint qu'il n'essuyât les larmes de sa mère.

Quintilien, *Liv.* I, *Chap.* 5, fait assez sentir la différence qu'il y a entre ces

(7) *Bérénice*, V, 5. 46.

deux particules dans sa Langue, d'où elles ont passé dans la nôtre, qui emploie la prohibitive dans les mêmes cas que le Latin, c'est-à-dire, après *Craindre*, *empêcher*, *prendre garde*, *de peur que*, & autres mots semblables.

On distinguera bien aisément ces deux particules, si l'on veut considérer que la prohibitive n'est jamais suivie de *pas*, ou de *point*, comme la négative l'est ordinairement; & que si l'on mettoit *pas*, ou *point* après la prohibitive, il en résulteroit un contre-sens. Par exemple, si dans ce dernier vers de Racine, nous disions, *On craint qu'il n'essuyât* pas *les larmes de sa mère*, nous dirions précisément le contraire de ce que Racine a dit.

J'avoue que cette particule prohibitive paroît rédondante en notre Langue; mais elle y est de temps immémorial. Pourquoi ne respecterions-nous pas des usages si anciens?

LXXIV.

(8) *Condamnez-là à l'amende, ou s'il le casse, au fouet.*

(8) *Plaidours*, II. 13, 22.

Voilà le seul exemple qui reste dans tout Racine, d'un *le*, pronom rélatif, mis après son verbe, & avant un mot qui commence par une voyelle. *Condamnez*-le *à l'amende*. Encore faut-il observer que cela se trouve dans une Comédie. Mais dans les premières éditions de sa Thébaïde & de son Alexandre, il y en avoit cinq ou six autres exemples, qu'il a tous réformez dans les éditions suivantes. Il a donc senti que *le*, placé ainsi, blessoit l'oreille. Pourquoi la blesse-t-il ? Parce qu'elle trouvera dans l'hémistiche une syllabe de trop, si l'on appuie sur *le*, sans faire sentir l'élision. Ou s'il est totalement élidé à cause de la voyelle suivante, alors *le à l'a*mende font entendre *la*, *la*, cacophonie.

LXXV.

(9) *Apprenez . . . . qu'il n'est point de Rois . . . . . ?.*
Qui sur le thrône assis n'enviassent peut-être
Au-dessus de leur gloire un naufrage élevé,

(9) *Mithridate*, II. 4. 33.

Que

Que Rome & quarante ans ont à peine achevé.

Je suis arrêté par le grand nom de Racine, qui ne me permet point d'appeler ceci du galimatias. On aura beau me dire avec M. Racine le fils, que *Hasarder ces alliances de mots, n'appartient qu'à celui qui a le crédit de les faire approuver.* Je conviendrai qu'en effet, lorsqu'un vers ronfle bien dans la bouche d'un Acteur, quelquefois le Parterre ne demande rien de plus. Mais il n'en est pas moins vrai qu'un Auteur ne doit jamais courir après un bel arrangement de mots, sans avoir égard à la clarté des idées, & à la justesse des métaphores.

Afin qu'on ne m'accuse pas ici de penser singulièrement, je mets ci-dessous (1) ce qu'a dit un écrivain assez connu.

LXXVI.

(1) Réflexions sur la Poësie Françoise, par le P. du Cerceau, pag. 254. *J'avoue*, dit-il, *que je n'entends pas trop bien ce que signifie* un naufrage élevé au-dessus de la gloire des autres Rois, *& encore moins ce que veut dire*, achever un naufrage. *Ces expressions figurées ont d'abord quelque chose qui éblouit, & l'on ne se donne pas la peine*

LXXVI.

(2) *Qui m'offre ou son hymen, ou la mort infaillible.*

Infaillible est ici très-inutile. Mais de plus, pour y pouvoir placer une épithète, il auroit fallu changer l'article, & dire, *Qui m'offre ou son hymen, ou* une *mort infaillible*, une *mort prompte*, une *mort violente*.

Quand l'adjectif ne dit absolument rien, qui ne soit nécessairement renfermé dans le substantif, cela fait une épithète insupportable. L'esprit veut toujours apprendre, & par conséquent passer d'une idée à une autre. Ce mot, *la mort*, renferme l'idée d'*infaillible*. Ainsi cette épithète ne m'apprenant rien, il faut qu'elle me révolte.

LXXVII.

(3) *La Reine permettra que j'ose demander*

Un

de les examiner, parce qu'on les devine plustôt qu'on ne les entend : mais quand on y regarde de près, on est tout surpris de ne trouver qu'un barbarisme brillant dans ce qu'on avoit admiré.

(2) *Bajazet*, II. 5. 57.
(3) *Iphigénie*, III. 4. 5.

Un gage à votre amour, qu'il me doit accorder.

On diroit en prose, *la Reine permettra que j'ose demander à votre amour un gage, qu'il me doit accorder.* Pourquoi l'inversion de Racine nous paroît-elle rude ? Parce que l'amour de la clarté ayant placé le *Que* rélatif tout près de son substantif ; l'oreille est accoutumée à ne rien entendre qui les sépare.

LXXVIII.

(A) *Phénix même en répond, qui l'a conduit exprès*
Dans un Fort éloigné du Temple & du Palais.

On ne sauroit être trop réservé à faire des Règles générales : & cela me regarde plus que personne. Mais pourtant, notre Syntaxe ne se fera pas toute seule. Vaugelas ne l'a pas épuisée, à beaucoup près. Quant à Ménage, & au P. Bouhours, ils ne consultent guère que l'usage, & rarement ils remontent aux principes. Il seroit donc à souhai-

(A) *Andromaque*, V. 2. 26.

ter que chaque particulier, à mesure qu'il croit avoir découvert une Règle nouvelle, eût le courage de la proposer, afin qu'elle fût examinée à loisir. J'appelle *Règles nouvelles*, celles qui ne se trouvent pas encore dans nos Grammairiens.

Telle est la Règle fondamentale, que je propose en ces termes : *Quand le pronom rélatif*, Qui, *est un nominatif, il ne sauroit être séparé du substantif, auquel il se rapporte.*

Je dis, *quand c'est un nominatif*, parce qu'il ne l'est pas toujours : car il est régime quelquefois ; mais d'une préposition seulement : comme, *la personne* pour *qui je m'intéresse*, *la personne* de *qui l'on vous a dit du bien.*

A l'égard des phrases où *Qui* forme une répétition : par exemple, *Un auteur*, qui *est sensé*, qui *sait bien sa Langue*, qui *médite bien son sujet*, qui *travaille à loisir*, qui *consulte ses amis*, *est presque sûr du succès*. Tous ces *Qui*, par le moyen du premier, touchent immédiatement leur substantif, & par conséquent, il n'y a rien là que de conforme à la Règle générale.

Présentement, on voit en quoi consiste la faute que je reprens dans ce vers, *Phénix même en répond, qui &c.* Il y a une séparation totale entre le *Qui*, & son substantif.

Au reste, quoique ce *Qui* ne puisse être séparé de son substantif, cela n'empêche pas qu'il ne rentre, par rapport au verbe dont il est suivi, dans tous les droits des autres nominatifs; c'est-à-dire, qu'il peut, & avec grace, être séparé de son verbe, non-seulement par de simples appositions, mais par des phrases entières, qu'on appelle phrases incidentes. Tous nos bons Auteurs en fournissent des exemples sans fin. Je me borne à celui-ci, tiré d'Athalie, IV. 3, 56.

Ne descendez-vous pas de ces fameux Lévites,
Qui, lorsqu'au Dieu du Nil le volage Israël
Rendit dans le désert un culte criminel,
De leurs plus chers parens saintement homicides,
Consacrèrent leurs mains dans le sang des perfides.

Tout ce que je viens d'expliquer,

ſe prouve par ce ſeul exemple. *Qui*, touche immédiatement ſon ſubſtantif, *Lévites* : mais il eſt ſéparé de ſon verbe, *Conſacrèrent*, par une phraſe ſuſpendue, *Lorſqu'au Dieu du Nil le volage Iſraël rendit dans le déſert un culte criminel* ; & par une appoſition, *De leurs plus chers parens ſaintement homicides*. Rien de plus régulier : & la clarté naît de la régularité.

LXXIX.

(5) *On accuſe en ſecret cette jeune Eriphile*
Que lui-même captive amena de Lesbos.

Que lui-même amena captive, ſeroit l'arrangement de la proſe. Mais, *que lui-même captive amena*, eſt une inverſion forcée, dont je crois n'avoir vû d'exemple que dans Marot ; encore n'en ſuis-je pas sûr. *Andromaque eſt une Tragédie de Racine, que lui-même nouvelle fit jouer en* 1668. Une inverſion ſi gothique dans la proſe, le ſeroit-elle moins dans les vers ?

(5) *Iphigénie*, I. 1. 155.

LXXX.

(6) *Mais il se craint, dit-il, soi-même plus que tous.*

Racine, dans Phédre, dit d'Hippolyte,

Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après soi;

& il parle de même en beaucoup d'autres endroits, où il faudroit *lui*, & non pas *soi*. Mais la question étant un peu obscure, tâchons de la débrouiller.

On peut considérer le pronom *Soi*, comme se rapportant, 1°. à des personnes; 2°. à des choses; 3°. à un singulier; 4°. à un pluriel.

Premièrement donc, en parlant des personnes, on dit *soi*, & *soi-même*, quand son antécédent présente un sens vague & indéfini. *Dans le péril chacun pense à soi. On ne doit guère parler de soi. On aime à se tromper soi-même.* Hors de-là, & toutes les fois que l'antécédent présente un sens déterminé, & individuel, comme dans les deux vers de Racine, il faut dire

(6) *Andromaque*, V. 2. 39.

lui, *elle*, *lui-même*, *elle-même*. Règle générale, dont il seroit inutile de rechercher les principes, aujourd'hui qu'elle n'est plus contestée.

2°. *Soi*, quand il se rapporte aux choses, peut se mettre, non seulement avec l'indéfini, mais avec le défini, & il convient à tous les genres. *La vertu est aimable de soi, porte sa récompense avec soi. Ce remède est bon de soi, quoiqu'il vous ait incommodé.*

3°. *Soi*, rapporté à un singulier, ne renferme aucune difficulté, qui ne soit résolue par ce qui vient d'être dit. Car *Soi* est un singulier.

Remarquons seulement qu'il ne s'emploie que de deux manières. Ou précédé d'une préposition, *chacun pense à soi*. Ou suivi de *même*, autre pronom avec lequel il s'identifie par un tiret, *on doit être son Juge soi-même.*

4°. Peut-il se rapporter à un pluriel ? Tout le monde convient que non, s'il s'agit des personnes. On ne dit qu'*eux*, ou *elles*. Mais à l'égard des choses, les avis sont partagez. Vaugelas (7) propose trois manières de

(7) *Dans sa Remarque* CLXXI.

l'employer.

l'employer. *Ces choses sont indifférentes de soi. Ces choses de soi sont indifférentes. De soi ces choses sont indifférentes.* Il ne condamne que la première de ces trois phrases, n'approuvant pas que l'on mette *de soi* après l'adjectif. Mais l'Académie dans ses Observations sur Vaugelas, n'admet que la dernière de ces trois phrases, & rejette également les deux autres. Pour moi, si je n'étois retenu par le respect que je dois à l'Académie, je n'en recevrois aucune des trois ; étant bien persuadé que *Soi*, qui est un singulier, ne peut régulièrement se construire avec un pluriel.

LXXXI.

(8) *J'eus soin de vous nommer, par un contraire choix,*
Des Gouverneurs que Rome honoroit de sa voix.

Par un contraire choix, a quelque chose de sauvage. Il faudroit, *Par un choix contraire.* Et pour mieux voir de quelle conséquence est la situation de

(8) *Britannicus*, IV. 2. 47.

l'adjectif, rapportons un autre exemple, tiré d'Esther, II. 7. 53.

Parlez. De vos desseins le succès est certain,
Si ce succès dépend d'une mortelle main,

Quand *mortel* signifie, Qui est sujet à la mort, il ne peut se mettre qu'après le substantif. *Durant cette vie mortelle.* Quand il précède le substantif, il signifie grand, excessif. *Despréaux étoit le mortel ennemi du faux. Il y a trois mortelles lieues d'ici-là.*

Vaugelas a fait une longue Remarque, qui a pour titre, *De l'Adjectif devant ou après le Substantif*, où il déclare qu'après avoir bien cherché, il n'a point trouvé que l'on puisse établir là-dessus aucune règle, ni qu'il y ait en cela un plus grand secret que de *consulter l'oreille.* C'est un excellent avis, pour qui peut en profiter. Mais combien de gens ont l'oreille fausse? Quand même on l'auroit juste, ne peut-on pas quelquefois douter?

Peut-être ne seroit-il pas impossible de trouver ces sortes de Règles. Car enfin, l'oreille est un Juge, mais un Juge qui suit des loix, & qui ne pro-

nonce que conformément à ces loix. On peut donc parvenir à les connoître. On peut donc, ſi cela eſt, les mettre auſſi par écrit.

Pour rédiger ſes jugemens à cet égard, il faudroit faire le dénombrement de tous nos adjectifs, & les diſtribuer en quatre claſſes. 1°. Ceux qui doivent toujours précéder le ſubſtantif. 2°. Ceux qui doivent toujours le ſuivre. 3°. Ceux qui, ſelon qu'ils précèdent ou qu'ils ſuivent, forment un ſens tout différent. 4°. Ceux dont la ſituation eſt à notre choix, & ſe règle ſur le beſoin que nous avons de rendre notre phraſe, ou plus énergique, ou plus ſonore, ou plus naïve ; de rompre un vers, d'éviter une conſonance, &c. Tout cela, éclairci par des exemples, feroit un volume : mais qui le liroit ? Quand il s'agit d'une langue vivante, le chemin de l'uſage eſt plus court que celui des préceptes.

LXXXII.

(9) *Vous me donnez des noms qui doivent me ſurprendre,*

(9) *Iphigénie*, II. 5. 45.

Et les Dieux, contre moi dès long-temps indignez,
A mon oreille encor les avoient épargnez.

Tout le monde voit assez qu'*Encor* fait ici un contre-sens, parce qu'étant placé où il est, il ne peut signifier que continuation, ou répétition d'une même chose.

J'aurois eu souvent de ces riens à observer dans Racine : mais que m'arrive-t-il ? Après un moment de réflexion sur l'espèce de faute qui m'arrêtoit, je retourne à ma lecture ; & bientôt cette belle simplicité, cette douce harmonie, cette élégance, cette éloquence, qui sont le ton dominant, viennent à me frapper de façon que je finis par être honteux d'avoir eu la tentation de critiquer.

Revenons à *Encore.* On laisse aux Poëtes le choix d'*encore*, ou d'*encor*, selon leur besoin. Mais dans la prose, où l'on n'est point gêné par la mesure, nos bons écrivains donnent constamment la préférence à *encore*, dont la pénultième, allongée par l'*E* muet,

ſoutient la prononciation : au lieu que dans les entretiens familiers, où il n'eſt pas permis d'être lent, on ne dit guère qu'*encor*, dont la dernière eſt brève.

LXXXIII.

(1) *Faites qu'en ce moment je lui puiſſe annoncer*
Un bonheur où peut-être il n'oſe plus penſer.

J'avoue que les Poëtes n'oſeroient dire *auquel*, & que ce pronom eſt ordinairement remplacé avec élégance par l'adverbe *où*. Mais pourtant il me ſemble qu'*un bonheur où je penſe*, ne ſe dit point. Pourquoi ne ſe dit-il point? Vous le demanderez à l'uſage.

LXXXIV.

(2) *J'en rends graces au Ciel, qui, m'arrêtant ſans ceſſe,*
Sembloit m'avoir fermé le chemin de la Grèce.

Pour la rime, il faudroit prononcer

(1) *Bérénice*, V. 1. 3.
(2) *Andromaque*, I. 1. 9.

la Grèce, comme on prononce *la graisse*. Plus bas, dans la même Scène, on trouve, *Que penses-tu qu'il fasse*, rimant avec, *Di-moi ce qui se passe*.

A peine la versification Françoise commençoit-elle à se prescrire des Règles; dans un temps où elle se permettoit encore les *hiatus* & les enjambemens; dans un temps où la rime masculine & la féminine n'étoient pas encore obligées de se succéder l'une à l'autre; dans ce temps-là, qui nous paroît barbare, on savoit déjà, & mieux que nous, respecter les droits de la Prosodie, comme nous l'apprenons de Joachim du Bellay dans sa *Deffense & Illustration* (3) *de la Langue Françoise*, petit volume, imprimé à Paris en 1549.

LXXXV.

(3) Voyez Liv. II, Chap. 7, où il dit: *Que tu te gardes de rimer les mots manifestement longs avec les brefs aussi manifestement brefs, comme* passe *&* trace; maître *&* mettre; bât *&* bat, &c.

LXXXV.

(4) *Elle trahit mon père, & rendit aux Romains*
La place & les thrésors confiez en ses mains.

Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que *Confiez en ses mains*, n'est pas autorisé par l'usage. *Confier* verbe actif, & *Se confier* verbe réciproque, ont des sens & des régimes très-différens. L'actif signifie, Commettre quelque chose au soin, à la fidélité de quelqu'un, & il régit la préposition *à*. *Confier un dépôt à son ami*. Le réciproque signifie, S'assurer, prendre confiance, & il demande la préposition *en*. *Se confier en ses forces*, *en ses amis*. Peut-on donner à *Etre confié*, le régime qui appartient à *Se confier*? Voilà ce qui fait mon doute.

LXXXVI.

(5) . . . . *Je ne veux point être liée.*
Je ne la serai point.

(4) *Mithridate*, I. 1. 64.
(5) *Plaideurs*, I. 7. 83.

Racine fait peut-être ici à dessein une faute que font, disoit Vaugelas, presque toutes les femmes, & de Paris, & de la Cour. Je dis à une femme, *quand je suis* malade, j'aime à voir compagnie. Elle me répond, *& moi quand je* la *suis*, *je suis bien aise de ne voir personne.* Mais, ajoute Vaugelas, il faut dire, *quand je* le *suis*, parce qu'alors *le* signifie *cela*, ce que vous dites, qui est *malade*. Je dis à deux de mes amis, *quand je suis malade*, *je fais telle chose*. Ils doivent me répondre, *& nous quand nous* le *sommes*, &c.

Vaugelas, de qui ces principes & ces exemples sont empruntez, auroit fait plaisir aux femmes qui ont du goût, & qui respectent notre langue, de leur apprendre quand elles doivent dire *la*, ou *le*. Rien de plus aisé. Il faut toujours *la*, quand ce pronom se rapporte à un substantif, précédé de son article. *Etes-vous* la Comtesse de Pimbesche ? *Oui je* la *suis*. Mais il faut *le*, quand il se rapporte à un adjectif. *Etes-vous plaideuse ? Oui je le suis.* Par conséquent, puisqu'on lui parle d'être *liée*, elle de-

voit dire, *je ne* le *ſerai point*; & non, *je ne* la *ſerai point.*

LXXXVII.

(6) *Quelle étoit en ſecret ma honte & mes chagrins?*

Il y auroit plus de régularité, mais moins de douceur dans la prononciation, ſi l'on avoit dit, *Quels étoient ma honte & mes chagrins*, parce que *chagrins* étant maſculin, & du nombre pluriel, devoit l'emporter ſur *honte*, féminin, & du nombre ſingulier.

Pour débrouiller cette difficulté, il faudroit la partager en deux, & ſavoir premièrement, *De quel genre doit être un adjectif, qui ſe rapporte à deux ſubſtantifs de genres differens, & même de nombres différens?* En ſecond lieu, *Quand un verbe a deux nominatifs, doit-il toujours être mis au pluriel?*

Vaugelas & le P. Bouhours ont traité ces deux queſtions, mais de manière qu'elles reſtent indéciſes, ou peu s'en faut. Auſſi ne ſont-elles pas oubliées

(6) *Eſther*, I. 1. 82.

dans la *Guerre civile* (7) *des François sur la Langue*, page 53. Ouvrage dont le titre promettoit quelque chose d'assez curieux, mais qui demandoit que l'Auteur eût plus de savoir, & plus de sagacité qu'il n'en a montré.

LXXXVIII.

(8) *Sans espoir de pardon m'avez-vous condamnée ?*

Voilà ce qui s'appelle une phrase louche. *Sans espoir de pardon*, regarde Andromaque : &, *m'avez-vous condamnée*, regarde Pyrrhus. Il falloit, *Sans espoir de pardon me vois-je condamnée ;* afin que la phrase entière tombât sur Andromaque : ou l'équivalent de ceci, *M'avez-vous condamnée sans me laisser aucun espoir de pardon*, afin qu'elle ne tombât que sur Pyrrhus.

On

(7) Imprimée à Paris, en 1688. L'Auteur est un Avocat de Grenoble, nommé *Aleman*, l'Editeur des *Nouvelles Remarques* de Vaugelas, comme on l'a dit, à l'article VAUGELAS, dans l'Histoire de l'Académie Françoise, Tome I.

(8) *Andromaque*, III. 6. 16.

On me dira qu'il y a ici une Ellipſe. Mais, qu'il y ait telle figure qu'on voudra, il me ſuffit que la phraſe ſoit louche, pour être bien convaincu qu'elle mérite d'être blâmée.

LXXXIX.

(9) . . . . *Ses ſoupirs embraſez*
Se font jour à travers de deux camps oppoſez.

Vaugelas a fait une Remarque ſur *au travers*, & *à travers*, dans laquelle il diſtingue clairement leurs différens régimes, qui ſont *de* pour le premier, & *le* pour le ſecond. Au lieu donc d'*à travers*, il falloit *au travers* dans le vers dont il s'agit.

Pourquoi demandent-ils deux régimes différens ? Parce qu'il y a de la différence entre *à*, particule ſimple, & *au*, particule confondue avec l'article. Laiſſons ces ſortes de recherches aux Grammairiens de profeſſion, & ne nous mettons pas trop en peine d'une théorie que l'Uſage ſupplée. Ordinairement l'Uſage fait très-bien ce qu'il

(9) *Alexandre*, I. 1. 50.

fait. Quand même il paroît avoir tort, nous n'en avons que plus de mérite à lui obéir, comme Vaugelas nous le dira (1) dans un moment.

X C.

(2) *Hélas ! je cherche en vain. Rien ne s'offre à ma vûe.*
Malheureuse ! comment puis-je l'avoir perdue ?

Trois vers après, on voit qu'il est question d'une lettre qui avoit été perdue. Il est naturel que dans un semblable embarras, Atalide ne désigne pas autrement que par un pronom, ce qu'elle a perdu. *Comment puis-je l'avoir perdue ?* Rien ne lui paroît exister dans le monde que cette lettre. Je suis donc bien éloigné de blâmer le tour de Racine. Je voudrois seulement que comme, *Perdre la vûe*, est une phrase très-usitée, il eût tâché d'en trouver une autre, qui donnât moins de prise à l'équivoque. Ou même, sans rien changer à ces deux vers, il n'avoit qu'à mettre

(1) Ci-après, Remarque XCVI.
(2) *Bajazet*, V. 1. 1.

le premier, celui qui est le second.

Malheureuse ! comment puis-je l'avoir perdue ?
Hélas ! je cherche en vain. Rien ne s'offre à ma vûe.

X C I.

(3) *J'ai vû de rang en rang cette ardeur répandue,*
Par des cris généreux éclater à ma vûe.

J'ai vû .... à ma vûe. Petite négligence de style. Mais la perfection, en quelque genre que ce soit, ne consiste pas à éviter seulement les grandes fautes : & même, si l'on n'est pas attentif à éviter les moindres, on est presque sûr d'en faire de grandes.

X C I I.

(4) *Hé, pourrai-je empêcher, malgré ma diligence,*
Que Roxane d'un coup n'assure sa vengeance ?

Pour la netteté de la construction,

(3) *Alexandre*, I. 2. 6.
(4) *Bajazet*, II. 3. 64.

il falloit, *Pourrai-je empêcher que, malgré ma diligence, Roxane* &c. Ou, *Pourrai-je avec toute ma diligence, empêcher que*, &c. Quintilien ne veut pas qu'on donne au lecteur, ou à l'auditeur la peine de rien éclaircir. C'est à celui qui parle, ou qui écrit, de faire qu'on l'entende, & que même on ne puisse point ne pas l'entendre. Voilà de ces leçons dictées par le bon sens, & qui regardent autant les Poëtes, que ceux qui écrivent en prose. J'en reviens toujours à la clarté, à une clarté sans le moindre nuage.

XCIII.

(5) *Mais, comme vous savez, malgré ma diligence,*
Un long chemin sépare & le Camp & Bysance.

Que celui qui parle, fût diligent ou non, cela pouvoit-il faire que Bysance & le Camp fussent plus ou moins éloignez l'un de l'autre ? On voit assez ce que l'Auteur vouloit dire : mais il ne

(5) *Bajazet*, I. 1. 25.

le dit pas. *J'évite d'être long, & je deviens obscur.*

XCIV.

(6) *Qu'ai-je fait, pour venir accabler en ces lieux*
Un Héros, sur qui seul j'ai pu tourner les yeux ?

Qu'ai-je fait, dit Axiane, *pour que vous veniez*, vous Alexandre, *accabler*, &c. Il ne s'agit pas de savoir si *pour que*, seroit ici un bon effet. Il s'agit seulement de faire sentir l'équivoque, qui est dans la phrase de Racine, où l'on est tenté de croire que ces mots, *pour venir*, regardent la personne qui dit, *Qu'ai-je fait.* Elle vient cette équivoque, de ce qu'il y a une ellipse un peu trop forte.

Par *Ellipse*, nous entendons le Retranchement d'un ou de plusieurs mots, qui seroient nécessaires pour la régularité de la construction, mais que l'Usage permet quelquefois de supprimer. Or l'Usage ne permet une ellipse

(6) *Alexandre*, IV. 2. 75.

du genre de celle-ci, que dans la conversation. *Tout ce qui est bon à écrire*, c'est une maxime de Vaugelas, *est bon à dire : mais tout ce qui se peut dire, ne se doit pas écrire.*

XCV.

(7) *Je t'aimois inconstant : qu'aurois-je fait fidèle ?*

Voilà, de toutes les ellipses que Racine s'est permises, la plus forte & la moins autorisée par l'Usage. Mais, avant que d'oser la condamner, il y a deux réflexions à faire.

1°. Ce qui rend l'Ellipse, non seulement excusable, mais digne même de louange, c'est lorsqu'il s'agit, comme ici, de s'exprimer vivement, & de renfermer beaucoup de sens en peu de paroles : sur-tout lorsqu'une violente passion agite la personne qui parle. Hermione, dans son transport, voudroit pouvoir dire plus de choses, qu'elle n'articule de syllabes.

(7) *Andromaque*, IV. 5. 95.

2°. Il y a de certaines fautes, que le meilleur écrivain peut faire par négligence, ou même sans s'en apercevoir : au lieu qu'une ellipse, qui est si peu dans les règles ordinaires, quand un grand maître l'emploie, c'est de propos délibéré, & après y avoir bien pensé.

Je conclus de-là, que de pareilles hardiesses ne tirent point à conséquence pour des écrivains du commun : mais d'un autre côté aussi j'avoue qu'un Critique, s'il condamne absolument ce qu'un grand maître a écrit avec mûre réflexion, se sent plus de courage que je n'en ai.

XCVI.

(8) *Avez-vous pu penser qu'au sang d'Agamemnon*
Achille préférât une fille sans nom,
Qui de tout son destin ce qu'elle a pu comprendre,
C'est qu'elle sort d'un sang, &c.

Voilà un *Qui*, dont le verbe ne paroît point. Mais l'usage l'autorise,

(8) *Iphigénie*, II. 5. 53.

& c'eſt un de ces Gallicifmes, dont je parlerai dans un inſtant.

Vaugelas dit à ce ſujet : *Tant s'en faut que ces phraſes extraordinaires ſoient vicieuſes, qu'au contraire elles ont d'autant plus de grace, qu'elles ſont particulières à chaque Langue. Tellement que lorſqu'une façon de parler eſt uſitée à la Cour & des bons Auteurs, il ne faut pas s'amuſer à en faire l'anatomie, ni à pointiller deſſus, comme font une infinité de gens : mais il faut ſe laiſſer emporter au torrent, & parler comme les autres, ſans daigner écouter ces éplucheurs de phraſes.* J'aime à entendre Vaugelas parler ainſi. J'aime à voir que ce Grammairien, le plus inſtruit & le plus judicieux que nous ayons eu, mettoit une différence infinie entre un Puriſte, & un homme qui ſait ſa Langue. Au reſte il ne fait en cela que répéter le mot de Quintilien : *Aliud eſt grammaticè, aliud latinè loqui.*

XCVII.

(9) *Je ne ſais qui m'arrête, & retient mon courroux,*

(9) *Iphigénie*, IV, 1. 34.

Que par un prompt avis de tout ce qui
se passe,
Je ne courre des Dieux divulguer la
menace.

Voilà encore un Gallicisme, c'est-à-dire, une construction propre & particulière à la Langue Françoise, contraire aux règles communes de la Grammaire, mais autorisée par l'Usage. *Je ne sais qui m'arrête que je ne courre.* Ramus, dans sa Grammaire, appelle *Francisme*, ce que nous appelons *Gallicisme.* Mais le nom ne fait rien ici à la chose. Pour dire donc un mot de la chose même, il me paroît que c'est avoir une fausse idée des Gallicismes, que de les croire phrases de la simple conversation. Les gens de Lettres, qui veulent rapporter tout à des règles connues, donnent volontiers dans ce préjugé. Aussi n'avons-nous guère, nous autres gens de cabinet, ces graces naïves, & ces tours vraiment François, que nous admirons dans certains écrits, dont les Auteurs doivent moins aux préceptes qu'à l'Usage. Témoin les Lettres inimitables de Madame de

Sévigné. Il eſt vrai que ces ſortes d'Auteurs ſont des fautes dont nous ſommes exempts, grace à l'étude : mais, ſans ceſſer d'être corrects, ne pourrions-nous pas entrer un peu dans le goût de leur diction aiſée, vive, naturelle, & dont les Gallicismes ſont toujours un des principaux charmes ? On ſauroit gré à un Savant, citoyen de Rome & d'Athènes, de vouloir bien quelquefois n'être que François.

Après l'exemple de Racine, douterons-nous que pluſieurs de ces irrégularitez ne puiſſent avoir place en toute ſorte de ſtyles, puiſqu'elles ne déparent point le Tragique ?

Un bon Traité des Gallicismes ſeroit un ouvrage important pour notre Langue. On en trouveroit preſque tous les matériaux dans Amyot. Mais comme notre Langue a emprunté de toutes les autres, il faudroit ſavoir celles du Nord, pour pouvoir bien rendre compte de certaines conſtructions, que nous croyons originairement Françoiſes, & qui pourroient n'être que les dépouilles du Saxon.

Quelquefois auſſi nos Gallicismes ne

ſont autre choſe qu'une Ellipſe, ou plu- ſieurs Ellipſes combinées, qui ont fait diſparoître peu à peu divers mots, di- verſes liaiſons, qu'un long uſage rend faciles à ſous-entendre, quoiqu'il ne fût pas toujours facile de les ſuppléer, ni même de les deviner.

XCVIII.

(1) . . . . *Plus je vous enviſage,*
Et moins je reconnois, Monſieur, votre viſage.

Un peu de Logique ſuffit pour con- cevoir d'où vient que la conjonction *&* ſe trouve ici de trop, & même pourroit donner lieu à un contreſens, puiſqu'elle traveſtit des propoſitions *cor- rélatives* en propoſitions *copulatives*. J'en dis aſſez pour ceux à qui les termes de l'Ecole ſont familiers. Pour d'autres, il leur faut un exemple.

Plus on lit Racine, plus on l'ad- mire. Il y a dans cette phraſe deux propoſitions ſimples, *On lit Racine*, *On l'admire*, leſquelles priſes ſéparé- ment n'ont point encore de rapport

(1) *Plaideurs*, II. 4. 6.

ensemble. Pour les unir, & n'en faire qu'une phrase, je n'ai qu'à dire, *On lit Racine, & on l'admire.* Mais si je veut faire entendre que l'une est à l'autre, ce qu'est la cause à l'effet, ou l'antécédent au conséquent : alors il ne s'agit plus de les unir ; il faut marquer le rapport qu'elles ont ensemble. Or c'est à quoi nous servent ces adverbes comparatifs, *plus*, *moins*, & *mieux*, dont l'un est toujours nécessaire à la tête de chaque proposition, sans pouvoir céder sa place, ni souffrir un autre mot avant lui.

Pour traduire littéralement, *Quantò diutiùs considero, tantò mihi res videtur obscurior*, nous dirons, *Plus j'y fais réflexion, plus la chose me paroît obscure.* Pourquoi la marche du Latin & celle du François sont-elles ici les mêmes ? Parce que la Logique est la même dans toutes les Langues.

Il y a cependant un cas où la conjonction *&* doit précéder l'adverbe comparatif. C'est lorsqu'au lieu d'une seule proposition simple, plusieurs sont réunies pour former, ou l'antécédent, ou le conséquent. Racine en fournit

l'exemple ſuivant, qui mettra cette obſervation dans tout ſon jour.

Plus j'ai cherché, Madame, & plus je
cherche encor,
En quelles mains je dois confier ce
tréſor,
Plus je vois que Céſar &c. (2)

Ici la conjonction porte, non ſur la dernière propoſition, qui eſt corrélative, mais ſur les deux premières, qui ſont copulatives.

Quant à la phraſe que nous examinons, il falloit ſans conjonction, *Plus je vous enviſage, moins je reconnois* &c. Ou ſi l'on mettoit une conjonction entre ces deux membres, il en falloit un troiſième ; comme ſi l'on avoit dit, *Plus je vous enviſage, & moins je vous reconnois, plus je ſoupçonne que vous êtes un fourbe.* Ou, *Plus je vous enviſage, moins je vous reconnois, & plus je ſoupçonne &c.*

J'ai allongé cette Remarque, parce que ni Dictionnaires ni Grammaires, à ce que je crois, n'ont touché la difficulté que je voulois éclaircir.

(2) *Britannicus*, II. 3. 51.

XCIX.

(3) *Le flot qui l'apporta, recule épouvanté.*

Personne n'ignore que ce vers a causé une espèce de guerre entre M. de la Motte, qui fut l'aggresseur, & M. Despréaux, dont la Réponse, qui est sa onzième Réflexion sur Longin, ne fut imprimée qu'après sa mort.

A cette Réponse de M. Despréaux, M. de la Motte répliqua : & moi, lorsque mes Remarques sur Racine parurent pour la première fois, je crus pouvoir dire aussi ma pensée sur la Réplique de M. de la Motte. Mais le rien que j'écrivis alors sur ce sujet, ne reparoît point ici, parce que ce n'est point ici sa place, & que d'ailleurs on l'a inséré dans les dernières éditions de Despréaux.

Tout ce qu'il y a de grammatical à examiner dans ce Vers, se réduit au mot, *apporta*, qui est un aoriste, c'est-à-dire, celui de nos deux Prétérits, qui n'est pas formé d'un verbe auxiliaire, &

(3) *Phèdre*, V. 6. 37.

qui

qui marque indéfiniment le temps passé.

Une phrase toute semblable à celle de Racine, est condamnée dans les Sentimens de l'Académie sur le Cid. *Quand je lui fis l'affront*, dit le Comte, parlant du soufflet qu'il venoit de donner à D. Diégue. *Il n'a pu*, selon l'Académie, *dire*, Je lui fis ; *car il a fallu dire*, Je lui ai fait, *puisqu'il ne s'étoit point passé de nuit entre deux.*

Oserois-je, après une décision formelle, suspendre encore mon jugement, & proposer mes doutes en faveur de Théramène ? Pourquoi ne dirions-nous pas que l'excès de sa douleur, & d'une douleur si juste, ne lui permettoit guère de songer aux loix du Langage ; & que les loix de l'euphonie lui défendoient de s'énoncer comme on feroit en prose, *le flot qui l'a apporté*, ou, *qui l'avoit apporté ?*

Quoi qu'il en soit, nous avons dans le charmant la Fontaine un exemple de cette même licence, si c'en est une. J'invite à relire sa Fable *du Lion, & du Moucheron*, ne fût-ce que pour égayer la tristesse de mes Remarques. On y verra comment le Moucheron,

insulté par le Lion, attaque son ennemi, le fatigue, l'abat, le met sur les dents. Après quoi on nous dit :

L'insecte, du combat se retire avec gloire.
Comme il sonna la charge, il sonne la victoire.

Assurément, il ne s'étoit point *passé de nuit* entre le combat de ces animaux, & la victoire remportée par le Moucheron. Cependant l'aoriste, *il sonna*, n'est-il pas infiniment mieux que si l'on eût dit, *Comme il a sonné*, ou, *comme il avoit sonné*, &c. Tout ceci est affaire de goût. Ainsi le raisonnement y est peu nécessaire.

Pour moi, je suis disposé à croire que la phrase de Corneille, tirée d'une Scène où il ne falloit que la simplicité du Dialogue, a été justement condamnée par l'Académie : mais que cette condamnation ne tombe pas sur les phrases de Racine & de la Fontaine, parce qu'elles sont l'une & l'autre placées où le Poëte pouvoit être hardi, & se montrer à visage découvert.

C.

(3) *Vaincu, chargé de fers, de regrets consumé,*
Brûlé de plus de feux que je n'en allumé.

Puiſqu'il n'eſt queſtion ici que de la Grammaire, on ne s'attend pas que je relève le ridicule du feu réel que Pyrrhus alluma dans Troie, comparé avec les feux de l'amour dont il prétend qu'il eſt brûlé. Racine touchoit encore d'aſſez près au temps où la France produiſit de ſots imitateurs des Italiens, chez qui les *Concetti* eurent leur mode, comme chez nous le Burleſque.

Mais l'Orthographe faiſant partie de la Grammaire, & M. Racine le fils s'étant imaginé que ces rimes, *conſumé*, *allumé*, pouvoient être critiquées ; il ne ſera pas inutile qu'on ſache que de faire rimer aux yeux un participe avec un prétérit, ce n'eſt pas une invention moderne ; car il s'en trouve de fréquens exemples dans nos vieux Poë-

(3) *Andromaque*, I. 4. 62.

tes, &c, ſans aller plus loin, dans le Plutarque d'Amyot.

Je borne là mes Remarques, dont le but, comme on le voit bien, n'étoit aſſurément pas celui d'un rigide Cenſeur. J'ai loué, j'ai excuſé, mais j'ai blâmé auſſi, quand l'intérêt de notre Langue m'a paru l'exiger.

Or, ſuppoſé que les fautes, les vraies fautes de mon Auteur, ſe réduiſent à ſi peu : tirons de là deux conſéquences, dont la première eſt, Que la verſification, pour un homme né avec du talent, n'eſt donc pas une contrainte auſſi grande, & auſſi nuiſible aux beautez eſſentielles de notre Langue, qu'on l'a ſoutenu depuis quelques années dans certains écrits, où il ſemble qu'on ait pris à tâche d'inſpirer du dégoût pour la Poëſie, & d'anéantir en France un des Arts qui font le plus d'honneur à l'eſprit humain.

Autre conſéquence, qui ne regarde que moi. Je n'ai donc pas eu tort d'avancer, dès le commencement de ces Remarques, qu'il y avoit peut-être moins à reprendre dans Racine, que

dans la plufpart des ouvrages de profe les plus eftimez.

Qu'on fe rappelle, au refte, que mon deffein fe renfermoit dans le grammatical. Mais la Grammaire, quoiqu'elle foit d'une indifpenfable néceffité pour bien écrire, ne fera pas toute feule un bon écrivain. Pour bien écrire, il faut le concours de trois arts différens, la Grammaire, la Logique, & la Rhétorique. A la Grammaire nous devons la pureté du difcours : à la Logique, la jufteffe du difcours : à la Rhétorique, l'embelliffement du difcours. Quand finirois je, fi j'allois m'étendre fur ce fujet ?

FIN.

ADDITION.

Je doutois qu'une Lettre où l'on me donne des louanges si peu méritées, dût paroître ici de mon aveu. Mais des louanges qui ne sont dictées que par l'amitié, ne tromperont personne ; & il ne faut pas qu'un vain scrupule m'empêche de publier d'importantes réflexions, occasionnées par ce volume même, dont elles deviennent le plus riche ornement.

Que je sais bon gré à mon illustre Confrère d'avoir osé dire, la Langue paroît s'altérer tous les jours ; mais le style se corrompt bien davantage... Le déplacé, le faux, le gigantesque, semblent vouloir dominer aujourd'hui. *Triste vérité, qui ne peut manquer de faire impression sur quelques-uns de nos contemporains, s'ils veulent considérer de quelle bouche elle est sortie.*



RÉPONSE

De M. DE VOLTAIRE à M. l'Abbé D'OLIVET, ſur la nouvelle édition de la Proſodie.

à Ferney, 5 Janvier 1767.

CHER Doyen de l'Académie,
Vous vites de plus heureux tems :
Des neuf ſœurs la troupe endormie
Laiſſe repoſer les talens :
Notre gloire eſt un peu flétrie.
Ramenez-nous ſur vos vieux ans,
Et le bon goût & le bon ſens,
Qu'eut jadis ma chère patrie.

Dites-moi ſi jamais vous vites dans aucun bon auteur de ce grand ſiécle de Louis XIV. le mot de *vis-à-vis* employé une ſeule fois pour ſignifier *envers*, *avec*, *à l'égard ?* Y en a-t-il un ſeul qui ait dit *ingrat vis-à-vis de moi*, au lieu d'ingrat envers moi. *Il ſe ménageait vis-à-vis ſes rivaux*, au lieu de dire avec ſes rivaux. *Il était fier*

vis-à-vis de ses supérieurs, pour fier avec ses supérieurs, &c. Enfin ce mot de *vis-à-vis* qui est très rarement juste & jamais noble, inonde aujourd'hui nos livres, & la cour & le barreau, & la société ; car dès qu'une expression vicieuse s'introduit, la foule s'en empare.

Dites-moi si Racine a *persiflé* Boileau ? si Bossuet a *persiflé* Pascal ? & si l'un & l'autre ont *mistifié* La Fontaine en abusant quelquefois de sa simplicité ? Avez-vous jamais dit que Cicéron écrivait *au parfait* ; que *la coupe* des tragédies de Racine était heureuse ? On va jusqu'à imprimer que les Princes sont quelquefois mal *éduqués*. Il parait que ceux qui parlent ainsi ont reçu eux-mêmes une fort mauvaise éducation. Quand Bossuet, Fénelon, Pélisson, voulaient exprimer qu'on suivait ses anciennes idées, ses projets, ses engagemens, qu'on travaillait sur un plan proposé, qu'on remplissait ses promesses, qu'on reprenait une affaire, &c. ils ne disaient point, J'ai suivi mes *erremens*, j'ai travaillé sur mes *erremens*.

Errement a été ſubſtitué par les Procureurs au mot *erres*, que le peuple employe au lieu d'*arrhes* : *arrhes* ſignifie *gage*. Vous trouvez ce mot dans la tragi-comédie de Pierre Corneille, intitulée *Don Sanche d'Arragon*.

Ce préſent donc renferme un tiſſu de cheveux
Que reçut Don Fernand pour arrhes de mes vœux.

Le peuple de Paris a changé *arrhes* en *erres* ; des *erres* au coche : Donnez-moi des *erres*. De là *erremens* ; & aujourd'hui, je vois que, dans les diſcours les plus graves, le Roi a ſuivi ſes derniers *erremens vis-à-vis* des rentiers.

Le ſtyle barbare des anciennes formules, commence à ſe gliſſer dans les papiers publics. On imprime que Sa Majeſté *aurait* reconnu qu'une telle province *aurait* été endommagée par des inondations.

En un mot, Monſieur, la langue parait s'altérer tous les jours ; mais le ſtyle ſe corrompt bien davantage : on prodigue les images, & les tours de la poëſie, en phyſique ; on parle d'a-

natomie en ſtyle empoulé ; on ſe pique d'employer des expreſſions, qui étonnent, parce qu'elles ne conviennent point aux penſées.

C'eſt un grand malheur, il faut l'avouer, que, dans un livre rempli d'idées profondes, ingénieuſes & neuves, on ait traité du fondement des loix en épigrammes. La gravité d'une étude ſi importante, devait avertir l'auteur de reſpecter davantage ſon ſujet; & combien a-t-il fait de mauvais imitateurs, qui n'ayant pas ſon génie, n'ont pû copier que ſes défauts ?

Boileau, il eſt vrai, a dit après Horace :

Heureux, qui, dans ſes vers, ſait, d'une voix légère,
Paſſer du grave au doux, du plaiſant au ſévère.

Mais il n'a pas prétendu qu'on mélangeât tous les ſtyles. Il ne voulait pas qu'on mît le maſque de Thalie ſur le viſage de Melpomène, ni qu'on prodiguât les grands mots dans les affaires les plus minces. Il faut toujours conformer ſon ſtyle à ſon ſujet.

Il m'eſt tombé entre les mains l'an-

nonce imprimée d'un marchand, de ce qu'on peut envoyer de Paris en Province pour ſervir ſur table. Il commence par un éloge magnifique de l'agriculture & du commerce ; il pèſe dans ſes balances d'épicier, le mérite du Duc de Sully, & du grand Miniſtre Colbert ; & ne penſez pas qu'il s'abaiſſe à citer le nom du Duc de Sully, il l'appelle l'*ami d'Henri IV*, & il s'agit de vendre des ſauciſſons & des harangs frais ! Cela prouve au moins que le goût des belles-lettres a pénétré dans tous les états ; il ne s'agit plus que d'en faire un uſage raiſonnable : mais on veut toûjours mieux dire qu'on ne doit dire, & tout ſort de ſa ſphère.

Des hommes, même de beaucoup d'eſprit, ont fait des livres ridicules, pour vouloir avoir trop d'eſprit. Le jéſuite Caſtel, par exemple, dans ſa mathématique univerſelle, veut prouver que, ſi le globe de Saturne était emporté par une comète dans un autre ſyſtême ſolaire, ce ſerait le dernier de ſes ſatellites, que la loi de la gravitation mettrait à la place de Saturne. Il ajoute à cette bizarre idée, que la rai-

ſon pour laquelle le ſatellite le plus éloigné prendrait cette place, c'eſt que les Souverains éloignent d'eux, autant qu'ils le peuvent, leurs héritiers préſomptifs.

Cette idée ſerait plaiſante & convenable dans la bouche d'une femme, qui, pour faire taire des Philoſophes, imaginerait une raiſon comique d'une choſe dont ils chercheraient la cauſe en vain. Mais que le mathématicien faſſe ainſi le plaiſant quand il doit inſtruire, cela n'eſt pas tolérable.

Le déplacé, le faux, le giganteſque, ſemblent vouloir dominer aujourd'hui; c'eſt à qui renchérira ſur le ſiécle paſſé. On appelle de tous côtés les paſſans pour leur faire admirer des tours de force qu'on ſubſtitue à la démarche ſimple, noble, aiſée, décente des Péliſſons, des Fénelons, des Boſſuets, des Maſſillons. Un charlatan eſt parvenu juſqu'à dire dans je ne ſais quelles lettres, en parlant de l'angoiſſe & de la paſſion de JESUS-CHRIST, que ſi Socrate mourut en ſage, JESUS-CHRIST *mourut en Dieu :* comme s'il y avait des Dieux accoutumés à la mort, com-

me ſi on ſavait comment ils meurent, comme ſi une ſueur de ſang était le caractère de la mort de DIEU, enfin comme ſi c'était DIEU qui ſût mort.

On deſcend d'un ſtyle violent & effrené au familier le plus bas & le plus dégoutant; on dit de la muſique du célèbre Rameau l'honneur de notre ſiécle, qu'elle *reſſemble à la courſe d'une oye graſſe, & au galop d une vache.* On s'exprime enfin auſſi ridiculement que l'on penſe; *rem verba ſequuntur*; & à la honte de l'eſprit humain, ces impertinences ont eu des partiſans.

Je vous citerais cent exemples de ces extravagans abus, ſi je n'aimais pas mieux me livrer au plaiſir de vous remercier des ſervices continuels que vous rendez à notre langue, tandis qu'on cherche à la deshonorer. Tous ceux qui parlent en public doivent étudier votre traité de la proſodie, c'eſt un livre claſſique qui durera autant que la langue Françaiſe.

Avant d'entrer avec vous dans des détails ſur votre nouvelle édition, je dois vous dire que j'ai été frappé de la circonſpection avec laquelle vous

parlez du célèbre, j'ose presque dire de l'inimitable Quinaut, le plus concis peut-être de nos poëtes dans les belles scènes de ses opéra, & l'un de ceux qui s'exprimèrent avec le plus de pureté comme avec le plus de grace. Vous n'assurez point, comme tant d'autres, que Quinaut ne savait que sa langue. Nous avons souvent entendu dire, Madame Denis & moi, à M. de Beaufrant son neveu, que Quinaut savait assez de Latin pour ne lire jamais Ovide que dans l'original, & qu'il possédait encore mieux l'Italien. Ce fut un Ovide à la main qu'il composa ces vers harmonieux & sublimes de la première scène de Proserpine.

Les superbes géants armés contre les Dieux,
Ne nous causent plus d'épouvante,
Ils sont ensevelis sous la masse pesante
Des monts qu'ils entassaient pour attaquer les cieux.
Nous avons vû tomber leur chef audacieux
Sous une montagne brulante.
Jupiter l'a contraint de vomir à nos yeux
Les restes enflammés de sa rage mourante.
Jupiter est victorieux,

Et tout cède à l'effort de sa main foudroyante.

S'il n'avait pas été rempli de la lecture du Tasse, il n'aurait pas fait son admirable opéra d'Armide. Une mauvaise traduction ne l'aurait pas inspiré.

Tout ce qui n'est pas dans cette piéce air détaché composé sur les canevas du musicien, doit être regardé comme une tragédie excellente. Ce ne sont pas là de

Ces lieux communs de morale lubrique,
Que Lulli réchauffa des sons de sa musique.

On commence à savoir que Quinaut valait mieux que Lulli. Un jeune homme d'un rare mérite, déja célèbre par les prix qu'il a remportés à notre Académie, & par une tragédie qui a mérité son grand succès, a osé s'exprimer ainsi en parlant de Quinaut & de Lulli:

Aux dépends du poëte on n'entend plus vanter
De ces airs languissans la triste psalmodie
Que réchauffa Quinaut du feu de son génie.

Je ne suis pas entiérement de son avis. Le récitatif de Lulli me parait très bon, mais les scènes de Quinaut encore meilleures.

Je viens à une autre anecdote. Vous dites *que les étrangers ont peine à distinguer quand la consonne finale a besoin ou non, d'être accompagnée d'un e muet*, & vous citez les vers du philosophe de Sans-souci.

La nuit compagne du repos,
De son crêp couvrant la lumière;
Avait jetté sur ma paupière
Les plus léthargiques pavots.

Il est vrai que dans les commencemens nos *e* muets embarrassent quelquefois les étrangers; le philosophe de Sans-souci était très jeune quans il fit cette épître : elle a été imprimée à son insçu par ceux qui recherchent toutes les piéces manuscrites, & qui, dans leur empressement de les imprimer, les donnent souvent au public toutes défigurées.

Je peux vous assurer que le philosophe de Sans-souci sait parfaitement notre langue. Un de nos plus illustres confrères & moi, nous avons l'honneur de recevoir quelquefois de ses lettres, écrites avec autant de pureté que de génie & de force, *eodem animo scribit quo pugnat* : & je vous dirai en passant

ſant que l'honneur d'être encore dans ſes bonnes graces, & le plaiſir de lire les penſées les plus profondes exprimées d'un ſtyle énergique, ſont une des conſolations de ma vieilleſſe. Je ſuis étonné qu'un Souverain chargé de tout le détail d'un grand Royaume, écrive couramment & ſans effort ce qui couterait à un autre beaucoup de temps & de ratures.

M. l'Abbé de Dangeau en qualité de puriſte, en ſavait ſans doute plus que lui ſur la grammaire Françaiſe. Je ne puis toutefois convenir avec ce reſpectable académicien, qu'un muſicien en chantant, *la nuit eſt loin encore*, prononce pour avoir plus de graces, la nuit eſt *loing* encore. Le philoſophe de Sans-ſouci, qui eſt auſſi grand muſicien qu'écrivain ſupérieur, ſera je crois de mon opinion.

Je ſuis fort aiſe qu'autrefois St. Gelais ait juſtifié le *crêp* par ſon *Bucéphal*. Puiſqu'un aumônier de François I. retranche un *e* à *Bucephale*, pourquoi un Prince Royal de Pruſſe n'aurait-il pas retranché un *e* à *crêpe?* Mais je ſuis un peu fâché que Melin de St. Gelais,

en parlant au cheval de François I. lui ait dit,

Sans que tu sois un Bucephal,
Tu portes plus grand qu'Alexandre.

L'hyperbole est trop forte, & j'y aurais voulu plus de finesse.

Vous me critiquez, mon cher Doyen, avec autant de politesse que vous rendez de justice au singulier génie du philosophe de Sans-souci. J'ai dit, il est vrai, dans le *Siècle de Louis XIV.* à l'article des Musiciens, que nos rimes féminines terminées toutes par un *e* muet font un effet très désagréable dans la musique lorsqu'elles finissent un couplet. Le chanteur est absolument obligé de prononcer

Si vous aviez la rigueur
De m'ôter votre cœur,
Vous m'ôteriez la vi-eu.

Arcabone est forcée de dire :

*Tout me parle de ce que j'*aim-eu.

Médor est obligé de s'écrier :

Ah quel tourment d'aimer sans espérance-eu.

La gloire & la victoire à la fin d'une tirade, ont presque toujours la *gloir-eu*, la *victoire-eu*. Notre modulation exige

trop ſouvent ces triſtes déſinences. Voilà pourquoi Quinaut a grand ſoin de finir autant qu'il le peut, ſes couplets par des rimes maſculines : & c'eſt ce que recommandait le grand muſicien Rameau à tous les poëtes qui compoſaient pour lui.

Qu'il me ſoit donc permis, mon cher maître, de vous repréſenter que je ne puis être d'accord avec vous quand vous dites qu'*il eſt inutile, & peut-être ridicule, de chercher l'origine de cette* prononciation *gloir-eu, victoir-eu, ailleurs que dans la bouche de nos villageois.* Je n'ai jamais entendu de payſan prononcer ainſi en parlant ; mais ils y ſont forcés lorſqu'ils chantent. Ce n'eſt pas non plus une prononciation vicieuſe des acteurs & des actrices de l'opéra. Au contraire, ils font ce qu'ils peuvent pour ſauver la longue tenue de cette finale déſagréable, & ne peuvent ſouvent en venir à bout. C'eſt un petit défaut attaché à notre langue, défaut bien compenſé par le bel effet que font nos *e* muets dans la déclamation ordinaire.

Je perſiſte encore à vous dire qu'il n'y a aucune nation en Europe qui faſſe

ſentir les *e* muets excepté la nôtre. Les Italiens & les Eſpagnols n'en ont pas. Les Allemands & les Anglais en ont quelques-uns ; mais ils ne ſont jamais ſenſibles ni dans la déclamation, ni dans le chant.

Venons maintenant à l'uſage de la rime, dont les Italiens & les Anglais ſe ſont défaits dans la tragédie, & dont nous ne devons jamais ſecouer le joug. Je ne ſais ſi c'eſt moi que vous accuſez d'avoir dit que la rime eſt une invention des ſiécles barbares. Mais *ſi* je ne l'ai pas dit, permettez-moi d'avoir la hardieſſe de vous le dire.

Je tiens en fait de langue, tous les peuples pour barbares en comparaiſon des Grecs & de leurs diſciples les Romains, qui ſeuls ont connu la vraie proſodie. Il faut ſurtout que la nature eût donné aux premiers Grecs des organes plus heureuſement diſpoſés que ceux des autres nations, pour former en peu de temps un langage tout compoſé de brèves & de longues, & qui par un mélange harmonieux de conſonnes & de voyelles était une eſpèce de muſique vocale. Vous ne me

condamnerez pas ſans doute, quand je répéterai que le Grec & le Latin ſont à toutes les autres langues du monde ce que le jeu d'échecs eſt au jeu de dames, & ce qu'une belle danſe eſt à une démarche ordinaire.

Malgré cet aveu je ſuis bien loin de vouloir proſcrire la rime comme feu M. de la Mothe ; il faut tâcher de ſe bien ſervir du peu qu'on a, quand on ne peut atteindre à la richeſſe des autres. Taillons habilement la pierre, ſi le porphire & le granite nous manquent. Conſervons la rime ; mais permettez-moi toûjours de croire que la rime eſt faite pour les oreilles, & non pas pour les yeux.

J'ai encore une autre repréſentation à vous faire. Ne ſerais-je point un de ces téméraires que vous accuſez de vouloir changer l'ortographe ? J'avouë qu'étant très dévot à *St. François*, j'ai voulu le diſtinguer des *Français*. J'avoue que j'écris *Danois* & *Anglais* : il m'a toûjours ſemblé qu'on doit écrire comme on parle, pourvû qu'on ne choque pas trop l'uſage, pourvû que l'on conſerve les lettres qui font ſentir l'é-

tymologie & la vraie signification du mot.

Comme je suis très tolérant, j'espère que vous me tolérerez. Vous pardonnerez surtout ce style négligé à un Français ou à un François, qui avait, ou qui avoit été élevé à Paris dans le centre du bon goût, mais qui s'est un peu engourdi depuis treize ans au milieu des montagnes de glace dont il est environné. Je ne suis pas de ces phosphores qui se conservent dans l'eau. Il me faudrait la lumière de l'Académie pour m'éclairer & m'échauffer ; mais je n'ai besoin de personne pour ranimer dans mon cœur les sentimens d'attachement & de respect que j'ai pour vous, ne vous en déplaise, depuis plus de soixante années.

FIN.

TABLE DES MATIERES.

A.

B.

C.

D.

I.

L.

M.

N.

O.

Q.

R.

S.

T.

V.

APPROBATION.

J'Ai lû par l'ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier, les *Remarques de M. l'Abbé d'*OLIVET *sur la Langue Françoise*. Ouvrage important pour quiconque voudra bien parler, & bien écrire. A Paris, ce 4 Juillet 1767.

MARIN.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : SALUT. Notre

très-cher & bien amé le Sieur Abbé D'OLIVET, l'un des quarante de notre Académie Françoise, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire réimprimer & donner au public des livres qui ont pour titres, *Entretiens de Cicéron sur la Nature des Dieux; Philippiques de Démosthène, & Catilinaires de Cicéron, Tusculanes, & Pensées choisies de Cicéron, Traitez & Remarques sur la Langue Françoise, Opuscules sur divers sujets*, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilège pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire réimprimer lesdits livres, autant de fois que bon lui semblera, & les faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de vingt années consécutives, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire de réimpression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance, comme aussi de réimprimer ou faire réimprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire lesdits livres, ni d'en faire aucun Extrait, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenants, dont un tiers à

Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris; & l'autre tiers audit Expofant ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages, & intérêts: A la charge que ces Préfentes feront enregiftrées tout au long fur le Regiftre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que la réimpreffion defdits livres fera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément à la feuille imprimée attachée pour modèle fous le contre-fcel des Préfentes; que l'Impétr. fe conformera en tout aux Réglem. de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, &c. DONNÉ à Paris, le quatorzième jour du mois de Mars, l'an de grace mil fept cent foixante-quatre, & de notre règne le quarante-neuvième. Par le Roi en fon Confeil.

Signé, LE BEGUE.

Regiftré fur le Regiftre XVI. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 167. fol. 90. conformément au Réglement de 1723. A Paris, ce 24 Mars 1764.

Faute à corriger.

Pag. 258, *lig.* 3. apprenons, *lifez*, l'apprenons.

Traductions de M. l'Abbé D'OLIVET, *imprimées chez le même Libraire.*

ENTRETIENS de Cicéron ſur la nature des Dieux. 2 *vol.*

Philippiques de Démoſthène, & Catilinaires de Cicéron. 1 *vol.*

Tuſculanes de Cicéron. 2 *vol.*

Penſées de Cicéron, pour ſervir à l'éducation de la Jeuneſſe. 1 *vol.*



